



# Bodleian Libraries

UNIVERSITY OF OXFORD

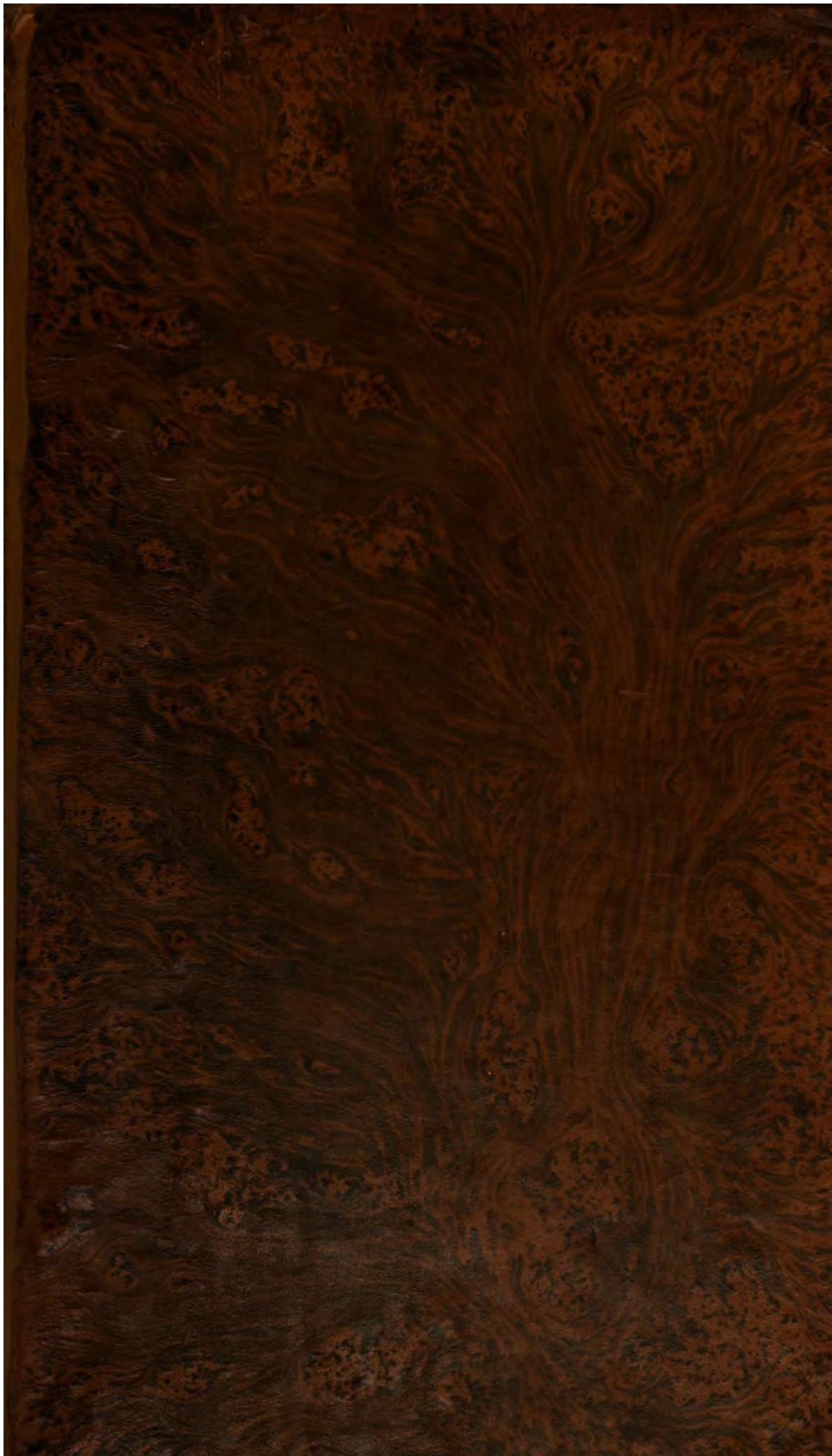
This book is part of the collection held by the Bodleian Libraries and scanned by Google, Inc. for the Google Books Library Project.

For more information see:

<http://www.bodleian.ox.ac.uk/dbooks>



This work is licensed under a Creative Commons Attribution-NonCommercial-ShareAlike 2.0 UK: England & Wales (CC BY-NC-SA 2.0) licence.

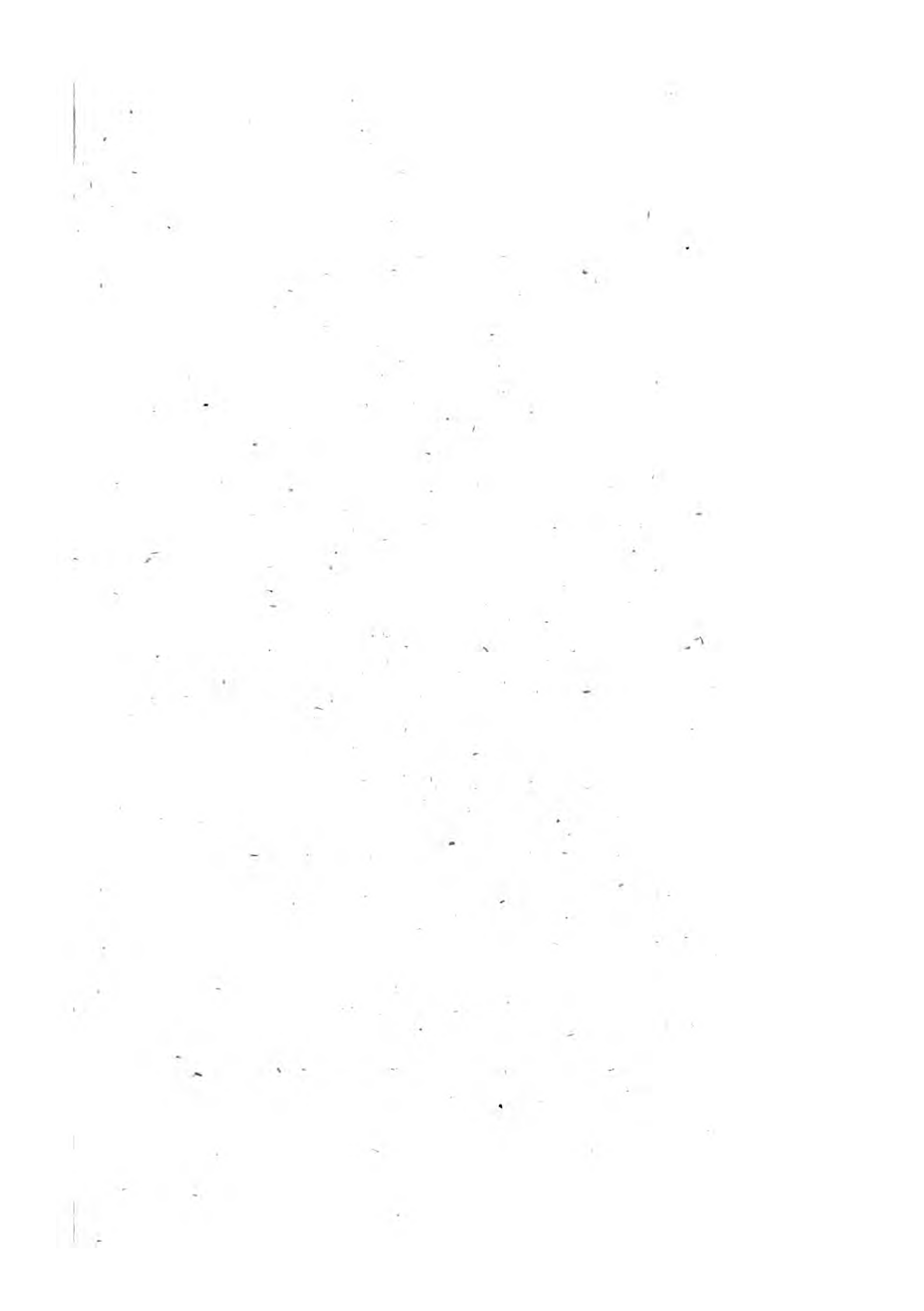


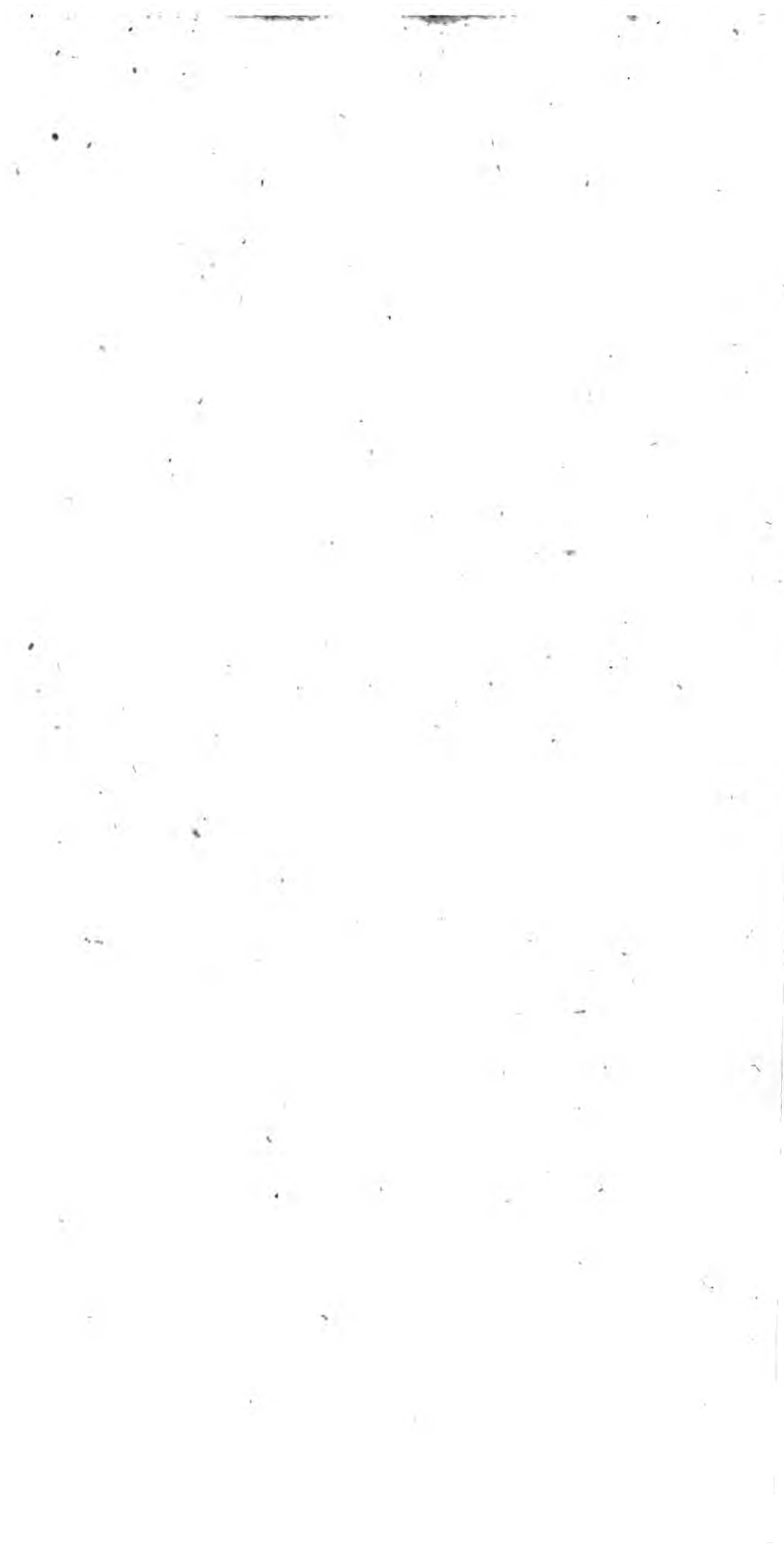
VI. 1785/1(53)



~~S. 95~~







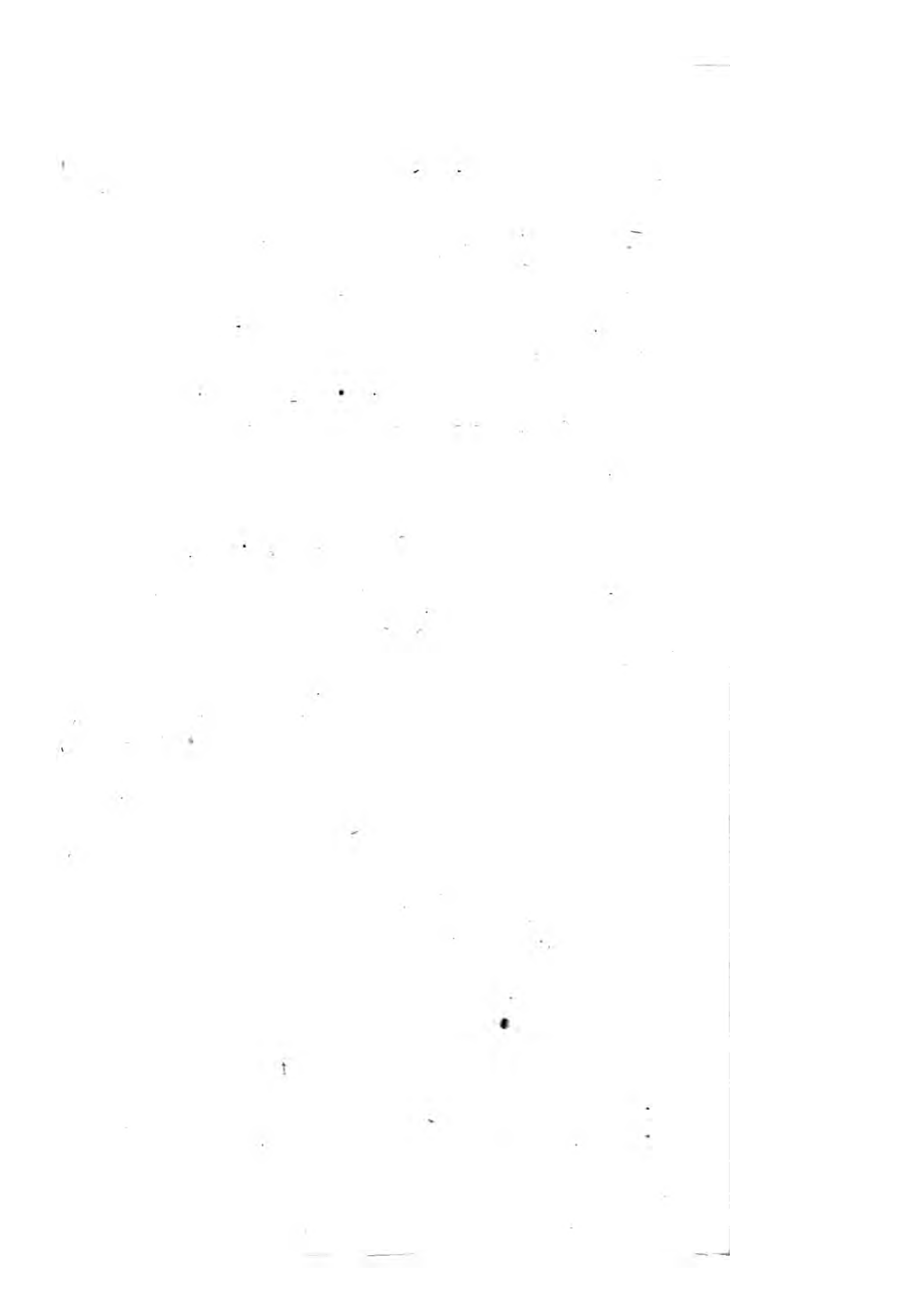
O E U V R E S

C O M P L E T E S

D E

V O L T A I R E.





O E U V R E S

C O M P L E T E S

D E

V O L T A I R E.

TOME CINQUANTE-TROISIEME.

53

---

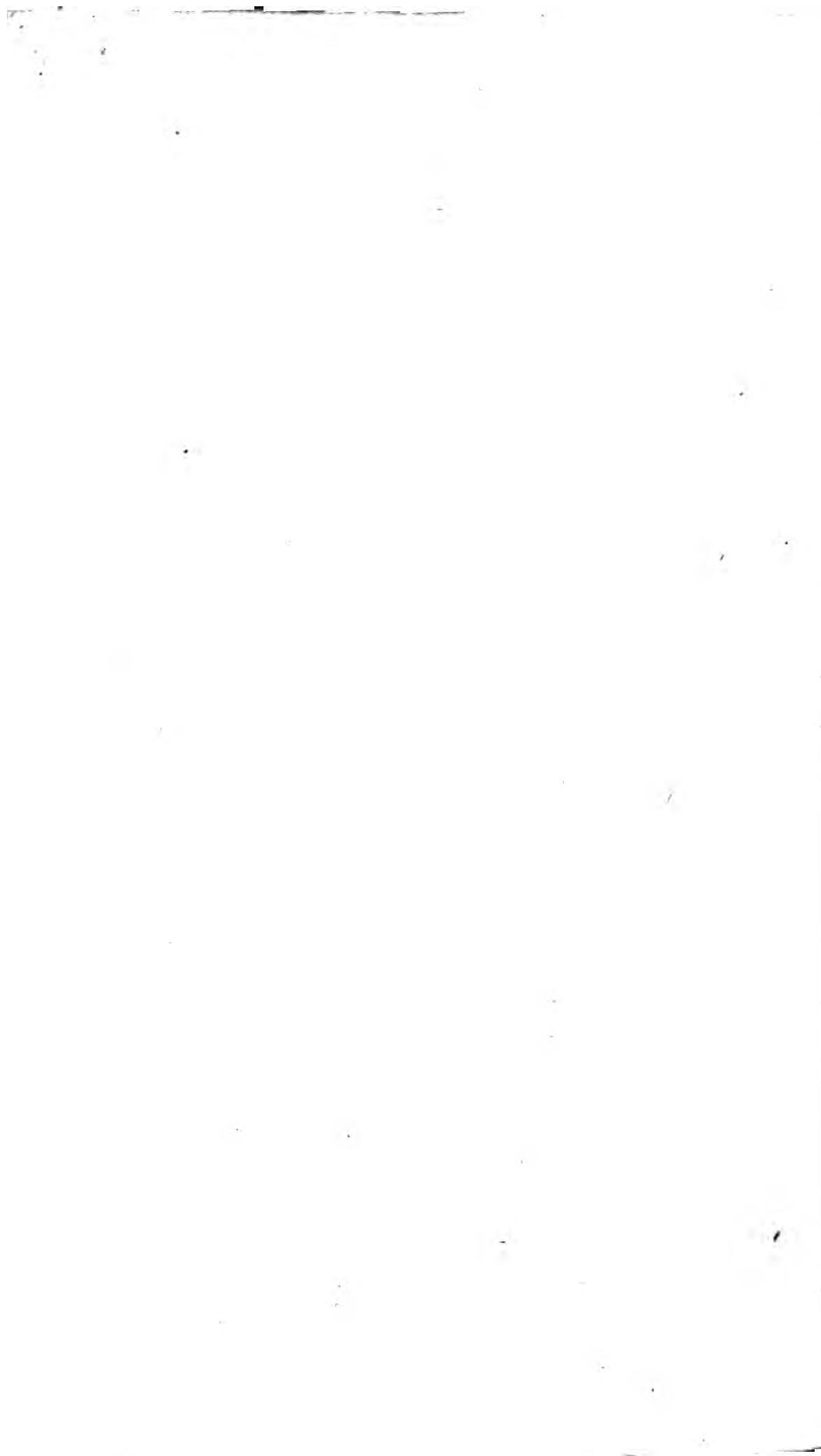
DE L'IMPRIMERIE DE LA SOCIÉTÉ LITTÉRAIRE-  
TYPOGRAPHIQUE.

1 7 8 5.



**DICTIONNAIRE  
PHILOSOPHIQUE.**

*Dictionn. philosoph.* Tome VII. \* A



# D I C T I O N N A I R E

## P H I L O S O P H I Q U E .

### I.

### I G N O R A N C E .

#### S E C T I O N P R E M I E R E .

**I**L y a bien des espèces d'ignorances ; la pire de toutes est celle des critiques. Ils sont obligés, comme on fait, d'avoir doublement raison, comme gens qui affirment, et comme gens qui condamnent. Ils sont donc doublement coupables quand ils se trompent.

#### *Première ignorance.*

PAR exemple, un homme fait deux gros volumes sur quelques pages d'un livre utile qu'il n'a pas entendu (\*). Il examine d'abord ces paroles :

*La mer a couvert des terrains immenses. . . .  
Les lits profonds de coquillages qu'on trouve en*

(\*) L'abbé François, auteur d'un livre absolument ignoré contre ceux que dans les sacristies on appelle athées, déistes, matérialistes, &c. &c. &c.

Ce livre est intitulé, *Preuves de la religion de notre Seigneur JESUS-CHRIST.*

*Touraine et ailleurs ne peuvent y avoir été déposés que par la mer.*

Oui , si ces lits de coquillages existent en effet : mais le critique devait savoir que l'auteur lui-même a découvert ou cru découvrir que ces lits réguliers de coquillages n'existent point , qu'il n'y en a nulle part dans le milieu des terres ; mais , soit que le critique le sût , soit qu'il ne le sût pas , il ne devait pas imputer , généralement parlant , des couches de coquilles supposées régulièrement placées les unes sur les autres à un déluge universel qui aurait détruit toute régularité : c'est ignorer absolument la physique.

Il ne devait pas dire : *Le déluge universel est raconté par Moïse avec le consentement de toutes les nations ;* 1°. parce que le Pentateuque fut long-temps ignoré , non-seulement des nations , mais des Juifs eux-mêmes.

2°. Parce qu'on ne trouva qu'un exemplaire de la loi au fond d'un vieux coffre , du temps du roi *Josias*.

3°. Parce que ce livre fut perdu pendant la captivité.

4°. Parce qu'il fut restauré par *Esdras*.

5°. Parce qu'il fut toujours inconnu à toute autre nation jusqu'au temps de la traduction des Septante.

6°. Parce que , même depuis la traduction

attribuée aux Septante , nous n'avons pas un seul auteur parmi les gentils qui cite un seul endroit de ce livre , jusqu'à *Longin* qui vivait sous l'empereur *Aurélien*.

7°. Parce que nulle autre nation n'a jamais admis un déluge universel jusqu'aux *Métamorphoses* d'*Ovide* , et qu'encore dans *Ovide* il ne s'étend qu'à la Méditerranée.

8°. Parce que *S' Augustin* avoue expressément que le déluge universel fut ignoré de toute l'antiquité.

9°. Parce que le premier déluge dont il est question chez les gentils est celui dont parle *Bérose* , et qu'il fixe à quatre mille quatre cents ans environ avant notre ère vulgaire ; ce déluge ne s'étendit que vers le Pont-Euxin.

10°. Parce qu'enfin il ne nous est resté aucun monument d'un déluge universel chez aucune nation du monde.

Il faut ajouter à toutes ces raisons , que le critique n'a pas seulement compris l'état de la question. Il s'agit uniquement de savoir si nous avons des preuves physiques que la mer ait abandonné successivement plusieurs terrains : et sur cela M. l'abbé *François* dit des injures à des hommes qu'il ne peut ni connaître ni entendre. Il eût mieux valu se taire et ne pas grossir la foule des mauvais livres.



*Seconde ignorance.*

LE même critique, pour appuyer de vieilles idées assez universellement méprisées, mais qui n'ont pas le plus léger rapport à *Moïse*, s'avise de dire (a) que *Bérose est parfaitement d'accord avec Moïse dans le nombre des générations avant le déluge.*

Remarquez, mon cher lecteur, que ce *Bérose* est celui-là même qui nous apprend que le poisson *Oannès* sortait tous les jours de l'Euphrate pour venir prêcher les Chaldéens, et que le même poisson écrivit avec une de ses arêtes un beau livre sur l'origine des choses. Voilà l'écrivain que M. l'abbé *François* prend pour le garant de *Moïse*.

*Troisième ignorance.*

(b) *N'est-il pas constant qu'un grand nombre de familles européennes, transplantées dans les côtes d'Afrique, y sont devenues sans aucun mélange aussi noires que les naturels du pays ?*

Monfieur l'abbé, c'est le contraire qui est constant. Vous ignorez que les nègres ont le *reticulum mucosum* noir, quoique je l'aye dit vingt fois. Sachez que vous auriez beau faire des enfans en Guinée, vous ne feriez jamais

(a) Page 6.

(b) Page 5.

que des welches qui n'auraient ni cette belle peau noire huileuse , ni ces lèvres noires et lippues , ni ces yeux ronds , ni cette laine frisée sur la tête , qui font la différence spécifique des nègres. Sachez que votre famille welche , établie en Amérique , aura toujours de la barbe , tandis qu'aucun américain n'en aura. Après cela tirez-vous d'affaire comme vous pourrez avec *Adam* et *Eve*.

#### *Quatrième ignorance.*

(c) *Le plus idiot ne dit point , moi pied , moi tête , moi main ; il sent donc qu'il y a en lui quelque chose qui s'approprie son corps.*

Hélas ! mon cher abbé , cet idiot ne dit pas non plus , moi ame.

Que pouvez-vous conclure vous et lui ? qu'il dit , mon pied , parce qu'on peut l'en priver ; car alors il ne marchera plus : qu'il dit , ma tête ; on peut la lui couper ; alors il ne pensera plus. Eh bien , que s'enfuit-il ? ce n'est pas ici une ignorance des faits.

#### *Cinquième ignorance.*

(d) *Qu'est-ce que ce Melchom qui s'était emparé du pays de Gad ? plaisant dieu que le Dieu de*

(c) Page 10.

(d) Page 20.

*Jérémie devait faire enlever pour être traîné en captivité.*

Ah , ah ! monsieur l'abbé , vous faites le plaisant. Vous demandez quel est ce *Melchom* ; je vais vous le dire. *Melk* ou *Melkom* signifiait le seigneur , ainsi qu'*Adoni* ou *Adonai* , *Baal* ou *Bel* , *Adad* , *Shadaï* , *Eloï* ou *Eloa*. Presque tous les peuples de Syrie donnaient de tels noms à leurs dieux. Chacun avait son seigneur , son protecteur , son dieu. Le nom même de *Jehovah* était un nom phénicien et particulier ; témoin *Sanchoniathon* , antérieur certainement à *Moïse* ; témoin *Diodore*.

Nous savons bien que DIEU est également le dieu , le maître absolu des Egyptiens et des Juifs , et de tous les hommes , et de tous les mondes ; mais ce n'est pas ainsi qu'il est représenté quand *Moïse* paraît devant *Pharaon*. Il ne lui parle jamais qu'au nom du Dieu des Hébreux , comme un ambassadeur apporte les ordres du roi son maître. Il parle si peu au nom du maître de toute la nature , que *Pharaon* lui répond : *Je ne le connais pas*. *Moïse* fait des prodiges au nom de ce Dieu , mais les sorciers de *Pharaon* font précisément les mêmes prodiges au nom des leurs. Jusque-là tout est égal : on combat seulement à qui fera le plus puissant , mais non pas à qui fera le seul puissant. Enfin , le Dieu des Hébreux l'emporte

de beaucoup ; il manifeste une puissance beaucoup plus grande, mais non pas une puissance unique. Ainsi, humainement parlant, l'incrédulité de *Pharaon* semble très-excusable. C'est la même incrédulité que celle de *Montezuma* devant *Cortez*, et d'*Atabalipa* devant les *Pizaro*.

Quand *Josué* assemble les Juifs, *Choisissez*, leur dit-il (e), *ce qu'il vous plaira, ou les dieux auxquels ont servi vos pères dans la Mésopotamie, ou les dieux des Amorrhéens aux pays desquels vous habitez : mais pour ce qui est de moi et de ma maison, nous servirons Adonäi.*

Le peuple s'était donc déjà donné à d'autres dieux, et pouvait servir qui il voulait.

Quand la famille de *Michas* dans Ephraïm prend un prêtre lévite pour servir un dieu étranger (f) ; quand toute la tribu de Dan sert le même dieu que la famille de *Michas* ; lorsqu'un petit-fils même de *Moïse* se fait prêtre de ce dieu étranger pour de l'argent, personne n'en murmure : chacun a son dieu paisiblement ; et le petit-fils de *Moïse* est idolâtre sans que personne y trouve à redire ; donc alors chacun choisissait son dieu local, son protecteur.

Les mêmes Juifs, après la mort de *Gédéon*,

(e) *Josué*, chap. XXIV.

(f) *Juges*, chap. XVII et XVIII.

adorent *Baal-Bérith*, qui signifie précisément la même chose qu'*Adonai*, le *seigneur*, le *protecteur* : ils changent de protecteur.

*Adonai*, du temps de *Josué*, se rend maître des montagnes (g) ; mais il ne peut vaincre les habitans des vallées, parce qu'ils avaient des chariots armés de faux.

Y a-t-il rien qui ressemble plus à un dieu local, qui est puissant en un lieu, et qui ne l'est point en un autre ?

*Jephté*, fils de *Galaad* et d'une concubine, dit aux Moabites (h) : *Ce que votre dieu Chamos possède ne vous est-il pas dû de droit ? et ce que le nôtre s'est acquis par ses victoires ne doit-il pas être à nous ?*

Il est donc prouvé invinciblement que les Juifs grossiers, quoique choisis par le Dieu de l'univers, le regardèrent pourtant comme un dieu local, un dieu particulier, tel que le dieu des Ammonites, celui des Moabites, celui des montagnes, celui des vallées.

Il est clair qu'il était malheureusement indifférent au petit-fils de *Moïse* de servir le dieu de *Michas* ou celui de son grand-père. Il est clair, et il faut en convenir, que la religion juive n'était point formée ; qu'elle ne fut uniforme qu'après *Esdras* ; il faut encore en excepter les Samaritains.

(g) *Josué*, chap. XVII.

(h) *Juges*, chap. XI.

Vous pouvez favoir maintenant ce que c'est que le feigneur *Melchom*. Je ne prends point fon parti, Dieu m'en garde; mais quand vous dites que c'était un *plaisant dieu que Jérémie menaçait de mettre en esclavage*, je vous répondrai, monfieur l'abbé: De votre maison de verre, vous ne devriez pas jeter des pierres à celle de votre voifin.

C'étaient les Juifs qu'on menait alors en esclavage à Babylone; c'était le bon *Jérémie* lui-même qu'on accusait d'avoir été corrompu par la cour de Babylone, et d'avoir prophétisé pour elle; c'était lui qui était l'objet du mépris public, et qui finit, à ce qu'on croit, par être lapidé par les Juifs même. Croyez-moi, ce *Jérémie* n'a jamais passé pour un rieur.

Le Dieu des Juifs, encore une fois, est le Dieu de toute la nature. Je vous le redis afin que vous n'en prétendiez cause d'ignorance, et que vous ne me déférez pas à votre official. Mais je vous foutiens que les Juifs groffiers ne connurent très-fouvent qu'un dieu local.

### *Sixième ignorance.*

(i) *Il n'est pas naturel d'attribuer les marées aux phases de la lune. Ce ne font pas les grandes marées en pleine lune qu'on attribue aux phases de cette planète.*

(i) Page 20.

Voici des ignorances d'une autre espèce.

Il arrive quelquefois à certaines gens d'être si honteux du rôle qu'ils jouent dans le monde, que tantôt ils veulent se déguiser en beaux esprits, et tantôt en philosophes.

Il faut d'abord apprendre à monsieur l'abbé que rien n'est plus naturel que d'attribuer un effet à ce qui est toujours suivi de cet effet. Si un tel vent est toujours suivi de la pluie, il est naturel d'attribuer la pluie à ce vent. Or, sur toutes les côtes de l'Océan, les marées sont toujours plus fortes dans les figigées de la lune que dans ses quadratures. ( Savez-vous ce que c'est que figigées, ou syzygies ? ) La lune retarde tous les jours son lever; la marée retarde aussi tous les jours. Plus la lune approche de notre zénith, plus la marée est grande; plus la lune approche de son périgée, plus la marée s'élève encore. Ces expériences et beaucoup d'autres, ces rapports continuels avec les phases de la lune, ont donc fondé l'opinion ancienne et vraie, que cet astre est une principale cause du flux et du reflux.

Après tant de siècles, le grand *Newton* est venu. Connaissez-vous *Newton*? avez-vous jamais ouï dire qu'ayant calculé le carré de la vitesse de la lune autour de son orbite dans l'espace d'une minute, et ayant divisé ce

carré par le diamètre de l'orbite lunaire , il trouva que le quotient était quinze pieds ; que de là il démontra que la lune gravite vers la terre trois mille six cents fois moins que si elle était près de la terre ; qu'ensuite il démontra que sa force attractive est la cause des trois quarts de l'élévation de la mer au temps du reflux , et que la force du soleil fait l'élévation de l'autre quart? vous voilà tout étonné ; vous n'avez jamais rien lu de pareil dans le Pédagogue chrétien. Tâchez dorénavant, vous et les loueurs de chaise de votre paroisse , de ne jamais parler des choses dont vous n'avez pas la plus légère idée.

Vous ne sauriez croire quel tort vous faites à la religion par votre ignorance , et encore plus par vos raisonnemens. On devrait vous défendre d'écrire , à vous et à vos pareils , pour conserver le peu de foi qui reste dans ce monde.

Je vous ferais ouvrir de plus grands yeux , si je vous disais que ce *Newton* était persuadé et a écrit que *Samuel* est l'auteur du Pentateuque. Je ne dis pas qu'il l'ait démontré comme il a calculé la gravitation. Mais apprenez à douter , et soyez modeste. Je crois au Pentateuque , entendez-vous ; mais je crois que vous avez imprimé des sottises énormes.

Je pourrais transcrire ici un gros volume



de vos ignorances , et plusieurs de celles de vos confrères ; je ne m'en donnerai pas la peine. Pourfuivons nos questions.

## S E C T I O N I I .

*Les ignorances.*

J'IGNORE comment j'ai été formé, et comment je suis né. J'ai ignoré absolument pendant le quart de ma vie les raisons de tout ce que j'ai vu , entendu et senti ; et je n'ai été qu'un perroquet sifflé par d'autres perroquets.

Quand j'ai regardé autour de moi et dans moi , j'ai conçu que quelque chose existe de toute éternité ; puisqu'il y a des êtres qui sont actuellement , j'ai conclu qu'il y a un Etre nécessaire et nécessairement éternel. Ainsi , le premier pas que j'ai fait pour sortir de mon ignorance a franchi les bornes de tous les siècles.

Mais quand j'ai voulu marcher dans cette carrière infinie ouverte devant moi , je n'ai pu ni trouver un seul sentier , ni découvrir pleinement un seul objet ; et du faut que j'ai fait pour contempler l'éternité , je suis retombé dans l'abyme de mon ignorance.

J'ai vu ce qu'on appelle *de la matière* depuis

l'étoile *Sirius*, et depuis celles de la *voie lactée*, aussi éloignées de *Sirius* que cet astre l'est de nous, jusqu'au dernier atome qu'on peut apercevoir avec le microscope; et j'ignore ce que c'est que la matière.

La lumière qui m'a fait voir tous ces êtres m'est inconnue; je peux, avec le secours du prisme, anatomiser cette lumière, et la diviser en sept faisceaux de rayons; mais je ne peux diviser ces faisceaux; j'ignore de quoi ils sont composés. La lumière tient de la matière, puisqu'elle a un mouvement, et qu'elle frappe les objets; mais elle ne tend point vers un centre comme tous les autres corps; au contraire, elle s'échappe invinciblement du centre, tandis que toute matière pèse vers son centre. La lumière paraît pénétrable, et la matière est impénétrable. Cette lumière est-elle matière? ne l'est-elle pas? qu'est-elle? de quelles innombrables propriétés peut-elle être revêtue? je l'ignore.

Cette substance si brillante, si rapide et si inconnue, et ces autres substances qui nagent dans l'immensité de l'espace, sont-elles éternelles comme elles semblent infinies? je n'en fais rien. Un être nécessaire, souverainement intelligent, les a-t-il créées de rien, ou les a-t-il arrangées? a-t-il produit cet ordre dans le temps ou avant le temps? Hélas! qu'est-ce

que ce temps même dont je parle ? je ne puis le définir. O DIEU ! il faut que tu m'instruises , car je ne suis éclairé ni par les ténèbres des autres hommes , ni par les miennes.

Qui es-tu , toi , animal à deux pieds sans plumes comme moi-même , que je vois ramper comme moi sur ce petit globe ? Tu arraches comme moi quelques fruits à la boue qui est notre nourrice commune. Tu vas à la selle , et tu penses ! Tu es sujet à toutes les maladies les plus dégoûtantes , et tu as des idées métaphysiques ! J'aperçois que la nature t'a donné deux espèces de fesses par devant , et qu'elle me les a refusées : elle t'a percé au bas de ton abdomen un si vilain trou , que tu es porté naturellement à le cacher. Tantôt ton urine , tantôt des animaux pensans sortent par ce trou ; ils nagent neuf mois dans une liqueur abominable entre cet égout et un autre cloaque , dont les immondices accumulées feraient capables d'empester la terre entière ; et cependant ce sont ces deux trous qui ont produit les plus grands événemens. Troye périt pour l'un ; *Alexandre* et *Adrien* ont érigé des temples à l'autre. L'ame immortelle a donc son berceau entre ces deux cloaques ! Vous me dites , Madame , que cette description n'est ni dans le goût de *Tibulle* , ni dans celui

celui de *Quinault* ; d'accord , ma bonne ; mais je ne suis pas en humeur de te dire des galanteries.

Les fouris , les taupes ont aussi leurs deux trous , pour lesquels elles n'ont jamais fait de pareilles extravagances. Qu'importe à l'Être des êtres qu'il y ait des animaux comme nous et comme les fouris sur ce globe qui roule dans l'espace avec tant d'innombrables globes ?

Pourquoi sommes-nous ? pourquoi y a-t-il des êtres ?

Qu'est-ce que le sentiment ? comment l'ai-je reçu ? quel rapport y a-t-il entre l'air qui frappe mon oreille et le sentiment du son ? entre ce corps et le sentiment des couleurs ? je l'ignore profondément , et je l'ignorerai toujours.

Qu'est-ce que la pensée ? où réside-t-elle ? comment se forme-t-elle ? qui me donne des pensées pendant mon sommeil ? est-ce en vertu de ma volonté que je pense ? Mais toujours pendant le sommeil , et souvent pendant la veille , j'ai des idées malgré moi. Ces idées long-temps oubliées , long-temps reléguées dans l'arrière-magasin de mon cerveau , en sortent sans que je m'en mêle , et se présentent d'elles-mêmes à ma mémoire , qui faisait de vains efforts pour les rappeler.

Les objets extérieurs n'ont pas la puissance

de former en moi des idées , car on ne donne point ce qu'on n'a pas ; je sens trop que ce n'est pas moi qui me les donne , car elles naissent sans mes ordres. Qui les produit en moi ? d'où viennent-elles ? où vont-elles ? Fantômes fugitifs , quelle main invisible vous produit et vous fait disparaître ?

Pourquoi , seul de tous les animaux , l'homme a-t-il la rage de dominer sur ses semblables ?

Pourquoi , et comment s'est-il pu faire que sur cent milliers d'hommes il y en ait eu plus de quatre-vingt-dix-neuf immolés à cette rage ?

Comment la raison est-elle un don si précieux que nous ne voudrions le perdre pour rien au monde ? Et comment cette raison n'a-t-elle servi qu'à nous rendre presque toujours les plus malheureux de tous les êtres ?

D'où vient qu'aimant passionnément la vérité nous nous sommes toujours livrés aux plus grossières impostures ?

Pourquoi cette foule d'indiens trompée et asservie par des bonzes , écrasée par le descendant d'un tartare , surchargée de travaux , gémissante dans la misère , assaillie par les maladies , en butte à tous les fléaux , aime-t-elle encore la vie ?

D'où vient le mal , et pourquoi le mal existe-t-il ?

O atomes d'un jour ! ô mes compagnons dans l'infinie petitesse , nés comme moi pour tout souffrir et pour tout ignorer, y en a-t-il parmi vous d'assez fous pour croire savoir tout cela ? Non , il n'y en a point ; non , dans le fond de votre cœur vous sentez votre néant comme je rends justice au mien. Mais vous êtes assez orgueilleux pour vouloir qu'on embrasse vos vains systèmes ; ne pouvant être les tyrans de nos corps , vous prétendez être les tyrans de nos ames.

## I M A G I N A T I O N.

## S E C T I O N P R E M I E R E.

C'EST le pouvoir que chaque être sensible sent en foi de se représenter dans son cerveau les choses sensibles. Cette faculté est dépendante de la mémoire. On voit des hommes , des animaux , des jardins : ces perceptions entrent par les sens ; la mémoire les retient ; l'imagination les compose. Voilà pourquoi les anciens Grecs appelèrent les muses *filles de Mémoire*.

Il est très-essentiel de remarquer que ces facultés de recevoir des idées , de les retenir,

de les composer, font au rang des choses dont nous ne pouvons rendre aucune raison. Ces ressorts invisibles de notre être font de la main de la nature, et non de la nôtre.

Peut-être ce don de DIEU, l'imagination, est-il le seul instrument avec lequel nous composons des idées, et même les plus métaphysiques.

Vous prononcez le mot de *triangle*; mais vous ne prononcez qu'un son, si vous ne vous représentez pas l'image d'un triangle quelconque. Vous n'avez certainement eu l'idée d'un triangle que parce que vous en avez vu si vous avez des yeux, ou touché si vous êtes aveugle. Vous ne pouvez penser au triangle en général si votre imagination ne se figure, au moins confusément, quelque triangle particulier. Vous calculez, mais il faut que vous vous représentiez des unités redoublées, sans quoi il n'y a que votre main qui opère.

Vous prononcez les termes abstraits, *grandeur*, *vérité*, *justice*, *fini*, *infini*; mais ce mot *grandeur* est-il autre chose qu'un mouvement de votre langue qui frappe l'air, si vous n'avez pas l'image de quelque grandeur? Que veulent dire ces mots, *vérité*, *mensonge*, si vous n'avez pas aperçu par vos sens que telle chose qu'on vous avait dit être, existait en effet, et que

telle autre n'existait pas? Et de cette expérience ne composez-vous pas l'idée générale de vérité et de mensonge? Et quand on vous demande ce que vous entendez par ces mots, pouvez-vous vous empêcher de vous figurer quelque image sensible, qui vous fait souvenir qu'on vous a dit quelquefois ce qui était, et fort souvent ce qui n'était point?

Avez-vous la notion de *juste* et d'*injuste* autrement que par des actions qui vous ont paru telles? Vous avez commencé dans votre enfance par apprendre à lire sous un maître : vous aviez envie de bien épeler, et vous avez mal épelé : votre maître vous a battu ; cela vous a paru très-injuste. Vous avez vu le salaire refusé à un ouvrier, et cent autres choses pareilles. L'idée abstraite du juste et de l'injuste est-elle autre chose que ces faits confusément mêlés dans votre imagination?

Le *fini* est-il dans votre esprit autre chose que l'image de quelque mesure bornée? L'*infini* est-il autre chose que l'image de cette même mesure que vous prolongez sans trouver fin? Toutes ces opérations ne font-elles pas dans vous à peu-près de la même manière que vous lisez un livre? Vous y lisez les choses, et vous ne vous occupez pas des caractères de l'alphabet, sans lesquels pourtant vous n'auriez aucune notion de ces choses : faites-y un



moment attention, et alors vous apercevrez ces caractères sur lesquels glissait votre vue. Ainsi tous vos raisonnemens, toutes vos connaissances sont fondées sur des images tracées dans votre cerveau. Vous ne vous en apercevez pas ; mais arrêtez-vous un moment pour y songer, et alors vous voyez que ces images sont la base de toutes vos notions. C'est au lecteur à peser cette idée, à l'étendre, à la rectifier.

Le célèbre *Addison*, dans ses *onze essais sur l'imagination*, dont il a enrichi les feuilles du *Spectateur*, dit d'abord que *le sens de la vue est celui qui fournit seul les idées à l'imagination*. Cependant il faut avouer que les autres sens y contribuent aussi. Un aveugle-né entend dans son imagination l'harmonie qui ne frappe plus son oreille ; il est à table en songe ; les objets qui ont résisté ou cédé à ses mains, font encore le même effet dans sa tête. Il est vrai que le sens de la vue fournit seul les images, et comme c'est une espèce de *toucher* qui s'étend jusqu'aux étoiles, son immense étendue enrichit plus l'imagination que tous les autres sens ensemble.

Il y a deux sortes d'imagination ; l'une qui consiste à retenir une simple impression des objets, l'autre qui arrange ces images reçues et les combine en mille manières. La première

a été appelée *imagination passive*, la seconde *active*. La passive ne va pas beaucoup au-delà de la mémoire ; elle est commune aux hommes et aux animaux. De là vient que le chasseur et son chien poursuivent également des bêtes dans leurs rêves, qu'ils entendent également le bruit des cors, que l'un crie, et l'autre jappe en dormant. Les hommes et les bêtes font alors plus que se ressouvenir, car les songes ne sont jamais des images fidelles. Cette espèce d'imagination compose les objets, mais ce n'est point en elle l'entendement qui agit, c'est la mémoire qui se méprend.

Cette imagination passive n'a certainement besoin du secours de notre volonté, ni dans le sommeil, ni dans la veille ; elle se peint malgré nous ce que nos yeux ont vu, elle entend ce que nous avons entendu, et touche ce que nous avons touché ; elle y ajoute, elle en diminue. C'est un sens intérieur qui agit nécessairement ; aussi rien n'est-il plus commun que d'entendre dire, *on n'est pas le maître de son imagination*.

C'est ici qu'on doit s'étonner et se convaincre de son peu de pouvoir. D'où vient qu'on fait quelquefois en songe des discours suivis et éloquens, des vers meilleurs qu'on n'en ferait sur le même sujet étant éveillé ? que l'on résout même des problèmes de mathématiques ?

Voilà certainement des idées très-combinées qui ne dépendent de nous en aucune manière. Or, s'il est incontestable que des idées suivies se forment dans nous, malgré nous, pendant notre sommeil, qui nous assurera qu'elles ne sont pas produites de même dans la veille? Est-il un homme qui prévoie l'idée qu'il aura dans une minute? Ne paraît-il pas qu'elles nous sont données comme les mouvemens de nos fibres? Et si le père *Mallebranche* s'en était tenu à dire que toutes les idées sont données de DIEU, aurait-on pu le combattre?

Cette faculté passive, indépendante de la réflexion, est la source de nos passions et de nos erreurs; loin de dépendre de la volonté, elle la détermine, elle nous pousse vers les objets qu'elle peint, ou nous en détourne, selon la manière dont elle les représente. L'image d'un danger inspire la crainte; celle d'un bien donne des desirs violens; elle seule produit l'enthousiasme de gloire, de parti, de fanatisme; c'est elle qui répandit tant de maladies de l'esprit, en faisant imaginer à des cervelles faibles, fortement frappées, que leurs corps étaient changés en d'autres corps; c'est elle qui persuada à tant d'hommes qu'ils étaient obsédés, ou enforcés, et qu'ils allaient effectivement au sabbat, parce qu'on leur

disait

disait qu'ils y allaient. Cette espèce d'imagination fervile , partage ordinaire du peuple ignorant , a été l'instrument dont l'imagination forte de certains hommes s'est servie pour dominer. C'est encore cette imagination passive des cerveaux aisés à ébranler , qui fait quelquefois passer dans les enfans les marques évidentes de l'impression qu'une mère a reçue : les exemples en sont innombrables ; et celui qui écrit cet article , en a vu de si frappans qu'il démentirait ses yeux s'il en doutait. Cet effet de l'imagination n'est guère explicable ; mais aucune autre opération de la nature ne l'est davantage ; on ne conçoit pas mieux comment nous avons des perceptions , comment nous les retenons , comment nous les arrangeons : il y a l'infini entre nous et les ressorts de notre être.

L'imagination active est celle qui joint la réflexion , la combinaison à la mémoire. Elle rapproche plusieurs objets distans ; elle sépare ceux qui se mêlent , les compose et les change ; elle semble créer quand elle ne fait qu'arranger ; car il n'est pas donné à l'homme de se faire des idées , il ne peut que les modifier.

Cette imagination active est donc au fond une faculté aussi indépendante de nous que l'imagination passive ; et une preuve qu'elle ne dépend pas de nous , c'est que si vous

proposez à cent personnes , également ignorantes , d'imaginer telle machine nouvelle , il y en aura quatre-vingt-dix-neuf qui n'imagineront rien malgré leurs efforts. Si le centième imagine quelque chose , n'est-il pas évident que c'est un don particulier qu'il a reçu ? c'est ce don que l'on appelle *génie* , c'est là qu'on a reconnu quelque chose d'inspiré et de divin.

Ce don de la nature est imagination d'invention dans les arts , dans l'ordonnance d'un tableau , dans celle d'un poëme. Elle ne peut exister sans la mémoire ; mais elle s'en sert comme d'un instrument avec lequel elle fait tous ses ouvrages.

Après avoir vu qu'on soulevait avec un bâton une grosse pierre que la main ne pouvait remuer , l'imagination active inventa les leviers , et ensuite les forces mouvantes composées , qui ne sont que des leviers déguifés ; il faut se peindre d'abord dans l'esprit les machines et leurs effets pour les exécuter.

Ce n'est pas cette sorte d'imagination que le vulgaire appelle , ainsi que la mémoire , l'ennemi du jugement. Au contraire , elle ne peut agir qu'avec un jugement profond ; elle combine sans cesse ses tableaux , elle corrige ses erreurs , elle élève tous ses édifices avec ordre. Il y a une imagination étonnante dans la mathématique pratique ; et *Archimède* avait

au moins autant d'imagination qu'*Homère*. C'est par elle qu'un poëte crée ses personnages , leur donne des caractères , des passions , invente sa fable , en présente l'exposition , en redouble le nœud , en prépare le dénouement ; travail qui demande encore le jugement le plus profond , et en même temps le plus fin.

Il faut un très-grand art dans toutes ces imaginations d'invention , et même dans les romans. Ceux qui en manquent sont méprisés des esprits bien faits. Un jugement toujours sain règne dans les fables d'*Esopé* ; elles feront toujours les délices des nations. Il y a plus d'imagination dans les contes des fées ; mais ces imaginations fantastiques , dépourvues d'ordre et de bon sens , ne peuvent être estimées ; on les lit par faiblesse , et on les condamne par raison.

La seconde partie de l'imagination active est celle de détail ; et c'est elle qu'on appelle communément imagination dans le monde. C'est elle qui fait le charme de la conversation ; car elle présente sans cesse à l'esprit ce que les hommes aiment le mieux , des objets nouveaux. Elle peint vivement ce que les esprits froids dessinent à peine. Elle emploie les circonstances les plus frappantes ; elle allègue des exemples ; et quand ce talent se montre avec la sobriété qui convient à tous

les talens, il se concilie l'empire de la société. L'homme est tellement machine, que le vin donne quelquefois cette imagination que l'ivresse anéantit ; il y a là de quoi s'humilier, mais de quoi admirer. Comment se peut-il faire qu'un peu d'une certaine liqueur, qui empêchera de faire un calcul, donnera des idées brillantes ?

C'est surtout dans la poésie que cette imagination de détail et d'expression doit régner. Elle est ailleurs agréable, mais là elle est nécessaire. Presque tout est image dans *Homère*, dans *Virgile*, dans *Horace*, sans même qu'on s'en aperçoive. La tragédie demande moins d'images, moins d'expressions pittoresques, de grandes métaphores, d'allégories, que le poème épique ou l'ode : mais la plupart de ces beautés, bien ménagées, font dans la tragédie un effet admirable. Un homme qui, sans être poète, ose donner une tragédie, fait dire à *Hippolyte* :

Depuis que je vous vois, j'abandonne la chasse.

Mais *Hippolyte*, que le vrai poète fait parler, dit :

Mon arc, mes javelots, mon char, tout m'importune.

Ces imaginations ne doivent jamais être forcées, ampoulées, gigantesques. *Ptolomée*

parlant dans un conseil d'une bataille qu'il n'a pas vue , et qui s'est donnée loin de chez lui , ne doit point peindre

Des montagnes de morts privés d'honneurs suprêmes ,  
Que la nature force à se venger eux-mêmes ,  
Et dont les troncs pourris exhalent dans les vents  
De quoi faire la guerre au reste des vivans.

Une princesse ne doit point dire à un empereur :

La vapeur de mon sang ira grossir la foudre  
Que Dieu tient déjà prête à te réduire en poudre.

On sent assez que la vraie douleur ne s'amuse point à une métaphore si recherchée.

L'imagination active qui fait les poètes leur donne l'enthousiasme , c'est-à-dire , selon le mot grec , cette émotion interne qui agite en effet l'esprit , et qui transforme l'auteur dans le personnage qu'il fait parler ; car c'est là l'enthousiasme : il consiste dans l'émotion et dans les images : alors l'auteur dit précisément les mêmes choses que dirait la personne qu'il introduit.

Je le vis , je rougis , je pâlis à sa vue ;  
Un trouble s'éleva dans mon ame éperdue ;  
Mes yeux ne voyaient plus , je ne pouvais parler.

L'imagination alors ardente et sage n'entasse



point de figures incohérentes ; elle ne dit point, par exemple, pour exprimer un homme épais de corps et d'esprit,

Qu'il est flanqué de chair, gabionné de lard ;

et que la nature,

En maçonnant les remparts de son ame,  
Songea plutôt au fourreau qu'à la lame.

Il y a de l'imagination dans ces vers ; mais elle est grossière, elle est déréglée, elle est fautive : l'image de remparts ne peut s'allier avec celle de fourreau ; c'est comme si on disait qu'un vaisseau est entré dans le port à bride abattue.

On permet moins l'imagination dans l'éloquence que dans la poésie. La raison en est sensible. Le discours ordinaire doit moins s'écarter des idées communes. L'orateur parle la langue de tout le monde : le poète a pour base de son ouvrage la fiction ; aussi l'imagination est l'essence de son art ; elle n'est que l'accessoire dans l'orateur.

Certains traits d'imagination ont ajouté, dit-on, de grandes beautés à la peinture. On cite surtout cet artifice avec lequel un peintre mit un voile sur la tête d'*Agamemnon*, dans le Sacrifice d'*Iphigénie* ; artifice cependant bien

moins beau que si le peintre avait eu le secret de faire voir sur le visage d'*Agamemnon* le combat de la douleur d'un père, de l'autorité d'un monarque et du respect pour les dieux ; comme *Rubens* a eu l'art de peindre, dans les regards et dans l'attitude de *Marie de Médicis*, la douleur de l'enfantement, la joie d'avoir un fils et la complaisance dont elle envisage cet enfant.

En général les imaginations des peintres, quand elles ne sont qu'ingénieuses, font plus d'honneur à l'esprit de l'artiste qu'elles ne contribuent aux beautés de l'art. Toutes les compositions allégoriques ne valent pas la belle exécution de la main qui fait le prix des tableaux.

Dans tous les arts la belle imagination est toujours naturelle ; la fausse est celle qui assemble des objets incompatibles ; la bizarre peint des objets qui n'ont ni analogie, ni allégorie, ni vraisemblance ; comme des esprits qui se jettent à la tête dans leurs combats des montagnes chargées d'arbres, qui tirent du canon dans le ciel, qui font une chaussée dans le chaos ; *Lucifer* qui se transforme en crapaud ; un ange coupé en deux par un coup de canon, et dont les deux parties se rejoignent incontinent, &c. . . . L'imagination forte approfondit les objets ; la faible

les effleure ; la douce se repose dans les peintures agréables ; l'ardente entasse images sur images ; la sage est celle qui emploie avec choix tous ces différens caractères , mais qui admet très-rarement le bizarre , et rejette toujours le faux.

Si la mémoire nourrie et exercée est la source de toute imagination , cette même mémoire surchargée la fait périr. Ainsi celui qui s'est rempli la tête de noms et de dates n'a pas le magasin qu'il faut pour composer des images. Les hommes occupés de calculs ou d'affaires épineuses ont d'ordinaire l'imagination stérile.

Quand-elle est trop ardente , trop tumultueuse , elle peut dégénérer en démence ; mais on a remarqué que cette maladie des organes du cerveau est bien plus souvent le partage de ces imaginations passives , bornées à recevoir la profonde empreinte des objets , que de ces imaginations actives et laborieuses qui assemblent et combinent des idées ; car cette imagination active a toujours besoin du jugement , l'autre en est indépendante.

Il n'est peut-être pas inutile d'ajouter à cet essai , que par ces mots , *perception* , *mémoire* , *imagination* , *jugement* , on n'entend point des organes distincts , dont l'un a le don de sentir , l'autre se ressouvient , un troisième imagine , un

quatrième juge. Les hommes sont plus portés qu'on ne pense à croire que ce sont des facultés différentes et séparées. C'est cependant le même être qui fait toutes ces opérations, que nous ne connaissons que par leurs effets, sans pouvoir rien connaître de cet être.

## S E C T I O N I I.

**L**ES bêtes en ont comme vous, témoin votre chien qui chasse dans ses rêves.

*Les choses se peignent en la fantaisie*, dit *Descartes*, comme les autres. Oui; mais qu'est-ce que c'est que la fantaisie? et comment les choses s'y peignent-elles? est-ce avec de la matière subtile? *Que fais-je?* est la réponse à toutes les questions touchant les premiers ressorts.

Rien ne vient dans l'entendement sans une image. Il faut, pour que vous acquériez cette idée si confuse d'un espace infini, que vous ayez eu l'image d'un espace de quelques pieds. Il faut, pour que vous ayez l'idée de DIEU, que l'image de quelque chose de plus puissant que vous ait long-temps remué votre cerveau.

Vous ne créez aucune idée, aucune image, je vous en défie. *L'Arioste* n'a fait voyager

*Astolphe* dans la lune que long - temps après avoir entendu parler de la lune , de *S<sup>t</sup> Jean* et des paladins.

On ne fait aucune image , on les assemble , on les combine. Les extravagances des *Mille et une nuits* et des contes des fées , &c. &c. ne font que des combinaisons.

Celui qui prend le plus d'images dans le magasin de la mémoire est celui qui a le plus d'imagination.

La difficulté n'est pas d'assembler ces images avec prodigalité et sans choix. Vous pourriez passer un jour entier à représenter sans effort et sans presque aucune attention un beau vieillard avec une grande barbe blanche , vêtu d'une ample draperie , porté au milieu d'un nuage sur des enfans joufflus qui ont de belles paires d'ailes , ou sur un aigle d'une grandeur énorme ; tous les dieux et tous les animaux autour de lui ; des trépieds d'or qui courent pour arriver à son conseil ; des roues qui tournent d'elles-mêmes , qui marchent en tournant , qui ont quatre faces , qui sont couvertes d'yeux , d'oreilles , de langues et de nez ; entre ces trépieds et ces roues une foule de morts qui ressuscitent au bruit du tonnerre ; les sphères célestes qui dansent et qui font entendre un concert harmonieux , &c. &c. : les hôpitaux des fous sont remplis de pareilles imaginations.

On distingue l'imagination qui dispose les événemens d'un poëme , d'un roman , d'une tragédie , d'une comédie , qui donne aux personnages des caractères , des passions ; c'est ce qui demande le plus profond jugement et la connaissance la plus fine du cœur humain ; talens nécessaires avec lesquels pourtant on n'a encore rien fait ; ce n'est que le plan de l'édifice.

L'imagination qui donne à tous ces personnages l'éloquence propre de leur état , et convenable à leur situation , c'est-là le grand art , et ce n'est pas encore assez.

L'imagination dans l'expression , par laquelle chaque mot peint une image à l'esprit sans l'étonner , comme dans *Virgile* :

*Remigium alarum.*

*Mærentem abjungens fraternâ morte juvencum.*

*Velorum pandimus alas.*

*Pendent circum oscula nati.*

*Immortale jecur tundens , fecundaque pænis*

*Viscera.*

*Et caligantem nigrâ formidine lucum.*

*Fata vocant , condilque natantia lumina lethum.*

*Virgile* est plein de ces expressions pittoresques dont il enrichit la belle langue latine , et qu'il est si difficile de bien rendre dans nos jargons

d'Europe, enfans bossus et boiteux d'un grand homme de belle taille, mais qui ne laissent pas d'avoir leur mérite, et d'avoir fait de très-bonnes choses dans leur genre.

Il y a une imagination étonnante dans les mathématiques. Il faut commencer par se peindre nettement dans l'esprit la figure, la machine qu'on invente, ses propriétés ou ses effets. Il y avait beaucoup plus d'imagination dans la tête d'*Archimède* que dans celle d'*Homère*.

De même que l'imagination d'un grand mathématicien doit être d'une exactitude extrême, celle d'un grand poète doit être très-châtiée. Il ne doit jamais présenter d'images incompatibles, incohérentes, trop exagérées, trop peu convenables au sujet.

*Pulchérie*, dans la tragédie d'*Héraclius*, dit à *Phocas* :

La vapeur de mon sang ira grossir la foudre  
Que Dieu tient déjà prête à te réduire en poudre.

Cette exagération forcée ne paraît pas convenable à une jeune princesse qui, supposé qu'elle ait ouï dire que le tonnerre se forme des exhalaisons de la terre, ne doit pas présumer que la vapeur d'un peu de sang répandu dans une maison ira former la foudre. C'est le

poète qui parle , et non la jeune princesse. *Racine* n'a point de ces imaginations déplacées ; cependant , comme il faut mettre chaque chose à sa place , on ne doit pas regarder cette image exagérée comme un défaut insupportable , ce n'est que la fréquence de ces figures qui peut gêner entièrement un ouvrage.

Il serait difficile de ne pas rire de ces vers :

Quelques noires vapeurs que puissent concevoir  
Et la mère et la fille ensemble au désespoir ,  
Tout ce qu'elles pourront enfanter de tempêtes ,  
Sans venir jusqu'à nous , crévera sur nos têtes ;  
Et nous érigerons , dans cet heureux séjour ,  
De leur haine impuissante un trophée à l'Amour.

*Ces vapeurs de la mère et de la fille qui enfantent des tempêtes , ces tempêtes qui ne viennent point jusqu'à Placide , et qui crèvent sur les têtes pour ériger un trophée d'une haine , sont assurément des imaginations aussi incohérentes , aussi étranges que mal exprimées. Racine , Boileau , Molière , les bons auteurs du siècle de Louis XIV , ne tombent jamais dans ce défaut puénil.*

Le grand défaut de quelques auteurs qui sont venus après le siècle de *Louis XIV* , c'est de vouloir toujours avoir de l'imagination , et de fatiguer le lecteur par cette vicieuse abondance d'images recherchées , autant que



par des rimes redoublées , dont la moitié au moins est inutile. C'est ce qui a fait tomber enfin tant de petits poèmes comme Vert-vert, la Chartreuse , les Ombres , qui eurent la vogue pendant quelque temps.

*Omne supervacuum pleno de pectore manat.*

On a distingué dans le grand Dictionnaire encyclopédique l'imagination active et la passive. L'active est celle dont nous avons traité ; c'est ce talent de former des peintures neuves de toutes celles qui sont dans notre mémoire.

La passive n'est presque autre chose que la mémoire , même dans un cerveau vivement ému. Un homme d'une imagination active et dominante , un prédicateur de la ligue en France , ou des puritains en Angleterre , harangue la populace d'une voix tonnante , d'un œil enflammé et d'un geste d'énergumène , représente JESUS-CHRIST demandant justice au Père éternel des nouvelles plaies qu'il a reçues des royalistes , des clous que ces impies viennent de lui enfoncer une seconde fois dans les pieds et dans les mains. Vengez Dieu le père , vengez le sang de Dieu le fils , marchez sous les drapeaux du Saint-Esprit ; c'était autrefois une colombe ; c'est aujourd'hui un aigle qui porte la foudre. Les

imaginations passives ébranlées par ces images, par la voix, par l'action de ces charlatans sanguinaires, courent du prône et du prêche tuer des royalistes et se faire pendre.

Les imaginations passives vont s'émouvoir tantôt aux sermons, tantôt aux spectacles, tantôt à la Grève, tantôt au sabbat.

## I M P I E.

**Q**UEL est l'impie ? c'est celui qui donne une barbe blanche, des pieds et des mains à l'Être des êtres, au grand *Demiourgos*, à l'Intelligence éternelle par laquelle la nature est gouvernée. Mais ce n'est qu'un impie excusable, un pauvre impie contre lequel on ne doit pas se fâcher.

Si même il peint le grand Être incompréhensible porté sur un nuage qui ne peut rien porter ; s'il est assez bête pour mettre DIEU dans un brouillard, dans la pluie, ou sur une montagne, et pour l'entourer de petites faces rondes, joufflues, enluminiées, accompagnées de deux ailes ; je ris, et je lui pardonne de tout mon cœur.

L'impie qui attribue à l'Être des êtres des prédictions déraisonnables et des injustices me fâcherait, si ce grand Être ne m'avait fait

présent d'une raison qui réprime ma colère. Ce sot fanatique me répète , après d'autres , que ce n'est pas à nous à juger de ce qui est raisonnable et juste dans le grand Être , que sa raison n'est pas comme notre raison , que sa justice n'est pas comme notre justice. Eh ! comment veux-tu , mon fou d'énergumène , que je juge autrement de la justice et de la raison que par les notions que j'en ai ? veux-tu que je marche autrement qu'avec mes pieds , et que je te parle autrement qu'avec ma bouche ?

L'impie qui suppose le grand Être jaloux , orgueilleux , malin , vindicatif , est plus dangereux. Je ne voudrais pas coucher sous même toit avec cet homme.

Mais comment traiterez-vous l'impie qui vous dit : Ne vois que par mes yeux , ne pense point ; je t'annonce un Dieu tyran qui m'a fait pour être ton tyran ; je suis son bien-aimé ; il tourmentera pendant toute l'éternité des millions de ses créatures qu'il déteste pour me réjouir ; je serai ton maître dans ce monde , et je rirai de tes supplices dans l'autre ?

Ne vous sentez-vous pas une démangeaison de rosser ce cruel impie ? et si vous êtes né doux , ne courez-vous pas de toutes vos forces à l'Occident quand ce barbare débite ses rêveries atroces à l'Orient ?

A l'égard des impies qui manquent à se  
layer

laver le coude vers Alep et vers Erivan , ou qui ne se mettent pas à genoux devant une procession de capucins à Perpignan , ils sont coupables fans doute ; mais je ne crois pas qu'on doive les empaler.

## I M P Ô T.

## S E C T I O N P R E M I E R E.

**O**N a fait tant d'ouvrages philosophiques sur la nature de l'impôt qu'il faut bien en dire ici un petit mot. Il est vrai que rien n'est moins philosophique que cette matière ; mais elle peut rentrer dans la philosophie morale , en représentant à un surintendant des finances , ou à un testerdar turc , qu'il n'est pas selon la morale universelle de prendre l'argent de son prochain , et que tous les receveurs , douaniers , commis des aides et gabelles , sont maudits dans l'Évangile.

Tout maudits qu'ils sont , il faut pourtant convenir qu'il est impossible qu'une société subsiste sans que chaque membre paye quelque chose pour les frais de cette société ; et puisque tout le monde doit payer , il est nécessaire qu'il y ait un receveur. On ne voit pas pourquoi ce receveur est maudit et regardé

*Dictionn. philosoph.* Tome VII. \* D

comme un idolâtre. Il n'y a certainement nulle idolâtrie à recevoir l'argent des convives pour payer leur souper.

Dans les républiques , et dans les Etats qui , avec le nom de *royaume* , sont des républiques en effet , chaque particulier est taxé suivant ses forces et suivant les besoins de la société.

Dans les royaumes despotiques , ou , pour parler plus poliment , dans les Etats monarchiques , il n'en est pas tout-à-fait de même. On taxe la nation sans la consulter. Un agriculteur qui a douze cents livres de revenu est tout étonné qu'on lui en demande quatre cents. Il en est même plusieurs qui sont obligés de payer plus de la moitié de ce qu'ils recueillent. ( 1 )

A quoi est employé tout cet argent ? l'usage le plus honnête qu'on puisse en faire est de le donner à d'autres citoyens.

( 1 ) Avouons que s'il y a quelques républiques où l'on fasse semblant de consulter la nation , il n'y en a peut-être pas une seule où elle soit réellement consultée.

Avouons encore qu'en Angleterre , à l'exemption près de tout impôt personnel , il y a dans les taxes autant de disproportion , de gêne , de faux frais , de poursuites violentes que dans aucune monarchie. Avouons enfin qu'il est très-possible que dans une république le corps législatif soit intéressé à maintenir une mauvaise administration d'impôts , tandis qu'un monarque ne peut y avoir aucun intérêt. Ainsi le peuple d'une république peut avoir à craindre et l'erreur et la corruption de ses chefs , au lieu que les sujets d'un monarque n'ont que ses erreurs à redouter.

Le cultivateur demande pourquoi on lui ôte la moitié de son bien pour payer des soldats, tandis que la centième partie suffirait ? on lui répond qu'outre les soldats il faut payer les arts et le luxe, que rien n'est perdu, que chez les Perses on assignait à la reine des villes et des villages pour payer sa ceinture, ses pantoufles et ses épingles.

Il réplique qu'il ne fait point l'histoire de Perse, et qu'il est très-fâché qu'on lui prenne la moitié de son bien pour une ceinture, des épingles et des souliers ; qu'il les fournirait à bien meilleur marché ; et que c'est une véritable écorcherie.

On lui fait entendre raison en le mettant dans un cachot, et en faisant vendre ses meubles. S'il résiste aux exacteurs que le nouveau Testament a damnés, on le fait pendre, et cela rend tous ses voisins infiniment accommodans.

Si tout cet argent n'était employé par le souverain qu'à faire venir des épiceries de l'Inde, du café de Moka, des chevaux anglais et arabes, des soies du Levant, des colifichets de la Chine, il est clair qu'en peu d'années il ne resterait pas un sou dans le royaume. Il faut donc que l'impôt serve à entretenir les manufactures, et que ce qui a été versé dans les coffres du prince retourne aux cultivateurs.

Ils souffrent, ils se plaignent : les autres parties de l'Etat souffrent et se plaignent aussi ; mais au bout de l'année il se trouve que tout le monde a travaillé et a vécu bien ou mal.

Si par hasard l'homme agreste va dans la capitale, il voit avec des yeux étonnés une belle dame, vêtue d'une robe de soie brochée d'or, traînée dans un carrosse magnifique par deux chevaux de prix, suivie de quatre laquais habillés d'un drap à vingt francs l'aune ; il s'adresse à un des laquais de cette belle dame, et lui dit : Monseigneur, où cette dame prend-elle tant d'argent pour faire une si grande dépense ? Mon ami, lui dit le laquais, le roi lui fait une pension de quarante mille livres. Hélas ! dit le rustre, c'est mon village qui paye cette pension. Oui, répond le laquais ; mais la soie que tu as recueillie, et que tu as vendue, a servi à l'étoffe dont elle est habillée ; mon drap est en partie de la laine de tes moutons ; mon boulanger a fait mon pain de ton blé ; tu as vendu au marché les poulardes que nous mangeons ; ainsi la pension de madame est revenue à toi et à tes camarades.

Le paysan ne convient pas tout-à-fait des axiomes de ce laquais philosophe : cependant une preuve qu'il y a quelque chose de vrai dans sa réponse, c'est que le village subsiste, et qu'on y fait des enfans, qui tout en se

plaignant feront aussi des enfans qui se plaindront encore.

## S E C T I O N I I.

**S**I on était obligé d'avoir tous les édits des impôts , et tous les livres faits contre eux , ce serait l'impôt le plus rude de tous.

On fait bien que les taxes sont nécessaires , et que la malédiction prononcée dans l'Evangile contre les publicains ne doit regarder que ceux qui abusent de leur emploi pour vexer le peuple. Peut-être le copiste oublia-t-il un mot , comme l'épithète de *pravus*. On aurait pu dire *pravus publicanus* ; ce mot était d'autant plus nécessaire que cette malédiction générale est une contradiction formelle avec les paroles qu'on met dans la bouche de JESUS-CHRIST : *Rendez à César ce qui est à César*. Certainement celui qui recueille les droits de *César* ne doit pas être en horreur ; c'eût été insulter l'ordre des chevaliers romains et l'empereur lui-même ; rien n'aurait été plus mal avisé.

Dans tous les pays policés les impôts sont très-forts , parce que les charges de l'Etat sont très-pesantes. En Espagne , les objets de commerce qu'on envoie à Cadix et de là en Amérique payent plus de trente pour cent avant qu'on ait fait votre compte.



En Angleterre , tout impôt sur l'importation est très-considérable ; cependant on le paye sans murmure ; on se fait même une gloire de le payer. Un négociant se vante de faire entrer quatre à cinq mille guinées par an dans le trésor public.

Plus un pays est riche , plus les impôts y sont lourds. Des spéculateurs voudraient que l'impôt ne tombât que sur les productions de la campagne. Mais quoi ! j'aurais semé un champ de lin qui m'aura rapporté deux cents écus ; et un gros manufacturier aura gagné deux cents mille écus en faisant convertir mon lin en dentelles ; ce manufacturier ne payera rien , et ma terre payera tout , parce que tout vient de la terre ? La femme de ce manufacturier fournira la reine et les princesses de beau point d'Alençon ; elle aura de la protection ; son fils deviendra intendant de justice , police et finance , et augmentera ma taille dans ma misérable vieillesse ! Ah ! messieurs les spéculateurs , vous calculez mal ; vous êtes injustes. ( 2 )

Le point capital ferait qu'un peuple entier ne fût point dépouillé par une armée d'alguazils , pour qu'une vingtaine de sangfues de la cour ou de la ville s'abreuvassent de leur sang.

( 2 ) Voyez les notes de l'*Homme aux quarante écus* , Romans , tome II.

Le duc de *Sulli* raconte, dans ses *Economies politiques*, qu'en 1585 il y avait juste vingt seigneurs intéressés au bail des fermes, à qui les adjudicataires donnaient trois millions deux cents quarante-huit mille écus.

C'était encore pis sous *Charles IX* et sous *François I*; ce fut encore pis sous *Louis XIII*. Il n'y eut pas moins de déprédation dans la minorité de *Louis XIV*. La France, malgré tant de blessures, est en vie. Oui; mais si elle ne les avait pas reçues, elle ferait en meilleure santé. Il en est ainsi de plusieurs autres Etats.

## S E C T I O N I I I.

**I**L est juste que ceux qui jouissent des avantages de l'Etat en supportent les charges. Les ecclésiastiques et les moines, qui possèdent de grands biens, devraient par cette raison contribuer aux impôts en tout pays comme les autres citoyens.

Dans des temps que nous appelons *barbares*, les grands bénéfices et les abbayes ont été taxés en France au tiers de leurs revenus. (a)

Par une ordonnance de l'an 1188, *Philippe-Auguste* imposa le dixième des revenus de tous les bénéfices.

(a) *Aimon*, liv. V, chap. LIV. *Le Bret*, plaid. II.

*Philippe le bel* fit payer le cinquième, ensuite le cinquantième, et enfin le vingtième de tous les biens du clergé.

Le roi *Jean*, par une ordonnance du 12 mars 1355, taxa au dixième des revenus de leurs bénéfices et de leurs patrimoines, les évêques, les abbés, les chapitres et généralement tous les ecclésiastiques. (b)

Le même prince confirma cette taxe par deux autres ordonnances, l'une du 3 mars, l'autre du 28 décembre 1358. (c)

Dans les lettres patentes de *Charles V*, du 22 juin 1372, il est statué que les gens d'église payeront les tailles et les autres impositions réelles et personnelles. (d)

Ces lettres patentes furent renouvelées par *Charles VI* en 1390.

Comment ces lois ont-elles été abolies, tandis que l'on a conservé tant de coutumes monstrueuses et d'ordonnances sanguinaires ?

Le clergé paye, à la vérité, une taxe sous le nom de *don gratuit* ; et, comme l'on fait, c'est principalement la partie la plus utile et la plus pauvre de l'Eglise, les curés, qui payent cette taxe. Mais pourquoi cette différence et cette inégalité de contribution entre les citoyens d'un même Etat ? Pourquoi ceux

(b) *Ord. du Louvre*, tome IV.

(d) *Ibid.*, tome V.

(c) *Ibid.*

qui

qui jouissent des plus grandes prérogatives , et qui font quelquefois inutiles au bien public , payent-ils moins que le laboureur qui est si nécessaire ?

La république de Venise vient de donner des réglemens sur cette matière , qui paraissent faits pour servir d'exemple aux autres Etats de l'Europe.

## S E C T I O N I V.

**N**ON-SEULEMENT les gens d'église se prétendent exempts d'impôts , ils ont encore trouvé le moyen , dans plusieurs provinces , de mettre des taxes sur le peuple , et de se les faire payer comme un droit légitime.

Dans quelques pays , les moines s'y étant emparés des dixmes , au préjudice des curés , les payfans ont été obligés de se taxer eux-mêmes pour fournir à la subsistance de leurs pasteurs ; et ainsi dans plusieurs villages , surtout en Franche-Comté , outre la dixme que les paroissiens payent à des moines ou à des chapitres , ils payent encore par feu trois ou quatre mesures de blé à leurs curés.

On appelle cette taxe *droit de moisson* dans quelques provinces , et *boisselage* dans d'autres.

Il est juste sans doute que les curés soient

*Dictionn. philosoph. Tome VII. \* E*

bien payés ; mais il vaudrait beaucoup mieux leur rendre une partie de la dixme que les moines leur ont enlevée que de surcharger de pauvres payfans.

Depuis que le roi de France a fixé les portions congrues par son édit du mois de mai 1768 , et qu'il a chargé les décimateurs de les payer , il semble que les payfans ne devraient plus être tenus de payer une seconde dixme à leurs curés ; taxe à laquelle ils ne s'étaient obligés que volontairement et dans le temps où le crédit et la violence des moines avaient ôté aux pasteurs tous les moyens de subsister.

Le roi a aboli cette seconde dixme dans le Poitou par des lettres patentes du mois de juillet 1769 , enregistrées au parlement de Paris le 11 du même mois.

Il ferait bien digne de la justice et de la bienfaisance de sa majesté , de faire une loi semblable pour les autres provinces qui se trouvent dans le même cas que celle du Poitou , comme la Franche-Comté , &c.

*Par M. Chr. avocat de Besançon.*

## I M P U I S S A N C E.

**J**E commence par cette question en faveur des pauvres impuissans *frigidi et maleficiati*, comme disent les Décrétales. Y a-t-il un médecin, une matrone experte, qui puisse assurer qu'un jeune homme bien conformé, qui ne fait point d'enfans à sa femme, ne lui en pourra pas faire un jour? la nature le fait; mais certainement les hommes n'en savent rien. Si donc il est impossible de décider que le mariage ne sera pas consommé, pourquoi le dissoudre?

On attendait deux ans chez les Romains. *Justinien*, dans ses *Novelles* (a), veut qu'on attende trois ans. Mais si on accorde trois ans à la nature pour se guérir, pourquoi pas quatre, pourquoi pas dix, ou même vingt?

On a connu des femmes qui ont reçu dix années entières les embrassemens de leurs maris sans aucune sensibilité, et qui ensuite ont éprouvé les stimulations les plus violentes. Il peut se trouver des mâles dans ce cas; il y en a eu quelques exemples.

La nature n'est en aucune de ses opérations si bizarre que dans la copulation de l'espèce

(a) *Collat.* IV, tit. I, *Novel.* XXII, chap. VI.

humaine ; elle est beaucoup plus uniforme dans celle des autres animaux.

C'est chez l'homme seul que le physique est dirigé et corrompu par le moral ; la variété et la singularité de ses appétits et de ses goûts est prodigieuse. On a vu un homme qui tombait en défaillance à la vue de ce qui donne des désirs aux autres. Il est encore dans Paris quelques personnes témoins de ce phénomène.

Un prince , héritier d'une grande monarchie , n'aimait que les pieds. On a dit qu'en Espagne ce goût avait été assez commun. Les femmes , par le soin de les cacher , avaient tourné vers eux l'imagination de plusieurs hommes.

Cette imagination passive a produit des singularités dont le détail est à peine compréhensible. Souvent une femme , par son incomplaisance , repousse le goût de son mari et dérouté la nature. Tel homme qui serait un Hercule avec des facilités , devient un eunuque par des rebuts. C'est à la femme seule qu'il faut alors s'en prendre. Elle n'est pas en droit d'accuser son mari d'une impuissance dont elle est cause. Son mari peut lui dire : Si vous m'aimez , vous devez me faire les caresses dont j'ai besoin pour perpétuer ma race ; si vous ne m'aimez pas , pourquoi m'avez-vous épousé ?

Ceux qu'on appelait les *maléficiés* étaient souvent réputés enforcelés. Ces charmes étaient fort anciens. Il y en avait pour ôter aux hommes leur virilité , il en était de contraires pour la leur rendre. Dans *Pétrone*, *Chrysis* croit que *Polyenos* , qui n'a pu jouir de *Circé* , a succombé sous les enchantemens des magiciennes appelées *Manicæ* ; et une vieille veut le guérir par d'autres fortilèges.

Cette illusion se perpétua long-temps parmi nous ; on exorcisa au lieu de défenchanter ; et quand l'exorcisme ne réussissait pas , on démariait.

Il s'éleva une grande question dans le droit canon sur les maléficiés. Un homme que les fortilèges empêchaient de confommer le mariage avec sa femme , en épousait une autre et devenait père. Pouvait-il , s'il perdait cette seconde femme , répouser la première ? la négative l'emporta suivant tous les grands canonistes , *Alexandre de Nevo* , *André Albéric* , *Turrecremata* , *Soto* , *Ricard* , *Henriquès* , *Rozella* et cinquante autres.

On admire avec quelle sagacité les canonistes , et surtout des religieux de mœurs irréprochables , ont fouillé dans les mystères de la jouissance. Il n'y a point de singularité qu'ils n'aient devinée. Ils ont discuté tous les cas où un homme pouvait être impuissant



dans une situation , et opérer dans une autre. Ils ont recherché tout ce que l'imagination pouvait inventer pour favoriser la nature : et dans l'intention d'éclaircir ce qui est permis et ce qui ne l'est pas , ils ont révélé de bonne foi tout ce qui devait être caché dans le secret des nuits. On a pu dire d'eux , *nox nocti indicat scientiam.*

*Sanchez* surtout a recueilli et mis au grand jour tous ces cas de conscience , que la femme la plus hardie ne confierait qu'en rougissant à la matrone la plus discrète. Il recherche attentivement ,

*Utrùm liceat extra vas naturale semen emittere. — De alterâ feminâ cogitare in coïtu cum suâ uxore. — Seminare consultò separatim. — Congredi cum uxore sine spe seminandi. — Impotentix tactibus et illecebris opitulari. — Se retrahere quandò mulier seminavit. — Virgam alibi intromittere dùm in vase debito semen effundat, &c.*

Chacune de ces questions en amène d'autres ; et enfin , *Sanchez* va jusqu'à discuter , *Utrùm Virgo Maria semen emisit in copulatione cum Spiritu Sancto.*

Ces étonnantes recherches n'ont jamais été faites dans aucun lieu du monde que par nos théologiens ; et les causes d'impuissance n'ont commencé que du temps de *Théodose*. Ce n'est que dans la religion chrétienne que les

tribunaux ont retenti de ces querelles entre les femmes hardies et les maris honteux.

Il n'est parlé de divorce dans l'Évangile que pour cause d'adultère. La loi juive permettait au mari de renvoyer celle de ses femmes qui lui déplaisait, sans spécifier la cause (b). *Si elle ne trouve pas grâce devant ses yeux, cela suffit.* C'est la loi du plus fort ; c'est le genre-humain dans sa pure et barbare nature. Mais d'impuissance, il n'en est jamais question dans les lois juives. Il semble, dit un casuiste, que DIEU ne pouvait permettre qu'il y eût des impuissans chez un peuple sacré qui devait se multiplier comme les sables de la mer, à qui DIEU avait promis par serment de lui donner le pays immense qui est entre le Nil et l'Euphrate, et à qui ses prophètes se faisaient espérer qu'il dominerait un jour sur toute la terre. Il était nécessaire pour remplir ces promesses divines que tout digne juif fût occupé sans relâche au grand œuvre de la propagation. Il y a certainement de la malédiction dans l'impuissance ; le temps n'était pas encore venu de se faire eunuque pour le royaume des cieux.

Le mariage ayant été dans la suite des temps élevé à la dignité de sacrement, de

(b) Deutéron. chap. XXIV. vers. 1.

mystère , les ecclésiastiques devinrent insensiblement les juges de tout ce qui se passait entre mari et femme , et même de tout ce qui ne s'y passait pas.

Les femmes eurent la liberté de présenter requête pour être *embesognées* , c'était le mot dont elles se servaient dans notre gaulois ; car d'ailleurs on instruifait les causes en latin. Des clerks plaidaient ; des prêtres jugeaient. Mais de quoi jugeaient-ils ? des objets qu'ils devaient ignorer ; et les femmes portaient des plaintes qu'elles ne devaient pas proférer.

Ces procès roulaient toujours sur ces deux objets : forciers qui empêchaient un homme de consommer son mariage ; femmes qui voulaient se remarier.

Ce qui semble très - extraordinaire , c'est que tous les canonistes conviennent qu'un mari à qui on a jeté un sort pour le rendre impuissant (c), ne peut en conscience détruire ce sort , ni même prier le magicien de le détruire. Il fallait absolument , du temps des forciers , exorciser. Ce sont des chirurgiens qui , ayant été reçus à Saint-Côme , ont le privilège exclusif de vous mettre un emplâtre , et vous déclarent que vous mourrez si vous êtes guéri par la main qui vous a blessé. Il eût mieux valu d'abord se bien assurer si un

(c) Voyez Pontas , *Empêchement de la puissance.*

forcier peut ôter et rendre la virilité à un homme. On pouvait encore faire une autre observation. Il s'est trouvé beaucoup d'imagination faibles qui redoutaient plus un forcier qu'ils n'espéraient en un exorciste. Le forcier leur avait noué l'aiguillette, et l'eau bénite ne la dénouait pas. Le diable en imposait plus que l'exorcisme ne rassurait.

Dans les cas d'impuissance dont le diable ne se mêlait pas, les juges ecclésiastiques n'étaient pas moins embarrassés. Nous avons dans les Décrétales le titre fameux *de frigidis et maleficiatis*, qui est fort curieux, mais qui n'éclaircit pas tout.

Le premier cas disputé par *Brocardiè* ne laisse aucune difficulté; les deux parties conviennent qu'il y en a une impuissante; le divorce est prononcé.

Le pape *Alexandre III* décide une question plus délicate (d). Une femme mariée tombe malade. *Instrumentum ejus impeditum est*. Sa maladie est naturelle; les médecins ne peuvent la soulager; nous donnons à son mari la liberté d'en prendre une autre. Cette décrétale paraît d'un juge plus occupé de la nécessité de la population que de l'indissolubilité du sacrement. Comment cette loi papale est-elle si peu

(d) Décrétales, liv. IV, tit. XV.

connue ? comment tous les maris ne la savent-ils point par cœur ?

La décrétale d'*Innocent III* n'ordonne des visites de matrones qu'à l'égard de la femme que son mari a déclarée en justice être trop étroite pour le recevoir. C'est peut-être pour cette raison que la loi n'est pas en vigueur.

*Honorius III* ordonne qu'une femme qui se plaindra de l'impuissance du mari, demeurera huit ans avec lui jusqu'à divorce.

On n'y fit pas tant de façon pour déclarer le roi de Castille *Henri IV* impuissant, dans le temps qu'il était entouré de maîtresses, et qu'il avait de sa femme une fille héritière de son royaume. Mais ce fut l'archevêque de Tolède qui prononça cet arrêt : le pape ne s'en mêla pas.

On ne traita pas moins mal *Alfonse*, roi de Portugal, au milieu du dix-septième siècle. Ce prince n'était connu que par sa férocité, ses débauches et sa force de corps prodigieuse. L'excès de ses fureurs révolta la nation. La reine sa femme, princesse de Nemours, qui voulait le détrôner et épouser l'infant don *Pedre* son frère, sentit combien il serait difficile d'épouser les deux frères l'un après l'autre, après avoir couché publiquement avec l'aîné. L'exemple de *Henri VIII* d'Angleterre l'intimidait ; elle prit le parti de faire déclarer son

mari impuissant par le chapitre de la cathédrale de Lisbonne en 1667 ; après quoi elle épousa au plus vite son beau-frère , avant même d'obtenir une dispense du pape.

La plus grande épreuve à laquelle on ait mis les gens accusés d'impuissance a été le congrès. Le président *Bouhier* prétend que ce combat en champ clos fut imaginé en France au quatorzième siècle. Il est sûr qu'il n'a jamais été connu qu'en France.

Cette épreuve dont on a fait tant de bruit n'était point ce qu'on imagine. On se persuade que les deux époux procédaient , s'ils pouvaient , au devoir matrimonial , sous les yeux des médecins , chirurgiens et sages-femmes ; mais non ; ils étaient dans leur lit à l'ordinaire , les rideaux fermés ; les inspecteurs , retirés dans un cabinet voisin , n'étaient appelés qu'après la victoire ou la défaite du mari. Ainsi ce n'était au fond qu'une visite de la femme dans le moment le plus propre à juger l'état de la question. Il est vrai qu'un mari vigoureux pouvait combattre et vaincre en présence de témoins. Mais peu avaient ce courage.

Si le mari en sortait à son honneur , il est clair que sa virilité était démontrée ; s'il ne réussissait pas , il est évident que rien n'était décidé , puisqu'il pouvait gagner un second

combat ; que s'il le perdait il pouvait en gagner un troisième , et enfin un centième .

On connaît le fameux procès du marquis de *Langeais* , jugé en 1659 ( par appel à la chambre de l'édit , parce que lui et sa femme *Marie de Saint-Simon* étaient de la religion protestante ) ; il demanda le congrès . Les impertinences rebutantes de sa femme le firent succomber . Il présenta un second cartel . Les juges fatigués des cris des superstitieux , des plaintes des prudes et des railleries des plaisans , refusèrent la seconde tentative , qui pourtant était de droit naturel . Puisqu'on avait ordonné un conflit , on ne pouvait légitimement , ce semble , en refuser un autre .

La chambre déclara le marquis impuissant et son mariage nul , lui défendit de se marier jamais , et permit à sa femme de prendre un autre époux .

La chambre pouvait-elle empêcher un homme qui n'avait pu être excité à la jouissance par une femme , d'y être excité par une autre ? Il vaudrait autant défendre à un convive qui n'aurait pu manger d'une perdrix grise , d'essayer d'une perdrix rouge . Il se maria , malgré cet arrêt , avec *Diane de Navailles* , et lui fit sept enfans .

Sa première femme étant morte , le marquis se pourvut en requête civile à la grand'chambre

contre l'arrêt qui l'avait déclaré impuissant , et qui l'avait condamné aux dépens. La grand'chambre , fentant le ridicule de tout ce procès et celui de fon arrêt de 1659 , confirma le nouveau mariage qu'il avait contracté avec *Diane de Navailles* malgré la cour , le déclara très-puissant , refusa les dépens , mais abolit le congrès.

Il ne reſta donc , pour juger de l'impuiffance des maris , que l'ancienne cérémonie de la viſite des experts , épreuve fautive à tous égards ; car une femme peut avoir été déflorée ſans qu'il y paraiffe ; et elle peut avoir ſa virginité avec les prétendues marques de la défloration. Les jurifconfultes ont jugé pendant quatorze cents ans des pucelages , comme ils ont jugé des fortiléges et de tant d'autres cas , ſans y rien connaître.

Le préſident *Bouhier* publia l'apologie du congrès quand il fut hors d'usage ; il ſoutint que les juges n'avaient eu le tort de l'abolir que parce qu'ils avaient eu le tort de le refuſer pour la ſeconde fois au marquis de *Langeais*.

Mais ſi ce congrès peut manquer ſon effet , ſi l'inspection des parties génitales de l'homme et de la femme peut ne rien prouver du tout , à quel témoignage ſ'en rapporter dans la plupart des procès d'impuiffance ? Ne pourrait-on pas répondre ? à aucun. Ne pourrait-on pas ,



comme dans Athènes , remettre la cause à cent ans ? Ces procès ne sont que honteux pour les femmes , ridicules pour les maris , et indignes des juges. Le mieux serait de ne les pas souffrir. Mais voilà un mariage qui ne donnera pas de lignée. Le grand malheur ! tandis que vous avez dans l'Europe trois cents mille moines et quatre vingts mille nonnes qui étouffent leur postérité.

### INALIENATION , INALIENABLE.

**L**E domaine des empereurs romains étant autrefois inaliénable , c'était le sacré domaine ; les barbares vinrent , et il fut très-aliéné. Il est arrivé même aventure au domaine impérial grec.

Après le rétablissement de l'empire romain en Allemagne , le sacré domaine fut déclaré inaliénable par les juristes , de façon qu'il ne reste pas aujourd'hui un écu de domaine aux empereurs.

Tous les rois de l'Europe , qui imitèrent autant qu'ils purent les empereurs , eurent leur domaine inaliénable. *François I* , ayant racheté sa liberté par la concession de la Bourgogne , ne trouve point d'autre expédient que

de faire déclarer cette Bourgogne incapable d'être aliénée ; et il fut assez heureux pour violer son traité et sa parole d'honneur impunément. Suivant cette jurisprudence , chaque prince pouvant acquérir le domaine d'autrui , et ne pouvant jamais rien perdre du sien , tous auraient à la fin le bien des autres ; la chose est absurde ; donc la loi non restreinte est absurde aussi. Les rois de France et d'Angleterre n'ont presque plus de domaine particulier ; les contributions sont leur vrai domaine ; mais avec des formes très-différentes. ( 1 )

## I N C E S T E.

*L*ES Tartares , dit l'Esprit des lois , *qui peuvent épouser leurs filles , n'épousent jamais leurs mères.*

On ne fait de quels tartares l'auteur veut parler. Il cite trop souvent au hasard. Nous ne connaissons aujourd'hui aucun peuple , depuis la Crimée jusqu'aux frontières de la Chine ,

( 1 ) Le principe de l'inaliénabilité des domaines n'a jamais empêché en France ni de les donner aux courtisans ni de les engager à vil prix dans les besoins de l'Etat. Il sert seulement à priver la nation obérée de la ressource immense que lui offrirait la vente de ces domaines , qui , par le désordre d'une administration nécessairement très-mauvaise , ne rapportent qu'un faible revenu.

où l'on foit dans l'usage d'époufer fa fille. Et s'il était permis à la fille d'époufer fon père , on ne voit pas pourquoi il ferait défendu au fils d'époufer fa mère.

*Montefquieu* cite un auteur nommé *Prifcus*. Il s'appelait *Prifcus Panetès*. C'était un fophifte qui vivait du temps d'*Attila* , et qui dit qu'*Attila* fe maria avec fa fille *Efca* , felon l'usage des Scythes. Ce *Prifcus* n'a jamais été imprimé , il pourrit en manufcrit dans la bibliothèque du Vatican ; et il n'y a que *Jornandès* qui en faffe mention. Il ne convient pas d'établir la légiflation des peuples fur de telles autorités. Jamais on n'a connu cette *Efca* ; jamais on n'entendit parler de fon mariage avec fon père *Attila*.

J'avoue que la loi qui prohibe de tels mariages eft une loi de bienféance ; et voilà pourquoi je n'ai jamais cru que les Perfes aient époufé leurs filles. Du temps des *Céfars* , quelques romains les en accufaient pour les rendre odieux. Il fe peut que quelque prince de Perfe eût commis un incefte , et qu'on imputât à la nation entière la turpitude d'un feul. C'eft peut-être le cas de dire :

*Quidquid delirant reges , plectuntur Achivi.*

Je veux croire qu'il était permis aux anciens Perfes de fe marier avec leurs fœurs , ainfi qu'aux

qu'aux Athéniens , aux Egyptiens , aux Syriens , et même aux Juifs. De là on aura conclu qu'il était commun d'épouser son père et sa mère. Mais le fait est que le mariage entre cousins est défendu chez les Guèbres aujourd'hui ; et ils passent pour avoir conservé la doctrine de leurs pères aussi scrupuleusement que les Juifs. Voyez *Tavernier* , si pourtant vous vous en rapportez à *Tavernier*.

Vous me direz que tout est contradiction dans ce monde ; qu'il était défendu par la loi juive de se marier aux deux sœurs , que cela était fort indécent , et que cependant *Jacob* épousa *Rachel* du vivant de sa sœur aînée , et que cette *Rachel* est évidemment le type de l'Eglise catholique , apostolique et romaine. Vous avez raison ; mais cela n'empêche pas que si un particulier couchait en Europe avec les deux sœurs , il ne fût grièvement censuré. Pour les hommes puissans constitués en dignité , ils peuvent prendre pour le bien de leurs Etats toutes les sœurs de leurs femmes , et même leurs propres sœurs de père et de mère , selon leur bon plaisir.

C'est bien pis quand vous aurez affaire avec votre commère , ou avec votre marraine ; c'était un crime irrémissible par les capitulaires de *Charlemagne*. Cela s'appelle un inceste spirituel.

Une *Andovère*, qu'on appelle reine de France parce qu'elle était femme d'un *Chilpéric* régule de Soissons, fut vilipendée par la justice ecclésiastique, censurée, dégradée, divorcée, pour avoir tenu son propre enfant sur les fonts baptismaux, et s'être faite ainsi la commère de son propre mari. Ce fut un péché mortel, un sacrilège, un inceste spirituel : elle en perdit son lit et sa couronne. Cela contredit un peu ce que je disais tout à l'heure, que tout est permis aux grands en fait d'amour ; mais je parlais de notre temps présent, et non pas du temps d'*Andovère*.

Quant à l'inceste charnel, lisez l'avocat *Vouglans*, partie VIII, titre III, chapitre IX ; il veut absolument qu'on brûle le cousin et la cousine qui auront eu un moment de faiblesse. L'avocat *Vouglans* est rigoureux. Quel terrible velche !

## I N C U B E S.

**Y**a-t-il eu des incubes et des succubes ? tous nos savans juriconsultes démonographes admettaient également les uns et les autres.

Ils prétendaient que le diable, toujours alerte, inspirait des songes lascifs aux jeunes messieurs et aux jeunes demoiselles ; qu'il ne

manquait pas de recueillir le résultat des songes masculins , et qu'il le portait proprement et tout chaud dans le réservoir féminin qui lui est naturellement destiné. C'est ce qui produisit tant de héros et de demi-dieux dans l'antiquité.

Le diable prenait là une peine fort superflue : il n'avait qu'à laisser faire les garçons et les filles ; ils auraient bien sans lui fourni le monde de héros.

On conçoit les incubes par cette explication du grand *Delrio* , de *Boguet* et des autres savans en sorcellerie ; mais elle ne rend point raison des succubes. Une fille peut faire accroire qu'elle a couché avec un génie , avec un dieu , et que ce dieu lui a fait un enfant. L'explication de *Delrio* lui est très-favorable. Le diable a déposé chez elle la matière d'un enfant prise du rêve d'un jeune garçon ; elle est grosse , elle accouche sans qu'on ait rien à lui reprocher ; le diable a été son incube. Mais si le diable se fait succube , c'est tout autre chose ; il faut qu'il soit diableffe , il faut que la semence de l'homme entre dans elle ; c'est alors cette diableffe qui est enforcelée par un homme , c'est elle à qui nous faisons un enfant.

Que les dieux et les déesses de l'antiquité s'y prenaient d'une manière bien plus nette

et plus noble ! *Jupiter* en personne avait été l'incube d'*Alcmène* et de *Sémélé*. *Thétis* en personne avait été la succube de *Pélée*, et *Vénus* la succube d'*Anchise*, sans avoir recours à tous les subterfuges de notre diablerie.

Remarquons seulement que les dieux se déguisaient fort souvent, pour venir à bout de nos filles, tantôt en aigle, tantôt en pigeon ou en cygne, en cheval, en pluie d'or ; mais les déesses ne se déguisaient jamais ; elles n'avaient qu'à se montrer pour plaire. Or je soutiens que si les dieux se métamorphosèrent pour entrer sans scandale dans les maisons de leurs maîtresses, ils reprirent leur forme naturelle dès qu'ils y furent admis. *Jupiter* ne put jouir de *Danaé* quand il n'était que de l'or ; il aurait été bien embarrassé avec *Léda* et elle aussi, s'il n'avait été que cygne ; mais il redevint dieu, c'est-à-dire, un beau jeune homme ; et il jouit.

Quant à la manière nouvelle d'engrosser les filles par le ministère du diable, nous ne pouvons en douter, car la sorbonne décida la chose dès l'an 1318.

*Per tales artes et ritus impios et invocationes demonum, nullus unquam sequatur effectus ministerio demonum, error. (a)*

(a) *In libro de Promotione.*

*C'est une erreur de croire que ces arts magiques et ces invocations des diables soient sans effet.*

Elle n'a jamais révoqué cet arrêt ; ainsi nous devons croire aux incubes et aux succubes , puisque nos maîtres y ont toujours cru.

Il y a bien d'autres maîtres. *Bodin*, dans son livre des forciers , dédié à *Christophe de Thou* , premier président du parlement de Paris , rapporte que *Jeanne Hervilier* , native de Verberie , fut condamnée par ce parlement à être brûlée vive pour avoir prostitué sa fille au diable , qui était un grand homme noir , dont la semence était à la glace. Cela paraît contraire à la nature du diable. Mais enfin notre jurisprudence a toujours admis que le sperme du diable est froid ; et le nombre prodigieux des forcieres qu'il a fait brûler si long-temps , est toujours convenu de cette vérité.

Le célèbre *Pic de la Mirandole* ( un prince ne ment point ) dit ( *b* ) qu'il a connu un vieillard de quatre-vingts ans qui avait couché la moitié de sa vie avec une diableffe , et un autre de soixante et dix qui avait eu le même avantage. Tous deux furent brûlés à Rome. Il ne nous apprend pas ce que devinrent leurs enfans.

Voilà les incubes et les succubes démontrés.

Il est impossible du moins de prouver qu'il n'y en a point ; car s'il est de foi qu'il y a des

( *b* ) Page 104 , édition in-4°.



diabes qui entrent dans nos corps , qui les empêchera de nous fervir de femmes et d'entrer dans nos filles ? S'il est des diabes , il est probablement des diableffes. Ainfî , pour être conféquent , on doit croire que les diabes mafculins font des enfans à nos filles , et que nous en fefons aux diabes féminins.

Il n'y a jamais eu d'empire plus univerfel que celui du diable. Qui l'a détrôné ? la raifon. (\*)

## I N F I N I.

**Q**UI me donnera une idée nette de l'infini ? je n'en ai jamais eu qu'une idée très-confufe. N'est-ce point parce que je fuis exceffivement fini ?

Qu'est-ce que marcher toujours , fans avancer jamais ? compter toujours , fans faire fon compte ? divifer toujours , pour ne jamais trouver la dernière partie ?

Il femble que la notion de l'infini foit dans le fond du tonneau des Danaïdes.

Cependant il est impoffible qu'il n'y ait pas un infini. Il est démontré qu'une durée infinie est écoulée.

Commencement de l'être est abfurde ; car le

(\*) Voyez BEKER.

rien ne peut commencer une chose. Dès qu'un atome existe, il faut conclure qu'il y a quelque être de toute éternité. Voilà donc un infini en durée rigoureusement démontré. Mais qu'est-ce qu'un infini qui est passé, un infini que j'arrête dans mon esprit au moment que je veux ? je dis, voilà une éternité écoulée ; allons à une autre. Je distingue deux éternités, l'une ci-devant, et l'autre ci-après.

Quand j'y réfléchis, cela me paraît ridicule. Je m'aperçois que j'ai dit une sottise en prononçant ces mots, *une éternité est passée, j'entre dans une éternité nouvelle.*

Car au moment que je parlais ainsi, l'éternité durait, la fluence du temps courait : je ne pouvais la croire arrêtée. La durée ne peut se séparer. Puisque quelque chose a été toujours, quelque chose est et fera toujours.

L'infini en durée est donc lié d'une chaîne non interrompue. Cet infini se perpétue dans l'instant même où je dis qu'il est passé. Le temps a commencé et finira pour moi ; mais la durée est infinie.

Voilà déjà un infini de trouvé, sans pouvoir pourtant nous en former une notion claire.

On nous présente un infini en espace. Qu'entendez-vous par espace ? est-ce un être ? est-ce rien ?

Si c'est un être, de quelle espèce est-il? vous ne pouvez me le dire. Si c'est rien, ce rien n'a aucune propriété : et vous dites qu'il est pénétrable, immense! Je suis si embarrassé que je ne puis ni l'appeler néant, ni l'appeler quelque chose.

Je ne fais cependant aucune chose qui ait plus de propriétés que le rien, le néant; car, en partant des bornes du monde, s'il y en a, vous pouvez vous promener dans le rien, y penser, y bâtir si vous avez des matériaux; et ce rien, ce néant ne pourra s'opposer à rien de ce que vous voudrez faire; car n'ayant aucune propriété, il ne peut vous apporter aucun empêchement. Mais aussi, puisqu'il ne peut vous nuire en rien, il ne peut vous servir.

On prétend que c'est ainsi que DIEU créa le monde, dans le rien et de rien : cela est abstrus, il vaut mieux sans doute penser à sa santé qu'à l'espace infini.

Mais nous sommes curieux, et il y a un espace. Notre esprit ne peut trouver ni la nature de cet espace, ni sa fin. Nous l'appelons *immense*, parce que nous ne pouvons le mesurer. Que résulte-t-il de tout cela? que nous avons prononcé des mots.

Etranges questions qui confondent souvent  
Le profond s'Gravesande et le subtil Mairan.

*De*

*De l'infini en nombre.*

Nous avons beau désigner l'infini arithmétique par un lacs d'amour en cette façon  $\infty$ , nous n'aurons pas une idée plus claire de cet infini numéraire. Cet infini n'est, comme les autres, que l'impuissance de trouver le bout. Nous appelons l'*infini en grand* un nombre quelconque qui surpassera quelque nombre que nous puissions supposer.

Quand nous cherchons l'infiniment petit, nous divisons, et nous appelons infini une quantité moindre qu'aucune quantité assignable. C'est encore un autre nom donné à notre impuissance.

*La matière est-elle divisible à l'infini ?*

CETTE question revient précisément à notre incapacité de trouver le dernier nombre. Nous pourrions toujours diviser par la pensée un grain de sable, mais par la pensée seulement; et l'incapacité de diviser toujours ce grain est appelée *infini*.

On ne peut nier que la matière ne soit toujours divisible par le mouvement, qui peut la broyer toujours. Mais s'il divisait le dernier atome, ce ne serait plus le dernier, puisqu'on le diviserait en deux. Et s'il était le dernier,

il ne ferait plus divisible. Et s'il était divisible où seraient les germes , où seraient les éléments des choses ? cela est encore fort abstrus

*De l'univers infini.*

L'UNIVERS est-il borné ? son étendue est-elle immense ? les soleils et les planètes sont-ils sans nombre ? quel privilège aurait l'espace qui contient une quantité de soleils et de globes , sur une autre partie de l'espace qui n'en contiendrait pas ? Que l'espace soit un être ou qu'il soit rien , quelle dignité a eue l'espace où nous sommes pour être préféré à d'autres ?

Si notre univers matériel n'est pas infini , il n'est qu'un point dans l'étendue. S'il est infini , qu'est-ce qu'un infini actuel auquel je puis toujours ajouter par la pensée ?

*De l'infini en géométrie.*

ON admet en géométrie , comme nous l'avons indiqué , non-seulement des grandeurs infinies , c'est-à-dire plus grandes qu'aucune assignable , mais encore des infinis infiniment plus grands les uns que les autres. Cela étonne d'abord notre cerveau , qui n'a qu'environ six pouces de long sur cinq de large ,

et trois de hauteur dans les plus grosses têtes. Mais cela ne veut dire autre chose sinon qu'un carré plus grand qu'aucun carré assignable l'emporte sur une ligne conçue plus longue qu'aucune ligne assignable, et n'a point de proportion avec elle.

C'est une manière d'opérer; c'est la manipulation de la géométrie, et le mot d'infini est l'enseigne.

*De l'infini en puissance, en action, en sagesse,  
en bonté, &c.*

DE même que nous ne pouvons nous former aucune idée positive d'un infini en durée, en nombre, en étendue, nous ne pouvons nous en former une en puissance physique ni même en morale.

Nous concevons aisément qu'un être puissant arrangea la matière, fit circuler des mondes dans l'espace, forma les animaux, les végétaux, les métaux. Nous sommes menés à cette conclusion par l'impuissance où nous voyons tous ces êtres de s'être arrangés eux-mêmes. Nous sommes forcés de convenir que ce grand Etre existe éternellement par lui-même, puisqu'il ne peut être sorti du néant; mais nous ne découvrons pas si bien son infini en étendue, en pouvoir, en attributs moraux.

Comment concevoir une étendue infinie dans un Être qu'on dit simple? et s'il est simple, quelle notion pouvons-nous avoir d'une nature simple? Nous connaissons DIEU par ses effets, nous ne pouvons le connaître par sa nature.

S'il est évident que nous ne pouvons avoir d'idée de sa nature, n'est-il pas évident que nous ne pouvons connaître ses attributs?

Quand nous disons qu'il est infini en puissance, avons-nous d'autre idée, sinon que sa puissance est très-grande? Mais de ce qu'il y a des pyramides de six cents pieds de haut, s'ensuit-il qu'on ait pu en construire de la hauteur de six cents milliers de pieds?

Rien ne peut borner la puissance de l'Être éternel existant nécessairement par lui-même; d'accord: il ne peut avoir d'antagoniste qui l'arrête; mais comment me prouvez-vous qu'il n'est pas circonscrit par sa propre nature?

Tout ce qu'on a dit sur ce grand objet est-il bien prouvé?

Nous parlons de ses attributs moraux, mais nous ne les avons jamais imaginés que sur le modèle des nôtres; et il nous est impossible de faire autrement. Nous ne lui avons attribué la justice, la bonté, &c. que d'après les idées du peu de justice et de bonté que nous apercevons autour de nous.

Mais au fond , quel rapport de quelques-unes de nos qualités , si incertaines et si variables , avec les qualités de l'Être suprême éternel ?

Notre idée de justice n'est autre chose que l'intérêt d'autrui respecté par notre intérêt. Le pain qu'une femme a pétri de la farine dont son mari a semé le froment , lui appartient. Un sauvage affamé lui prend son pain et l'emporte ; la femme crie que c'est une injustice énorme : le sauvage dit tranquillement qu'il n'est rien de plus juste , et qu'il n'a pas dû se laisser mourir de faim , lui et sa famille , pour l'amour d'une vieille.

Au moins il semble que nous ne pouvons guère attribuer à DIEU une justice infinie semblable à la justice contradictoire de cette femme et de ce sauvage. Et cependant quand nous disons , DIEU est juste , nous ne pouvons prononcer ces mots que d'après nos idées de justice.

Nous ne connaissons point de vertu plus agréable que la franchise , la cordialité. Mais si nous allions admettre dans DIEU une franchise , une cordialité infinie , nous risquerions de dire une grande sottise.

Nous avons des notions si confuses des attributs de l'Être suprême , que des écoles admettent en lui une prescience , une prévision



infinie, qui exclut tout événement contingent ; et d'autres écoles admettent une prévision qui n'exclut pas la contingence.

Enfin, depuis que la sorbonne a déclaré que DIEU peut faire qu'un bâton n'ait pas deux bouts, qu'une chose peut être à la fois et n'être pas, on ne fait plus que dire. On craint toujours d'avancer une hérésie. (a)

Ce qu'on peut affirmer sans crainte, c'est que DIEU est infini, et que l'esprit de l'homme est bien borné.

L'esprit de l'homme est si peu de chose, que *Pascal* a dit : *Croyez-vous qu'il soit impossible que DIEU soit infini et sans parties ? Je veux vous faire voir une chose infinie et indivisible ; c'est un point mathématique se mouvant par-tout d'une vitesse infinie : car il est en tous lieux et tout entier dans chaque endroit.*

On n'a jamais rien avancé de plus complètement absurde ; et cependant c'est l'auteur des *Lettres provinciales* qui a dit cette énorme sottise. Cela doit faire trembler tout homme de bon sens.

(a) Histoire de l'université, par du Boullay.

## I N F L U E N C E .

**T**OUT ce qui vous entoure , influe sur vous en physique , en morale. Vous le savez assez.

Peut-on influencer sur un être , sans toucher , sans remuer cet être ?

On a démontré enfin cette étonnante propriété de la matière , de graviter sans contact , d'agir à des distances immenses.

Une idée influe sur une idée ; chose non moins compréhensible.

Je n'ai point au mont Krapac le livre de l'Empire du soleil et de la lune , composé par le célèbre médecin *Meade* qu'on prononce *Mid* ; mais je fais bien que ces deux astres sont la cause des marées : et ce n'est point en touchant les flots de l'Océan qu'ils opèrent ce flux et ce reflux ; il est démontré que c'est par les lois de la gravitation.

Mais quand vous avez la fièvre , le soleil et la lune influent-ils sur vos jours critiques ? votre femme n'a-t-elle ses règles qu'au premier quartier de la lune ? les arbres que vous coupez dans la pleine lune , pourrissent-ils plutôt que s'ils avaient été coupés dans le décours ? non pas que je sache ; mais des bois coupés quand la sève circulait encore , ont éprouvé la putréfaction plutôt que les

autres ; et si , par hasard , c'était en pleine lune qu'on les coupa , on aura dit , c'est cette pleine lune qui a fait tout le mal.

Votre femme aura eu ses menstrues dans le croissant ; mais votre voisine a les siennes dans le dernier quartier.

Les jours critiques de la fièvre que vous avez pour avoir trop mangé , arrivent vers le premier quartier : votre voisin a les siens vers le décours.

Il faut bien que tout ce qui agit sur les animaux et sur les végétaux , agisse pendant que la lune marche.

Si une femme de Lyon a remarqué qu'elle a eu trois ou quatre fois ses règles les jours que la diligence arrivait de Paris , son apothicaire , homme à système , fera-t-il en droit de conclure que la diligence de Paris a une influence admirable sur les canaux excrétoires de cette dame ?

Il a été un temps où tous les habitans des ports de mer de l'Océan étaient persuadés qu'on ne mourait jamais quand la marée montait , et que la mort attendait toujours le reflux.

Plusieurs médecins ne manquaient pas de fortes raisons pour expliquer ce phénomène constant. La mer en montant communique aux corps la force qui l'élève. Elle apporte

des particules vivifiantes qui raniment tous les malades. Elle est salée, et le sel préserve de la pourriture attachée à la mort. Mais quand la mer s'affaïsse et s'en retourne, tout s'affaïsse comme elle; la nature languit, le malade n'est plus vivifié, il part avec la marée. Tout cela est bien expliqué, comme on voit, et n'en est pas plus vrai.

Les élémens, la nourriture, la veille, le sommeil, les passions, ont sur vous de continues influences. Tandis que ces influences exercent leur empire sur votre corps, les planètes marchent, et les étoiles brillent. Direz-vous que leur marche et leur lumière sont la cause de votre rhume, de votre indigestion, de votre insomnie, de la colère ridicule où vous venez de vous mettre contre un mauvais raisonneur, de la passion que vous sentez pour cette femme?

Mais la gravitation du soleil et de la lune a rendu la terre un peu plate au pôle, et élève deux fois l'Océan entre les tropiques en vingt-quatre heures; donc elle peut régler votre accès de fièvre, et gouverner toute votre machine. Attendez au moins que cela soit prouvé pour le dire. (1)

(1) Cette seule ligne contient tout ce qu'on peut dire de raisonnable sur ces influences, et en général sur tous les faits qui paraissent s'éloigner de l'ordre commun des phénomènes.

Le soleil agit beaucoup sur nous par ses rayons qui nous touchent, et qui entrent dans nos pores : c'est-là une très-sûre et très-bénigne influence. Il me semble que nous ne devons admettre en physique aucune action sans contact, jusqu'à ce que nous ayons trouvé quelque puissance bien reconnue qui *agisse en distance*, comme celle de la gravitation, et comme celle de vos pensées sur les miennes quand vous me fournissez des idées. Hors de là je ne vois jusqu'à présent que des influences de la matière qui touche à la matière.

Le poisson de mon étang et moi nous existons chacun dans notre séjour. L'eau qui le touche de la tête à la queue, agit continuellement sur lui. L'atmosphère qui m'entourne et qui me presse agit sur moi. Je ne dois attribuer à la lune, qui est à quatre-vingt-dix mille lieues de moi, rien de ce que je dois naturellement attribuer à ce qui touche sans cesse ma peau. C'est pis que si je voulais rendre la cour de la Chine responsable d'un procès que j'aurais en France. N'allons jamais au loin quand ce que nous cherchons est tout auprès.

Si l'existence de cet ordre est certaine pour nous, c'est que l'expérience nous la fait observer constamment. Attendons qu'une constance égale ait pu s'observer dans ces influences prétendues ; alors nous y croirons de même, et avec autant de raison.

Je vois que le savant M. *Menuret* est d'un avis contraire dans l'Encyclopédie, à l'article *Influence*. C'est ce qui m'oblige à me défier de tout ce que je viens de proposer. L'abbé de *Saint-Pierre* disait qu'il ne faut jamais avoir raison, mais dire : *Je suis de cette opinion quant à présent*.

*Influence des passions des mères sur leur fœtus.*

JE crois, quant à présent, que les affections violentes des femmes enceintes font quelquefois un prodigieux effet sur l'embryon qu'elles portent dans leur matrice, et je crois que je le croirai toujours ; ma raison est que je l'ai vu. Si je n'avais pour garant de mon opinion que le témoignage des historiens qui rapportent l'exemple de *Marie Stuart* et de son fils *Jacques I*, je suspendrais mon jugement, parce qu'il y a deux cents ans entre cette aventure et moi ; ce qui affaiblit ma croyance, parce que je puis attribuer l'impression faite sur le cerveau de *Jacques* à d'autres causes qu'à l'imagination de *Marie*. Des assassins royaux, à la tête desquels est son mari, entrent l'épée à la main dans le cabinet où elle soupe avec son amant, et le tuent à ses yeux : la révolution subite qui s'opère dans ses entrailles passe jusqu'à son fruit, et *Jacques I*, avec

beaucoup de courage , sentit toute sa vie un frémissement involontaire quand on tirait une épée du fourreau. Il se pourrait après tout que ce petit mouvement dans ses organes eût une autre cause.

Mais on amène , en ma présence , dans la cour d'une femme grosse , un bateleur qui fait danser un petit chien coiffé d'une espèce de toque rouge : la femme s'écrie , qu'on fasse retirer cette figure ; elle nous dit que son enfant en sera marqué ; elle pleure ; rien ne la rassure. C'est la seconde fois , dit-elle , que ce malheur m'arrive. Mon premier enfant porte l'empreinte d'une terreur pareille que j'ai éprouvée ; je suis faible , je sens qu'il m'arrivera un malheur. Elle n'eut que trop raison. Elle accoucha d'un enfant qui ressemblait à cette figure dont elle avait été tant épouvantée. La toque surtout était très-aisée à reconnaître ; ce petit animal vécut deux jours.

Du temps de *Mallebranche* , personne ne doutait de l'aventure qu'il rapporte de cette femme qui , ayant vu rouer un malfaiteur , mit au jour un fils dont les membres étaient brisés aux mêmes endroits où le patient avait été frappé. Tous les phyficiens convenaient alors que l'imagination de cette mère avait eu sur son fœtus une influence funeste.

On a cru depuis être plus raffiné ; on a nié cette influence. On a dit : Comment voulez-vous que les affections d'une mère aillent déranger les membres du fœtus ? Je n'en fais rien , mais je l'ai vu. Philosophes nouveaux , vous cherchez en vain comment un enfant se forme , et vous voulez que je sache comment il se déforme. ( 2 )

## I N I T I A T I O N.

*Anciens mystères.*

L'ORIGINE des anciens mystères ne serait-elle pas dans cette même faiblesse qui fait parmi nous les confréries , et qui établissait des congrégations sous la direction des jésuites ? n'est-ce pas ce besoin d'association qui forma tant d'assemblées secrètes d'artisans dont il ne nous reste presque plus que celle des francs-maçons ? Il n'y avait pas jusqu'aux gueux qui n'eussent leurs confréries , leurs mystères , leur jargon particulier dont j'ai vu un petit dictionnaire imprimé au seizième siècle.

( 2 ) Il faut appliquer ici la règle que M. de *Voltaire* a donnée dans l'article précédent. Mais il tombe ici dans une faute très-commune aux meilleurs esprits , c'est d'être plus frappé du fait positif qu'on a vu , ou qu'on a cru voir , que de mille faits négatifs.



Cette inclination naturelle de s'affocier, de se cantonner, de se distinguer des autres, de se rassurer contre eux, produisit probablement toutes ces bandes particulières, toutes ces initiations mystérieuses qui firent ensuite tant de bruit, et qui tombèrent enfin dans l'oubli, où tout tombe avec le temps.

Que les dieux cabires, les hiérophantes de Samothrace, *Isis*, *Orphée*, *Cérès-Eleusine*, me le pardonnent; je soupçonne que leurs secrets sacrés ne méritaient pas au fond plus de curiosité que l'intérieur des couvens de carmes et de capucins.

Ces mystères étant sacrés, les participans le furent bientôt. Et tant que le nombre fut petit, il fut respecté, jusqu'à ce qu'enfin s'étant trop accru, il n'eut pas plus de considération que les barons allemands quand le monde s'est vu rempli de barons.

On payait son initiation comme tout récipiendaire paye sa bien-venue; mais il n'était pas permis de parler pour son argent. Dans tous les temps, ce fut un grand crime de révéler le secret de ces simagrées religieuses. Ce secret sans doute ne méritait pas d'être connu, puisque l'assemblée n'était pas une société de philosophes, mais d'ignorans, dirigés par un hiérophante. On faisait serment de se taire; et tout serment fut toujours

un lien sacré. Aujourd'hui même encore , nos pauvres francs-maçons jurent de ne point parler de leurs mystères. Ces mystères sont bien plats , mais on ne se parjure presque jamais.

*Diagoras* fut proscrit par les Athéniens pour avoir fait de l'hymne secrète d'*Orphée* un sujet de conversation. *Aristote* nous apprend (a) qu'*Eschyle* risqua d'être déchiré par le peuple , ou du moins bien battu , pour avoir donné dans une de ses pièces quelque idée de ces mêmes mystères auxquels alors presque tout le monde était initié.

Il paraît qu'*Alexandre* ne faisait pas grand cas de ces facéties révérees ; elles sont fort sujettes à être méprisées par les héros. Il révéla le secret à sa mère *Olympias* , mais il lui recommanda de n'en rien dire ; tant la superstition enchaîne jusqu'aux héros mêmes !

On frappe dans la ville de *Busiris* , dit *Hérodote* (b) , les hommes et les femmes après le sacrifice ; mais de dire où on les frappe , c'est ce qui ne m'est pas permis. Il le fait pourtant assez entendre.

Je crois voir une description des mystères de *Cérès-Éleusine* dans le poème de *Claudien* , du Rapt de *Proserpine* , beaucoup plus que dans

(a) *Suidas* , *Athenagoras* , *Meursius eleus.*

(b) *Hérodote* , liv. II , chap. XLI.

le sixième livre de l'Enéide. *Virgile* vivait sous un prince qui joignait à toutes ses méchancetés celle de vouloir passer pour dévot, qui était probablement initié lui-même pour en imposer au peuple, et qui n'aurait pas toléré cette prétendue profanation. Vous voyez qu'*Horace* son favori regarde cette révélation comme un sacrilège.

*Vetabo qui Cereris sacrum  
Vulgârit arcanae sub iisdem  
Sit trabibus, vel fragilem mecum  
Solvat phaselum.*

Je me garderai bien de loger sous mes toits  
Celui qui de Cérés a trahi les mystères.

D'ailleurs, la sibylle de Cumès, et cette descente aux enfers, imitée d'*Homère* beaucoup moins qu'embellie, et la belle prédiction des destins des *Césars* et de l'empire romain, n'ont aucun rapport aux fables de *Cérés*, de *Proserpine* et de *Triptolème*. Ainsi il est fort vraisemblable que le sixième livre de l'Enéide n'est point une description des mystères. Si je l'ai dit, je me dédis (\*); mais je tiens que *Claudien* les a révélés tout au long. Il florissait dans un temps où il était permis de divulguer les mystères d'*Eleusis* et tous les mystères

(\*) *Essai sur la poésie épique.*

du monde. Il vivait sous *Honorius*, dans la décadence totale de l'ancienne religion grecque et romaine, à laquelle *Théodose I* avait déjà porté des coups mortels.

*Horace* n'aurait pas craint alors d'habiter sous le même toit avec un révélateur des mystères. *Claudien*, en qualité de poète, était de cette ancienne religion, plus faite pour la poésie que la nouvelle. Il peint les facéties des mystères de *Cérès* telles qu'on les jouait encore révérencieusement en Grèce jusqu'à *Théodose II*. C'était une espèce d'opéra en pantomimes, tels que nous en avons vu de très-amusans, où l'on représentait toutes les diableries du docteur *Faustus*, la naissance du monde et celle d'*Arlequin*, qui sortaient tous deux d'un gros œuf aux rayons du soleil. C'est ainsi que toute l'histoire de *Cérès* et de *Proserpine* était représentée par tous les mystagogues. Le spectacle était beau ; il devait coûter beaucoup ; et il ne faut pas s'étonner que les initiés payassent les comédiens. Tout le monde vit de son métier.

Voici les vers ampoulés de *Claudien* :

*Inferni raptoris equos , afflataque curru  
Sidera tenario , caligantesque profunda  
Junonis thalamos audaci promere cantu  
Mens congesta jubet. Gressus removete , profani !*

*Dictionn. philosoph. Tome VII. \* H*

*Jam furor humanos nostro de pectore sensus  
 Expulit , et totum spirant præcordia Phæbum.  
 Jam mihi cernuntur trepidis delubra moveri  
 Sedibus , et claram dispergere culmina lucem ,  
 Adventum testata Dei : jam magnus ab imis  
 Auditur fremitus terris , templumque remugit  
 Cecropidum , sanctasque faces extollit Eleusis :  
 Angues Triptolemi strident , et squammea curvis  
 Colla levant attrita jugis , lapsuque sereno  
 Erecti roseas tendunt ad carmina cristas.  
 Ecce procul ternis Hecate variata figuris  
 Exoritur , lenisque simul procedit Iacchus ,  
 Crinali florens hederâ , quem Parthica velat  
 Tigris , et auratos in nodum colligit angues.*

**Je vois les noirs courriers du fier dieu des enfers ;  
 Ils ont percé la terre , ils font mugir les airs.  
 Voici ton lit fatal , ô triste Proserpine !  
 Tous mes sens ont frémi d'une fureur divine ;  
 Le temple est ébranlé jusqu'en ses fondemens ;  
 L'enfer a répondu par ses mugissemens ;  
 Cérès a secoué ses torches menaçantes ;  
 D'un nouveau jour qui luit les clartés renaissantes  
 Annoncent Proserpine à nos regards contents.  
 Triptolème la fuit. Dragons obéissans ,  
 Traînez sur l'horizon son char utile au monde ;  
 Hécate , des enfers fuyez la nuit profonde ;  
 Brillez , reine des temps ; et toi , divin Bacchus ;**

Bienfaiteur adoré de cent peuples vaincus,  
Que ton superbe thyrsè amène l'allégresse.

Chaque mystère avait ses cérémonies particulières, mais tous admettaient les veilles, les vigiles, où les garçons et les filles ne perdirent pas leur temps. Et ce fut en partie ce qui décrédita à la fin ces cérémonies nocturnes instituées pour la sanctification. On abrogea ces cérémonies de rendez-vous en Grèce dans le temps de la guerre du Péloponèse. On les abolit à Rome dans la jeunesse de *Cicéron*, dix-huit ans avant son consulat. Elles étaient si dangereuses, que dans l'*Aulularia* de *Plaute*, *Liconide* dit à *Euclion* : *Je vous avoue que dans une vigile de Cérès je fis un enfant à votre fille.*

Notre religion, qui purifia beaucoup d'instituts païens en les adoptant, sanctifia le nom d'initiés, les fêtes nocturnes, les vigiles qui furent long-temps en usage, mais qu'on fut enfin obligé de défendre quand la police fut introduite dans le gouvernement de l'Eglise, long-temps abandonné à la piété et au zèle, qui tenaient lieu de police.

La formule principale de tous les mystères était par-tout : *Sortez, profanes.* Les chrétiens prirent aussi dans les premiers siècles cette formule. Le diacre disait : *Sortez, catéchumènes, possédés, et tous les non-initiés.*

C'est en parlant du baptême des morts que *S<sup>t</sup> Chrysostôme* dit : *Je voudrais m'expliquer clairement , mais je ne le puis qu'aux initiés. On nous met dans un grand embarras. Il faut ou être intelligibles , ou publier les secrets qu'on doit cacher.*

On ne peut désigner plus clairement la loi du secret et l'initiation. Tout est tellement changé que si vous parliez aujourd'hui d'initiation à la plupart de vos prêtres , à vos habitués de paroisse , il n'y en aurait pas un qui vous entendît , excepté ceux qui par hasard auraient lu ce chapitre.

Vous verrez dans *Minutius Felix* les imputations abominables dont les païens chargeaient les mystères chrétiens. On reprochait aux initiés de ne se traiter de frères et de sœurs que pour profaner ce nom sacré (c) ; ils baïsaient , disait-on , les parties génitales de leurs prêtres , comme on en use encore avec les fantons d'Afrique : ils se souillaient de toutes les turpitudes dont on a depuis flétri les temples. Les uns et les autres étaient accusés d'adorer une espèce de tête d'âne.

Nous avons vu que les premières sociétés chrétiennes se reprochaient tour à tour les plus inconcevables infamies. Le prétexte de ces calomnies mutuelles était ce secret inviolable que chaque société faisait de ses mystères.

(c) *Minutius Felix* , page 22 , édition in-4<sup>o</sup>.

C'est pourquoi , dans *Minutius Felix* , *Cæcilius* l'accusateur des chrétiens s'écrie : Pourquoi cachent-ils avec tant de soin ce qu'ils font et ce qu'ils adorent ? l'honnêteté veut le grand jour , le crime seul cherche les ténèbres. *Cur occultare et abscondere quidquid colunt magnoperè nituntur ? cum honesta semper publico gaudeant , scelera secreta sint.*

Il n'est pas douteux que ces accusations universellement répandues n'aient attiré aux chrétiens plus d'une persécution. Dès qu'une société d'hommes , quelle qu'elle soit , est accusée par la voix publique , en vain l'impof-  
ture est avérée , on se fait un mérite de persé-  
cutter les accusés.

Comment n'aurait-on pas eu les premiers chrétiens en horreur , quand S<sup>t</sup> *Epiphane* lui-même les charge des plus exécrables imputations ? Il assure que les chrétiens phibionites offraient à trois cents soixante et cinq anges la semence qu'ils répandaient sur les filles et sur les garçons (d) , et qu'après être parvenus sept cents trente fois à cette turpitude , ils s'écriaient : Je suis le CHRIST.

Selon lui , ces mêmes phibionites , les gnostiques et les stratotistes , hommes et femmes , répandant leur semence dans les mains les uns des autres , l'offraient à DIEU

(d) *Epiphane* , édition de Paris 1574 , page 40.



dans leurs mystères , en lui disant : Nous vous offrons le corps de JESUS-CHRIST (e). Ils l'avalèrent ensuite , et disaient : C'est le corps de CHRIST , c'est la pâque. Les femmes qui avaient leurs ordinaires en remplissaient aussi leurs mains , et disaient : C'est le sang du CHRIST.

Les carpocratiens , selon le même père de l'Eglise (f) , commettaient le péché de sodomie dans leurs assemblées , et abusèrent de toutes les parties du corps des femmes , après quoi ils faisaient des opérations magiques.

Les cérinthiens ne se livraient pas à ces abominations (g) , mais ils étaient persuadés que JESUS-CHRIST était fils de *Joseph*.

Les ébionites , dans leur évangile , prétendaient que *S<sup>t</sup> Paul* ayant voulu épouser la fille de *Gamaliel* , et n'ayant pu y parvenir , s'était fait chrétien dans sa colère , et avait établi le christianisme pour se venger. (h)

Toutes ces accusations ne parvinrent pas d'abord au gouvernement. Les Romains firent peu d'attention aux querelles et aux reproches mutuels de ces petites sociétés de juifs , de grecs , d'égyptiens , cachés dans la populace ; de même qu'aujourd'hui à Londres le parlement ne s'embarrasse point de ce que font les

(e) Page 38.

(g) Page 49.

(f) Feuille 46 , au revers.

(h) Feuille 62 , au revers.

memnonistes , les piétistes , les anabaptistes , les millénaires , les moraves , les méthodistes. On s'occupe d'affaires plus pressantes , et on ne porte des yeux attentifs sur ces accusations secrètes que lorsqu'elles paraissent enfin dangereuses par leur publicité.

Elles parvinrent avec le temps aux oreilles du sénat , soit par les Juifs , qui étaient les ennemis implacables des chrétiens , soit par les chrétiens eux-mêmes ; et de là vint qu'on imputa à toutes les sociétés chrétiennes les crimes dont quelques-unes étaient accusées. De là vint que leurs initiations furent calomniées si long-temps. De là vinrent les persécutions qu'ils essuyèrent. Ces persécutions mêmes les obligèrent à la plus grande circonspection ; ils se cantonnèrent , ils s'unirent , ils ne montrèrent jamais leurs livres qu'à leurs initiés. Nul magistrat romain , nul empereur n'en eut jamais la moindre connaissance , comme on l'a déjà prouvé. La Providence augmenta , pendant trois siècles , leur nombre et leurs richesses , jusqu'à ce qu'enfin *Constance Chlore* les protégea ouvertement , et *Constantin* son fils embrassa leur religion.

Cependant les noms d'*initiés* et de *mystères* subsistèrent , et on les cacha aux gentils autant qu'on le put. Pour les mystères des gentils , ils durèrent jusqu'au temps de *Théodose*.

## INNOCENS. (MASSACRE DES)

QUAND on parle du massacre des innocens, on n'entend ni les vêpres siciliennes, ni les matines de Paris, connues sous le nom de *Saint-Barthelemi*, ni les habitans du nouveau monde, égorgés parce qu'ils n'étaient pas chrétiens, ni les auto-da-fé d'Espagne et de Portugal, &c. &c. &c.; on entend d'ordinaire les petits enfans qui furent tués dans la banlieue de Bethléem par ordre d'*Hérode le grand*, et qui furent ensuite transportés à Cologne, où l'on en trouve encore.

Toute l'Eglise grecque a prétendu qu'ils étaient au nombre de quatorze mille.

Les difficultés élevées par les critiques sur ce point d'histoire ont toutes été résolues par les sages et savans commentateurs.

On a incidenté sur l'étoile qui conduisit les mages du fond de l'Orient à Jérusalem. On a dit que, le voyage étant long, l'étoile avait dû paraître fort long-temps sur l'horizon; que cependant aucun historien, excepté *S<sup>t</sup> Matthieu*, n'a jamais parlé de cette étoile extraordinaire; que, si elle avait brillé si long-temps dans le ciel, *Hérode* et toute sa cour, et tout Jérusalem, devaient l'avoir aperçue, aussi-bien que

ces

ces trois mages ou ces trois rois; que par conséquent *Hérode* n'avait pas pu s'informer diligemment de ces rois en quel temps ils avaient vu cette étoile; que si ces trois rois avaient fait des présens d'or, de myrrhe et d'encens, à l'enfant nouveau né, ses parens auraient dû être fort riches; qu'*Hérode* n'avait pas pu croire que cet enfant né dans une étable à Bethléem fût roi des Juifs, puisque ce royaume appartenait aux Romains, et était un don de *César*; que si trois rois des Indes venaient aujourd'hui en France, conduits par une étoile, et s'arrêtaient chez une femme de Vaugirard, on ne ferait pourtant jamais croire au roi régnant que le fils de cette villageoise fût roi de France.

On a répondu pleinement à ces difficultés, qui sont les préliminaires du massacre des innocens; et on a fait voir que ce qui est impossible aux hommes n'est pas impossible à DIEU.

A l'égard du carnage des petits enfans, soit que le nombre ait été de quatorze mille, ou plus ou moins grand, on a montré que cette horreur épouvantable et unique dans le monde n'était pas incompatible avec le caractère d'*Hérode*; qu'à la vérité ayant été confirmé roi de Judée par *Auguste*, il ne pouvait rien craindre d'un enfant né de parens obscurs et

pauvres dans un petit village ; mais qu'étant attaqué alors de la maladie dont il mourut , il pouvait avoir le sang tellement corrompu qu'il en eût perdu la raison et l'humanité ; qu'enfin tous ces événemens incompréhensibles , qui préparaient des mystères plus incompréhensibles , étaient dirigés par une Providence impénétrable.

On objecte que l'historien *Joseph* presque contemporain , et qui a raconté toutes les cruautés d'*Hérode* , n'a pourtant pas plus parlé du massacre des petits enfans que de l'étoile des trois rois ; que ni *Philon* le juif , ni aucun autre juif , ni aucun romain , n'en ont rien dit ; que même trois évangélistes ont gardé un profond silence sur ces objets importans. On répond que *S<sup>t</sup> Matthieu* les a annoncés , et que le témoignage d'un homme inspiré est plus fort que le silence de toute la terre.

Les censeurs ne se sont pas rendus ; ils ont osé reprendre *S<sup>t</sup> Matthieu* lui-même sur ce qu'il dit que ces enfans furent massacrés , afin que les paroles de *Jérémie* fussent accomplies. Une voix s'est entendue dans *Rama* , une voix de pleurs et de gémissemens , *Rachel* pleurant ses fils , et ne se consolant point parce qu'ils ne sont plus.

Ces paroles historiques , disent-ils , s'étaient accomplies à la lettre dans la tribu de *Benjamin* , descendante de *Rachel* , quand *Nabuzardan*

fit périr une partie de cette tribu vers la ville de Rama. Ce n'était pas plus une prédiction, disent-ils, que ne le font ces mots, *il sera appelé Nazaréen. Et il vint demeurer dans une ville nommée Nazareth, afin que s'accomplît ce qui a été dit par les prophètes, il sera appelé Nazaréen.* Ils triomphent de ce que ces mots ne se trouvent dans aucun prophète, de même qu'ils triomphent de ce que *Rachel* pleurant les Benjamites dans Rama n'a aucun rapport avec le massacre des innocens sous *Hérode*.

Ils osent prétendre que ces deux allusions, étant visiblement fausses, font une preuve manifeste de la fausseté de cette histoire; ils concluent qu'il n'y eut ni massacre des enfans, ni étoile nouvelle, ni voyage des trois rois.

Ils vont bien plus loin; ils croient trouver une contradiction aussi grande entre le récit de *S<sup>t</sup> Matthieu* et celui de *S<sup>t</sup> Luc*, qu'entre les deux généalogies rapportées par eux (\*). *S<sup>t</sup> Matthieu* dit que *Joséph* et *Marie* transportèrent *JESUS* en Egypte, de crainte qu'il ne fût enveloppé dans le massacre. *S<sup>t</sup> Luc* au contraire dit : *Qu'après avoir accompli toutes les cérémonies de la loi, Joséph et Marie retournèrent à Nazareth*

(\*) Voyez CONTRADICTION.

*leur ville , et qu'ils allaient tous les ans à Jérusalem pour célébrer la pâque.*

Or il fallait trente jours avant qu'une accouchée se purifiât et accomplît toutes les cérémonies de la loi. C'eût été exposer pendant ces trente jours l'enfant à périr dans la proscription générale. Et si ses parens allèrent à Jérusalem accomplir les ordonnances de la loi , ils n'allèrent donc pas en Egypte.

Ce sont là les principales objections des incrédules. Elles sont assez réfutées par la croyance des Eglises grecque et latine. S'il fallait continuellement éclaircir les doutes de tous ceux qui lisent l'Écriture, il faudrait passer sa vie entière à disputer sur tous les articles. Rapportons-nous en plutôt à nos maîtres , à l'université de Salamanque, quand nous ferons en Espagne ; à celle de Coïmbre, si nous sommes en Portugal ; à la sorbonne, en France ; à la sacrée congrégation, dans Rome. Soumettons-nous toujours de cœur et d'esprit à ce qu'on exige de nous pour notre bien.

## I N O C U L A T I O N .

*Ou insertion de la petite vérole. (a)*

**O**N dit doucement dans l'Europe chrétienne que les Anglais font des fous et des enragés ; des fous , parce qu'ils donnent la petite vérole à leurs enfans , pour les empêcher de l'avoir ; des enragés , parce qu'ils communiquent de gaieté de cœur à ces enfans une maladie certaine et affreuse , dans la vue de prévenir un mal incertain. Les Anglais de leur côté disent que les autres Européans font des lâches et des dénaturés ; ils font lâches , en ce qu'ils craignent de faire un peu de mal à leurs enfans ; dénaturés , en ce qu'ils les exposent à mourir un jour de la petite vérole. Pour juger laquelle des deux nations a raison , voici l'histoire de cette fameuse insertion , dont on parle en France avec tant d'effroi :

Les femmes de Circassie font , de temps immémorial , dans l'usage de donner la petite vérole à leurs enfans , même à l'âge de six mois , en leur faisant une incision au bras , et

(a) Cela fut écrit en 1727. Ainsi l'auteur fut le premier en France qui parla de l'insertion de la petite vérole ou variole , comme il fut le premier qui écrivit sur la gravitation.



en insérant dans cette incision une pustule, qu'elles ont soigneusement enlevée du corps d'un autre enfant. Cette pustule fait dans le bras où elle est insinuée, l'effet du levain dans un morceau de pâte; elle y fermente, et répand dans la masse du sang les qualités dont elle est empreinte. Les boutons de l'enfant à qui l'on a donné cette petite vérole artificielle, servent à porter la même maladie à d'autres. C'est une circulation presque continuelle en Circassie; et quand malheureusement il n'y a point de petite vérole dans le pays, on est aussi embarrassé qu'on l'est ailleurs dans une mauvaise année.

Ce qui a introduit en Circassie cette coutume, qui paraît si étrange à d'autres peuples, est pourtant une cause commune à tous les peuples de la terre; c'est la tendresse maternelle et l'intérêt. Les Circassiens sont pauvres, et leurs filles sont belles; aussi ce sont elles dont ils font le plus de trafic. Ils fournissent de beautés les harems du grand seigneur, du sultan de Perse et de ceux qui sont assez riches pour acheter et pour entretenir cette marchandise précieuse. Ils élèvent ces filles en tout bien et en tout honneur à caresser les hommes, à former des danses pleines de lasciveté et de mollesse, à rallumer, par tous les artifices les plus voluptueux, le goût des

maîtres dédaigneux à qui elles sont destinées. Ces pauvres créatures répètent tous les jours leurs leçons avec leur mère , comme nos petites filles répètent leur catéchisme , sans y rien comprendre. Or il arrivait souvent qu'un père et une mère , après avoir pris bien des peines pour donner une bonne éducation à leurs enfans , se voyaient tout d'un coup frustrés de leur espérance. La petite vérole se mettait dans la famille , une fille en mourait , une autre perdait un œil , une troisième relevait avec un gros nez , et les pauvres gens étaient ruinés sans ressource. Souvent même , quand la petite vérole devenait épidémique , le commerce était interrompu pour plusieurs années ; ce qui causait une notable diminution dans les sérails de Perse et de Turquie.

Une nation commerçante est toujours fort alerte sur ses intérêts , et ne néglige rien des connaissances qui peuvent être utiles à son négoce. Les Circassiens s'aperçurent que sur mille personnes il s'en trouvait à peine une seule qui fût attaquée deux fois d'une petite vérole bien complète ; qu'à la vérité on essuie quelquefois trois ou quatre petites véroles légères , mais jamais deux qui soient décidées et dangereuses ; qu'en un mot , jamais on n'a véritablement cette maladie deux fois en sa vie. Ils remarquèrent encore que quand les

petites véroles sont très-bénignes , et que leur éruption ne trouve à percer qu'une peau délicate et fine , elles ne laissent aucune impression sur le visage. De ces observations naturelles ils conclurent que si un enfant de six mois ou d'un an avait une petite vérole bénigne , il n'en mourrait pas , il n'en serait pas marqué , et serait quitte de cette maladie pour le reste de ses jours. Il restait donc , pour conserver la vie et la beauté de leurs enfans , de leur donner la petite vérole de bonne heure : c'est ce que l'on fit en insérant dans le corps d'un enfant un bouton que l'on prit de la petite vérole la plus complète , et en même temps la plus favorable qu'on put trouver. L'expérience ne pouvait pas manquer de réussir. Les Turcs , qui sont gens sensés , adoptèrent bientôt après cette coutume ; et aujourd'hui il n'y a point de bacha dans Constantinople qui ne donne la petite vérole à son fils et à sa fille en les faisant fevrer.

Quelques gens prétendent que les Circassiens prirent autrefois cette coutume des Arabes ; mais nous laissons ce point d'histoire à éclaircir par quelque bénédictin qui ne manquera pas de composer là-dessus plusieurs volumes *in-folio* avec les preuves. Tout ce que j'ai à dire sur cette matière , c'est que dans le commencement du règne de *Georges I*,

madame de *Wortley Montaigne*, une des femmes d'Angleterre qui ont le plus d'esprit, et le plus de force dans l'esprit, étant avec son mari en ambassade à Constantinople, s'avisa de donner sans scrupule la petite vérole à un enfant dont elle était accouchée en ce pays. Son chapelain eut beau lui dire que cette expérience n'était point chrétienne, et ne pouvait réussir que chez des infidèles; le fils de madame *Wortley* s'en trouva à merveille. Cette dame, de retour à Londres, fit part de son expérience à la princesse de *Galles* qui est aujourd'hui reine. Il faut avouer que, titres et couronnes à part, cette princesse est née pour encourager tous les arts, et pour faire du bien aux hommes; c'est un philosophe aimable sur le trône: elle n'a jamais perdu ni une occasion de s'instruire, ni une occasion d'exercer sa générosité. C'est elle qui ayant entendu dire qu'une fille de *Milton* vivait encore, et vivait dans la misère, lui envoya sur le champ un présent considérable; c'est elle qui protège le savant père *Courayer*; c'est elle qui daigna être la médiatrice entre le docteur *Clarke* et M. *Leibnitz*. Dès qu'elle eut entendu parler de l'inoculation ou insertion de la petite vérole, elle en fit l'épreuve sur quatre criminels condamnés à mort à qui elle sauva doublement la vie; car non-seulement elle les tira de la

potence, mais à la faveur de cette petite vérole artificielle, elle prévint la naturelle qu'ils auraient probablement eue, et dont ils seraient morts dans un âge plus avancé. La princesse, assurée de l'utilité de cette épreuve, fit inoculer ses enfans. L'Angleterre suivit son exemple; et depuis ce temps dix mille enfans de famille, au moins, doivent ainsi la vie à la reine et à madame *Wortley Montaignu*; et autant de filles leur doivent leur beauté.

Sur cent personnes dans le monde, soixante au moins ont la petite vérole: de ces soixante, dix en meurent dans les années les plus favorables, et dix en conservent pour toujours de fâcheux restes. Voilà donc la cinquième partie des hommes que cette maladie tue ou enlaidit sûrement. De tous ceux qui sont inoculés en Turquie ou en Angleterre, aucun ne meurt, s'il n'est infirme et condamné à mort d'ailleurs. Personne n'est marqué, aucun n'a la petite vérole une seconde fois, supposé que l'inoculation ait été parfaite. Il est donc certain que si quelque ambassadrice française avait rapporté ce secret de Constantinople à Paris, elle aurait rendu un service éternel à la nation. Le duc de *Villequier*, père du duc d'*Aumont* d'aujourd'hui, l'homme de France le mieux constitué et le plus sain, ne serait pas mort à la fleur de son âge; le prince de *Soubise*, qui

avait la fanté la plus brillante , n'aurait pas été emporté à l'âge de vingt-cinq ans ; *Monsieur* , grand-père de *Louis XV* , n'aurait pas été enterré dans sa cinquantième année. Vingt mille hommes morts à Paris de la petite vérole en 1723 , vivraient encore. Quoi donc ! est-ce que les Français n'aiment point la vie ? est-ce que leurs femmes ne se soucient point de leur beauté ? En vérité nous sommes d'étranges gens ! Peut-être dans dix ans prendra-t-on cette méthode anglaise , si les curés et les médecins le permettent ; ou bien les Français dans trois mois se serviront de l'inoculation par fantaisie , si les Anglais s'en dégoûtent par inconstance. (b)

J'apprends que depuis cent ans les Chinois font dans cet usage ; c'est un grand préjugé que l'exemple d'une nation qui passe pour être la plus sage et la mieux policée de l'univers. Il est vrai que les Chinois s'y prennent d'une façon différente ; ils ne font point d'incision , ils font prendre la petite vérole par le nez comme du tabac en poudre ; cette façon est plus agréable , mais elle revient au même , et sert également à confirmer que si on avait pratiqué l'inoculation en France , on aurait sauvé la vie à des milliers d'hommes.

(b) Jusqu'ici cet article est tiré d'une lettre écrite en 1727. Le reste a été ajouté depuis.

Il y a quelques années qu'un missionnaire jésuite ayant lu cet article , et se trouvant dans un canton de l'Amérique où la petite vérole exerçait des ravages affreux , s'avisa de faire inoculer tous les petits sauvages qu'il baptisait ; ils lui dûrent ainsi la vie présente et la vie éternelle. Quels dons pour des sauvages !

Un évêque de Worcester a depuis peu prêché à Londres l'inoculation ; il a démontré en citoyen combien cette pratique avait conservé de sujets à l'Etat ; il l'a recommandée en pasteur charitable. On prêcherait à Paris contre cette invention salutaire , comme on a écrit vingt ans contre les expériences de *Newton* : tout prouve que les Anglais sont plus philosophes et plus hardis que nous. Il faut bien du temps pour qu'une certaine raison et un certain courage d'esprit franchissent le pas de Calais.

Il ne faut pourtant pas s'imaginer que depuis Douvres jusqu'aux îles Orcades on ne trouve que des philosophes ; l'espèce contraire compose toujours le grand nombre. L'inoculation fut d'abord combattue à Londres : et longtemps avant que l'évêque de Worcester annonçât cet évangile en chaire , un curé s'était avisé de prêcher contre ; il dit que *Job* avait été inoculé par le diable. Ce prédicateur était fait pour être capucin ; il n'était guère digne d'être

né en Angleterre. Le préjugé monta donc en chaire le premier , et la raison n'y monta qu'enfuite : c'est la marche ordinaire de l'esprit humain. ( 1 )

## I N O N D A T I O N .

**Y**a-t-il eu un temps où le globe ait été entièrement inondé ? Cela est physiquement impossible. Il se peut que successivement la mer ait couvert tous les terrains l'un après l'autre ; et cela ne peut être arrivé que par une

( 1 ) Depuis le temps où cet article a été écrit , on a disputé beaucoup en France sur l'inoculation. Voici quels sont à peu-près les points de la question qu'on peut regarder comme bien éclaircis : 1°. La petite vérole naturelle attaque l'homme à tous les âges , et il est très-rare d'y échapper dans une longue carrière. 2°. La petite vérole naturelle est beaucoup plus dangereuse que l'inoculation ; et les progrès que la médecine a faits en cinquante ans dans l'art d'inoculer sans danger , sont plus certains et plus grands à proportion que ceux qu'elle a pu faire dans l'art de traiter la petite vérole naturelle. 3°. Il est très-rare pour le moins d'avoir deux fois la petite vérole naturelle ; il est aussi rare de l'avoir après l'inoculation , lorsque l'inoculation a véritablement fait contracter la maladie. 4°. L'établissement général de l'inoculation ferait très-avantageux à une nation ; il conserverait des hommes , et en préserverait d'autres des infirmités qui sont trop souvent la suite de la petite vérole naturelle. 5°. L'inoculation est en général avantageuse à chaque particulier ; mais comme celui qui se fait inoculer s'expose à un danger certain et prochain pour se soustraire à un danger incertain et éloigné , chacun doit se déterminer d'après son courage et les circonstances où il se trouve.



gradation lente , dans une multitude prodigieuse de siècles. La mer en cinq cents années de temps s'est retirée d'Aigues-mortes , de Fréjus , de Ravenne , qui étaient de grands ports , et a laissé environ deux lieues de terrain à sec. Par cette progression , il est évident qu'il lui faudrait deux millions deux cents cinquante mille ans pour faire le tour de notre globe. Ce qui est très-remarquable , c'est que cette période approche fort de celle qu'il faut à l'axe de la terre pour se relever et pour coïncider avec l'équateur ; mouvement très-vraisemblable , qu'on commence depuis cinquante ans à soupçonner , et qui ne peut s'effectuer que dans l'espace de deux millions et plus de trois cents mille années.

Les lits , les couches de coquilles qu'on a découverts à quelques lieues de la mer , sont une preuve incontestable qu'elle a déposé peu à peu ces productions maritimes sur des terrains qui étaient autrefois les rivages de l'Océan ; mais que l'eau ait couvert entièrement tout le globe à la fois , c'est une chimère absurde en physique , démontrée impossible par les lois de la gravitation , par les lois des fluides , par l'insuffisance de la quantité d'eau. Ce n'est pas qu'on prétende donner la moindre atteinte à la grande vérité du déluge universel , rapportée dans le Pentateuque ; au contraire,

c'est un miracle , donc il le faut croire ; c'est un miracle , donc il n'a pu être exécuté par les lois physiques.

Tout est miracle dans l'histoire du déluge. Miracle que quarante jours de pluie aient inondé les quatre parties du monde , et que l'eau se soit élevée de quinze coudées au-dessus de toutes les plus hautes montagnes ; miracle qu'il y ait eu des cataractes , des portes , des ouvertures dans le ciel ; miracle que tous les animaux se soient rendus dans l'arche de toutes les parties du monde ; miracle que Noé ait trouvé de quoi les nourrir pendant dix mois ; miracle que tous les animaux aient tenu dans l'arche avec leurs provisions ; miracle que la plupart n'y soient pas morts ; miracle qu'ils aient trouvé de quoi se nourrir en sortant de l'arche ; miracle encore , mais d'une autre espèce , qu'un nommé *le Pelletier* ait cru expliquer comment tous les animaux ont pu tenir et se nourrir naturellement dans l'arche de Noé.

Or l'histoire du déluge étant la chose la plus miraculeuse dont on ait jamais entendu parler , il serait insensé de l'expliquer ; ce sont de ces mystères qu'on croit par la foi , et la foi consiste à croire ce que la raison ne croit pas , ce qui est encore un autre miracle.

Ainsi l'histoire du déluge universel est comme

celle de la tour de Babel , de l'âneffe de *Balaam* , de la chute de Jéricho au fon des trompettes , des eaux changées en fang , du paffage de la mer Rouge et de tous les prodiges que DIEU daigna faire en faveur des élus de fon peuple. Ce font des profondeurs que l'efprit humain ne peut fonder.

## I N Q U I S I T I O N .

### S E C T I O N P R E M I E R E .

C'EST une juridiction eccléfiastique érigée par le fiége de Rome en Italie , en Efpagne , en Portugal , aux Indes même , pour rechercher et extirper les infidelles , les juifs et les hérétiques.

Afin de n'être point foupçonné de chercher dans le menfonge de quoi rendre ce tribunal odieux , donnons ici le précis d'un ouvrage latin fur l'origine et le progrès de l'office de la fainte inquisition , que *Louis de Paramo* inquisiteur dans le royaume de Sicile fit imprimer , l'an 1589 , à l'imprimerie royale de Madrid.

Sans remonter à l'origine de l'inquisition , que *Paramo* prétend découvrir dans la manière  
dont

dont il est dit que DIEU procéda contre *Adam* et *Eve* , bornons-nous à la loi nouvelle , dont JÉSUS-CHRIST , selon lui , fut le premier inquisiteur. Il en exerça les fonctions dès le treizième jour de sa naissance , en faisant annoncer à la ville de Jérusalem par les trois rois mages , qu'il était venu au monde , et depuis , en faisant mourir *Hérode* rongé de vers , en chassant les vendeurs du temple , et enfin en livrant la Judée à des tyrans qui la pillèrent en punition de son infidélité.

Après JÉSUS-CHRIST , *S<sup>t</sup> Pierre* , *S<sup>t</sup> Paul* et les autres apôtres ont exercé l'office d'inquisiteur , qu'ils ont transmis aux papes et aux évêques leurs successeurs. *S<sup>t</sup> Dominique* étant venu en France avec l'évêque d'*Osma* , dont il était archidiacre , s'éleva avec zèle contre les Albigeois , et se fit aimer de *Simon* , comte de Montfort. Ayant été nommé par le pape inquisiteur en Languedoc , il y fonda son ordre qui fut approuvé en 1216 par *Honorius III* ; sous les auspices de *S<sup>te</sup> Magdelène* le comte de Montfort prit d'assaut la ville de Béziers , et en fit massacrer tous les habitans ; à Laval on brûla en une seule fois quatre cents albigeois. Dans tous les historiens de l'inquisition que j'ai lus , dit *Paramo* , je n'ai jamais vu un acte de foi aussi célèbre , ni un spectacle aussi solennel. Au village de Cazeras on en brûla

soixante, et dans un autre endroit cent quatre-vingts.

L'inquisition fut adoptée par le comte de Toulouse en 1229, et confiée aux dominicains par le pape *Grégoire IX* en 1233; *Innocent IV* en 1251 l'établit dans toute l'Italie, excepté à Naples. Au commencement, à la vérité, les hérétiques n'étaient point soumis dans le Milanais à la peine de mort dont ils sont cependant si dignes, parce que les papes n'étaient pas assez respectés de l'empereur *Frédéric* qui possédait cet État; mais peu de temps après on brûla les hérétiques à Milan, comme dans les autres endroits de l'Italie; et notre auteur observe que l'an 1315 quelques milliers d'hérétiques s'étant répandus dans le Cremasque, petit pays enclavé dans le Milanais, les frères dominicains en firent brûler la plus grande partie, et arrêterent par le feu les ravages de cette peste.

Comme le premier canon du concile de Toulouse, dès l'an 1229, avait ordonné aux évêques de choisir en chaque paroisse un prêtre et deux ou trois laïques de bonne réputation, lesquels se faisaient serment de rechercher exactement et fréquemment les hérétiques dans les maisons, les caves et tous les lieux où ils se pourraient cacher, et d'en avertir promptement l'évêque, le seigneur du lieu ou son

bailli , après avoir pris leurs précautions afin que les hérétiques découverts ne pussent s'enfuir , les inquisiteurs agissaient dans ce temps-là de concert avec les évêques. Les prisons de l'évêque et de l'inquisition étaient souvent les mêmes ; et quoique dans le cours de la procédure l'inquisiteur pût agir en son nom , il ne pouvait sans l'intervention de l'évêque faire appliquer à la question , prononcer la sentence définitive , ni condamner à la prison perpétuelle, &c. Les disputes fréquentes entre les évêques et les inquisiteurs sur les limites de leur autorité , sur les dépouilles des condamnés , &c. obligèrent , en 1473 , le pape *Sixte IV* à rendre les inquisitions indépendantes et séparées des tribunaux des évêques. Il créa pour l'Espagne un inquisiteur général , muni du pouvoir de nommer des inquisiteurs particuliers ; et *Ferdinand V*, en 1478 , fonda et dota les inquisitions.

A la sollicitation de frère *Turrecremata* grand-inquisiteur en Espagne , le même *Ferdinand V* fut nommé le catholique , bannit de son royaume tous les Juifs , en leur accordant trois mois , à compter de la publication de son édit , après lequel temps il leur était défendu , sous peine de la vie , de se retrouver sur les terres de la domination espagnole. Il leur était permis de sortir du royaume avec

les effets et marchandises qu'ils avaient achetés , mais défendu d'emporter aucune espèce d'or ou d'argent.

Le frère *Turrecremata* appuya cet édit dans le diocèse de Tolède par une défense à tous chrétiens , sous peine d'excommunication , de donner quoi que ce soit aux Juifs , même des choses les plus nécessaires à la vie.

D'après ces lois il fortit de la Catalogne , du royaume d'Arragon , de celui de Valence , et des autres pays soumis à la domination de *Ferdinand* , environ un million de juifs , dont la plupart périrent misérablement ; de sorte qu'ils comparent les maux qu'ils souffrirent en ce temps-là , à leurs calamités sous *Tite* et sous *Vespasien*. Cette expulsion des Juifs causa à tous les rois catholiques une joie incroyable.

Quelques théologiens ont blâmé ces édits du roi d'Espagne ; leurs raisons principales sont qu'on ne doit pas contraindre les infidèles à embrasser la foi de JESUS-CHRIST , et que ces violences sont la honte de notre religion.

Mais ces argumens sont bien faibles , et je soutiens , dit *Paramo* , que l'édit est pieux , juste et louable ; la violence par laquelle on exige des Juifs qu'ils se convertissent , n'étant pas une violence absolue , mais conditionnelle , puisqu'ils pouvaient s'y soustraire en quittant leur patrie. D'ailleurs ils pouvaient gâter les

juifs nouvellement convertis , et les chrétiens même ; or , selon ce que dit S<sup>t</sup> Paul (a) : Quelle communication peut-il y avoir entre la justice et l'iniquité , entre la lumière et les ténèbres , entre JESUS-CHRIST et *Bélicial* ?

Quant à la confiscation de leurs biens , rien de plus juste , parce qu'ils les avaient acquis par des ufures envers les chrétiens qui ne faisaient que reprendre ce qui leur appartenait.

Enfin par la mort de notre Seigneur les Juifs sont devenus esclaves ; or tout ce qu'un esclave possède appartient à son maître : ceci soit dit en passant contre les injustes censeurs de la piété , de la justice irrépréhensible et de la sainteté du roi catholique.

A Séville , comme on cherchait à faire un exemple de sévérité sur les Juifs , DIEU , qui fait tirer le bien du mal , permit qu'un jeune homme qui attendait une fille , vît par les fentes d'une cloison une assemblée de juifs , et qu'il les dénonçât. On se saisit d'un grand nombre de ces malheureux , et on les punit comme ils le méritaient. En vertu de divers édits des rois d'Espagne et des inquisiteurs généraux et particuliers établis dans ce royaume , il y eut aussi en fort peu de temps environ deux mille hérétiques brûlés à Séville , et plus

(a) II Corinth. chap. VI , v. 14 et 15.



de quatre mille , de l'an 1482 jufqu'à 1526. Une infinité d'autres furent condamnés à la prifon perpétuelle , ou fousmis à des pénitences de différens genres. Il y eut une fi grande émigration qu'on y comptait cinq cents maifons vides , et dans le diocèfe trois mille ; et en tout il y eut plus de cent mille hérétiques mis à mort , ou punis de quelque autre manière , ou qui s'expatrièrent pour éviter le châtement. Ainfi ces pères pieux firent un grand carnage des hérétiques.

L'établiffement de l'inquifition à Tolède fut une fource féconde de biens pour l'Eglife catholique. Dans le court efpace de deux ans , elle fit brûler cinquante-deux hérétiques obftinés , et deux cents vingt furent condamnés par contumace : d'où l'on peut conjecturer de quelle utilité cette inquifition a été depuis qu'elle eft établie , puifqu'en fi peu de temps elle avait fait de fi grandes chofes.

Dès le commencement du quinzième fiècle le pape *Boniface IX* tenta vainement d'établir l'inquifition dans le royaume de Portugal où il créa le provincial des dominicains *Vincent de Lisbonne* , inquifiteur général. *Innocent VII* quelques années après ayant nommé inquifiteur le minime *Didacus de Sylva* , le roi *Jean I* écrivit à ce pape que l'établiffement de l'inquifition dans fon royaume étoit contraire au

bien de ses sujets , à ses propres intérêts , et peut-être même à ceux de la religion.

Le pape , touché par les représentations d'un prince trop facile , révoqua tous les pouvoirs accordés aux inquisiteurs nouvellement établis , et autorisa *Marc* évêque de Sinigaglia à absoudre les accusés , ce qu'il fit. On rétablit dans leurs charges et dignités ceux qui en avaient été privés , et on délivra beaucoup de gens de la crainte de voir leurs biens confisqués.

Mais que le Seigneur est admirable dans ses voies ! continue *Paramo* ; ce que les souverains pontifes n'avaient pu obtenir par tant d'instances , le roi *Jean III* l'accorda de lui-même à un fripon adroit dont DIEU se sert pour cette bonne œuvre. En effet les méchants sont souvent des instrumens utiles des desseins de DIEU , et il ne réproouve pas ce qu'ils font de bien ; c'est ainsi que ( *b* ) *Jean* disant à notre Seigneur JESUS-CHRIST : Maître , nous avons vu un homme qui n'est point votre disciple et qui chassait les démons en votre nom , et nous l'en avons empêché ; JESUS lui répondit : Ne l'en empêchez pas ; car celui qui fait des miracles en mon nom ne dira point de mal de moi ; et celui qui n'est pas contre vous est pour vous.

( *b* ) *Marc*, chap. IX, v. 37, 39.

*Paramo* raconte ensuite qu'il a vu dans la bibliothèque de Saint-Laurent à l'Escurial, un écrit de la propre main de *Saavedra*, par lequel ce fripon explique en détail qu'ayant fabriqué une fausse bulle, il fit son entrée à Séville en qualité de légat, avec un cortège de cent vingt-fix domestiques, qu'il tira treize mille ducats des héritiers d'un riche seigneur du pays pendant les vingt jours qu'il y demeura dans le palais de l'archevêque, en produisant une obligation contrefaite de pareille somme que ce seigneur reconnaissait avoir empruntée du légat pendant son séjour à Rome; et qu'enfin arrivé à Badajoz, le roi *Jean III*, auquel il fit présenter de fausses lettres du pape, lui permit d'établir des tribunaux de l'inquisition dans les principales villes du royaume.

Ces tribunaux commencèrent tout de suite à exercer leur juridiction, et il se fit un grand nombre de condamnations et d'exécutions d'hérétiques relaps, et des absolutions d'hérétiques pénitens. Six mois s'étaient ainsi passés, lorsqu'on reconnut la vérité de ce mot de l'Évangile (c) : Il n'y a rien de caché qui ne se découvre. Le marquis de *Villeneuve de Barcarotta*, seigneur espagnol, secondé par le gouverneur de Mora, enleva le fourbe et le

(c) *Matth.* chap. X, v. 26. *Marc*, chap. IV, v. 22. *Luc*, chap. VIII, v. 17.

conduisit

conduisit à Madrid. On le fit comparaître par-devant *Jean de Tavera*, archevêque de Tolède. Ce prélat, étonné de tout ce qu'il apprit de la fourberie et de l'adresse du faux légat, envoya toutes les pièces du procès au pape *Paul III*, aussi-bien que les actes des inquisitions que *Saavedra* avait établies, et par lesquelles il paraissait qu'on avait condamné et jugé déjà un grand nombre d'hérétiques, et que ce fourbe avait extorqué plus de trois cents mille ducats.

Le pape ne put s'empêcher de reconnaître dans tout cela le doigt de DIEU et un miracle de sa providence; aussi forma-t-il la congrégation de ce tribunal sous le nom de saint-office, en 1545, et *Sixte V* la confirma en 1588.

Tous les auteurs font d'accord avec *Paramo* sur cet établissement de l'inquisition en Portugal; le seul *Antoine de Sousa*, dans ses Aphorismes des inquisiteurs, révoque en doute l'histoire de *Saavedra*, sous prétexte qu'il a fort bien pu s'accuser lui-même sans être coupable, en considération de la gloire qui devait lui en revenir, et dans l'espérance de vivre dans la mémoire des hommes. Mais *Sousa*, dans le récit qu'il substitue à celui de *Paramo*, se rend suspect lui-même de mauvaise foi en citant deux bulles de *Paul III* et deux

autres du même pape au cardinal *Henri*, frère du roi ; bulles que *Soufa* n'a point fait imprimer dans son ouvrage, et qui ne se trouvent dans aucune des collections de bulles apostoliques ; deux raisons décisives de rejeter son sentiment et de s'en tenir à celui de *Paramo*, d'*Iliescas*, de *Salasar*, de *Mendoça*, de *Fernandès*, de *Placentinus*, &c.

Quand les Espagnols passèrent en Amérique, ils portèrent l'inquisition avec eux ; les Portugais l'introduisirent aux Indes aussitôt qu'elle fut autorisée à Lisbonne ; c'est ce qui fait dire à *Louis de Paramo*, dans sa préface, que cet arbre florissant et vert a étendu ses racines et ses branches dans le monde entier, et a porté les fruits les plus doux.

Pour nous former actuellement quelque idée de la jurisprudence de l'inquisition, et de la forme de sa procédure inconnue aux tribunaux civils, parcourons le Directoire des inquisiteurs, que *Nicolas Eymeric*, grand-inquisiteur dans le royaume d'Arragon, vers le milieu du quatorzième siècle, composa en latin, et adressa aux inquisiteurs ses confrères, en vertu de l'autorité de sa charge.

Peu de temps après l'invention de l'imprimerie, on donna à Barcelone une édition de cet ouvrage qui se répandit bientôt dans toutes les inquisitions du monde chrétien. Il

en parut une seconde à Rome en 1578 in-folio, avec des scolies et des commentaires de *François Pegna*, docteur en théologie et canoniste.

Voici l'éloge qu'en fait cet éditeur dans son épître dédicatoire au pape *Grégoire XIII* :

„ Tandis que les princes chrétiens s'occupent  
 „ de toutes parts à combattre par les armes  
 „ les ennemis de la religion catholique, et  
 „ prodiguent le sang de leurs soldats pour  
 „ soutenir l'unité de l'Eglise et l'autorité du  
 „ siège apostolique, il est aussi des écrivains  
 „ zélés qui travaillent dans l'obscurité, ou à  
 „ réfuter les opinions des novateurs, ou à  
 „ armer et à diriger la puissance des lois  
 „ contre leurs personnes, afin que la sévérité  
 „ des peines et la grandeur des supplices,  
 „ les contenant dans les bornes du devoir,  
 „ fassent sur eux ce que n'a pu faire l'amour  
 „ de la vertu.

„ Quoique j'occupe la dernière place parmi  
 „ ces défenseurs de la religion, je suis cepen-  
 „ dant animé du même zèle, pour réprimer  
 „ l'audace impie des novateurs et leur hor-  
 „ rible méchanceté. Le travail que je vous  
 „ présente ici sur le Directoire des inquisiteurs  
 „ en fera la preuve. Cet ouvrage de *Nicolas*  
 „ *Eymeric*, respectable par son antiquité,  
 „ contient un abrégé des principaux dogmes

» de la foi , et une instruction très-suivie et  
 » très-méthodique aux tribunaux de la sainte  
 » inquisition , sur les moyens qu'ils doivent  
 » employer pour contenir et extirper les  
 » hérétiques. C'est pourquoi j'ai cru devoir en  
 » faire un hommage à votre sainteté , comme  
 » au chef de la république chrétienne. »

Il déclare ailleurs qu'il le fait réimprimer pour l'instruction des inquisiteurs , que cet ouvrage est aussi admirable que respectable , et qu'on y enseigne avec autant de piété que d'érudition les moyens de contenir et d'extirper les hérétiques. Il avoue cependant qu'il y a beaucoup d'autres pratiques utiles et sages pour lesquelles il renvoie à l'usage qui instruira mieux que les leçons , d'autant plus qu'il y a en ce genre certaines choses qu'il est important de ne point divulguer , et qui sont assez connues des inquisiteurs. Il cite çà et là une infinité d'écrivains qui tous ont suivi la doctrine du Directoire ; il se plaint même que plusieurs en ont profité , sans faire honneur à *Eymeric* des belles choses qu'ils lui dérobaient.

Mettons-nous à l'abri d'un pareil reproche en indiquant exactement ce que nous emprunterons de l'auteur et de l'éditeur. *Eymeric* dit , page 58 : La commifération pour les enfans du coupable qu'on réduit à la mendicité , ne doit

point adoucir cette sévérité , puisque par les lois divines et humaines les enfans sont punis pour les fautes de leurs pères.

Page 123. Si une accusation intentée était dépourvue de toute apparence de vérité , il ne faut pas pour cela que l'inquisiteur l'efface de son livre , parce que ce qu'on ne découvre pas dans un temps se découvre dans un autre.

Page 291. Il faut que l'inquisiteur oppose des ruses à celles des hérétiques , afin de river leur clou par un autre , et de pouvoir leur dire ensuite avec l'apôtre (*d*) : Comme j'étais fin , je vous ai pris par finesse.

Page 296. On pourra lire le procès verbal à l'accusé , en supprimant absolument les noms des dénonciateurs , et alors c'est à l'accusé à conjecturer qui sont ceux qui ont formé contre lui telles et telles accusations , à les récuser , ou à infirmer leurs témoignages ; c'est la méthode que l'on observe communément. Il ne faut pas que les accusés s'imaginent qu'on admettra facilement la récusation des témoins en matière d'hérésie ; car il n'importe que les témoins soient gens de bien ou infames , complices du même crime , excommuniés , hérétiques , ou coupables en quelque manière que ce soit , ou parjures , &c. C'est ce qui a été réglé en faveur de la foi.

(*d*) II. Corinth. chap. XII, v. 16.



Page 302. L'appel qu'un accusé fait de l'inquisiteur n'empêche pas celui-ci de demeurer juge contre lui sur d'autres chefs d'accusation.

Page 313. Quoiqu'on ait supposé dans la formule de la sentence de torture qu'il y avait variation dans les réponses de l'accusé, et d'autre part indices suffisans pour l'appliquer à la question, ces deux conditions ensemble ne sont pas nécessaires; elles suffisent réciproquement l'une sans l'autre.

*Pegna* nous apprend, scolie 118, livre III, que les inquisiteurs n'emploient ordinairement que cinq espèces de tourmens dans la question, quoique *Marfilius* fasse mention de quatorze espèces, et qu'il ajoute même qu'il en a imaginé d'autres, comme la soustraction du sommeil, en quoi il est approuvé par *Grillandus* et par *Locatus*.

*Eymeric* continue, page 319 : Il faut bien prendre garde d'inférer dans la formule d'absolution que l'accusé est innocent, mais seulement qu'il n'y a pas de preuves suffisantes contre lui; précaution qu'on prend afin que, si dans la suite l'accusé qu'on absout était remis en cause, l'absolution qu'il reçoit ne puisse pas lui servir de défense.

Page 324. On prescrit quelquefois ensemble l'abjuration et la purgation canonique. C'est

ce qu'on fait lorsqu'à la mauvaise réputation d'un homme en matière de doctrine, il se joint des indices considérables, qui, s'ils étaient un peu plus forts, tendraient à le convaincre d'avoir effectivement dit ou fait quelque chose contre la foi. L'accusé qui est dans ce cas est obligé d'abjurer toute hérésie en général, et alors, s'il retombe dans quelque hérésie que ce soit, même distinguée de celles sur lesquelles il avait été suspect, il est puni comme relaps et livré au bras séculier.

Page 331. Les relaps, lorsque la rechute est bien constatée, doivent être livrés à la justice séculière, quelque protestation qu'ils fassent pour l'avenir, et quelque repentir qu'ils témoignent. L'inquisiteur fera donc avertir la justice séculière qu'un tel jour, à telle heure et dans un tel lieu, on lui livrera un hérétique; et l'on fera annoncer au peuple qu'il ait à se trouver à la cérémonie, parce que l'inquisiteur fera un sermon sur la foi, et que les assistans y gagneront les indulgences accoutumées.

Ces indulgences sont ainsi énoncées après la formule de sentence contre l'hérétique pénitent : L'inquisiteur accordera quarante jours d'indulgence à tous les assistans, trois ans à ceux qui ont contribué à la capture, à l'abjuration, à la condamnation, &c. de l'hérétique, et enfin trois ans aussi, de la part

de notre saint père le pape, à tous ceux qui dénonceront quelque autre hérétique.

Page 332. Lorsque le coupable aura été livré à la justice séculière, celle-ci prononcera sa sentence, et le criminel sera conduit au lieu du supplice : des personnes pieuses l'accompagneront, l'associeront à leurs prières, prieront avec lui, et ne le quitteront point qu'il n'ait rendu son ame à son créateur. Mais elles doivent bien prendre garde de rien dire ou de rien faire qui puisse hâter le moment de sa mort, de peur de tomber dans l'irrégularité. Ainsi on ne doit point exhorter le criminel à monter sur l'échafaud, ni à se présenter au bourreau, ni avertir celui-ci de disposer les instrumens du supplice de manière que la mort s'ensuive plus promptement, et que le patient ne languisse point ; toujours à cause de l'irrégularité.

Page 335. S'il arrivait que l'hérétique, près d'être attaché au pieu pour être brûlé, donnât des signes de conversion, on pourrait peut-être le recevoir par grâce singulière, et l'enfermer entre quatre murailles comme les hérétiques pénitens, quoiqu'il ne faille pas ajouter beaucoup de foi à une pareille conversion, et que cette indulgence ne soit autorisée par aucune disposition du droit : mais cela est fort dangereux ; j'en ai vu un exemple à

Barcelone. Un prêtre condamné avec deux autres hérétiques impénitens et déjà au milieu des flammes cria qu'on le retirât et qu'il voulait se convertir ; on le retira en effet déjà brûlé d'un côté ; je ne dis pas qu'on ait bien ou mal fait : ce que je fais , c'est que quatorze ans après on s'aperçut qu'il dogmatifait encore et qu'il avait corrompu beaucoup de personnes ; on l'abandonna donc une autre fois à la justice, et il fut brûlé.

Personne ne doute , dit *Pegna* , scolie 47 , qu'il ne faille faire mourir les hérétiques ; mais on peut demander quel genre de supplice il convient d'employer. *Alfonse de Castro* , liv. II, de la juste punition des hérétiques , pense qu'il est assez indifférent de les faire périr par l'épée , ou par le feu , ou par quelque autre supplice ; mais *Hostiensis Godofredus* , *Covarruvias* , *Simancas* , *Roxas* , &c. soutiennent qu'il faut absolument les brûler. En effet , comme le dit très-bien *Hostiensis* , le supplice du feu est la peine due à l'hérésie. On lit dans *S<sup>t</sup> Jean ( e )* : Si quelqu'un ne demeure pas en moi , il sera jeté dehors comme un sarment , et il séchera , et on le ramassera pour le jeter au feu et le brûler. Ajoutons , continue *Pegna* , que la coutume universelle de la république chrétienne vient à l'appui de ce sentiment.

( e ) Chap. XV , v. 6.

*Simancas* et *Roxas* décident qu'il faut les brûler vifs , mais il y a une précaution qu'il faut toujours prendre en les brûlant , c'est de leur arracher la langue ou de leur fermer la bouche afin qu'ils ne scandalisent pas les assistans par leurs impiétés.

Enfin , page 369 , *Eymeric* ordonne qu'en matière d'hérésie on procède tout uniment , sans les crialleries des avocats et sans tant de solennité dans les jugemens ; c'est-à-dire qu'on rende la procédure la plus courte qu'il est possible en retranchant les délais inutiles , en travaillant à instruire la cause , même dans les jours où les autres juges suspendent leurs travaux , en rejetant tout appel qui ne sert qu'à éloigner le jugement , en n'admettant pas une multitude inutile de témoins , &c.

Cette jurisprudence révoltante n'a été que restreinte en Espagne et en Portugal , tandis que l'inquisition même vient enfin d'être entièrement supprimée à Milan. ( 1 )

( 1 ) Elle vient de l'être en Sicile et dans la Toscane : Gènes et Venise ont la faiblesse de la conserver ; mais on ne lui laisse aucune activité. Elle subsiste , mais sans pouvoir , dans les Etats de la maison de Savoie. La gloire d'abolir ce monument odieux du fanatisme et de la barbarie de nos pères n'a encore tenté aucun souverain pontife. L'inquisition de Rome est l'objet du mépris de l'Europe , et même des Romains , depuis son absurde procédure contre *Galilée*. La noblesse avignonnaise permet à ce tribunal d'exister dans un coin de la France , et contente de n'en avoir rien à craindre , elle n'est point sensible à la honte de porter ce joug monastique. En

## S E C T I O N I I .

L'INQUISITION est, comme on fait, une invention admirable et tout-à-fait chrétienne pour rendre le pape et les moines plus puissans, et pour rendre tout un royaume hypocrite.

On regarde d'ordinaire S<sup>t</sup> *Dominique* comme le premier à qui l'on doit cette sainte institution. En effet nous avons encore une patente donnée par ce grand saint, laquelle est conçue en ces propres mots : *Moi, frère Dominique, je réconcilie à l'Eglise le nommé Roger, porteur des présentes, à condition qu'il se fera fouetter par un prêtre trois dimanches consécutifs, depuis l'entrée de la ville jusqu'à la porte de l'église, qu'il fera maigre toute sa vie, qu'il jeûnera trois carêmes dans l'année, qu'il ne boira jamais de vin, qu'il portera le san-benito avec des croix, qu'il récitera le bréviaire tous les jours, dix pater dans la journée et vingt à l'heure de minuit, qu'il gardera désormais la continence, et qu'il se présentera tous les mois au curé de sa paroisse, &c.; tout cela sous peine d'être traité comme hérétique, parjure et impénitent.*

Espagne et en Portugal, l'inquisition devenue moins atroce a repris tout son pouvoir ; elle menace de la prison et de la confiscation quiconque oserait tenter de faire quelque bien à ces malheureuses contrées.

Quoique *Dominique* soit le véritable fondateur de l'inquisition, cependant *Louis de Paramo*, l'un des plus respectables écrivains et des plus brillantes lumières du saint-office, rapporte, au titre second de son second livre, que DIEU fut le premier instituteur du saint-office, et qu'il exerça le pouvoir des frères prêcheurs contre *Adam*. D'abord *Adam* est cité au tribunal; *Adam, ubi es?* et en effet, ajoute-t-il, le défaut de citation aurait rendu la procédure de DIEU nulle.

Les habits de peau que DIEU fit à *Adam* et à *Eve* furent le modèle du san-benito que le saint-office fait porter aux hérétiques. Il est vrai que par cet argument on prouve que DIEU fut le premier tailleur; mais il n'est pas moins évident qu'il fut le premier inquisiteur.

*Adam* fut privé de tous les biens immeubles qu'il possédait dans le paradis terrestre; c'est de là que le saint-office confisque les biens de tous ceux qu'il a condamnés.

*Louis de Paramo* remarque que les habitans de Sodome furent brûlés comme hérétiques, parce que la sodomie est une hérésie formelle. De là il passe à l'histoire des Juifs; il y trouve par-tout le saint-office.

JESUS-CHRIST est le premier inquisiteur de la nouvelle loi; les papes furent inquisiteurs

de droit divin, et enfin ils communiquèrent leur puissance à S<sup>t</sup> *Dominique*.

Il fait ensuite le dénombrement de tous ceux que l'inquisition a mis à mort, il en trouve beaucoup au-delà de cent mille.

Son livre fut imprimé en 1589 à Madrid, avec l'approbation des docteurs, les éloges de l'évêque et le privilège du roi. Nous ne concevons pas aujourd'hui des horreurs si extravagantes à la fois et si abominables ; mais alors rien ne paraissait plus naturel et plus édifiant. Tous les hommes ressemblent à *Louis de Paramo* quand ils sont fanatiques.

Ce *Paramo* était un homme simple, très-exact dans les dates, n'omettant aucun fait intéressant, et supputant avec scrupule le nombre des victimes humaines que le saint-office a immolées dans tous les pays.

Il raconte avec la plus grande naïveté l'établissement de l'inquisition en Portugal, et il est parfaitement d'accord avec quatre autres historiens qui ont tous parlé comme lui. Voici ce qu'ils rapportent unanimement :

Il y avait long-temps que le pape *Boniface IX*, au commencement du quinzième siècle, avait délégué des frères prêcheurs qui allaient en Portugal de ville en ville brûler les hérétiques, les musulmans et les juifs ; mais ils étaient ambulans, et les rois même se plaignirent



quelquefois de leurs vexations. Le pape *Clément VII* voulut leur donner un établissement fixe en Portugal comme ils en avaient en Arragon et en Castille. Il y eut des difficultés entre la cour de Rome et celle de Lisbonne, les esprits s'aigrirent, l'inquisition en souffrait, et n'était point établie parfaitement.

En 1539 il parut à Lisbonne un légat du pape, qui était venu, disait-il, pour établir la sainte inquisition sur des fondemens inébranlables. Il apporte au roi *Jean III* des lettres du pape *Paul III*. Il avait d'autres lettres de Rome pour les principaux officiers de la cour ; ses patentes de légat étaient dûment scellées et signées ; il montra les pouvoirs les plus amples de créer un grand-inquisiteur et tous les juges du saint-office. C'était un fourbe nommé *Saavedra*, qui savait contrefaire toutes les écritures, fabriquer et appliquer de faux sceaux et de faux cachets. Il avait appris ce métier à Rome, et s'y était perfectionné à Séville dont il arrivait avec deux autres fripons. Son train était magnifique, il était composé de plus de cent vingt domestiques. Pour subvenir à cette énorme dépense, lui et ses confidens empruntèrent à Séville des sommes immenses au nom de la chambre apostolique de Rome ; tout était concerté avec l'artifice le plus éblouissant.

Le roi de Portugal fut étonné d'abord que le pape lui envoyât un légat à *latere* sans l'en avoir prévenu. Le légat répondit fièrement que, dans une chose aussi pressante que l'établissement fixe de l'inquisition, sa sainteté ne pouvait souffrir les délais, et que le roi était assez honoré que le premier courrier qui lui en apportait la nouvelle fût un légat du saint père. Le roi n'osa répliquer. Le légat dès le jour même établit un grand-inquisiteur, envoya par-tout recueillir des décimes; et avant que la cour pût avoir des réponses de Rome, il avait déjà fait brûler deux cents personnes et recueilli plus de deux cents mille écus.

Cependant le marquis de *Villanova*, seigneur espagnol, de qui le légat avait emprunté à Séville une somme très-considérable sur de faux billets, jugea à propos de se payer par ses mains, au lieu d'aller se compromettre avec le fourbe à Lisbonne. Le légat se fit alors sa tournée sur les frontières de l'Espagne. Il y marcha avec cinquante hommes armés, l'enleva et le conduisit à Madrid.

La friponnerie fut bientôt découverte à Lisbonne, le conseil de Madrid condamna le légat *Saavedra* au fouet et à dix ans de galères; mais ce qu'il y eut d'admirable, c'est que le pape *Paul IV* confirma depuis tout ce qu'avait établi ce fripon; il rectifia par la plénitude de

la puissance divine toutes les petites irrégularités des procédures , et rendit sacré ce qui avait été purement humain.

Qu'importe de quel bras Dieu daigne se servir ?

Voilà comme l'inquisition devint sédentaire à Lisbonne , et tout le royaume admira la Providence.

Au reste , on connaît assez toutes les procédures de ce tribunal , on fait combien elles sont opposées à la fausse équité et à l'aveugle raison de tous les autres tribunaux de l'univers. On est emprisonné sur la simple dénonciation des personnes les plus infames ; un fils peut dénoncer son père , une femme son mari ; on n'est jamais confronté devant ses accusateurs ; les biens sont confisqués au profit des juges ; c'est ainsi du moins que l'inquisition s'est conduite jusqu'à nos jours : il y a là quelque chose de divin ; car il est incompréhensible que les hommes aient souffert ce joug patiemment.

Enfin , le comte d'*Aranda* a été béni de l'Europe entière en rognant les griffes et en limant les dents du monstre ; mais il respire encore.

INSTINCT.

## I N S T I N C T.

*I N S T I N C T U S*, *impulsus*, *impulsion* ; mais quelle puissance nous pousse ?

Tout sentiment est instinct.

Une conformité secrète de nos organes avec les objets forme notre instinct.

Ce n'est que par instinct que nous faisons mille mouvemens involontaires, de même que c'est par instinct que nous sommes curieux, que nous courons après la nouveauté, que la menace nous effraie, que le mépris nous irrite, que l'air foumis nous apaise, que les pleurs nous attendrissent.

Nous sommes gouvernés par l'instinct, comme les chats et les chèvres. C'est encore une ressemblance que nous avons avec les animaux ; ressemblance aussi incontestable que celle de notre sang, de nos besoins, des fonctions de notre corps.

Notre instinct n'est jamais aussi industrieux que le leur ; il n'en approche pas. Dès qu'un veau, un agneau est né, il court à la mamelle de sa mère : l'enfant périrait, si la fiemme ne lui donnait pas son mamelon, en le serrant dans ses bras.

Jamais femme, quand elle est enceinte, ne fut déterminée invinciblement par la nature

*Dictionn. philosoph. Tome VII. \* M*

à préparer de ses mains un joli berceau d'osier pour son enfant, comme une fauvette en fait un avec son bec et ses pattes. Mais le don que nous avons de réfléchir, joint aux deux mains industrieuses dont la nature nous a fait présent, nous élève jusqu'à l'instinct des animaux, et nous place avec le temps infiniment au-dessus d'eux, soit en bien, soit en mal; proposition condamnée par messieurs de l'ancien parlement et par la sorbonne, grands philosophes naturalistes (\*), et qui ont beaucoup contribué, comme on fait, à la perfection des arts.

Notre instinct nous porte d'abord à rosser notre frère qui nous chagrine, si nous sommes colères et si nous nous sentons plus forts que lui. Ensuite notre raison sublime nous fait inventer les flèches, l'épée, la pique, et enfin le fusil, avec lesquels nous tuons notre prochain.

L'instinct seul nous porte tous également à faire l'amour, *amor omnibus idem*; mais *Virgile, Tibulle et Ovide* le chantent.

C'est par le seul instinct qu'un jeune manœuvre s'arrête avec admiration et respect devant le carrosse surdoré d'un receveur des finances. La raison vient au manœuvre; il devient commis, il se polit, il vole, il devient grand seigneur à son tour, il éclabouffe ses anciens

(\*) Imprimé en 1771.

camarades, mollement étendu dans un char plus doré que celui qu'il admirait.

Qu'est-ce que cet instinct qui gouverne tout le règne animal, et qui est chez nous fortifié par la raison, ou réprimé par l'habitude? Est-ce *divina particula auræ*? Oui, sans doute, c'est quelque chose de divin; car tout l'est. Tout est l'effet incompréhensible d'une cause incompréhensible. Tout est déterminé par la nature. Nous raisonnons de tout; et nous ne nous donnons rien.

## I N T E R E T.

**N**ous n'apprendrons rien aux hommes nos confrères quand nous leur dirons qu'ils font tout par intérêt.

Quoi! c'est par intérêt que ce malheureux fakir se tient tout nu au soleil, chargé de fers, mourant de faim, mangé de vermine et la mangeant? Oui, sans doute, nous l'avons dit ailleurs; il compte aller au dix-huitième ciel, et il regarde en pitié celui qui ne fera reçu que dans le neuvième.

L'intérêt de la malabare qui se brûle sur le corps de son mari est de le retrouver dans l'autre monde, et d'y être plus heureuse que ce fakir. Car avec leur métempychose les

Indiens ont un autre monde; ils sont comme nous; ils admettent les contradictoires.

Avez-vous connaissance de quelque roi ou de quelque république qui ait fait la guerre ou la paix, ou des édits, ou des conventions par un autre motif que celui de l'intérêt?

A l'égard de l'intérêt de l'argent, consultez dans le grand Dictionnaire encyclopédique cet article de M. d'Alembert pour le calcul, et celui de M. Boucher d'Argis pour la jurisprudence. Osons ajouter quelques réflexions.

1°. L'or et l'argent sont-ils une marchandise? oui; l'auteur de l'Esprit des lois n'y pense pas lorsqu'il dit (a) : *L'argent, qui est le prix des choses, se loue et ne s'achète pas.*

Il se loue et s'achète. J'achète de l'or avec de l'argent, et de l'argent avec de l'or; et le prix en change tous les jours chez toutes les nations commerçantes.

La loi de la Hollande est qu'on payera les lettres de change en argent monnayé du pays et non en or, si le créancier l'exige. Alors j'achète de la monnaie d'argent, et je la paye ou en or, ou en drap, ou en blé, ou en diamans.

J'ai besoin de monnaie, ou de blé, ou de diamans pour un an; le marchand de blé, de

(a) Livre XXII, chap. XIX.

monnaie ou de diamans me dit : „ Je pour-  
 „ rais pendant cette année vendre avantageu-  
 „ sement ma monnaie , mon blé , mes  
 „ diamans. Evaluons à quatre , à cinq , à six  
 „ pour cent , selon l'usage du pays , ce que  
 „ vous me faites perdre. Vous me rendrez, par  
 „ exemple , au bout de l'année vingt et un  
 „ carats de diamans pour vingt que je vous  
 „ prête , vingt et un sacs de blé pour vingt ,  
 „ vingt et un mille écus pour vingt mille écus.  
 „ Voilà l'intérêt. Il est établi chez toutes les  
 „ nations par la loi naturelle ; le taux dépend  
 „ de la loi particulière du pays ( 1 ). A Rome  
 „ on prête sur gages à deux et demi pour cent  
 „ suivant la loi , et on vend vos gages si vous  
 „ ne payez pas au temps marqué. Je ne prête  
 „ point sur gages , et je ne demande que l'in-  
 „ térêt usité en Hollande. Si j'étais à la Chine ,  
 „ je vous demanderais l'intérêt en usage à  
 „ Macao et à Kanton. „

2°. Pendant qu'on fait ce marché à Amf-  
 terdam , arrive de Saint-Magloire un jansé-  
 niste ( et le fait est très-vrai , il s'appelait  
 l'abbé des *Iffarts* ) ; ce janséniste dit au négociant  
 hollandais : Prenez garde , vous vous damnez ;  
 l'argent ne peut produire de l'argent , *nummus*

( 1 ) Le taux de l'intérêt doit être libre , et la loi n'est en  
 droit de le fixer que dans les cas où il n'a pas été déterminé  
 par une convention.



*nummum non parit.* Il n'est permis de recevoir l'intérêt de son argent que lorsqu'on veut bien perdre le fonds. Le moyen d'être sauvé est de faire un contrat avec monsieur; et pour vingt mille écus que vous ne reverrez jamais, vous et vos hoirs recevrez pendant toute l'éternité mille écus par an.

Vous faites le plaisant, répond le hollandais, vous me proposez là une usure qui est tout juste un infini du premier ordre. J'aurais déjà reçu moi ou les miens mon capital au bout de vingt ans, le double en quarante, le quadruple en quatre-vingts; vous voyez bien que c'est une série infinie. Je ne puis d'ailleurs prêter que pour douze mois, et je me contente de mille écus de dédommagement.

L' A B B É D E S I S S A R T S.

J'en suis fâché pour votre ame hollandaise. DIEU défendit aux Juifs de prêter à intérêt; et vous sentez bien qu'un citoyen d'Amsterdam doit obéir ponctuellement aux lois du commerce données, dans un désert, à des fugitifs errans qui n'avaient aucun commerce.

L E H O L L A N D A I S.

Cela est clair, tout le monde doit être juif; mais il me semble que la loi permit à la horde hébraïque la plus forte usure avec les étrangers; et cette horde y fit très-bien ses affaires dans la fuite.

D'ailleurs, il fallait que la défense de prendre de l'intérêt de juif à juif fût bien tombée en désuétude, puisque notre Seigneur JESUS, prêchant à Jérusalem, dit expressément que l'intérêt était de son temps à cent pour cent. Car dans la parabole des talens il dit que le serviteur qui avait reçu cinq talens en gagna cinq autres dans Jérusalem, que celui qui en avait deux en gagna deux, et que le troisième qui n'en avait eu qu'un, qui ne le fit point valoir, fut mis au cachot par le maître pour n'avoir point fait travailler son argent chez les changeurs. Or ces changeurs étaient juifs, donc c'était de juif à juif qu'on exerçait l'usure à Jérusalem; donc cette parabole, tirée des mœurs du temps, indique manifestement que l'usure était à cent pour cent. Lisez *S<sup>t</sup> Matthieu*, chapitre XXV; il s'y connaissait; il avait été commis de la douane en Galilée. Laissez-moi achever mon affaire avec monsieur, et ne me faites perdre ni mon argent, ni mon temps.

L' A B B É D E S I S S A R T S.

Tout cela est bel et bon; mais la forbonne a décidé que le prêt à intérêt est un péché mortel.

L E H O L L A N D A I S.

Vous vous moquez de moi, mon ami, de citer la forbonne à un négociant d'Amsterdam.

Il n'y a aucun de ces raisonneurs qui ne fasse valoir son argent quand il le peut à cinq ou six pour cent , en achetant sur la place des billets des fermes , des actions de la compagnie des Indes , des rescriptions , des billets du Canada. Le clergé de France en corps emprunte à intérêt. Dans plusieurs provinces de France on stipule l'intérêt avec le principal. D'ailleurs, l'université d'Oxford et celle de Salamanque ont décidé contre la forbonne ; c'est ce que j'ai appris dans mes voyages. Ainsi nous avons dieux contre dieux. Encore une fois , ne me rompez pas la tête davantage.

L' A B B É D E S I S S A R T S.

Monfieur, Monfieur, les méchans ont toujours de bonnes raisons à dire. Vous vous perdez, vous dis-je ; car l'abbé de *Saint-Cyran* qui n'a point fait de miracles, et l'abbé *Pâris* qui en a fait à *Saint-Médard*. . . .

3°. Alors le marchand impatienté chassa l'abbé des *Iffarts* de son comptoir ; et, après avoir loyalement prêté son argent au denier vingt, alla rendre compte de sa conversation aux magistrats, qui défendirent aux jansénistes de débiter une doctrine si pernicieuse au commerce.

Messieurs, leur dit le premier échevin, de la grâce efficace tant qu'il vous plaira ; de la  
prédestination

prédestination tant que vous en voudrez ; de la communion aussi peu que vous voudrez, vous êtes les maîtres : mais gardez-vous de toucher aux lois de notre Etat.

## I N T O L E R A N C E.

LISEZ l'article *Intolérance* dans le grand Dictionnaire encyclopédique. Lisez le traité de la *Tolérance* composé à l'occasion de l'affreux assassinat de *Jean Calas*, citoyen de Toulouse (\*) ; et si après cela vous admettez la persécution en matière de religion, comparez-vous hardiment à *Ravaillac*. Vous savez que ce *Ravaillac* était fort intolérant.

Voici la substance de tous les discours que tiennent les intolérans :

Quoi ! monstre, qui seras brûlé à tout jamais dans l'autre monde, et que je ferai brûler dans celui-ci dès que je le pourrai, tu as l'insolence de lire de *Thou* et *Bayle*, qui sont mis à l'index à Rome ? Quand je te prêchais, de la part de DIEU, que *Samson* avait tué mille philistins avec une mâchoire d'âne, ta tête, plus dure que l'arsenal dont *Samson* avait tiré ses armes, m'a fait connaître par un

(\*) Voyez le second volume de *Politique et Législation*.

léger mouvement de gauche à droite que tu n'en croyais rien. Et quand je disais que le diable *Asmodée*, qui tordit le cou par jalousie aux sept maris de *Saraqï* chez les Mèdes, était enchaîné dans la haute Egypte, j'ai vu une petite contraction de tes lèvres, nommée en latin *cachinnus*, me signifier que dans le fond de l'ame l'histoire d'*Asmodée* t'était en dérision.

Et vous, *Isaac Newton*; *Frédéric le grand* roi de Prusse, électeur de Brandebourg; *Jean Locke*; impératrice de Russie, victorieuse des Ottomans; *Jean Milton*; bienfaisant monarque de Danemarck; *Shakespeare*; sage roi de Suède; *Leibnitz*; auguste maison de *Brunswick*; *Tillotson*; empereur de la Chine; parlement d'Angleterre; conseil du grand-mogol; vous tous enfin qui ne croyez pas un mot de ce que j'ai enseigné dans mes cahiers de théologie; je vous déclare que je vous regarde tous comme des païens ou comme des commis de la douane, ainsi que je vous l'ai dit souvent pour le buriner dans votre dure cervelle. Vous êtes des scélérats endurcis; vous irez tous dans la gehenne où le ver ne meurt point, et où le feu ne s'éteint point; car j'ai raison, et vous avez tous tort; car j'ai la grâce, et vous ne l'avez pas. Je confesse trois dévotes de mon quartier, et vous n'en confessez pas une. J'ai

fait des mandemens d'évêques, et vous n'en avez jamais fait ; j'ai dit des injures des halles aux philosophes, et vous les avez protégés, ou imités, ou égalés ; j'ai fait de pieux libelles diffamatoires farcis des plus infames calomnies, et vous ne les avez jamais lus. Je dis la messe tous les jours en latin pour douze sous, et vous n'y assistez pas plus que *Cicéron, Caton, Pompée, César, Horace et Virgile* n'y ont assisté ; par conséquent, vous méritez qu'on vous coupe le poing, qu'on vous arrache la langue, qu'on vous mette à la torture et qu'on vous brûle à petit feu ; car DIEU est miséricordieux.

Ce sont-là, sans en rien retrancher, les maximes des intolérans et le précis de tous leurs livres. Avouons qu'il y a plaisir à vivre avec ces gens-là.

## K.

## K A L E N D E S.

**L**A fête de la circoncision, que l'Eglise célèbre le premier janvier, a pris la place d'une autre appelée fête des kalendes, des ânes, des fous, des innocens, selon la différence des lieux et des jours où elle se faisait.

Le plus souvent c'était aux fêtes de Noël , à la Circoncision , ou à l'Epiphanie.

Dans la cathédrale de Rouen il y avait le jour de Noël une procession où des ecclésiastiques choisis représentaient les prophètes de l'ancien Testament qui ont prédit la naissance du Messie ; et ce qui peut avoir donné le nom à la fête , c'est que *Balaam* y paraissait monté sur une ânesse ; mais comme le poëme de *Lactance* et le livre des Promesses sous le nom de *S<sup>t</sup> Prosper* disent que JESUS dans la crèche a été reconnu par le bœuf et par l'âne selon ce passage d'*Isaïe* (a) : *Le bœuf a reconnu son maître, et l'âne la crèche de son seigneur* ( circonstance que l'Evangile , ni les anciens pères n'ont cependant point remarquée ) ; il est plus vraisemblable que ce fut de cette opinion que la fête de l'âne prit son nom.

En effet le jésuite *Théophile Raynaud* témoigne que le jour de Saint-Etienne on chantait une prose de l'âne , qu'on nommait aussi la prose des fous , et que le jour de Saint-Jean on en chantait encore une autre qu'on appelait la prose du bœuf. On conserve dans la bibliothèque du chapitre de Sens un manuscrit en vélin avec des miniatures où sont représentées les cérémonies de la fête des fous. Le texte en contient la description ; cette prose de l'âne

(a) Chap. I, v. 3.

s'y trouve ; on la chantait à deux chœurs qui imitaient par intervalles et comme par refrain le braire de cet animal. Voici le précis de la description de cette fête.

On élifait dans les églises cathédrales un évêque ou un archevêque des fous , et son élection était confirmée par toutes sortes de bouffonneries , qui servaient de sacre. Cet évêque officiait pontificalement et donnait la bénédiction au peuple devant lequel il portait la mitre , la crosse et même la croix archiépiscopale. Dans les églises qui relevaient immédiatement du saint-siège , on élifait un pape des fous , qui officiait avec tous les ornemens de la papauté. Tout le clergé assistait à la messe , les uns en habit de femme , les autres vêtus en bouffons , ou masqués d'une façon grotesque et ridicule. Non contents de chanter dans le chœur des chançons licencieuses , ils mangeaient et jouaient aux dés sur l'autel , à côté du célébrant. Quand la messe était dite , ils couraient , sautaient et dansaient dans l'église , chantant et proférant des paroles obscènes , et faisant mille postures indécentes jusqu'à se mettre presque nus : ensuite ils se faisaient traîner par les rues dans des tombereaux pleins d'ordures pour en jeter à la populace qui s'assemblait autour d'eux. Les plus libertins d'entre les séculiers se mêlaient parmi le clergé



pour jouer aussi quelque personnage de fou en habit ecclésiastique.

Cette fête se célébrait également dans les monastères de moines et de religieuses, comme le témoigne *Naudé* (b) dans sa plainte à *Gassendi* en 1645, où il raconte qu'à Antibes, dans le couvent des franciscains, les religieux prêtres ni le gardien n'allaient point au chœur le jour des innocens. Les frères lais y occupaient leurs places ce jour-là, et faisaient une manière d'office, revêtus d'ornemens sacerdotaux déchirés et tournés à l'envers. Ils tenaient des livres à rebours, faisant semblant de lire avec des lunettes qui avaient de l'écorce d'orange pour verre, et marmottaient des mots confus, ou poussaient des cris avec des contorsions extravagantes.

Dans le second registre de l'église d'Autun du secrétaire *Rotarii*, qui finit en 1416, il est dit, sans spécifier le jour, qu'à la fête des fous on conduisait un âne auquel on mettait une chape sur le dos, et l'on chantait : Hé, sire âne, hé, hé!

*Ducange* rapporte une sentence de l'officialité de Viviers contre un certain *Guillaume* qui, ayant été élu évêque-fou en 1406, avait

(b) M. de la Roque nomme l'auteur *Mathurin de Neuré*. Voyez le *Mercur* de septembre 1738.

refusé de faire les solennités et les frais accoutumés en pareille occasion.

Enfin les registres de Saint-Etienne de Dijon, en 1521, font foi, sans dire le jour, que les vicaires couraient par les rues avec fifres, tambours et autres instrumens, et portaient des lanternes devant le préchantre des fous, à qui l'honneur de la fête appartenait principalement. Mais le parlement de cette ville, par un arrêt du 19 janvier 1552, défendit la célébration de cette fête déjà condamnée par quelques conciles, et surtout par une lettre circulaire du 12 mars 1444, envoyée à tout le clergé du royaume par l'université de Paris. Cette lettre, qui se trouve à la suite des ouvrages de *Pierre de Blois*, porte que cette fête paraissait aux yeux du clergé si bien pensée et si chrétienne, que l'on regardait comme excommuniés ceux qui voulaient la supprimer; et le docteur de Sorbonne *Jean Deslions*, dans son Discours contre le paganisme du roi-boit, nous apprend qu'un docteur en théologie soutint publiquement à Auxerre, sur la fin du quinzième siècle, que *la fête des fous n'était pas moins approuvée de DIEU que la fête de la conception immaculée de la Vierge, outre qu'elle était d'une toute autre ancienneté dans l'Eglise.*

## L.

## L A N G U E S.

## SECTION PREMIERE.

ON dit que les Indiens commencent presque tous leurs livres par ces mots , *béni soit l'inventeur de l'écriture*. On pourrait aussi commencer ses discours par bénir l'inventeur d'un langage.

Nous avons reconnu , au mot *Alphabet* , qu'il n'y eut jamais de langue primitive dont toutes les autres soient dérivées.

Nous voyons que le mot *Al* ou *El* , qui signifiait DIEU chez quelques orientaux , n'a nul rapport au mot *Gott* , qui veut dire DIEU en Allemagne. *Houfe* , *huis* , ne peut guère venir du grec *domos* qui signifie maison.

Nos mères et les langues dites mères ont beaucoup de ressemblance. Les unes et les autres ont des enfans qui se marient dans le pays voisin , et qui en altèrent le langage et les mœurs. Ces mères ont d'autres mères dont les généalogistes ne peuvent débrouiller l'origine. La terre est couverte de familles qui disputent de noblesse , sans favoir d'où elles viennent.

*Des mots les plus communs et les plus naturels  
en toute langue.*

L'EXPERIENCE nous apprend que les enfans ne sont qu'imitateurs ; que si on ne leur difait rien , ils ne parleraient pas ; qu'ils se contenteraient de crier.

Dans presque tous les pays connus on leur dit d'abord *baba* , *papa* , *mama* , *maman* , ou des mots approchans , aisés à prononcer , et ils les répètent. Cependant vers le mont Krapac où je vis , comme l'on fait , nos enfans disent toujours *mon dada* et non pas *mon papa*. Dans quelques provinces , ils disent *mon bibi*.

On a mis un petit vocabulaire chinois à la fin du premier tome des Mémoires sur la Chine. Je trouve dans ce dictionnaire abrégé , que *fou* , prononcé d'une façon dont nous n'avons pas l'usage , signifie père ; les enfans qui ne peuvent prononcer la lettre *f* , disent *ou*. Il y a loin d'*ou* à *papa*.

Que ceux qui veulent favoir le mot qui répond à notre *papa* en japonais , en tartare , dans le jargon du Kamshatka et de la baie d'Hudson , daignent voyager dans ces pays pour nous instruire.

On court risque de tomber dans d'étranges méprises quand , sur les bords de la Seine ou

de la Saône, on donne des leçons sur la langue des pays où l'on n'a point été. Alors il faut avouer son ignorance; il faut dire: J'ai lu cela dans *Vachter*, dans *Ménage*, dans *Bochart*, dans *Kirker*, dans *Pezron*, qui n'en savaient pas plus que moi; je doute beaucoup; je crois, mais je suis très-disposé à ne plus croire, &c. &c.

Un récollet nommé *Sagart Théodat*, qui a prêché pendant trente ans les Iroquois, les Algonquins et les Hurons, nous a donné un petit dictionnaire huron, imprimé à Paris chez *Denis Moreau* en 1632. Cet ouvrage ne nous fera pas désormais fort utile depuis que la France est soulagée du fardeau du Canada. Il dit qu'en huron père est *aystan*, et en canadien *notoui*. Il y a encore loin de *notoui* et d'*aystan* à *pater* et à *papa*. Gardez-vous des systèmes, vous dis-je, mes chers Velches.

• *D'un système sur les langues.*

L'AUTEUR de la Mécanique du langage explique ainsi son système :

» La terminaison latine *urire* est appropriée  
 » à désigner un désir vif et ardent de faire  
 » quelque chose; *micturire*, *esurire*; par où  
 » il semble qu'elle ait été fondamentalement  
 » formée sur le mot *urere* et sur le signe

„ radical *ur* , qui , en tant de langues , signifie  
 „ le feu. Ainsi la terminaison *urire* était bien  
 „ choisie pour désigner un désir brûlant. „

Cependant nous ne voyons pas que cette terminaison en *ire* soit appropriée à un désir vif et ardent dans *ire* , *exire* , *abire* , aller , fortir , s'en aller ; dans *vincire* , lier ; *scaturire* , foudre , jaillir ; *condire* , assaisonner ; *parturire* , accoucher ; *grunnire* , gronder , grouiner , ancien mot qui exprimait très-bien le cri du porc.

Il faut avouer surtout que cet *ire* n'est approprié à aucun désir très-vif , dans *balbutire* , balbutier ; *singultire* , sangloter ; *perire* , périr. Personne n'a envie ni de balbutier , ni de sangloter , encore moins de périr. Ce petit système est fort en défaut ; nouvelle raison pour se défier des systèmes.

Le même auteur paraît aller trop loin en disant : *Nous alongeons les lèvres en-dehors , et tirons , pour ainsi dire , le bout d'en-haut de cette corde pour faire sonner u , voyelle particulière aux Français , et que n'ont pas les autres nations.*

Il est vrai que le précepteur du Bourgeois gentilhomme lui apprend qu'il fait un peu la moue en prononçant *u* ; mais il n'est pas vrai que les autres nations ne fassent pas un peu la moue aussi.

L'auteur ne parle sans doute ni l'espagnol ,

ni l'anglais , ni l'allemand , ni le hollandais ; il s'en est rapporté à d'anciens auteurs qui ne savaient pas plus ces langues que celles du Sénégal et du Thibet , que cependant l'auteur cite. Les Espagnols disent *su padre* , *su madre* , avec un son qui n'est pas tout-à-fait l'*u* des Italiens ; ils prononcent *mui* en approchant un peu plus de la lettre *u* que de l'*ou* ; ils ne prononcent pas fortement *ousted* ; ce n'est pas le *furiale sonans u* des Romains.

Les Allemands se sont accoutumés à changer un peu l'*u* en *i* ; de là vient qu'ils vous demandent toujours des *ékis* au lieu d'écus. Plusieurs allemands prononcent aujourd'hui *flûte* comme nous ; ils prononçaient autrefois *flaûte*. Les Hollandais ont conservé l'*u* , témoin la comédie de madame *Alikruc* , et leur *u diener*. Les Anglais , qui ont corrompu toutes les voyelles , n'ont point abandonné l'*u* ; ils prononcent toujours *wi* et non *oui* , qu'ils n'articulent qu'à peine. Ils disent *vertu* et *true* , le vrai , non *vertou* et *troue*.

Les Grecs ont toujours donné à l'*upsilon* le son de notre *u* , comme l'ayouent *Calepin* et *Scapula* à la lettre *upsilon* ; et comme le dit *Cicéron* , de *Oratore*.

Le même auteur se trompe encore en assurant que les mots anglais *humour* et *spleen* ne peuvent se traduire. Il en a cru quelques

français mal instruits. Les Anglais ont pris leur *humour*, qui signifie chez eux plaisanterie naturelle, de notre mot *humeur* employé en ce sens dans les premières comédies de *Corneille*, et dans toutes les comédies antérieures. Nous dûmes ensuite, *belle humeur*. *D'Assouci* donna son *Ovide* en belle humeur ; et ensuite on ne se servit de ce mot que pour exprimer le contraire de ce que les Anglais entendent. *Humeur* aujourd'hui signifie chez nous chagrin. Les Anglais se sont ainsi emparés de presque toutes nos expressions. On en ferait un livre.

A l'égard de *spleen*, il se traduit très-exactement ; c'est la rate. Nous disions, il n'y a pas long-temps, *vapeurs de rate*.

Veut-on qu'on rabatte  
 Les vapeurs de rate  
 Qui nous minent tous ?  
 Qu'on laisse Hippocrate ;  
 Et qu'on vienne à nous.

Nous avons supprimé *rate*, et nous nous sommes bornés aux vapeurs.

Le même auteur dit (a) que les Français se plaisent surtout à ce qu'ils appellent avoir de l'esprit. Cette expression est propre à leur langue,

(a) Tome I.



*et ne se trouve en aucune autre.* Il n'y en a point en anglais de plus commune ; *wit, witty*, font précisément la même chose. Le comte de *Rochester* appelle toujours *witty king* le roi *Charles II*, qui, selon lui, difait tant de jolies choses, et n'en fit jamais une bonne. Les Anglais prétendent que ce sont eux qui difent les bons mots, et que ce sont les Français qui rient.

Et que deviendra l'*ingegnofo* des Italiens, et l'*agudezza* des Espagnols dont nous avons parlé à l'article *Esprit*, section III ?

Le même auteur remarque très-judicieusement (*b*) que, lorsqu'un peuple est sauvage il est simple, et ses expressions le sont aussi.  
 „ Le peuple hébreu était à demi-sauvage, le  
 „ livre de ses lois traite sans détour des  
 „ choses naturelles que nos langues ont soin  
 „ de voiler. C'est une marque que chez eux  
 „ ces façons de parler n'avaient rien de  
 „ licencieux ; car on n'aurait pas écrit un  
 „ livre de lois d'une manière contraire aux  
 „ mœurs, &c. „

Nous avons donné un exemple frappant de cette simplicité qui ferait aujourd'hui plus que cynique, quand nous avons cité les aventures d'*Oolla* et d'*Ooliba*, et celles d'*Osée* ; et, quoiqu'il soit permis de changer d'opinion,

(*b*) Tome II, page 146.

nous espérons que nous ferons toujours de celle de l'auteur de la Mécanique du langage, quand même plusieurs doctes n'en feraient pas.

Mais nous ne pouvons penser comme l'auteur de cette Mécanique, quand il dit (c) :

„ En Occident, l'idée malhonnête est  
„ attachée à l'union des sexes ; en Orient,  
„ elle est attachée à l'usage du vin, ailleurs  
„ elle pourrait l'être à l'usage du fer ou du  
„ feu. Chez les musulmans, à qui le vin est  
„ défendu par la loi, le mot *cherab* qui signifie  
„ en général sirop, forbet, liqueur, mais  
„ plus particulièrement le vin et les autres  
„ mots relatifs à celui-là, sont regardés par  
„ les gens fort religieux comme des termes  
„ obscènes, ou du moins trop libres pour  
„ être dans la bouche d'une personne de  
„ bonnes mœurs. Le préjugé sur l'obscénité  
„ du discours a pris tant d'empire qu'il ne  
„ cesse pas, même dans le cas où l'action à  
„ laquelle on a attaché l'idée, est honnête et  
„ légitime, permise et prescrite ; de sorte  
„ qu'il est toujours malhonnête de dire ce  
„ qu'il est très-souvent honnête de faire.

„ A dire vrai, la décence s'est ici con-  
„ tentée d'un fort petit sacrifice. Il doit  
„ toujours paraître singulier que l'obscénité

(c) Tome II, page 147.

» foit dans les mots , et ne foit pas dans les  
 » idées , &c. »

L'auteur paraît mal instruit des mœurs de Constantinople. Qu'il interroge M. de *Tott* , il lui dira que le mot de vin n'est point du tout obscène chez les Turcs. Il est même impossible qu'il le foit , puisque les Grecs sont autorisés chez eux à vendre du vin. Jamais dans aucune langue l'obscénité n'a été attachée qu'à certains plaisirs qu'on ne s'est presque jamais permis devant témoins , parce qu'on ne les goûte que par des organes qu'il faut cacher. On ne cache point sa bouche. C'est un péché chez les musulmans de jouer aux dés , de ne point coucher avec sa femme le vendredi , de boire du vin , de manger pendant le ramadan avant le coucher du soleil ; mais ce n'est point une chose obscène.

Il faut de plus remarquer que toutes les langues ont des termes divers qui donnent des idées toutes différentes de la même chose. Mariage , *sponsalia* , exprime un engagement légal. Consummer le mariage , *matrimonio uti* , ne présente que l'idée d'un devoir accompli. *Membrum virile in vaginam intromittere* , n'est qu'une expression d'anatomie. *Amplecti amoroſè juvenem uxorem* est une idée voluptueuse. D'autres mots sont des images qui alarment la pudeur.

Ajoutons

Ajoutons que si dans les premiers temps d'une nation simple, dure et grossière, on se sert des seuls termes qu'on connaisse pour exprimer l'acte de la génération, comme l'auteur l'a très-bien observé chez les demi-sauvages juifs, d'autres peuples emploient les mots obscènes, quand ils sont devenus plus raffinés et plus polis. *Osée* ne se sert que du terme qui répond au *fodere* des Latins; mais *Auguste* hasarde effrontément les mots *futuere*, *mentula*, dans son infame épigramme contre *Fulvie*. *Horace* prodigue le *futuo*, le *mentula*, le *cunnus*. On inventa même les expressions honteuses de *crissare*, *fellare*, *irrumare*, *cevere*, *cunnilingus*. On les trouve trop souvent dans *Catulle* et dans *Martial*. Elles représentent des turpitudes à peine connues parmi nous; aussi n'avons-nous point de termes pour les rendre.

Le mot de *gabaoutar*, inventé à Venise au seizième siècle, exprimait une infamie inconnue aux autres nations.

Il n'y a point de langue qui puisse traduire certaines épigrammes de *Martial*, si chères aux empereurs *Adrien* et *Lucius Verus*.

### Génie des langues.

ON appelle génie d'une langue son aptitude à dire de la manière la plus courte et la plus

*Dictionn. philosoph. Tome VII. \* O.*

harmonieuse ce que les autres langages expriment moins heureusement.

Le latin , par exemple , est plus propre au style lapidaire que les langues modernes , à cause de leurs verbes auxiliaires qui allongent une inscription et qui l'énervent.

Le grec , par son mélange mélodieux de voyelles et de consonnes , est plus favorable à la musique que l'allemand et le hollandais.

L'italien , par des voyelles beaucoup plus répétées , sert peut-être encore mieux la musique efféminée.

Le latin et le grec étant les seules langues qui aient une vraie quantité , sont plus faites pour la poésie que toutes les autres langues du monde.

Le français , par la marche naturelle de toutes ses constructions , et aussi par sa prosodie , est plus propre qu'aucune autre à la conversation. Les étrangers , par cette raison même , entendent plus aisément les livres français que ceux des autres peuples. Ils aiment dans les livres philosophiques français une clarté de style qu'ils trouvent ailleurs assez rarement.

C'est ce qui a donné enfin la préférence au français sur la langue italienne même , qui , par ses ouvrages immortels du seizième siècle , était en possession de dominer dans l'Europe.

L'auteur du *Mécanisme du langage* pense

dépouiller le français de cet ordre même, et de cette clarté qui fait son principal avantage. Il va jusqu'à citer des auteurs peu accrédités, et même *Pluche*, pour faire croire que les inversions du latin sont naturelles, et que c'est la construction naturelle du français qui est forcée. Il rapporte cet exemple tiré de la manière d'étudier les langues. Je n'ai jamais lu ce livre, mais voici l'exemple : (d)

*Goliathum, proceritatis inusitatæ virum, David adolescens impacto in ejus frontem lapide prostravit et allophylum, cùm inermis puer esset, ei detracto gladio confecit.*

Le jeune *David* renversa d'un coup de fronde au milieu du front *Goliath*, homme d'une taille prodigieuse, et tua cet étranger avec son propre sabre qu'il lui arracha ; car *David* était un enfant désarmé.

Premièrement, j'avouerai que je ne connais guère de plus plat latin, ni de plus plat français, ni d'exemple plus mal choisi. Pourquoi écrire dans la langue de *Cicéron* un morceau d'histoire judaïque, et ne pas prendre quelque phrase de *Cicéron* même pour exemple ? Pourquoi faire de ce géant *Goliath* un *Goliathum* ? Ce *Goliathus* était, dit-il, d'une grandeur *inusitée*, *proceritatis inusitatæ*. On ne dit *inusité* en aucun pays, que des choses d'usage qui

(d) Tome I, page 76.

dépendent des hommes ; une phrase inusitée , une cérémonie inusitée , un ornement inusité ; mais pour une taille inusitée , comme si *Goliathus* s'était mis ce jour-là une taille plus haute qu'à l'ordinaire , cela me paraît fort inusité.

*Cicéron* dit à *Quintus* son frère , *absurdæ et inusitatæ scriptæ epistolæ* ; ses lettres sont absurdes et d'un style inusité. N'est-ce pas là le cas de *Pluche* ?

*In ejus frontem* ; *Tite-Live* et *Tacite* auraient-ils mis ce froid *ejus* ? n'auraient-ils pas dit simplement *in frontem* ?

Que veut dire *impacto lapide* ? cela n'exprime pas un coup de fronde.

Et *allophylum* , *cùm puer inermis esset* : voilà une plaisante antithèse ; il renversa l'étranger , quoiqu'il fût désarmé ; étranger et désarmé ne font-ils pas une belle opposition ? et de plus , dans cette phrase , lequel des deux était désarmé ? Il y a quelque apparence que c'était *Goliath* , puisque le petit *David* le tua si aisément. *Puer* ne désigne pas assez clairement *David* : le géant pouvait être aussi jeune que lui.

Je n'examine point comment on renverse avec un petit caillou lancé au front de bas en haut , un guerrier dont le front est armé d'un casque ; je me borne au latin de *Pluche*.

Le français ne vaut guère mieux que le

latin. Voici comme un jeune écolier vient de le refaire :

» *David*, à peine dans son adolescence,  
 » sans autres armes qu'une simple fronde,  
 » renverse le géant *Goliath* d'un coup de  
 » pierre au milieu du front ; il lui arrache  
 » son épée, il lui coupe la tête de son propre  
 » glaive. »

Ensuite, pour nous convaincre de l'obscurité de la langue française, et du renversement qu'elle fait des idées, on nous cite les paralogismes de *Pluche*. (e)

» Dans la marche que l'on fait prendre à  
 » la phrase française, on renverse entièrement  
 » l'ordre des choses qu'on y rapporte ; et pour  
 » avoir égard au génie, ou plutôt à la pauvreté  
 » de nos langues vulgaires on met en  
 » pièces le tableau de la nature. Dans le français,  
 » le jeune homme *renverse* avant qu'on  
 » sache qu'il y ait quelqu'un à *renverser* : le  
 » grand *Goliath* est déjà par terre, qu'il n'a  
 » encore été fait aucune mention ni de la  
 » fronde, ni de la pierre qui a fait le coup ;  
 » et ce n'est qu'après que l'étranger a la tête  
 » coupée, que le jeune homme trouve une  
 » épée au lieu de fronde pour l'achever. Ceci  
 » nous conduit à une vérité fort remarquable,  
 » que c'est se tromper de croire, comme on

(e) Tome I, page 76.



„ fait , qu'il y ait inversion ou *renversement*  
 „ dans la phrase des anciens , tandis que c'est  
 „ réellement dans notre langue moderne  
 „ qu'est le désordre. „

Je vois ici tout le contraire ; et de plus , je vois dans chaque partie de la phrase française un sens achevé qui me fait attendre un nouveau sens , une nouvelle action. Si je dis , comme dans le latin , *Goliath homme d'une procerité inutile , l'adolescent David* ; je ne vois là qu'un géant , qu'un enfant ; point de commencement d'action ; peut-être que l'enfant prie le géant de lui abattre des noix ; et peu m'importe. Mais *David , à peine dans son adolescence , sans autres armes qu'une simple fronde* ; voilà déjà un sens complet , voilà un enfant avec une fronde ; qu'en va-t-il faire ? il renverse ; qui ? un géant ; comment ? en l'atteignant au front. Il lui arrache son grand sabre ; pourquoi ? pour couper la tête du géant. Y a-t-il une gradation plus marquée ?

Mais ce n'était pas de tels exemples que l'auteur du *Mécanisme du langage* devait proposer. Que ne rapportait-il de beaux vers de *Racine* ? que n'en comparait-il la syntaxe naturelle avec les inversions admises dans toutes nos anciennes poésies ?

Autrefois la Fortune et la Victoire mêmes  
 Cachaient mes cheveux blancs sous trente diadèmes.  
 Cet heureux temps n'est plus !

Transpofez les termes felon le génie latin à la manière de *Ronsard* ; *sous diadèmes trente cachaient mes cheveux blancs fortune et victoire mêmes, Plus n'est ce temps heureux !*

C'est ainfi que nous écrivions autrefois , il n'aurait tenu qu'à nous de continuer ; mais nous avons fenti que cette construction ne convenait pas au génie de notre langue , qu'il faut toujours confulter. Ce génie , qui est celui du dialogue , triomphe dans la tragédie et dans la comédie , qui n'est qu'un dialogue continuel ; il plaît dans tout ce qui demande de la naïveté , de l'agrément , dans l'art de narrer , d'expliquer , &c. Il s'accommode peut-être affez peu de l'ode qui demande , dit-on , une espèce d'ivresse et de défordre , et qui autrefois exigeait de la mufique.

Quoi qu'il en foit , connaissez bien le génie de votre langue ; et fi vous avez du génie , mêlez-vous peu des langues étrangères , et surtout des orientales ; à moins que vous n'ayez vécu trente ans dans *Alep*.

## S E C T I O N I I.

Sans la langue, en un mot, l'auteur le plus divin  
Est toujours, quoi qu'il fasse, un mauvais écrivain.

**T**R O I S choses font absolument nécessaires, régularité, clarté, élégance. Avec les deux premières on parvient à ne pas écrire mal; avec la troisième on écrit bien.

Ces trois mérites, qui furent absolument ignorés dans l'université de Paris depuis sa fondation, ont été presque toujours réunis dans les écrits de *Rollin*, ancien professeur. Avant lui on ne savait ni écrire ni penser en français; il a rendu un service éternel à la jeunesse.

Ce qui peut paraître étonnant, c'est que les Français n'ont point d'auteur plus châtié en prose que *Racine* et *Boileau* le sont en vers; car il est ridicule de regarder comme des fautes quelques nobles hardiesses de poésie qui sont de vraies beautés, et qui enrichissent la langue au lieu de la défigurer.

*Corneille* pécha trop souvent contre la langue, quoiqu'il écrivît dant le temps même qu'elle se perfectionnait. Son malheur était d'avoir été élevé en province, et d'y composer même ses meilleures pièces. On trouve trop

souvent

souvent chez lui des impropriétés, des solécismes, des barbarismes et de l'obscurité ; mais aussi dans ses beaux morceaux il est souvent aussi pur que sublime.

Celui qui commenta *Corneille* avec tant d'impartialité, celui qui dans son commentaire parla avec tant de chaleur des beaux morceaux de ses tragédies, et qui n'entreprit le commentaire que pour mieux parvenir à l'établissement de la petite-fille de ce grand homme, a remarqué qu'il n'y a pas une seule faute de langage dans la grande scène de *Cinna* et d'*Émilie*, où *Cinna* rend compte de son entrevue avec les conjurés ; et à peine en trouve-t-il une ou deux dans cette autre scène immortelle où *Auguste* délibère s'il se démettra de l'empire.

Par une fatalité singulière, les scènes les plus froides de ses autres pièces sont celles où l'on trouve le plus de vices de langage. Presque toutes ces scènes n'étant point animées par des sentimens vrais et intéressans, et n'étant remplies que de raisonnemens alambiqués, pèchent autant par l'expression que par le fond même. Rien n'y est clair, rien ne se montre au grand jour : tant est vrai ce que dit *Boileau* :

Ce que l'on conçoit bien s'énonce clairement.

Dictionn. philosoph. Tome VII. \* P

L'impropriété des termes est le défaut le plus commun dans les mauvais ouvrages.

*Harmonie des langues.*

J'AI connu plus d'un anglais et plus d'un allemand qui ne trouvaient d'harmonie que dans leurs langues. La langue russe, qui est la flavonne, mêlée de plusieurs mots grecs et de quelques-uns tartares, paraît mélodieuse aux oreilles russes.

Cependant un allemand, un anglais, qui aura de l'oreille et du goût, fera plus content d'*ouranos* que de *heaven* et de *himmel*; d'*anthropos* que de *man*; de *Theos* que de *God* ou *Gott*; d'*aristos* que de *goud*. Les dactyles et les spondées flatteront plus son oreille que les syllabes uniformes et peu senties de tous les autres langages.

Toutefois, j'ai connu de grands scolastes qui se plaignaient violemment d'*Horace*. Comment, disent-ils, ces gens-là qui passent pour les modèles de la mélodie, non-seulement font heurter continuellement des voyelles les unes contre les autres, ce qui nous est expressément défendu; non-seulement ils vous alongent ou vous raccourcissent un mot à la façon grecque selon leur besoin, mais ils vous coupent hardiment un mot en deux; ils

mettent une moitié à la fin d'un vers, et l'autre moitié au commencement du vers suivant.

*Redditum Cyri folio Phraaten ,  
Diffidens plebi , numero beatorum  
eximit virtus , &c.*

C'est comme si nous écrivions dans une ode en français :

Défions-nous de la fortune  
et n'en croyons que la vertu.

Horace ne se bornait pas à ces petites libertés; il met à la fin de son vers la première lettre du mot qui commence le vers qui suit :

*Jove non probante u-  
xorius annis.*

Ce dieu du Tibre aimait beaucoup sa femme.

Que dirons-nous de ces vers harmonieux :

*Septimi , Gades aditure mecum , et  
Cantabrum indoctum juga ferre nostra , et . . .*

Septime qu'avec moi je mène à Cadix , et  
Qui verrez le Cantabre ignorant du joug , et . . .

*Horace* en a cinquante de cette force , et *Pindare* en est tout rempli.

*Tout est noble dans Horace* , dit *Dacier* dans sa préface. N'aurait-il pas mieux fait de dire : tantôt *Horace* a de la noblesse , tantôt de la délicatesse et de l'enjouement ? &c.

Le malheur des commentateurs de toute espèce est , ce me semble , de n'avoir jamais d'idée précise , et de prononcer de grands mots qui ne signifient rien. Monsieur et madame *Dacier* y étaient fort sujets avec tout leur mérite.

Je ne vois pas quelle noblesse , quelle grandeur , peut nous frapper dans ces ordres qu'*Horace* donne à son laquais , en vers qualifiés du nom d'*ode*. Je me fers , à quelques mots près , de la traduction même de *Dacier* :

*Laquais , je ne suis point pour la magnificence des Perses. Je ne puis souffrir les couronnes pliées avec des bandelettes de tilleul. Cesse donc de t'informer où tu pourras trouver des roses tardives. Je ne veux que du simple myrte sans autre façon. Le myrte sied bien à un laquais comme toi , et à moi qui bois sous une petite treille.*

Ses vers contre de pauvres vieilles et contre des forcières me semblent encore moins nobles que l'*ode* à son laquais.

Mais revenons à ce qui dépend uniquement de la langue. Il paraît évident que les Romains

et les Grecs se donnaient des libertés qui feraient chez nous des licences intolérables.

Pourquoi voyons-nous tant de moitiés de mots à la fin des vers dans les odes d'*Horace*, et pas un exemple de cette licence dans *Virgile* ?

N'est-ce point parce que les odes étaient faites pour être chantées, et que la musique faisait disparaître ce défaut ? il faut bien que cela soit, puisqu'on voit dans *Pindare* tant de mots coupés en deux d'un vers à l'autre, et qu'on n'en voit pas dans *Homère*.

Mais, me dira-t-on, les rapsodes chantaient les vers d'*Homère*. On chantait des morceaux de l'*Enéide* à Rome comme on chante des stances de l'*Arioste* et du *Tasse* en Italie. Il est clair, par l'exemple du *Tasse*, que ce ne fut pas un chant proprement dit, mais une déclamation soutenue à peu-près comme quelques morceaux assez mélodieux du chant grégorien.

Les Grecs prenaient d'autres libertés qui nous sont rigoureusement interdites ; par exemple, de répéter souvent dans la même page des épithètes, des moitiés de vers, des vers même tout entiers ; et cela prouve qu'ils ne s'astreignaient pas à la même correction que nous. Le *podas okus Akilles*, l'*olimpia domata ekontas*, l'*ekibolon Apollona*, &c. &c. flattent agréablement l'oreille. Mais si dans



nos langues modernes nous faisons rimer si souvent *Achille aux pieds légers*, *les flèches d'Apollon*, *les demeures célestes*, nous ne serions pas tolérés.

Si nous faisons répéter par un personnage les mêmes paroles qu'un autre personnage lui a dites, ce double emploi serait plus insupportable encore.

Si le *Tasse* s'était servi tantôt du dialecte bergamasque, tantôt du patois du Piémont, tantôt de celui de Gènes, il n'aurait été lu de personne. Les Grecs avaient donc pour leur poésie des facilités qu'aucune nation ne s'est permises. Et de tous les peuples, le Français est celui qui s'est asservi à la gêne la plus rigoureuse.

### S E C T I O N I I I.

**I**L n'est aucune langue complète, aucune qui puisse exprimer toutes nos idées et toutes nos sensations ; leurs nuances sont trop imperceptibles et trop nombreuses. Personne ne peut faire connaître précisément le degré du sentiment qu'il éprouve. On est obligé, par exemple, de désigner sous le nom général d'*amour* et de *haine*, mille amours et mille haines toutes différentes ; il en est de même

de nos douleurs et de nos plaisirs. Ainsi toutes les langues sont imparfaites comme nous.

Elles ont toutes été faites successivement et par degrés selon nos besoins. C'est l'instinct commun à tous les hommes qui a fait les premières grammaires sans qu'on s'en aperçût. Les Lapons, les Nègres, aussi-bien que les Grecs, ont eu besoin d'exprimer le passé, le présent, le futur; et ils l'ont fait: mais comme jamais il n'y a eu d'assemblée de logiciens qui ait formé une langue, aucune n'a pu parvenir à un plan absolument régulier.

Tous les mots, dans toutes les langues possibles, sont nécessairement l'image des sensations. Les hommes n'ont pu jamais exprimer que ce qu'ils sentaient. Ainsi tout est devenu métaphore; par-tout on éclaire l'ame, le cœur brûle, l'esprit voit, il compose, il unit, il divise, il s'égaré, il se recueille, il se dissipe.

Toutes les nations se sont accordées à nommer *souffle*, *esprit*, *ame*, l'entendement humain dont ils sentent les effets sans le voir, après avoir nommé *vent*, *souffle*, *esprit*, l'agitation de l'air qu'ils ne voient point.

Chez tous les peuples l'infini a été négation de fini; immensité, négation de mesure. Il est évident que ce sont nos cinq sens qui ont produit toutes les langues, aussi-bien que toutes nos idées.

Les moins imparfaites sont comme les lois : celles dans lesquelles il y a le moins d'arbitraire sont les meilleures.

Les plus complètes sont nécessairement celles des peuples qui ont le plus cultivé les arts et la société. Ainsi la langue hébraïque devait être une des langues les plus pauvres, comme le peuple qui la parlait. Comment les Hébreux auraient-ils pu avoir des termes de marine, eux qui avant *Salomon* n'avaient pas un bateau ? comment les termes de la philosophie, eux qui furent plongés dans une si profonde ignorance jusqu'au temps où ils commencèrent à apprendre quelque chose dans leur transmigration à Babylone ? La langue des Phéniciens, dont les Hébreux tirèrent leur jargon, devait être très-supérieure, parce qu'elle était l'idiome d'un peuple industriel, commerçant, riche, répandu dans toute la terre.

La plus ancienne langue connue doit être celle de la nation rassemblée le plus anciennement en corps de peuple. Elle doit être encore celle du peuple qui a été le moins subjugué, ou qui l'ayant été a policé ses conquérans. Et à cet égard, il est constant que le chinois et l'arabe sont les plus anciennes langues de toutes celles qu'on parle aujourd'hui.

Il n'y a point de langue-mère. Toutes les nations voisines ont emprunté les unes des autres ; mais on a donné le nom de *langue-mère* à celles dont quelques idiomes connus sont dérivés. Par exemple , le latin est langue-mère , par rapport à l'italien , à l'espagnol , au français ; mais il était lui-même dérivé du toscan , et le toscan l'était du celte et du grec.

Le plus beau de tous les langages doit être celui qui est à la fois le plus complet , le plus sonore , le plus varié dans ses tours , et le plus régulier dans sa marche , celui qui a le plus de mots composés , celui qui par sa prosodie exprime le mieux les mouvemens lents ou impétueux de l'ame , celui qui ressemble le plus à la musique.

Le grec a tous ces avantages ; il n'a point la rudesse du latin , dont tant de mots finissent en *um* , *ur* , *us*. Il a toute la pompe de l'espagnol et toute la douceur de l'italien. Il a par-dessus toutes les langues vivantes du monde l'expression de la musique , par les syllabes longues et brèves. Ainsi , tout défiguré qu'il est aujourd'hui dans la Grèce , il peut être encore regardé comme le plus beau langage de l'univers.

La plus belle langue ne peut être la plus généralement répandue , quand le peuple qui la parle est opprimé , peu nombreux , sans

commerce avec les autres nations , et quand ces autres nations ont cultivé leurs propres langages. Ainsi le grec doit être moins étendu que l'arabe , et même que le turc.

De toutes les langues de l'Europe , la française doit être la plus générale , parce qu'elle est la plus propre à la conversation : elle a pris son caractère dans celui du peuple qui la parle.

Les Français ont été , depuis près de cent cinquante ans , le peuple qui a le plus connu la société , qui en a le premier écarté toute la gêne , et le premier chez qui les femmes ont été libres et même souveraines , quand elles n'étaient ailleurs que des esclaves. La syntaxe de cette langue toujours uniforme , et qui n'admet point d'inversions , est encore une facilité que n'ont guère les autres langues ; c'est une monnaie plus courante que les autres , quand même elle manquerait de poids. La quantité prodigieuse de livres agréablement frivoles que cette nation a produits , est encore une raison de la faveur que sa langue a obtenue chez toutes les nations.

Des livres profonds ne donneront point de cours à une langue ; on les traduira : on apprendra la philosophie de *Newton* ; mais on n'apprendra pas l'anglais pour l'entendre.

Ce qui rend encore le français plus commun,

c'est la perfection où le théâtre a été porté dans cette langue. C'est à *Cinna*, à *Phèdre*, au *Misanthrope* qu'elle a dû sa vogue, et non pas aux conquêtes de *Louis XIV.*

Elle n'est ni si abondante et si maniable que l'italien, ni si majestueuse que l'espagnol, ni si énergique que l'anglais ; et cependant elle a fait plus de fortune que ces trois langues, par cela seul qu'elle est plus de commerce, et qu'il y a plus de livres agréables chez elle qu'ailleurs : elle a réussi comme les cuisiniers de France, parce qu'elle a plus flatté le goût général.

Le même esprit qui a porté les nations à imiter les Français dans leurs ameublemens, dans la distribution des appartemens, dans les jardins, dans la danse, dans tout ce qui donne de la grâce, les a portées aussi à parler leur langue. Le grand art des bons écrivains français est précisément celui des femmes de cette nation, qui se mettent mieux que les autres femmes de l'Europe, et qui sans être plus belles le paraissent par l'art de leur parure, par les agrémens nobles et simples qu'elles se donnent si naturellement.

C'est à force de politesse que cette langue est parvenue à faire disparaître les traces de son ancienne barbarie. Tout attesterait cette barbarie à qui voudrait y regarder de près.

On verrait que le nombre *vingt* vient de *viginti*, et qu'on prononçait autrefois ce *g* et ce *t* avec une rudesse propre à toutes les nations septentrionales ; du mois d'*Augustus* on fit le mois d'aouft.

Il n'y a pas long-temps qu'un prince allemand croyant qu'en France on ne prononçait jamais autrement le terme d'*Auguste*, appelait le roi *Auguste* de Pologne le roi *Aouft*.

De *pavo* nous fîmes *paon* ; nous le prononçons comme *phaon* ; et aujourd'hui nous difons *pan*.

De *lupus* on avait fait *loup*, et on faisait entendre le *p* avec une dureté insupportable. Toutes les lettres qu'on a retranchées depuis dans la prononciation, mais qu'on a conservées en écrivant, sont nos anciens habits de sauvages.

C'est quand les mœurs se sont adoucies, qu'on a aussi adouci la langue : elle était agreste comme nous, avant que *François I* eût appelé les femmes à sa cour. Il eût autant valu parler l'ancien celte que le français du temps de *Charles VIII* et de *Louis XII*. L'allemand n'était pas plus dur. Tous les imparfaits avaient un son affreux ; chaque syllabe se prononçait dans *aimoient*, *fesoient*, *croyoient* ; on disait, ils *croy-oi-ent* ; c'était un croassement de corbeaux, comme dit l'empereur

*Julien* du langage celté , plutôt qu'un langage d'hommes.

Il a fallu des siècles pour ôter cette rouille. Les imperfections qui restent seraient encore intolérables , sans le soin qu'on prend continuellement de les éviter , comme un habile cavalier évite les pierres sur sa route.

Les bons écrivains sont attentifs à combattre les expressions vicieuses que l'ignorance du peuple met d'abord en vogue , et qui , adoptées par les mauvais auteurs , passent ensuite dans les gazettes et dans les écrits publics. Ainsi , du mot italien *celata* qui signifie *elmo* , *casque* , *armet* , les soldats français firent en Italie le mot de *salade* ; de sorte que quand on disait , *il a pris sa salade* , on ne savait si celui dont on parlait avait pris son *casque* ou des *laitues*. Les gazetiers ont traduit le mot *ridotto* par *redoute* , qui signifie une espèce de fortification ; mais un homme qui fait sa langue conservera toujours le mot d'*assemblée*. *Rostbeef* signifie en anglais du *bœuf rôti* ; et nos maîtres d'hôtel nous parlent aujourd'hui d'un *rostbeef* de mouton. *Ridingcoat* veut dire un *habit de cheval* ; on en a fait *redingote* , et le peuple croit que c'est un ancien mot de la langue. Il a bien fallu adopter cette expression avec le peuple , parce qu'elle signifie une chose d'usage.



Le plus bas peuple, en fait de termes d'arts et métiers et des choses nécessaires, subjugué la cour, si on l'ose dire, comme en fait de religion. Ceux qui méprisent le plus le vulgaire sont obligés de parler et de paraître penser comme lui.

Ce n'est pas mal parler que de nommer les choses du nom que le bas peuple leur a imposé; mais on reconnaît un peuple naturellement plus ingénieux qu'un autre par les noms propres qu'il donne à chaque chose.

Ce n'est que faute d'imagination qu'un peuple adapta la même expression à cent idées différentes. C'est une stérilité ridicule de n'avoir pas su exprimer autrement *un bras de mer*, *un bras de balance*, *un bras de fauteuil*; il y a de l'indigence d'esprit à dire également la *tête d'un clou*, la *tête d'une armée*. On trouve le mot de *cu* par-tout, et très-mal à propos: une rue sans issue ne ressemble en rien à un *cu de sac*; un honnête homme aurait pu appeler ces fortes de rues des *impasses*; la populace les a nommées *cus*, et les reines ont été obligées de les nommer ainsi. Le fond d'un artichaut, la pointe qui termine le dessous d'une lampe, ne ressemblent pas plus à un *cu* que des rues sans passage; on dit pourtant toujours *cu d'artichaut*, *cu de lampe*, parce que le peuple qui a fait la langue était alors grossier. Les

Italiens , qui auraient été plus en droit que nous de faire souvent servir ce mot, s'en sont bien donné de garde. Le peuple d'Italie , né plus ingénieux que ses voisins , forma une langue beaucoup plus abondante que la nôtre.

Il faudrait que le cri de chaque animal eût un terme qui le distinguât. C'est une difette insupportable de manquer d'expression pour le cri d'un oiseau , pour celui d'un enfant ; et d'appeler des choses si différentes du même nom. Le mot de *vagissement* , dérivé du latin *vagitus* , aurait exprimé très-bien le cri des enfans au berceau.

L'ignorance a introduit un autre usage dans toutes les langues modernes. Mille termes ne signifient plus ce qu'ils doivent signifier. *Idiot* voulait dire *solitaire* , aujourd'hui il veut dire *stupid* ; *épiphanie* signifiait *superficie* , c'est aujourd'hui la fête des trois rois ; *baptiser* , c'est se plonger dans l'eau , nous disons baptiser du du nom de *Jean* ou de *Jacques*.

A ces défauts de presque toutes les langues , se joignent des irrégularités barbares. *Garçon* , *courtisan* , *coureur* , sont des mots honnêtes ; *garce* , *courtisane* , *coureuse* , sont des injures. *Vénus* est un nom charmant , *vénérien* est abominable.

Un autre effet de l'irrégularité de ces

langues composées au hafard dans des temps groffiers , c'est la quantité de mots composés dont le simple n'existe plus. Ce font des enfans qui ont perdu leur père. Nous avons des *architaves* et point de *traves* , des *architectes* et point de *tectes* , des *soubassemens* et point de *bassemens* ; il y a des choses *ineffables* et point d'*effables*. On est *intrépide* , on n'est pas *trépide* ; *impotent* , et jamais *potent* ; un fonds est *inépuisable* , sans pouvoir être *puisable*. Il y a des *impudens* , des *insolens* , mais ni *pudens* , ni *solens* : *nonchalant* signifie *pareffeux* , et *chaland* celui qui achète.

Toutes les langues tiennent plus ou moins de ces défauts ; ce font des terrains tous irréguliers , dont la main d'un habile artiste fait tirer avantage.

Il se glisse toujours dans les langues d'autres défauts qui font voir le caractère d'une nation. En France les modes s'introduisent dans les expressions comme dans les coiffures. Un malade ou un médecin du bel air se fera avisé de dire qu'il a eu un *soupçon* de fièvre , pour signifier qu'il a eu une légère atteinte ; voilà bientôt toute la nation qui a des *soupons* de colique , des *soupons* de haine , d'amour , de ridicule. Les prédicateurs vous disent en chaire qu'il faut avoir au moins un *soupon* d'amour de Dieu. Au bout de quelques mois

cette

cette mode passe pour faire place à une autre. *Vis-à-vis* s'introduit par-tout. On se trouve dans toutes les conversations *vis-à-vis* de ses goûts et de ses intérêts. Les courtisans sont bien ou mal *vis-à-vis* du roi; les ministres embarrassés *vis-à-vis* d'eux-mêmes; le parlement en corps fait souvenir la nation qu'il a été le soutien des lois *vis-à-vis* de l'archevêque, et les hommes, en chaire, sont *vis-à-vis* de DIEU dans un état de perdition.

Ce qui nuit le plus à la noblesse de la langue, ce n'est pas cette mode passagère dont on se dégoûte bientôt, ce ne sont pas les solécismes de la bonne compagnie dans lesquels les bons auteurs ne tombent point; c'est l'affectation des auteurs médiocres de parler de choses sérieuses dans le style de la conversation. Vous lirez dans nos livres nouveaux de philosophie qu'il ne faut pas faire à pure perte les frais de penser; que les éclipses sont en droit d'effrayer le peuple; qu'*Epicure* avait un extérieur à l'unisson de son ame; que *Clodius* renvia sur *Auguste*, et mille autres expressions pareilles, dignes du laquais des Précieuses ridicules.

Le style des ordonnances des rois, et des arrêts prononcés dans les tribunaux, ne sert qu'à faire voir de quelle barbarie on est

parti. On s'en moque dans la comédie des Plaideurs :

Lequel Jérôme , après plusieurs rebellions ,  
Aurait atteint , frappé , moi sergent à la joue.

Cependant il est arrivé que des gazetiers et des feseurs de journaux ont adopté cette incongruité ; et vous lisez dans des papiers publics : „ On a appris que la flotte aurait mis „ à la voile le 7 mars , et qu'elle aurait doublé „ les Sorlingues. „

Tout conspire à corrompre une langue un peu étendue ; les auteurs qui gâtent le style par affectation ; ceux qui écrivent en pays étranger , et qui mêlent presque toujours des expressions étrangères à leur langue naturelle ; les négocians qui introduisent dans la conversation les termes de leur comptoir , et qui vous disent que l'Angleterre arme une flotte , mais que *par contre* la France équipe des vaisseaux ; les beaux esprits des pays étrangers qui , ne connaissant pas l'usage , vous disent qu'un jeune prince a été très-bien *éduqué* , au lieu de dire qu'il a reçu une bonne éducation.

Toute langue étant imparfaite , il ne s'enfuit pas qu'on doive la changer. Il faut absolument s'en tenir à la manière dont les bons auteurs

l'ont parlée ; et quand on a un nombre suffisant d'auteurs approuvés , la langue est fixée. Ainsi on ne peut plus rien changer à l'italien , à l'espagnol , à l'anglais , au français , sans les corrompre ; la raison en est claire , c'est qu'on rendrait bientôt inintelligibles les livres qui font l'instruction et le plaisir des nations.

## L A R M E S.

**L**ES larmes sont le langage muet de la douleur. Mais pourquoi ? quel rapport y a-t-il entre une idée triste et cette liqueur limpide et salée , filtrée par une petite glande au coin externe de l'œil , laquelle humecte la conjonctive et les petits points lacrymaux , d'où elle descend dans le nez et dans la bouche par le réservoir appelé sac lacrymal , et par ses conduits ?

Pourquoi dans les enfans et dans les femmes dont les organes sont d'un réseau faible et délicat , les larmes sont-elles plus aisément excitées par la douleur que dans les hommes faits , dont le tissu est plus ferme ?

La nature a-t-elle voulu faire naître en nous la compassion à l'aspect de ces larmes qui nous attendrissent , et nous porter à secourir ceux qui les répandent ? La femme sauvage est aussi

fortement déterminée à secourir l'enfant qui pleure, que le ferait une femme de la cour, et peut-être davantage, parce qu'elle a moins de distractions et de passions.

Tout a une fin sans doute dans le corps animal. Les yeux surtout ont des rapports mathématiques si évidens, si démontrés, si admirables avec les rayons de lumière; cette mécanique est si divine, que je ferais tenté de prendre pour un délire de fièvre chaude l'audace de nier les causes finales de la structure de nos yeux.

L'usage des larmes ne paraît pas avoir une fin si déterminée et si frappante; mais il ferait beau que la nature les fît couler pour nous exciter à la pitié.

Il y a des femmes qui sont accusées de pleurer quand elles veulent. Je ne suis nullement surpris de leur talent. Une imagination vive, sensible et tendre peut se fixer à quelque objet, à quelque ressouvenir douloureux, et se le représenter avec des couleurs si dominantes qu'elles lui arrachent des larmes. C'est ce qui arrive à plusieurs acteurs, et principalement à des actrices, sur le théâtre.

Les femmes qui les imitent dans l'intérieur de leurs maisons, joignent à ce talent la petite fraude de paraître pleurer pour leur mari, tandis qu'en effet elles pleurent pour leur

amant . Leurs larmes sont vraies , et l'objet en est faux .

Il est impossible d'affecter les pleurs sans sujet , comme on peut affecter de rire . Il faut être sensiblement touché pour forcer la glande lacrymale à se comprimer et à répandre sa liqueur sur l'orbite de l'œil ; mais il ne faut que vouloir pour former le rire .

On demande pourquoi le même homme qui aura vu d'un œil sec les événemens les plus atroces , qui même aura commis des crimes de sang froid , pleurera au théâtre à la représentation de ces événemens et de ces crimes ? c'est qu'il ne les voit pas avec les mêmes yeux , il les voit avec ceux de l'auteur et de l'acteur . Ce n'est plus le même homme ; il était barbare , il était agité de passions furieuses quand il vit tuer une femme innocente , quand il se fouilla du sang de son ami ; il redevient homme au spectacle . Son ame était remplie d'un tumulte orageux , elle est tranquille , elle est vide ; la nature y rentre , il répand des larmes vertueuses . C'est-là le vrai mérite , le grand bien des spectacles ; c'est-là ce que ne peuvent jamais faire ces froides déclamations d'un orateur gagé pour ennuyer tout un auditoire pendant une heure .

Le capitoul *David* qui , sans s'émouvoir ,



vit et fit mourir l'innocent *Calas* sur la roue ,  
aurait versé des larmes en voyant son propre  
crime dans une tragédie bien écrite et bien  
récitée.

C'est ainsi que *Pope* a dit dans le prologue  
du *Caton* d'*Addisson* :

*Tyrant's no more their savage nature Kept ;  
And foes to virtue woonder' ed how they wept.*

De se voir attendris les méchants s'étonnèrent ,  
Le crime eut des remords , et les tyrans pleurèrent.

## L E P R E E T V E R O L E.

**I**L s'agit ici de deux grandes divinités , l'une  
ancienne et l'autre moderne , qui ont régné  
dans notre hémisphère. Le révérend père dom  
*Calmet* , grand antiquaire , c'est-à-dire grand  
compilateur de ce qu'on a dit autrefois et de  
ce qu'on a répété de nos jours , a confondu la  
vérole et la lèpre. Il prétend que c'est de la  
vérole que le bon homme *Job* était attaqué ;  
et il suppose , d'après un fier commentateur  
nommé *Pinéda* , que la vérole et la lèpre sont  
précisément la même chose. Ce n'est pas que  
*Calmet* soit médecin ; ce n'est pas qu'il raisonne ,  
mais il cite ; et dans son métier de commen-  
tateur , les citations ont toujours tenu lieu de

raisons. Il cite entre autres le consul *Aufone*, né gascon et poète, précepteur du malheureux empereur *Gratien*, et que quelques-uns ont cru avoir été évêque.

*Calmet*, dans sa dissertation sur la maladie de *Job*, renvoie le lecteur à cette épigramme d'*Aufone* sur une dame romaine nommée *Crispa* :

- » *Crispa* pour ses amans ne fut jamais farouche ;  
 » Elle offre à leurs plaisirs et sa langue et sa bouche ;  
 » Tous ses trous en tout temps furent ouverts pour eux ;  
 » Célébrons , mes amis , des soins si généreux . »

On ne voit pas ce que cette prétendue épigramme a de commun avec ce qu'on impute à *Job*, qui d'ailleurs n'a jamais existé, et qui n'est qu'un personnage allégorique d'une fable arabe, ainsi que nous l'avons vu.

Quand *Astruc*, dans son Histoire de la vérole, allégué des autorités pour prouver que la vérole vient en effet de Saint-Domingue, et que les Espagnols la rapportèrent d'Amérique, ses citations sont plus concluantes.

Deux choses prouvent, à mon avis, que nous devons la vérole à l'Amérique; la première est la foule des auteurs, des médecins et des chirurgiens du seizième siècle qui attestent cette vérité; la seconde est le silence

de tous les médecins et de tous les poètes de l'antiquité qui n'ont jamais connu cette maladie, et qui n'ont jamais prononcé son nom. Je regarde ici le silence des médecins et des poètes comme une preuve également démonstrative. Les premiers, à commencer par *Hippocrate*, n'auraient pas manqué de décrire cette maladie, de la caractériser, de lui donner un nom, de chercher quelques remèdes. Les poètes, aussi malins que les médecins sont laborieux, auraient parlé dans leurs fatires de la chaudière, du chancre, du poulain, de tout ce qui précède ce mal affreux et de toutes ses suites. Vous ne trouvez pas un seul vers dans *Horace*, dans *Catulle*, dans *Martial*, dans *Juvénal*, qui ait le moindre rapport à la vérole ; tandis qu'ils s'étendent tous avec tant de complaisance sur tous les effets de la débauche.

Il est très-certain que la petite vérole ne fut connue des Romains qu'au sixième siècle ; que la vérole américaine ne fut apportée en Europe qu'à la fin du quinzième, et que la lèpre est aussi étrangère à ces deux maladies que la paralysie l'est à la danse de Saint-Vit ou de Saint-Guy.

La lèpre était une gale d'une espèce horrible. Les Juifs en furent attaqués plus qu'aucun peuple des pays chauds, parce qu'ils n'avaient ni linge ni bains domestiques. Ce peuple  
 était

était si mal-propre que ses législateurs furent obligés de lui faire une loi de se laver les mains.

Tout ce que nous gagnâmes à la fin de nos croisades , ce fut cette gale ; et de tout ce que nous avons pris , elle fut la seule chose qui nous resta. Il fallut bâtir par-tout des léproseries pour renfermer ces malheureux attaqués d'une gale pestilentielle et incurable.

La lèpre , ainsi que le fanatisme et l'usure , avait été le caractère distinctif des Juifs. Ces malheureux n'ayant point de médecins , les prêtres se mirent en possession de gouverner la lèpre , et d'en faire un point de religion. C'est ce qui a fait dire à quelques téméraires que les Juifs étaient de véritables sauvages , dirigés par leurs jongleurs. Leurs prêtres , à la vérité , ne guérissaient pas la lèpre , mais ils séparaient les galeux de la société , et par là ils acquéraient un pouvoir prodigieux. Tout homme atteint de ce mal était emprisonné comme un voleur ; de sorte qu'une femme qui voulait se défaire de son mari n'avait qu'à gagner un prêtre , le mari était enfermé ; c'était une espèce de lettre de cachet de ce temps-là. Les Juifs et ceux qui les gouvernaient étaient si ignorans qu'ils prirent les teignes qui rongent les habits et les moisissures des murailles pour une lèpre. Ils imaginèrent donc la lèpre

des maisons et des habits ; de sorte que le peuple , ses guenilles et ses cabanes , tout fut sous la verge sacerdotale.

Une preuve qu'au temps de la découverte de la vérole il n'y avait nul rapport entre ce mal et la lèpre , c'est que le peu qui restait encore de lépreux à la fin du quinzième siècle ne voulut faire aucune sorte de comparaison avec les vérolés.

On mit d'abord quelques vérolés dans les hôpitaux des lépreux ; mais ceux-ci les reçurent avec indignation. Ils présentèrent requête pour en être séparés , comme des gens en prison pour dettes , ou pour des affaires d'honneur , demandent à n'être pas confondus avec la canaille des criminels.

Nous avons déjà dit que le parlement de Paris rendit, le 6 mars 1496, un arrêt par lequel tous les vérolés qui n'étaient pas bourgeois de Paris , eussent à sortir dans vingt-quatre heures , sous peine d'être pendus. L'arrêt n'était ni chrétien , ni légal , ni sensé ; et nous en avons beaucoup de cette espèce : mais il prouve que la vérole était regardée comme un fléau nouveau qui n'avait rien de commun avec la lèpre , puisqu'on ne pendait point les lépreux pour avoir couché à Paris , et qu'on pendait les vérolés.

Les hommes peuvent se donner la lèpre

par leur saleté , ainsi qu'une certaine espèce d'animaux auxquels la canaille ressemble assez ; mais pour la vérole , c'est la nature qui a fait ce présent à l'Amérique. Nous lui avons déjà reproché à cette nature , si bonne et si méchante , si éclairée et si aveugle , d'avoir été contre son but , en empoisonnant la source de la vie ; et nous gémissons encore de n'avoir point trouvé de solution à cette difficulté terrible.

Nous avons vu ailleurs que l'homme en général , l'un portant l'autre , n'a qu'environ vingt-deux ans à vivre ; et pendant ces vingt-deux ans il est sujet à plus de vingt-deux mille maux , dont plusieurs sont incurables.

Dans cet horrible état on se pavane encore ; on fait l'amour , au hasard de tomber en pourriture , on s'intrigue , on fait la guerre , on fait des projets comme si on devait vivre mille siècles dans les délices.

## LETTRES, GENS DE LETTRES, OU LETTRÉS.

**D**ANS nos temps barbares , lorsque les Francs , les Germains , les Bretons , les Lombards , les Mosarabes espagnols , ne savaient ni lire , ni écrire , on institua des écoles , des

universités, composées presque toutes d'ecclésiastiques qui, ne sachant que leur jargon, enseignèrent ce jargon à ceux qui voulurent l'apprendre ; les académies ne sont venues que long-temps après ; elles ont méprisé les sottises des écoles, mais elles n'ont pas toujours osé s'élever contre elles, parce qu'il y a des sottises qu'on respecte, attendu qu'elles tiennent à des choses respectables.

Les gens de lettres qui ont rendu le plus de services au petit nombre d'êtres pensans répandus dans le monde, sont les lettrés isolés, les vrais savans renfermés dans leur cabinet, qui n'ont ni argumenté sur les bancs des universités, ni dit les choses à moitié dans les académies ; et ceux-là ont presque tous été persécutés. Notre misérable espèce est tellement faite, que ceux qui marchent dans le chemin battu jettent toujours des pierres à ceux qui enseignent un chemin nouveau.

*Montesquieu* dit que les Scythes crevaient les yeux à leurs esclaves, afin qu'ils fussent moins distraits en battant leur beurre ; c'est ainsi que l'inquisition en use, et presque tout le monde est aveugle dans les pays où ce monstre règne. On a deux yeux depuis plus de cent ans en Angleterre ; les Français commencent à ouvrir un œil ; mais quelquefois

il se trouve des hommes en place qui ne veulent pas même permettre qu'on soit borgne.

Ces pauvres gens en place sont comme le docteur *Balouard* de la comédie italienne, qui ne veut être servi que par le balourd *Arlequin*, et qui craint d'avoir un valet trop pénétrant.

Faites des odes à la louange de monseigneur *Superbus fadus*, des madrigaux pour sa maîtresse; dédiez à son portier un livre de géographie, vous serez bien reçu; éclairez les hommes, vous serez écrasé.

*Descartes* est obligé de quitter sa patrie, *Gassendi* est calomnié, *Arnauld* traîne ses jours dans l'exil; tout philosophe est traité comme les prophètes chez les Juifs.

Qui croiraît que dans le dix-huitième siècle un philosophe ait été traîné devant les tribunaux séculiers et traité d'impie par les tribunaux d'argumens, pour avoir dit que les hommes ne pourraient exercer les arts s'ils n'avaient pas de mains? Je ne désespère pas qu'on ne condamne bientôt aux galères le premier qui aura l'insolence de dire qu'un homme ne penserait pas s'il était sans tête; car, lui dira un bachelier, l'ame est un esprit pur, la tête n'est que de la matière; DIEU peut placer l'ame dans le talon aussi-bien que dans le cerveau: partant, je vous dénonce comme un impie.



Le plus grand malheur d'un homme de lettres n'est peut-être pas d'être l'objet de la jalousie de ses confrères , la victime de la cabale , le mépris des puissans du monde ; c'est d'être jugé par des fots. Les fots vont loin quelquefois , surtout quand le fanatisme se joint à l'ineptie , et à l'ineptie l'esprit de vengeance. Le grand malheur encore d'un homme de lettres est ordinairement de ne tenir à rien. Un bourgeois achète un petit office , et le voilà soutenu par ses confrères. Si on lui fait une injustice , il trouve aussitôt des défenseurs. L'homme de lettres est sans secours ; il ressemble aux poissons volans ; s'il s'élève un peu , les oiseaux le dévorent ; s'il plonge , les poissons le mangent.

Tout homme public paye tribut à la malignité , mais il est payé en deniers et en honneurs. (\*)

## L I B E L L E.

**O**N nomme *libelles* de petits livres d'injures. Ces livres sont petits , parce que les auteurs ayant peu de raisons à donner , n'écrivant point pour instruire , et voulant être lus , sont

(\*) Voyez GENS DE LETTRES.

forcés d'être courts. Ils y mettent très-rarement leurs noms , parce que les assassins craignent d'être saisis avec des armes défendues.

Il y a les libelles politiques. Les temps de la ligue et de la fronde en regorgèrent. Chaque dispute en Angleterre en produit des centaines. On en fit contre *Louis XIV* de quoi fournir une vaste bibliothèque.

Nous avons des libelles théologiques depuis environ seize cents ans : c'est bien pis ; ce sont des injures sacrées des halles. Voyez seulement comment *S<sup>t</sup> Jérôme* traite *Rufin* et *Vigilantius*. Mais depuis lui les disputeurs ont bien enchéri. Les derniers libelles ont été ceux des molinistes contre les jansénistes , on les compte par milliers. De tous ces fatras il ne reste aujourd'hui que les seules Lettres provinciales.

Les gens de lettres pourraient le disputer aux théologiens. *Boileau* et *Fontenelle* , qui s'attaquèrent à coups d'épigrammes , disaient tous deux que les libelles dont ils avaient été gourmés n'auraient pas tenu dans leurs chambres. Tout cela tombe comme les feuilles en automne. Il y a eu des gens qui ont traité de libelles toutes les injures qu'on dit par écrit à son prochain.

Selon eux , les pouilles que les prophètes chantèrent quelquefois aux rois d'Israël ,

étaient des libelles diffamatoires pour faire soulever les peuples contre eux. Mais comme la populace n'a jamais lu dans aucun pays du monde, il est à croire que ces satires, qu'on débitait sous le manteau, ne faisaient pas grand mal. C'est en parlant au peuple assemblé qu'on excite des séditions bien plutôt qu'en écrivant. C'est pourquoi la première chose que fit, à son avènement, la reine d'Angleterre *Elisabeth*, chef de l'Eglise anglicane et défenseur de la foi, ce fut d'ordonner qu'on ne prêchât de six mois sans sa permission expresse.

L'Anti-Caton de *César* était un libelle; mais *César* fit plus de mal à *Caton* par la bataille de Pharsale et par celle de Tapfa que par ses diatribes.

Les Philippiques de *Cicéron* sont des libelles; mais les proscriptions des triumvirs furent des libelles plus terribles.

S<sup>t</sup> *Cyrille*, S<sup>t</sup> *Grégoire* de Nazianze, firent des libelles contre le grand empereur *Julien*; mais ils eurent la générosité de ne les publier qu'après sa mort.

Rien ne ressemble plus à des libelles que certains manifestes de souverains. Les secrétaires du cabinet de *Moustapha*, empereur des Osmanlis, ont fait un libelle de leur déclaration de guerre.

DIEU les en a punis , eux et leur commettant. Le même esprit qui anima *César* , *Cicéron* et les secrétaires de *Moustapha* , domine dans tous les polissons qui font des libelles dans leurs greniers : *Natura est semper sibi consona*. Qui croirait que les ames de *Garasse* , du cocher de *Vertamon* , de *Nonotte* , de *Paulian* , de *Fréron* , de *Langleviel* dit *la Beaumelle* , fussent , à cet égard , de la même trempe que les ames de *César* , de *Cicéron* , de saint *Cyrille* et du secrétaire de l'empereur des *Osmanlis* ? Rien n'est pourtant plus vrai.

## L I B E R T É.

Ou je me trompe fort , ou *Locke* le définisseur a très-bien défini la liberté *puissance*. Je me trompe encore , ou *Collins* célèbre magistrat de Londres est le seul philosophe qui ait bien approfondi cette idée ; et *Clarke* ne lui a répondu qu'en théologien. Mais de tout ce qu'on a écrit en France sur la liberté , le petit dialogue suivant est ce qui m'a paru de plus net :

A. Voilà une batterie de canons qui tire à nos oreilles , avez-vous la liberté de l'entendre ou de ne l'entendre pas ?

B. Sans doute, je ne puis pas m'empêcher de l'entendre.

A. Voulez-vous que ce canon emporte votre tête et celles de votre femme et de votre fille qui se promènent avec vous ?

B. Quelle proposition me faites-vous là ? je ne peux pas tant que je suis de sens rassis vouloir chose pareille, cela m'est impossible.

A. Bon ; vous entendez nécessairement ce canon, et vous voulez nécessairement ne pas mourir, vous et votre famille, d'un coup de canon à la promenade ; vous n'avez ni le pouvoir de ne pas entendre, ni le pouvoir de vouloir rester ici ?

B. Cela est clair. (a)

A. Vous avez en conséquence fait une trentaine de pas pour être à l'abri du canon, vous avez eu le pouvoir de marcher avec moi ce peu de pas ?

B. Cela est encore très-clair.

(a) Un pauvre d'esprit, dans un petit écrit honnête, poli, et surtout bien raisonné, objecte que si le prince ordonne à B. de rester exposé au canon, il y restera. Oui, sans doute, s'il a plus de courage, ou plutôt plus de crainte de la honte, que d'amour de la vie, comme il arrive très-souvent. Premièrement, il s'agit ici d'un cas tout différent. Secondement, quand l'instinct de la crainte de la honte l'emporte sur l'instinct de la conservation de soi-même, l'homme est autant nécessité à demeurer exposé au canon, qu'il est nécessité à fuir quand il n'est pas honteux de fuir. Le pauvre d'esprit était nécessité à faire des objections ridicules, et à dire des injures ; et les philosophes se sentent nécessités à se moquer un peu de lui, et à lui pardonner.

A. Et si vous aviez été paralytique , vous n'auriez pu éviter d'être exposé à cette batterie , vous auriez nécessairement entendu et reçu un coup de canon ; et vous seriez mort nécessairement ?

B. Rien n'est plus véritable.

A. En quoi consiste donc votre liberté , si ce n'est dans le pouvoir que votre individu a exercé de faire ce que votre volonté exigeait d'une nécessité absolue ?

B. Vous m'embarrassez ; la liberté n'est donc autre chose que le pouvoir de faire ce que je veux.

A. Réfléchissez - y , et voyez si la liberté peut être entendue autrement.

B. En ce cas , mon chien de chasse est aussi libre que moi ; il a nécessairement la volonté de courir quand il voit un lièvre , et le pouvoir de courir s'il n'a pas mal aux jambes. Je n'ai donc rien au-dessus de mon chien ; vous me réduisez à l'état des bêtes.

A. Voilà les pauvres sophismes des pauvres sophistes qui vous ont instruit. Vous voilà bien malade d'être libre comme votre chien ! Ne mangez-vous pas , ne dormez-vous pas , ne propagez-vous pas comme lui , à l'attitude près ? Voudriez - vous avoir l'odorat autrement que par le nez ? Pourquoi voulez-vous avoir la liberté autrement que votre chien ?

B. Mais j'ai une ame qui raisonne beaucoup, et mon chien ne raisonne guère. Il n'a presque que des idées simples, et moi j'ai mille idées métaphysiques.

A. Eh bien, vous êtes mille fois plus libre que lui; c'est-à-dire, vous avez mille fois plus de pouvoir de penser que lui: mais vous n'êtes pas libre autrement que lui.

B. Quoi! je ne suis pas libre de vouloir ce que je veux?

A. Qu'entendez-vous par là?

B. J'entends ce que tout le monde entend. Ne dit-on pas tous les jours, les volontés sont libres?

A. Un proverbe n'est pas une raison; expliquez-vous mieux?

B. J'entends que je suis libre de vouloir comme il me plaira.

A. Avec votre permission, cela n'a pas de sens; ne voyez-vous pas qu'il est ridicule de dire: Je veux vouloir? Vous voulez nécessairement en conséquence des idées qui se sont présentées à vous. Voulez-vous vous marier, oui ou non?

B. Mais si je vous disais que je ne veux ni l'un ni l'autre?

A. Vous répondriez comme celui qui disait: Les uns croient le cardinal *Mazarin* mort, les

autres le croient vivant , et moi je ne crois ni l'un ni l'autre.

B. Eh bien , je veux me marier.

A. Ah ! c'est répondre , cela. Pourquoi voulez-vous vous marier ?

B. Parce que je suis amoureux d'une jeune fille , belle , douce , bien élevée , assez riche , qui chante très-bien , dont les parens font de très-honnêtes gens , et que je me flatte d'être aimé d'elle , et fort bien venu de sa famille.

A. Voilà une raison. Vous voyez que vous ne pouvez vouloir sans raison. Je vous déclare que vous êtes libre de vous marier ; c'est-à-dire que vous avez le pouvoir de signer le contrat , de faire la noce et de coucher avec votre femme.

B. Comment ! je ne peux vouloir sans raison ? Eh que deviendra cet autre proverbe : *Sit pro ratione voluntas* : ma volonté est ma raison , je veux parce que je veux ?

A. Cela est absurde , mon cher ami ; il y aurait en vous un effet sans cause.

B. Quoi ! lorsque je joue à pair ou non , j'ai une raison de choisir pair plutôt qu'impair ?

A. Oui , sans doute.

B. Et quelle est cette raison , s'il vous plaît ?

A. C'est que l'idée d'impair s'est présentée à votre esprit plutôt que l'idée opposée. Il serait plaisant qu'il y eût des cas où vous



voulez parce qu'il y a une cause de vouloir , et qu'il y eût quelques cas où vous voulussiez sans cause. Quand vous voulez vous marier, vous en sentez la raison dominante évidemment; vous ne la sentez pas quand vous jouez à pair ou non ; et cependant il faut bien qu'il y en ait une.

B. Mais , encore une fois , je ne suis donc pas libre ?

A. Votre volonté n'est pas libre ; mais vos actions le font. Vous êtes libre de faire quand vous avez le pouvoir de faire.

B. Mais tous les livres que j'ai lus sur la liberté d'indifférence. . . . .

A. Qu'entendez-vous par liberté d'indifférence ?

B. J'entends de cracher à droite ou à gauche , de dormir sur le côté droit ou sur le gauche , de faire quatre tours de promenade ou cinq.

A. Vous auriez là vraiment une plaisante liberté ! DIEU vous aurait fait un beau présent ! Il y aurait bien là de quoi se vanter. Que vous servirait un pouvoir qui ne s'exercerait que dans des occasions si futiles ? Mais le fait est qu'il est ridicule de supposer la volonté de vouloir cracher à droite. Non-seulement cette volonté de vouloir est absurde ; mais il est certain que plusieurs petites circonstances vous

déterminent à ces actes que vous appelez indifférens. Vous n'êtes pas plus libre dans ces actes que dans les autres. Mais , encore une fois , vous êtes libre en tout temps , en tout lieu , dès que vous faites ce que vous voulez faire.

B. Je soupçonne que vous avez raison. J'y réverai.

## LIBERTÉ DE PENSER.

VERS l'an 1707, temps où les Anglais gagnèrent la bataille de Sarragoffe , protégèrent le Portugal , et donnèrent pour quelque temps un roi à l'Espagne , milord *Boldmind* officier général , qui avait été blessé , était aux eaux de Barége. Il y rencontra le comte *Médroso* qui , étant tombé de cheval derrière le bagage , à une lieue et demie du champ de bataille , venait prendre les eaux aussi. Il était familier de l'inquisition ; milord *Boldmind* n'était familier que dans la conversation : un jour après boire il eut avec *Médroso* cet entretien.

B O L D M I N D.

Vous êtes donc sergent des dominicains ? vous faites là un vilain métier.

M E D R O S O.

Il est vrai ; mais j'ai mieux aimé être leur valet que leur victime , et j'ai préféré le malheur de brûler mon prochain à celui d'être cuit moi-même.

B O L D M I N D.

Quelle horrible alternative ! vous étiez cent fois plus heureux sous le joug des Maures , qui vous laissaient croupir librement dans toutes vos superstitions , et qui , tout vainqueurs qu'ils étaient , ne s'arrogeaient pas le droit inoui de tenir les âmes dans les fers.

M E D R O S O.

Que voulez-vous ? il ne nous est permis , ni d'écrire , ni de parler , ni même de penser. Si nous parlons , il est aisé d'interpréter nos paroles , encore plus nos écrits. Enfin , comme on ne peut nous condamner dans un auto-da-fé pour nos pensées secrètes , on nous menace d'être brûlés éternellement par l'ordre de DIEU même , si nous ne pensons pas comme les jacobins. Ils ont persuadé au gouvernement que si nous avions le sens commun , tout l'Etat serait en combustion , et que la nation deviendrait la plus malheureuse de la terre.

B O L D M I N D.

Trouvez-vous que nous soyons si malheureux nous autres Anglais , qui couvrons les  
mers

mers de vaisseaux , et qui venons gagner pour vous des batailles au bout de l'Europe ? Voyez-vous que les Hollandais qui vous ont ravi presque toutes vos découvertes dans l'Inde , et qui aujourd'hui sont au rang de vos protecteurs , soient maudits de DIEU pour avoir donné une entière liberté à la presse , et pour faire le commerce des pensées des hommes ? L'empire romain en a-t-il été moins puissant parce que *Tullius Cicero* a écrit avec liberté ?

M E D R O S O .

Quel est ce *Tullius Cicero* ? jamais je n'ai entendu prononcer ce nom - là à la sainte Hermandad.

B O L D M I N D .

C'était un bachelier de l'université de Rome qui écrivait ce qu'il pensait , ainsi que *Julius César* , *Marcus Aurelius* , *Titus Lucretius Carus* , *Plinius* , *Seneca* , et autres docteurs.

M E D R O S O .

Je ne les connais point ; mais on m'a dit que la religion catholique , basque et romaine est perdue si on se met à penser.

B O L D M I N D .

Ce n'est pas à vous à le croire ; car vous êtes sûrs que votre religion est divine , et que les portes d'enfer ne peuvent prévaloir contre

elle. Si cela est , rien ne pourra jamais la détruire.

M E D R O S O .

Non ; mais on peut la réduire à peu de chose , et c'est pour avoir pensé que la Suède , le Danemarck , toute votre île , la moitié de l'Allemagne gémissent dans le malheur épouvantable de n'être plus sujets du pape. On dit même que si les hommes continuent à fuivre leurs fausses lumières , ils s'en tiendront bientôt à l'adoration simple de DIEU et à la vertu. Si les portes de l'enfer prévalent jamais jusque - là , que deviendra le saint-office ?

B O L D M I N D .

Si les premiers chrétiens n'avaient pas eu la liberté de penser , n'est-il pas vrai qu'il n'y eût point eu de christianisme ?

M E D R O S O .

Que voulez-vous dire ? je ne vous entends point.

B O L D M I N D .

Je le crois bien. Je veux dire que si *Tibère* et les premiers empereurs avaient eu des jaccbins qui eussent empêché les premiers chrétiens d'avoir des plumes et de l'encre ; s'il n'avait pas été long-temps permis dans l'empire romain de penser librement , il eût été

impossible que les chrétiens établissent leurs dogmes. Si donc le christianisme ne s'est formé que par la liberté de penser, par quelle contradiction, par quelle injustice voudrait-il anéantir aujourd'hui cette liberté sur laquelle seule il est fondé ?

Quand on vous propose quelque affaire d'intérêt n'examinez-vous pas long-temps avant de conclure ? Quel plus grand intérêt y a-t-il au monde que celui de notre bonheur ou de notre malheur éternel ? Il y a cent religions sur la terre, qui toutes vous damnent si vous croyez à vos dogmes qu'elles appellent absurdes et impies ; examinez donc ces dogmes.

M E D R O S O.

Comment puis-je les examiner ? je ne suis pas jacobin.

B O L D M I N D.

Vous êtes homme, et cela suffit.

M E D R O S O.

Hélas ! vous êtes bien plus homme que moi.

B O L D M I N D.

Il ne tient qu'à vous d'apprendre à penser ; vous êtes né avec de l'esprit ; vous êtes un oiseau dans la cage de l'inquisition ; le saint-office vous a rogné les ailes, mais elles peuvent revenir. Celui qui ne fait pas la géométrie peut l'apprendre ; tout homme peut

s'instruire ; il est honteux de mettre son ame entre les mains de ceux à qui vous ne confieriez pas votre argent : osez penser par vous-même.

M E D R O S O .

On dit que si tout le monde pensait par soi-même , ce serait une étrange confusion.

B O L D M I N D .

C'est tout le contraire. Quand on assiste à un spectacle , chacun en dit librement son avis , et la paix n'est point troublée ; mais si quelque protecteur insolent d'un mauvais poëte voulait forcer tous les gens de goût à trouver bon ce qui leur paraît mauvais , alors les sifflets se feraient entendre , et les deux partis pourraient se jeter des pommes à la tête , comme il arriva une fois à Londres. Ce sont ces tyrans des esprits qui ont causé une partie des malheurs du monde. Nous ne sommes heureux en Angleterre que depuis que chacun jouit librement du droit de dire son avis.

M E D R O S O .

Nous sommes aussi fort tranquilles à Lisbonne , où personne ne peut dire le sien.

B O L D M I N D .

Vous êtes tranquilles ; mais vous n'êtes pas heureux : c'est la tranquillité des galériens qui rament en cadence et en silence.

M E D R O S O.

Vous croyez donc que mon ame est aux galères ?

B O L D M I N D.

Oui ; et je voudrais la délivrer.

M E D R O S O.

Mais si je me trouve bien aux galères ?

B O L D M I N D.

En ce cas vous méritez d'y être.

## LIBERTÉ DE CONSCIENCE.

L'AUMONIER du prince de.... lequel prince est catholique romain , menaçait un anabaptiste de le chasser des petits Etats du prince. Il lui disait qu'il n'y a que trois sectes autorisées dans l'Empire , celle qui mange JESUS-CHRIST Dieu par la foi seule dans un morceau de pain en buvant un coup , celle qui mange JESUS-CHRIST Dieu avec du pain , et celle qui mange JESUS-CHRIST Dieu en corps et en ame sans pain ni vin ; que pour lui anabaptiste qui ne mange DIEU en aucune façon , il n'était pas digne de vivre dans les terres de monseigneur ; et enfin , la conversation s'échauffant , l'aumônier menaça l'anabaptiste de le faire pendre.

Ma foi , tant pis pour son altesse , répondit



l'anabaptiste; je suis un gros manufacturier, j'emploie deux cents ouvriers, je fais entrer deux cents mille écus par an dans ses Etats; ma famille s'établira ailleurs, monseigneur y perdra plus que moi.

Et si monseigneur fait pendre tes deux cents ouvriers et ta famille, reprit l'aumônier; et s'il donne ta manufacture à de bons catholiques ?

Je l'en défie, dit le vieillard; on ne donne pas une manufacture comme une métairie, parce qu'on ne donne pas l'industrie. Cela ferait beaucoup plus fou que s'il fesait tuer tous ses veaux, qui ne communient pas plus que moi.

L'intérêt de monseigneur n'est pas que je mange DIEU; il est que je procure à ses sujets de quoi manger, et que j'augmente ses revenus par mon travail. Je suis honnête homme; et quand j'aurais le malheur de n'être pas né tel, ma profession me forcerait à le devenir; car dans les entreprises de négoce, ce n'est pas comme dans celles de cour; point de succès sans probité. Que t'importe que j'aye été baptisé dans l'âge qu'on appelle *de raison*, tandis que tu l'as été sans le savoir? Que t'importe que j'adore DIEU sans le manger, tandis que tu le fais, que tu le manges et que tu le digères? Si tu suivais tes belles maximes, et si tu avais la

force en main , tu irais donc d'un bout de l'univers à l'autre , faisant pendre à ton plaisir le grec qui ne croit pas que l'Esprit procède du Père et du Fils ; tous les Anglais , tous les Hollandais , Danois , Suédois , Prussiens , Hanovriens , Saxons , Hessois , Bernois , qui ne croient pas le pape infallible ; tous les musulmans , qui croient un seul Dieu , et qui ne lui donnent ni père ni mère ; et les Indiens dont la religion est plus ancienne que la juive ; et les lettrés chinois qui , depuis cinq mille ans , servent un Dieu unique sans superstition et sans fanatisme ? Voilà donc ce que tu ferais si tu étais le maître ? Assurément , dit le prêtre , car je suis dévoré du zèle de la maison de DIEU : *Zelus domûs tuæ comedit me.*

Etrange secte , ou plutôt infernale horreur ! s'écria le bon père de famille. Quelle religion que celle qui ne se soutiendrait que par des bourreaux , et qui ferait à DIEU l'outrage de lui dire : Tu n'es pas assez puissant pour soutenir par toi-même ce que nous appelons ton véritable culte , il faut que nous t'aidions ; tu ne peux rien sans nous , et nous ne pouvons rien sans tortures , sans échafauds et sans bûchers.

Çà , dis-moi un peu , sanguinaire aumônier , es-tu dominicain , ou jésuite , ou diable ? Je suis jésuite , dit l'autre. Eh , mon ami , si tu

n'es pas diable, pourquoi dis-tu des choses si diaboliques ?

C'est que le révérend père recteur m'a ordonné de les dire.

Et qui a ordonné cette abomination au révérend père recteur ?

C'est le provincial.

De qui le provincial a-t-il reçu cet ordre ?

De notre général; et le tout pour plaire au pape.

Le pauvre anabaptiste s'écria : Sacrés papes, qui êtes à Rome sur le trône des *Césars*, archevêques, évêques, abbés devenus souverains, je vous respecte et je vous fuis. Mais si dans le fond du cœur vous avouez que vos richesses et votre puissance ne sont fondées que sur l'ignorance et la bêtise de nos pères, jouissez-en du moins avec modération. Nous ne voulons pas vous détrôner, mais ne nous écrasez pas. Jouissez, et laissez-nous paisibles; sinon craignez qu'à la fin la patience n'échappe aux peuples, et qu'on ne vous réduise, pour le bien de vos âmes, à la condition des apôtres dont vous prétendez être les successeurs.

Ah, misérable ! tu voudrais que le pape et l'évêque de Vurtzbourg gagnassent le ciel par la pauvreté évangélique !

Ah, mon révérend père, tu voudrais me faire pendre !

**LIBERTÉ**

## LIBERTÉ D'IMPRIMER.

**M**AIS quel mal peut faire à la Russie la prédiction de *Jean-Jacques* (1) ? Aucun ; il lui sera permis de l'expliquer dans un sens mystique , typique , allégorique , selon l'usage. Les nations qui détruiront les Russes , ce seront les belles-lettres , les mathématiques , l'esprit de société , la politesse , qui dégradent l'homme et pervertissent sa nature.

On a imprimé cinq à six mille brochures en Hollande contre *Louis XIV* ; aucune n'a contribué à lui faire perdre les batailles de Blenheim , de Turin et de Ramillies.

En général , il est de droit naturel de se servir de sa plume comme de sa langue , à ses périls , risques et fortunes. Je connais beaucoup de livres qui ont ennuyé , je n'en connais point qui ait fait de mal réel. Des théologiens , ou de prétendus politiques ,

(1) *Rousseau* a prédit la destruction prochaine de l'empire de Russie : sa grande raison est que *Pierre I* a cherché à répandre les arts et les sciences dans son empire. Mais malheureusement pour le prophète , les arts et les sciences n'existent que dans la nouvelle capitale , et n'y sont presque cultivés que par des mains étrangères : cependant ces lumières , quoique bornées à la capitale , ont contribué à augmenter la puissance de la Russie , et jamais elle n'a été moins exposée aux événemens qui peuvent détruire un grand empire que depuis le temps où *Rousseau* a prophétisé.

crient : „ La religion est détruite , le gouver-  
 „ nement est perdu , si vous imprimez certaines  
 „ vérités ou certains paradoxes. Ne vous  
 „ avisez jamais de penser qu'après en avoir  
 „ demandé la licence à un moine ou à un  
 „ commis. Il est contre le bon ordre qu'un  
 „ homme pense par soi - même. *Homère* ,  
 „ *Platon* , *Cicéron* , *Virgile* , *Pline* , *Horace* ,  
 „ n'ont jamais rien publié qu'avec l'appro-  
 „ bation des docteurs de forbonne et de la  
 „ sainte inquisition.

„ Voyez dans quelle décadence horrible la  
 „ liberté de la presse a fait tomber l'Angle-  
 „ terre et la Hollande. Il est vrai qu'elles  
 „ embrassent le commerce du monde entier ,  
 „ et que l'Angleterre est victorieuse sur mer  
 „ et sur terre ; mais ce n'est qu'une fausse  
 „ grandeur , une fausse opulence ; elles mar-  
 „ chent à grands pas à leur ruine. Un peuple  
 „ éclairé ne peut subsister. „

On ne peut raisonner plus juste , mes amis ;  
 mais voyons , s'il vous plaît , quel Etat a été  
 perdu par un livre. Le plus dangereux , le plus  
 pernicieux de tous est celui de *Spinoza*. Non-  
 seulement en qualité de juif il attaque le  
 nouveau Testament , mais en qualité de savant  
 il ruine l'ancien ; son système d'athéisme est  
 mieux lié , mieux raisonné mille fois que ceux  
 de *Straton* et d'*Epicure*. On a besoin de la plus

profonde sagacité pour répondre aux argumens par lesquels il tâche de prouver qu'une substance n'en peut former une autre.

Je déteste comme vous son livre, que j'entends peut-être mieux que vous, et auquel vous avez très-mal répondu; mais avez-vous vu que ce livre ait changé la face du monde? Y a-t-il quelque prédicant qui ait perdu un florin de sa pension par le débit des œuvres de *Spinoza*? y a-t-il un évêque dont les rentes aient diminué? Au contraire, leur revenu a doublé depuis ce temps-là; tout le mal s'est réduit à un petit nombre de lecteurs paisibles, qui ont examiné les argumens de *Spinoza* dans leur cabinet, et qui ont écrit pour ou contre des ouvrages très-peu connus.

Vous-mêmes vous êtes assez peu conséquens pour avoir fait imprimer, *ad usum delphini*, l'Athéisme de *Lucrece* (comme on vous l'a déjà reproché), et nul trouble, nul scandale n'en est arrivé; aussi laissa-t-on vivre en paix *Spinoza* en Hollande, comme on avait laissé *Lucrece* en repos à Rome.

Mais paraît-il parmi vous quelque livre nouveau dont les idées choquent un peu les vôtres (supposé que vous ayez des idées), ou dont l'auteur soit d'un parti contraire à votre faction, ou, qui pis est, dont l'auteur ne soit d'aucun parti, alors vous criez au feu; c'est

un bruit, un scandale, un vacarme universel dans votre petit coin de terre. Voilà un homme abominable, qui a imprimé que, si nous n'avions point de mains, nous ne pourrions faire des bas ni des fouliers : quel blasphème ! Les dévotes crient, les docteurs fourrés s'assemblent, les alarmes se multiplient de collège en collège, de maison en maison ; des corps entiers sont en mouvement, et pourquoi ? pour cinq ou six pages dont il n'est plus question au bout de trois mois. Un livre vous déplaît-il ? réfutez-le ; vous ennuie-t-il ? ne le lisez pas.

Oh ! me dites-vous, les livres de *Luther* et de *Calvin* ont détruit la religion romaine dans la moitié de l'Europe. Que ne dites-vous aussi que les livres du patriarche *Photius* ont détruit cette religion romaine en Asie, en Afrique, en Grèce et en Russie ?

Vous vous trompez bien lourdement quand vous pensez que vous avez été ruinés par des livres. L'empire de Russie a deux mille lieues d'étendue, et il n'y a pas six hommes qui soient au fait des points controversés entre l'Eglise grecque et la latine. Si le moine *Luther*, si le chanoine *Jean Chauvin*, si le curé *Zuingle* s'étaient contentés d'écrire, Rome subjuguerait encore tous les Etats qu'elle a perdus ; mais ces gens-là et leurs adhérens couraient

de ville en ville, de maison en maison, ameutaient des femmes, étaient soutenus par des princes. La furie qui agitait *Amate*, et qui la fouettait comme un sabot, à ce que dit *Virgile*, n'était pas plus turbulente. Sachez qu'un capucin enthousiaste, factieux, ignorant, souple, véhément, émissaire de quelque ambitieux, prêchant, confessant, communiant, cabalant, aura plutôt bouleversé une province que cent auteurs ne l'auront éclairée. Ce n'est pas l'Alcoran qui fit réussir *Mahomet*, ce fut *Mahomet* qui fit le succès de l'Alcoran.

Non, Rome n'a point été vaincue par des livres; elle l'a été pour avoir révolté l'Europe par ses rapines, par la vente publique des indulgences, pour avoir insulté aux hommes, pour avoir voulu les gouverner comme des animaux domestiques, pour avoir abusé de son pouvoir à un tel excès, qu'il est étonnant qu'il lui soit resté un seul village. *Henri VIII*, *Elisabeth*, le duc de Saxe, le landgrave de Hesse, les princes d'Orange, les *Condé*, les *Coligni* ont tout fait, et les livres rien. Les trompettes n'ont jamais gagné de bataille, et n'ont fait tomber de murs que ceux de Jéricho.

Vous craignez les livres, comme certaines bourgades ont craint les violons. Laissez lire, et laissez danser; ces deux amusemens ne feront jamais de mal au monde.



LIEUX COMMUNS EN  
LITTÉRATURE.

QUAND une nation se dégrossit , elle est d'abord émerveillée de voir l'*Aurore* ouvrir de ses doigts de rose les portes de l'Orient , et ferner de topazes et de rubis le chemin de la lumière ; *Zéphyre* caresser *Flore* , et l'*Amour* se jouer des armes de *Mars*.

Toutes les images de ce genre , qui plaisent par la nouveauté , dégoûtent par l'habitude. Les premiers qui les employaient passaient pour des inventeurs , les derniers ne sont que des perroquets.

Il y a des formules de prose qui ont le même sort. *Le roi manquerait à ce qu'il se doit à lui-même si . . . . . Le flambeau de l'expérience a conduit ce grand apothicaire dans les routes ténébreuses de la nature. — Son esprit ayant été la dupe de son cœur , — il ouvrit trop tard les yeux sur le bord de l'abyme. — Messieurs , plus je sens mon insuffisance , plus je sens aussi vos bienfaits ; mais éclairé par vos lumières , soutenu par vos exemples ; vous me rendrez digne de vous.*

La plupart des pièces de théâtre deviennent enfin des lieux communs , comme les oraisons funèbres et les discours de réception.

Dès qu'une princesse est aimée on devine qu'elle aura une rivale. Si elle combat sa passion, il est clair qu'elle y succombera. Le tyran a-t-il envahi le trône d'un pupille, foyez sûr qu'au cinquième acte justice se fera, et que l'usurpateur mourra de mort violente.

Si un roi et un citoyen romain paraissent sur la scène, il y a cent contre un à parier que le roi sera traité par le romain plus indignement que les ministres de *Louis XIV* ne le furent à Gertruidenberg par les Hollandais.

Toutes les situations tragiques sont prévues, tous les sentimens que ces situations amènent, sont devinés; les rimes même sont souvent prononcées par le parterre avant de l'être par l'acteur. Il est difficile d'entendre parler à la fin d'un vers d'une *lettre*, sans voir clairement à quel héros on doit la *remettre*. L'héroïne ne peut guère manifester ses *alarmes*, qu'aussitôt on ne s'attende à voir couler ses *larmes*. Peut-on voir un vers finir par *César*, et n'être pas sûr de voir des vaincus traînés après son *char*?

Vient un temps où l'on se lasse de ces lieux communs d'amour, de politique, de grandeur et de vers alexandrins. L'opéra comique prend la place d'Iphigénie et d'Eriphyle, de Xipharès et de Monime. Avec le temps cet opéra comique devient lieu commun à son

tour ; et Dieu fait alors à quoi on aura recours.

Nous avons les lieux communs de la morale. Ils sont si rebattus, qu'on devrait absolument s'en tenir aux bons livres faits sur cette matière en chaque langue. Le Spectateur anglais conseilla à tous les prédicateurs d'Angleterre de réciter les excellens sermons de *Tillotson* ou de *Smaldrige*. Les prédicateurs de France pourraient bien s'en tenir à réciter *Massillon*, ou des extraits de *Bourdaloue*. Quelques-uns de nos jeunes orateurs de la chaire ont appris de *le Kain* à déclamer ; mais ils ressemblent tous à *Dancour* qui ne voulait jamais jouer que dans ses pièces.

Les lieux communs de la controverse sont absolument passés de mode, et probablement ne reviendront plus ; mais ceux de l'éloquence et de la poésie pourront renaître après avoir été oubliés : pourquoi ? c'est que la controverse est l'éteignoir et l'opprobre de l'esprit humain, et que la poésie et l'éloquence en sont le flambeau et la gloire.

## L I V R E S.

## S E C T I O N P R E M I E R E.

Vous les méprisez les livres , vous dont toute la vie est plongée dans les vanités de l'ambition et dans la recherche des plaisirs ou dans l'oïfiveté ; mais songez que tout l'univers connu n'est gouverné que par des livres , excepté les nations sauvages. Toute l'Afrique jusqu'à l'Ethiopie et la Nigritie obéit au livre de l'Alcoran , après avoir fléchi sous le livre de l'Evangile. La Chine est régie par le livre moral de *Confucius* ; une grande partie de l'Inde, par le livre du *Veidam*. La Perse fut gouvernée pendant des siècles par les livres d'un des *Zoroastres*.

Si vous avez un procès , votre bien , votre honneur , votre vie même dépend de l'interprétation d'un livre que vous ne lisez jamais.

Robert le diable , les Quatre fils Aimon , les Imaginations de M. *Oufle* , sont des livres aussi ; mais il en est des livres comme des hommes , le très-petit nombre joue un grand rôle , le reste est confondu dans la foule.

Qui mène le genre-humain dans les pays policés ? ceux qui savent lire et écrire. Vous

ne connaissez ni *Hippocrate* , ni *Boërhaave* , ni *Sydenham* ; mais vous mettez votre corps entre les mains de ceux qui les ont lus. Vous abandonnez votre ame à ceux qui sont payés pour lire la Bible , quoiqu'il n'y en ait pas cinquante d'entre eux qui l'aient lue toute entière avec attention.

Les livres gouvernent tellement le monde , que ceux qui commandent aujourd'hui dans la ville des *Scipions* et des *Catons* , ont voulu que les livres de leur loi ne fussent que pour eux ; c'est leur sceptre ; ils ont fait un crime de lèse-majesté à leurs sujets d'y toucher sans une permission expresse. Dans d'autres pays on a défendu de penser par écrit sans lettres-patentes.

Il est des nations chez qui l'on regarde les pensées purement comme un objet de commerce. Les opérations de l'entendement humain n'y sont considérées qu'à deux sous la feuille. Si par hasard le libraire veut un privilège pour sa marchandise , soit qu'il vende *Rabelais* , soit qu'il vende les *Pères de l'Eglise* , le magistrat donne le privilège sans répondre de ce que le livre contient.

Dans un autre pays , la liberté de s'expliquer par des livres est une des prérogatives les plus inviolables. Imprimez tout ce qu'il vous plaira sous peine d'ennuyer , ou d'être

puni si vous avez trop abusé de votre droit naturel.

Avant l'admirable invention de l'imprimerie, les livres étaient plus rares et plus chers que les pierres précieuses. Presque point de livres chez nos nations barbares jusqu'à *Charlemagne*, et depuis lui jusqu'au roi de France *Charles V*, dit *le sage*; et depuis ce *Charles* jusqu'à *François I*, c'est une disette extrême.

Les Arabes seuls en eurent depuis le huitième siècle de notre ère jusqu'au treizième.

La Chine en était pleine quand nous ne savions ni lire ni écrire.

Les copistes furent très-employés dans l'empire romain depuis le temps des *Scipions* jusqu'à l'inondation des Barbares.

Les Grecs s'occupèrent beaucoup à transcrire vers le temps d'*Amintas*, de *Philippe* et d'*Alexandre*; ils continuèrent surtout ce métier dans Alexandrie.

Ce métier est assez ingrat. Les marchands payèrent toujours fort mal les auteurs et les copistes. Il fallait deux ans d'un travail assidu à un copiste pour bien transcrire la Bible sur du vélin. Que de temps et de peine pour copier correctement en grec et en latin les ouvrages d'*Origène*, de *Clément d'Alexandrie* et de tous ces autres écrivains nommés *pères*!

S' *Hieronimos* , ou *Hieronimus* , que nous nommons *Jérôme* , dit dans une de ses lettres satiriques contre *Rufin* (a) , qu'il s'est ruiné en achetant les œuvres d'*Origène* , contre lequel il écrivit avec tant d'amertume et d'emportement. *Oui* , dit-il , *j'ai lu Origène ; si c'est un crime , j'avoue que je suis coupable , et que j'ai épuisé toute ma bourse à acheter ses ouvrages dans Alexandrie.*

Les sociétés chrétiennes eurent dans les trois premiers siècles cinquante-quatre évangiles , dont à peine deux ou trois copies transpirèrent chez les Romains de l'ancienne religion jusqu'au temps de *Dioclétien*.

C'était un crime irrémissible chez les chrétiens de montrer les évangiles aux gentils ; ils ne les prêtaient pas même aux catéchumènes.

Quand *Lucien* raconte dans son *Philopatris* ( en insultant notre religion qu'il connaissait très-peu ) qu'une troupe de gueux le mena dans un quatrième étage où l'on invoquait le père par le fils , et où l'on prédisait des malheurs à l'empereur et à l'empire , il ne dit point qu'on lui ait montré un seul livre. Aucun historien , aucun auteur romain ne parle des évangiles.

Lorsqu'un chrétien malheureusement téméraire , et indigne de sa sainte religion , eut mis en pièces publiquement et foulé aux pieds

( a ) Lettre de Jérôme à Pamphile.

un édit de l'empereur *Dioclétien*, et qu'il eut attiré sur le christianisme la persécution qui succéda à la plus grande tolérance, les chrétiens furent alors obligés de livrer leurs évangiles et leurs autres écrits aux magistrats, ce qui ne s'était jamais fait jusqu'à ce temps. Ceux qui donnèrent leurs livres dans la crainte de la prison, ou même de la mort, furent regardés par les autres chrétiens comme des apostats facriléges; on leur donna le surnom de *traditores*, d'où vient le mot *traîtres*; et plusieurs évêques prétendirent qu'il fallait les rebaptiser, ce qui causa un schisme épouvantable.

Les poèmes d'*Homère* furent long-temps si peu connus, que *Pisistrate* fut le premier qui les mit en ordre, et qui les fit transcrire dans Athènes, environ cinq cents ans avant l'ère dont nous nous servons.

Il n'y a peut-être pas aujourd'hui une douzaine de copies du *Veidam* et du *Zenda-Vesta* dans tout l'Orient.

Vous n'auriez pas trouvé un seul livre dans toute la *Russie* en 1700, excepté des *Missels* et quelques *Bibles* chez des papas ivres d'eau-de-vie.

Aujourd'hui on se plaint du trop; mais ce n'est pas aux lecteurs à se plaindre; le remède est aisé; rien ne les force à lire. Ce n'est pas non plus aux auteurs; ceux qui font la foule



ne doivent pas crier qu'on les presse. Malgré la quantité énorme de livres , combien peu de gens lisent ! et si on lisait avec fruit , verrait-on les déplorables sottises auxquelles le vulgaire se livre encore tous les jours en proie ?

Ce qui multiplie les livres , malgré la loi de ne point multiplier les êtres sans nécessité , c'est qu'avec des livres on en fait d'autres ; c'est avec plusieurs volumes déjà imprimés qu'on fabrique une nouvelle histoire de France ou d'Espagne , sans rien ajouter de nouveau. Tous les dictionnaires sont faits avec des dictionnaires ; presque tous les livres nouveaux de géographie sont des répétitions de livres de géographie. La Somme de S<sup>t</sup> Thomas a produit deux mille gros volumes de théologie. Et les mêmes races de petits vers qui ont rongé la mère rongent aussi les enfans.

Ecrive qui voudra , chacun à ce métier

Peut perdre impunément de l'encre et du papier.

#### S E C T I O N I I.

**I**L est quelquefois bien dangereux de faire un livre. *Silhouète* , avant qu'il pût se douter qu'il serait un jour contrôleur général des finances , avait imprimé un livre sur l'accord

de la religion avec la politique : et son beau-père le médecin *Astruc* avait donné au public les Mémoires dans lesquels l'auteur du Pentateuque avait pu prendre toutes les choses étonnantes qui s'étaient passées si long-temps avant lui.

Le jour même que *Silhouète* fut en place, quelque bon ami chercha un exemplaire des livres du beau-père et du gendre , pour les déferer au parlement , et les faire condamner au feu selon l'usage. Ils rachetèrent tous deux tous les exemplaires qui étaient dans le royaume ; de là vient qu'ils sont très-rares aujourd'hui.

Il n'est guère de livre philosophique ou théologique dans lequel on ne puisse trouver des hérésies et des impiétés , pour peu qu'on aide à la lettre.

*Théodore de Mopsuète* osait appeler le Cantique des cantiques, un recueil d'impuretés ; *Grotius* les détaille , il en fait horreur. *Chatillon* le traite d'ouvrage scandaleux.

Croirait-on qu'un jour le docteur *Tamponet* dit à plusieurs docteurs : Je me ferais fort de trouver une foule d'hérésies dans le *Pater noster* , si on ne savait pas de quelle bouche divine sortit cette prière , et si c'était un jésuite qui l'imprimât pour la première fois ?

Voici comme je m'y prendrais :

*Notre père qui êtes aux cieux.*

Proposition sentant l'hérésie , puisque DIEU est par-tout. On peut même trouver dans cet énoncé un levain de fociinianisme , puisqu'il n'y est rien dit de la Trinité.

*Que votre règne arrive , que votre volonté soit faite dans la terre comme au ciel.*

Proposition sentant encore l'hérésie , puisqu'il est dit cent fois dans l'Écriture que DIEU règne éternellement. De plus , il est téméraire de demander que sa volonté s'accomplisse , puisque rien ne se fait , ni ne peut se faire que par la volonté de DIEU.

*Donnez-nous aujourd'hui notre pain quotidien ( notre pain substantiel , notre bon pain , notre pain nourrissant. )*

Proposition directement contraire à ce qui est émané ailleurs de la bouche de JESUS-CHRIST ( b ) : „ Ne dites point , que mangerons-nous , que boirons-nous ? comme font les gentils , &c. &c. Ne demandez que le royaume des cieux et tout le reste vous sera donné. „

*Remettez-nous nos dettes comme nous les remettons à nos débiteurs.*

Proposition téméraire qui compare l'homme à DIEU , qui détruit la prédestination gratuite et qui enseigne que DIEU est tenu d'en agir

( b ) *Matthieu , chap. VI , v. 31 et suiv.*

avec nous comme nous en agissons avec les autres. De plus, qui a dit à l'auteur que nous faisons grâce à nos débiteurs? nous ne leur avons jamais fait grâce d'un écu. Il n'y a point de couvent en Europe qui ait jamais remis un sou à ses fermiers. Oser dire le contraire est une hérésie formelle.

*Ne nous induisez point en tentation.*

Proposition scandaleuse, manifestement hérétique, attendu qu'il n'y a que le diable qui soit tentateur, et qu'il est dit expressément dans l'épître de S<sup>t</sup> Jacques (c) : DIEU est intentateur des méchans; il ne tente personne. DEUS enim intentator malorum est; ipse autem neminem tentat.

Vous voyez, dit le docteur Tamponet, qu'il n'est rien de si respectable auquel on ne puisse donner un mauvais sens. Quel sera donc le livre à l'abri de la censure humaine si on peut attaquer jusqu'au *Pater noster*, en interprétant diaboliquement tous les mots divins qui le composent? Pour moi, je tremble de faire un livre. Je n'ai jamais, Dieu merci, rien imprimé; je n'ai même jamais fait jouer aucune de mes pièces de théâtre, comme ont fait les frères *la Rue*, *du Cerceau* et *Folard*; cela est trop dangereux.

(c) Chap. I, v. 13.

Un clerc pour quinze sous, sans craindre le holà,  
 Peut aller au parterre attaquer Attila ;  
 Et si le roi des Huns ne lui charme l'oreille,  
 Traiter de visigoths tous les vers de Corneille.

Si vous imprimez, un habitué de paroisse  
 vous accuse d'hérésie, un cuistre de collège  
 vous dénonce, un homme qui ne fait pas  
 lire, vous condamne ; le public se moque de  
 vous ; votre libraire vous abandonne ; votre  
 marchand de vin ne veut plus vous faire crédit.  
 J'ajoute toujours à mon *Pater noster* : *Mon*  
*Dieu, délivrez-moi de la rage de faire des livres!*

O vous qui mettez comme moi du noir sur  
 du blanc, et qui barbouillez du papier, sou-  
 venez-vous de ces vers que j'ai lus autrefois,  
 et qui auraient dû nous corriger :

    Tout ce fatras fut du chanvre en son temps,  
 Linge il devint par l'art des tisserands ;  
 Puis en lambeaux des pilons le presèrent,  
 Il fut papier. Cent cerveaux à l'envers  
 De visions à l'envi le chargèrent ;  
 Puis on le brûle : il vole dans les airs,  
 Il est fumée aussi-bien que la gloire.  
 De nos travaux voilà quelle est l'histoire.  
 Tout est fumée, et tout nous fait sentir  
 Ce grand néant qui doit nous engloutir.

## S E C T I O N I I I.

LES livres sont aujourd'hui multipliés à un tel point que non-seulement il est impossible de les lire tous , mais d'en savoir même le nombre et d'en connaître les titres. Heureusement on n'est pas obligé de lire tout ce qui s'imprime ; et le plan de *Caramuel* , qui se proposait d'écrire cent volumes *in-folio* , et d'employer le pouvoir spirituel et temporel des princes pour contraindre leurs sujets à les lire , est demeuré sans exécution. *Ringelberg* avait aussi formé le dessein de composer environ mille volumes différens ; mais quand il aurait assez vécu pour les publier , il n'eût pas encore approché d'*Hermès Trismégiste* , lequel , selon *Jamblique* , écrivit trente-six mille cinq cents vingt-cinq livres. Supposé la vérité du fait , les anciens n'avaient pas moins de raison que les modernes de se plaindre de la multitude des livres.

Aussi convient-on assez généralement qu'un petit nombre de livres choisis fussent. Quelques-uns proposent de se borner à la Bible ou à l'Écriture sainte comme les Turcs se réduisent à l'Alcoran ; il y a cependant une grande différence entre les sentimens de respect que les mahométans ont pour leur Alcoran , et ceux des chrétiens pour l'Écriture. On ne

faurait porter plus loin la vénération que les premiers témoignent en parlant de l'Alcoran. C'est, disent-ils, le plus grand des miracles, et tous les hommes ensemble ne font point capables de rien faire qui en approche; ce qui est d'autant plus admirable que l'auteur n'avait fait aucune étude ni lu aucun livre. L'Alcoran vaut lui seul soixante mille miracles (c'est à peu-près le nombre des versets qu'il contient): la résurrection d'un mort ne prouverait pas plus la vérité d'une religion que la composition de l'Alcoran. Il est si parfait qu'on doit le regarder comme un ouvrage incréé.

Les chrétiens disent à la vérité que leur Ecriture a été inspirée par le Saint-Esprit; mais, outre que les cardinaux *Cajetan* (*d*) et *Bellarmin* (*e*) avouent qu'il s'y est glissé quelques fautes par la négligence ou l'ignorance des libraires et des rabbins qui y ont ajouté les points, elle est regardée comme un livre dangereux pour le plus grand nombre des fidèles. C'est ce qui est exprimé par la cinquième règle de l'*Index*, ou de la congrégation de l'indice qui est chargée à Rome d'examiner les livres qui doivent être défendus. La voici: (*f*)

(*d*) Commentaires sur l'ancien Testament.

(*e*) L. II, chap. II, de la parole de DIEU.

(*f*) *Starti*, quatrième partie, page 5.

„ Etant évident par l'expérience que si la Bible traduite en langue vulgaire était permise indifféremment à tout le monde, la témérité des hommes serait cause qu'il en arriverait plus de mal que de bien, nous voulons que l'on s'en rapporte au jugement de l'évêque ou de l'inquisiteur, qui, sur l'avis du curé ou du confesseur, pourront accorder la permission de lire la Bible traduite par des auteurs catholiques en langue vulgaire, à ceux à qui ils jugeront que cette lecture n'apportera aucun dommage. Il faudra qu'ils aient cette permission par écrit, on ne les absoudra point qu'auparavant ils n'aient remis leur Bible entre les mains de l'ordinaire; et quant aux libraires qui vendront des Bibles en langue vulgaire à ceux qui n'ont pas cette permission par écrit, ou en quelque autre manière la leur auront mise entre les mains, ils perdront le prix de leurs livres, que l'évêque emploiera à des choses pieuses, et seront punis d'autres peines arbitraires: les réguliers ne pourront aussi lire ni acheter ces livres sans avoir eu la permission de leurs supérieurs. »

Le cardinal *du Perron* prétendait aussi que (g) l'Écriture était un couteau à deux tranchans dans la main des simples, qui pourrait les percer; que, pour éviter cela, il valait

(g.) *Esprit de M. Arnauld*, tome II, page 119.



mieux que le simple peuple l'ouît de la bouche de l'Eglise avec les solutions et les interprétations des passages qui semblent aux sens être pleins d'absurdités et de contradictions, que de les lire par foi sans l'aide d'aucune solution ni interprétation. Il faisait ensuite une longue énumération de ces absurdités, en termes si peu ménagés, que le ministre *Jurieu* ne craignit point de dire qu'il ne se souvenait pas d'avoir jamais rien lu de si effroyable ni de si scandaleux dans un auteur chrétien.

*Jurieu*, qui invectivait si vivement contre le cardinal *du Perron*, essuya lui-même de semblables reproches de la part des catholiques. „ Je vis ce ministre, dit *Papin* en parlant de lui (*h*), qui enseignait au public que tous les caractères de l'Écriture sainte, sur lesquels ces prétendus réformateurs avaient fondé leur persuasion de sa divinité, ne lui paraissaient point suffisans. J'à n'advienne, disait *Jurieu*, que je veuille diminuer la force et la lumière des caractères de l'Écriture; mais j'ose affirmer qu'il n'y en a pas un qui ne puisse être éludé par les profanes. Il n'y en a pas un qui fasse une preuve et à quoi on ne puisse répondre quelque chose; et considérés tous ensemble, quoiqu'ils aient plus de force

(*h*) *Traité de la nature et de la grâce. Les Suites de la tolérance, page 12.*

que séparément pour faire une démonstration morale , c'est-à-dire , une preuve capable de fonder une certitude qui exclue tout doute , j'avoue que rien ne paraît plus opposé à la raison que de dire que ces caractères par eux-mêmes sont capables de produire une telle certitude. »

Il n'est donc pas étonnant que les juifs et les premiers chrétiens , qui , comme on le voit par les Actes des apôtres (i) , se bornaient dans leurs assemblées à la lecture de la Bible , aient été divisés en différentes sectes , comme nous l'avons dit à l'article *Hérésie*. On substitua dans la suite à cette lecture celle de plusieurs ouvrages apocryphes , ou du moins celle des extraits que l'on fit de ces derniers écrits. L'auteur de la Synopse de l'Écriture , qui est parmi les œuvres de S<sup>t</sup> Athanase (k) , reconnaît expressément qu'il y a dans les livres apocryphes des choses très-véritables et inspirées de DIEU , lesquelles en ont été choisies et extraites pour les faire lire aux fidèles.

(i) Chap. XV , v. 21.

(k) Tome II , page 134.

## L O C K E.

## S E C T I O N P R E M I E R E.

JAMAIS il ne fut peut-être un esprit plus sage, plus méthodique, un logicien plus exact, que *Locke* ; cependant il n'était pas grand mathématicien. Il n'avait jamais pu se soumettre à la fatigue des calculs, ni à la sécheresse des vérités mathématiques, qui ne présentent d'abord rien de sensible à l'esprit ; et personne n'a mieux éprouvé que lui qu'on pouvait avoir l'esprit géomètre sans le secours de la géométrie. Avant lui de grands philosophes avaient décidé positivement ce que c'est que l'ame de l'homme ; mais puisqu'ils n'en savaient rien du tout, il est bien juste qu'ils aient tous été d'avis différens.

Dans la Grèce, berceau des arts et des erreurs, et où l'on poussa si loin la grandeur et la sottise de l'esprit humain, on raisonnait comme chez nous sur l'ame. Le divin *Anaxagoras*, à qui on dressa un autel pour avoir appris aux hommes que le soleil était plus grand que le Péloponèse, que la neige était noire, et que les cieux étaient de pierre, affirma que l'ame était un esprit aérien, mais cependant immortel. *Diogène*, un autre que celui

celui qui devint cynique après avoir été faux-monnayeur , assurait que l'ame était une portion de la substance même de DIEU ; et cette idée au moins était brillante. *Epicure* la composait de parties comme le corps. *Aristote* , qu'on a expliqué de mille façons , parce qu'il était inintelligible , croyait , si l'on s'en rapporte à quelques-uns de ses disciples , que l'entendement de tous les hommes était une seule et même substance. Le divin *Platon* , maître du divin *Aristote* , et le divin *Socrate* , maître du divin *Platon* , disaient l'ame corporelle et éternelle. Le démon de *Socrate* lui avait appris sans doute ce qui en était. Il y a des gens , à la vérité , qui prétendent qu'un homme qui se vantait d'avoir un génie familier , était indubitablement un peu fou , ou un peu fripon ; mais ces gens-là sont trop difficiles.

Quant à nos pères de l'Eglise , plusieurs dans les premiers siècles ont cru l'ame humaine , les anges et DIEU corporels. Le monde se raffine toujours. S' *Bernard* , selon l'aveu du père *Mabillon* , enseigna , à propos de l'ame , qu'après la mort elle ne voyait pas DIEU dans le ciel , mais qu'elle conversait seulement avec l'humanité de JESUS-CHRIST. On ne le crut pas cette fois sur sa parole ; l'aventure de la croisade avait un peu décrédité ses oracles. Mille scolastiques sont venus

ensuite , comme le docteur irréfragable ( *a* ) , le docteur subtil ( *b* ) , le docteur angélique ( *c* ) , le docteur séraphique ( *d* ) , le docteur chérubique , qui tous ont été bien sûrs de connaître l'ame très-clairement , mais qui n'ont pas laissé d'en parler comme s'ils avaient voulu que personne n'y entendît rien. Notre *Descartes* , né pour découvrir les erreurs de l'antiquité , mais pour y substituer les siennes , et entraîné par cet esprit systématique qui aveugle les plus grands hommes , s'imagina avoir démontré que l'ame était la même chose que la pensée ; comme la matière , selon lui , est la même chose que l'étendue. Il assura bien que l'on pense toujours , et que l'ame arrive dans le corps pourvue de toutes les notions métaphysiques , connaissant DIEU , l'espace , l'infini , ayant toutes les idées abstraites , remplie enfin des belles connaissances qu'elle oublie malheureusement en sortant du ventre de la mère. Le père *Mallebranche* de l'oratoire , dans ses illusions sublimes , n'admet point les idées innées ; mais il ne doutait pas que nous ne vissions tout en DIEU , et que DIEU , pour ainsi dire , ne fût notre ame.

Tant de raisonneurs ayant fait le roman de l'ame , un sage est venu qui en a fait modeste-

( *a* ) *Hales.*( *c* ) *Saint Thomas.*( *b* ) *Scot.*( *d* ) *Saint Bonaventure.*

ment l'histoire. M. *Locke* a développé à l'homme la raison humaine, comme un excellent anatomiste explique les ressorts du corps humain. Il s'aide par-tout du flambeau de la physique ; il ose quelquefois parler affirmativement ; mais il ose aussi douter. Au lieu de définir tout d'un coup ce que nous ne connaissons pas, il examine par degrés ce que nous voulons connaître ; il prend un enfant au moment de sa naissance ; il suit pas à pas les progrès de son entendement ; il voit ce qu'il a de commun avec les bêtes, et ce qu'il a au-dessus d'elles. Il consulte surtout son propre témoignage, la conscience de sa pensée. » Je  
» laisse, dit-il, à discuter à ceux qui en  
» savent plus que moi, si notre ame existe  
» avant ou après l'organisation de notre corps ;  
» mais j'avoue qu'il m'est tombé en partage  
» une de ces ames grossières, qui ne pensent  
» pas toujours ; et j'ai même le malheur de  
» ne pas concevoir qu'il soit plus nécessaire à  
» l'ame de penser toujours, qu'au corps  
» d'être toujours en mouvement. »

Pour moi, je me vante de l'honneur d'être en ce point aussi simple que M. *Locke*. Personne ne me fera jamais croire que je pense toujours ; et je ne me sens pas plus disposé que lui à imaginer que, quelques semaines après ma conception, j'étais une fort savante ame,

sachant alors mille choses que j'ai oubliées en naissant , et ayant fort inutilement possédé dans l'*uterus* des connaissances qui m'ont échappé dès que j'ai pu en avoir besoin , et que je n'ai jamais bien pu reprendre depuis.

*Locke* , après avoir ruiné les idées innées , après avoir bien renoncé à la vanité de croire qu'on pense toujours , ayant bien établi que toutes nos idées nous viennent par les sens , ayant examiné nos idées simples , celles qui sont composées , ayant suivi l'esprit de l'homme dans toutes ses opérations , ayant fait voir combien les langues que les hommes parlent sont imparfaites , et quel abus nous faisons des termes à tous momens ; *Locke* , dis-je , considère enfin l'étendue ou plutôt le néant des connaissances humaines. C'est dans ce chapitre qu'il ose avancer modestement ces paroles : „ Nous ne serons peut-être jamais „ capables de connaître si un être purement „ matériel pense ou non. „ Ce discours sage parut à plus d'un théologien une déclaration scandaleuse , que l'ame est matérielle et mortelle. Quelques anglais dévots à leur manière sonnèrent l'alarme. Les superstitieux sont dans la société ce que les poltrons sont dans une armée ; ils ont et donnent des terreurs paniques. On cria que M. *Locke* voulait renverser la religion ; il ne s'agissait pourtant pas

de religion dans cette affaire : c'était une question purement philosophique , très- indépendante de la foi et de la révélation. Il ne fallait qu'examiner sans aigreur s'il y a de la contradiction à dire : *La matière peut penser ; et DIEU peut communiquer la pensée à la matière.* Mais les théologiens commencent trop souvent par dire que DIEU est outragé , quand on n'est pas de leur avis ; c'est trop ressembler aux mauvais poètes , qui croyaient que *Despréaux* parlait mal du roi , parce qu'il se moquait d'eux. Le docteur *Stillingfleet* s'est fait une réputation de théologien modéré , pour n'avoir pas dit positivement des injures à *M. Locke*. Il entra en lice contre lui ; mais il fut battu , car il raisonnait en docteur , et *Locke* en philosophe instruit de la force et de la faiblesse de l'esprit humain , et qui se battait avec des armes dont il connaissait la trempe.

## S E C T I O N I I.

**I**L n'y a point de philosophe qui n'essuye beaucoup d'outrages et de calomnies. Pour un homme qui est capable d'y répondre par des raisons , il y en a cent qui n'ont que des injures à dire , et chacun paye dans sa monnaie. J'entends tous les jours rebattre à



mes oreilles : *Locke nie l'immortalité de l'ame , Locke détruit la morale* ; et ce qu'il y a de surprenant ( si quelque chose pouvait surprendre ) , c'est que de tous ceux qui font le procès à la morale de *Locke* , il y en a très-peu qui l'aient lu , encore moins qui l'aient entendu , et nul à qui on ne doive souhaiter les vertus qu'avait cet homme si digne du nom de sage et de juste.

On lit volontiers *Mallebranche* à Paris ; il s'est fait quantité d'éditions de son roman métaphysique ; mais j'ai remarqué qu'on ne lit guère que les chapitres qui regardent les erreurs des sens et de l'imagination. Il y a très-peu de lecteurs qui examinent les choses abstraites de ce livre. Ceux qui connaissent la nation française m'en croiront aisément , quand j'assurerai que si le père *Mallebranche* avait supposé les erreurs des sens et de l'imagination comme des erreurs connues des philosophes , et était entré tout d'un coup en matière , il n'aurait fait aucun sectateur , et qu'à peine il eût trouvé des lecteurs. Il a étonné la raison de ceux à qui il a plu par son style. On l'a cru dans les choses qu'on n'entendait point , parce qu'il avait commencé par avoir raison dans les choses qu'on entendait ; il a séduit parce qu'il était agréable , comme *Descartes* parce qu'il était hardi. *Locke*

n'était que sage, aussi a-t-il fallu vingt années pour débiter à Paris la première édition, faite en Hollande, de son livre sur l'entendement humain. Jamais homme n'a été jusqu'à présent moins lu et plus condamné parmi nous que *Locke*. Les échos de la calomnie et de l'ignorance répètent tous les jours : *Locke ne croyait point l'ame immortelle, donc il n'avait point de probité*. Je laisse à d'autres le soin de confondre l'horreur de ce mensonge. Je me borne ici à montrer l'impertinence de cette conclusion. Le dogme de l'immortalité de l'ame a été très-long-temps ignoré dans toute la terre. Les premiers Juifs l'ignoraient; n'y avait-il point d'honnête homme parmi eux? La loi judaïque, qui n'enseignait rien touchant la nature et l'immortalité de l'ame, n'enseignait-elle pas la vertu? Quand même nous ne serions pas assurés aujourd'hui par la foi que nous sommes immortels, quand nous aurions une démonstration que tout périt avec nos corps, nous n'en devrions pas moins adorer le DIEU qui nous a faits, et suivre la raison qu'il nous a donnée. Dût notre vie et notre existence ne durer qu'un seul jour, il est sûr que pour passer ce jour heureusement il faudrait être vertueux; et il est sûr qu'en tout pays et en tout temps, être vertueux n'est autre chose que de *faire aux autres ce que nous voulons*

*qu'on nous fasse.* C'est cette vertu véritable, la fille de la raison et non de la crainte, qui a conduit tant de sages dans l'antiquité ; c'est elle qui dans nos jours a réglé la vie d'un *Descartes*, ce précurseur de la physique, d'un *Newton*, l'interprète de la nature, d'un *Locke* qui seul a appris à l'esprit humain à se bien connaître, d'un *Bayle*, ce juge impartial et éclairé, aussi estimable que calomnié ; car, il faut le dire à l'honneur des lettres, la philosophie fait un cœur droit comme la géométrie fait l'esprit juste. Mais non-seulement *Locke* était vertueux, non-seulement il croyait l'ame immortelle, mais il n'a jamais affirmé que la matière pense ; il a dit seulement que la matière peut penser si DIEU le veut, et que c'est une absurdité téméraire de nier que DIEU en ait le pouvoir.

Je veux encore supposer qu'il ait dit et que d'autres aient dit comme lui qu'en effet DIEU a donné la pensée à la matière, s'enfuit-il de là que l'ame soit mortelle ? L'école crie qu'un composé retient la nature de ce dont il est composé, que la matière est périssable et divisible, qu'ainsi l'ame serait périssable et divisible comme elle. Tout cela est également faux.

Il est faux que si DIEU voulait faire penser la matière, la pensée fût un composé de la matière, car la pensée serait un don de DIEU

ajouté à l'être inconnu qu'on nomme matière, de même que DIEU lui a ajouté l'attraction des forces centripètes et le mouvement, attributs indépendans de la divisibilité.

Il est faux que, même dans le système des écoles, la matière soit divisible à l'infini. Nous considérons, il est vrai, la divisibilité à l'infini en géométrie; mais cette science n'a d'objet que nos idées, et en supposant des lignes sans largeur et des points sans étendue, nous supposons aussi une infinité de cercles passant entre une tangente à un cercle donné.

Mais quand nous venons à examiner la nature telle qu'elle est, alors la divisibilité à l'infini s'évanouit. La matière, il est vrai, reste à jamais divisible par la pensée, mais elle est nécessairement indivisée; et cette même géométrie qui me démontre que ma pensée divisera éternellement la matière, me démontre aussi qu'il y a dans la matière des parties indivisées parfaitement solides, et en voici la démonstration :

Puisque l'on doit supposer des pores à chaque ordre d'éléments dans lesquels on imagine la matière divisée à l'infini, ce qui restera de matière solide sera donc exprimé par le produit d'une suite infinie des termes plus petits chacun que l'autre; or un tel produit est nécessairement égal à zéro; donc si

la matière était physiquement divisible à l'infini, il n'y aurait point de matière. Cela fait voir en passant que M. de *Malezieux*, dans ses *Elémens de géométrie* pour M. le duc de Bourgogne, a bien tort de se récrier sur la prétendue incompatibilité qui se trouve entre des unités et des parties divisibles à l'infini; il se trompe en cela doublement; il se trompe en ce qu'il ne considère pas qu'une unité est l'objet de notre pensée, et la divisibilité un autre objet de notre pensée, lesquels ne sont point incompatibles; car je puis faire une unité d'une centaine, et je puis faire une centaine d'une unité; et il se trompe encore en ce qu'il ne considère pas la différence qui est entre la matière divisible par la pensée et la matière divisible en effet.

Qu'est-ce que je prouve de tout ceci?

Qu'il y a des parties de matière impérissables et indivisibles; que DIEU, tout-puissant, leur créateur, pourra, quand il voudra, joindre la pensée à une de ces parties, et la conserver à jamais. Je ne dis pas que ma raison m'apprend que DIEU en a usé ainsi; je dis seulement qu'elle m'apprend qu'il le peut. Je dis avec le sage *Locke* que ce n'est pas à nous qui ne sommes que d'hier à oser mettre des bornes à la puissance du Créateur, de l'Etre infini, du seul Etre nécessaire et immuable.

M. *Locke* dit qu'il est impossible à la raison de prouver la spiritualité de l'ame : j'ajoute qu'il n'y a personne sur la terre qui ne soit convaincu de cette vérité.

Il est indubitable que si un homme était bien persuadé qu'il fera plus libre et plus heureux en sortant de sa maison, il la quitterait tout à l'heure : or on ne peut croire que l'ame est spirituelle sans la croire en prison dans le corps, où elle est d'ordinaire, sinon malheureuse, au moins inquiète et ennuyée : on doit donc être charmé de sortir de sa prison ; mais quel est l'homme charmé de mourir par ce motif ?

*... Quod si immortalis nostra foret mens ,  
Non tam se moriens dissolvi conquereretur ;  
Sed magis ire foras , vestemque relinquere , ut anguis ,  
Gauderet , prælonga senex aut cornua cervus .*

Il faut tâcher de savoir, non ce que les hommes ont dit sur cette matière, mais ce que notre raison peut nous découvrir, indépendamment des opinions des hommes.

## LOI NATURELLE.

*Dialogue.*

B. QU'EST-CE que la loi naturelle ? (\*)

A. L'instinct qui nous fait sentir la justice.

B. Qu'appellez-vous juste et injuste ?

A. Ce qui paraît tel à l'univers entier.

B. L'univers est composé de bien des têtes.

On dit qu'à Lacédémone on applaudissait aux larcins , pour lesquels on condamnait aux mines dans Athènes.

A. Abus de mots , logomachie , équivoque ; il ne pouvait se commettre de larcin à Sparte , lorsque tout y était commun. Ce que vous appelez *vol* était la punition de l'avarice.

B. Il était défendu d'épouser sa sœur à Rome. Il était permis chez les Egyptiens , les Athéniens et même chez les Juifs , d'épouser sa sœur de père. Je ne cite qu'à regret ce malheureux petit peuple juif , qui ne doit assurément servir de règle à personne , et qui ( en mettant la religion à part ) ne fut jamais qu'un peuple de brigands ignorans et fanatiques. Mais enfin , selon ses livres , la jeune

(\*) Ce dialogue est tiré presque en entier des entretiens entre A, B, C, *Dialogues*, tome I.

*Thamar*, avant de se faire violer par son frère *Ammon*, lui dit : *Mon frère, ne me faites pas de sottises, mais demandez-moi en mariage à mon père, il ne vous refusera pas.*

A. Lois de convention que tout cela, usage arbitraire, modes qui passent; l'essentiel demeure toujours. Montrez moi un pays où il soit honnête de me ravir le fruit de mon travail, de violer sa promesse, de mentir pour nuire, de calomnier, d'assassiner, d'empoisonner, d'être ingrat envers son bienfaiteur, de battre son père et sa mère quand ils vous présentent à manger.

B. Avez-vous oublié que *Jean-Jacques*, un des pères de l'Eglise moderne, a dit : *Le premier qui osa clorre et cultiver un terrain fut l'ennemi du genre-humain, qu'il fallait l'exterminer, et que les fruits sont à tous, et que la terre n'est à personne ? N'avons-nous pas déjà examiné ensemble cette belle proposition si utile à la société ?*

A. Quel est ce *Jean-Jacques* ? ce n'est assurément ni *Jean-Baptiste*, ni *Jean* l'évangéliste, ni *Jacques* le majeur, ni *Jacques* le mineur; il faut que ce soit quelque hun, bel-esprit, qui ait écrit cette impertinence abominable, ou quelque mauvais plaisant *bufo magro* qui ait voulu rire de ce que le monde entier a de plus sérieux. Car, au lieu d'aller gâter le



terrain d'un voisin sage et industrieux , il n'avait qu'à l'imiter ; et chaque père de famille ayant suivi cet exemple , voilà bientôt un très-joli village tout formé. L'auteur de ce passage me paraît un animal bien infociable.

B. Vous croyez donc qu'en outrageant et en volant le bon homme qui a entouré d'une haie vive son jardin et son poulailler , il a manqué aux devoirs de la loi naturelle ?

A. Oui , oui , encore une fois , il y a une loi naturelle ; et elle ne consiste ni à faire le mal d'autrui , ni à s'en réjouir.

B. Je conçois que l'homme n'aime et ne fait le mal que pour son avantage. Mais tant de gens sont portés à se procurer leur avantage par le malheur d'autrui ; la vengeance est une passion si violente , il y en a des exemples si funestes ; l'ambition plus fatale encore a inondé la terre de tant de sang , que lorsque je m'en retrace l'horrible tableau , je suis tenté d'avouer que l'homme est très-diabolique. J'ai beau avoir dans mon cœur la notion du juste et de l'injuste ; un *Attila* que *S<sup>t</sup> Léon* courtise , un *Phocas* que *S<sup>t</sup> Grégoire* flatte avec la plus lâche bassesse , un *Alexandre VI* souillé de tant d'incestes , de tant d'homicides , de tant d'empoisonnemens , avec lequel le faible *Louis XII*, qu'on appelle *bon* , fait la plus indigne et la

plus étroite alliance ; un *Cromwell* dont le cardinal *Mazarin* recherche la protection , et pour qui il chasse de France les héritiers de *Charles I* , cousins-germains de *Louis XIV* , &c. &c. cent exemples pareils , dérangent mes idées , et je ne fais plus où j'en suis.

A. Eh bien , les orages empêchent-ils que nous ne jouissions aujourd'hui d'un beau soleil ? Le tremblement qui a détruit la moitié de la ville de Lisbonne empêche-t-il que vous n'avez fait très-commodément le voyage de Madrid ? Si *Attila* fut un brigand , et le cardinal *Mazarin* un fripon , n'y a-t il pas des princes et des ministres honnêtes gens ? N'a-t-on pas remarqué que dans la guerre de 1701 , le conseil de *Louis XIV* était composé des hommes les plus vertueux ; le duc de *Beauwilliers* , le marquis de *Torci* , le maréchal de *Villars* , *Chamillart* enfin qui passa pour incapable , mais jamais pour un mal-honnête homme ? L'idée de la justice ne subsiste-t-elle pas toujours ? C'est sur elle que sont fondées toutes les lois. Les Grecs les appelaient *filles du ciel* , cela ne veut dire que filles de la nature.

N'avez-vous pas des lois dans votre pays ?

B. Oui , les unes bonnes , les autres mauvaises.

A. Où en auriez-vous pris l'idée , si ce n'est dans les notions de la loi naturelle que

tout homme a dans foi , quand il a l'esprit bien fait ? il faut bien les avoir puisées là , ou nulle part.

B. Vous avez raison , il y a une loi naturelle ; mais il est encore plus naturel à bien des gens de l'oublier.

A. Il est naturel aussi d'être borgne , bossu , boiteux , contrefait , mal-fain ; mais on préfère les gens bien faits et bien fains.

B. Pourquoi y a-t-il tant d'esprits borgnes et contrefaits ?

A. Paix. Mais allez à l'article T O U T E - P U I S S A N C E .

## L O I S A L I Q U E .

C E L U I qui a dit que la loi salique fut écrite avec une plume des ailes de l'aigle à deux têtes , par l'aumônier de *Pharamond* , au dos de la donation de *Constantin* , pourrait bien ne s'être pas trompé.

C'est la loi fondamentale de l'empire français , disent de braves jurisconsultes. Le grand *Jérôme Bignon* , dans son livre de l'Excellence de la France , dit (a) que cette loi vient de la loi naturelle selon le grand *Aristote* , parce que

(a) Pages 288 et suiv.

dans

dans les familles c'était le père qui gouvernait, et qu'on ne donnait point de dot aux filles, comme il se lit des père, mère et frères de Rebecca.

Il assure (b) que le royaume de France est si excellent, qu'il a conservé précieusement cette loi recommandée par *Aristote* et par l'ancien Testament. Et pour prouver cette excellence de la France, il remarque que l'empereur *Julien* trouvait le vin de Surène admirable.

Mais, pour démontrer l'excellence de la loi salique, il s'en rapporte à *Froissard* selon lequel les douze pairs de France dient que le royaume de France est de si grande noblesse, qu'il ne doit mie par succession aller à femelle.

On doit avouer que cette décision est fort incivile pour l'Espagne, pour l'Angleterre, pour Naples, pour la Hongrie, surtout pour la Russie qui a vu sur son trône quatre impératrices de suite.

Le royaume de France est de grande noblesse; d'accord : mais celui d'Espagne, du Mexique et du Pérou est aussi de grande noblesse; et grande noblesse est aussi en Russie.

On a allégué qu'il est dit dans la sainte Ecriture que les lis ne filent point : on en a conclu que les femmes ne doivent point régner en France. C'est encore puissamment raisonner :

(b) Page 9.

mais on a oublié que les léopards , qui sont ( on ne fait pourquoi ) les armoiries d'Angleterre , ne filent pas plus que les lis qui sont ( on ne fait pourquoi ) les armoiries de France. En un mot , de ce qu'on n'a jamais vu filer un lis , il n'est pas démontré que l'exclusion des filles soit une loi fondamentale des Gaules.

*Des lois fondamentales.*

LA loi fondamentale de tout pays est qu'on sème du blé , si l'on veut avoir du pain ; qu'on cultive le lin et le chanvre , si l'on veut avoir de la toile ; que chacun soit le maître dans son champ , soit que ce champ appartienne à un garçon ou à une fille ; que le Gaulois demi-barbare tue tout autant de Francs , entièrement barbares , qui viendront des bords du Mein , qu'ils ne savent pas cultiver , ravir ses moissons et ses troupeaux ; sans quoi le Gaulois deviendra serf du Franc , ou sera assassiné par lui.

C'est sur ce fondement que porte l'édifice. L'un bâtit son fondement sur un roc , et la maison dure ; l'autre sur du sable , et elle s'écroule. Mais une loi fondamentale , née de la volonté changeante des hommes , et en même temps irrévocable , est une contradiction dans les termes , un être de raison , une chimère , une absurdité : qui fait les lois peut

les changer. La bulle d'or fut appelée *loi fondamentale de l'empire*. Il fut ordonné qu'il n'y aurait jamais que sept électeurs tudesques, par la raison péremptoire qu'un certain chandelier juif n'avait eu que sept branches, et qu'il n'y a que sept dons du Saint-Esprit. Cette loi fondamentale fut qualifiée d'*éternelle* par la toute-puissance et certaine science de *Charles IV*. DIEU ne trouva pas bon que le parchemin de *Charles* prît le nom d'*éternel*. Il a permis que d'autres empereurs germains, par leur toute-puissance et certaine science, ajoutassent deux branches au chandelier, et deux présens aux sept dons du Saint-Esprit. Ainsi les électeurs sont au nombre de neuf.

C'était une loi très-fondamentale que les disciples du Seigneur JESUS n'eussent rien en propre. Ce fut ensuite une loi encore plus fondamentale que les évêques de Rome fussent très-riches, et que le peuple les choisît. La dernière loi fondamentale est qu'ils sont souverains, et élus par un petit nombre d'hommes vêtus d'écarlate, qui étaient absolument inconnus du temps de JESUS. Si l'empereur roi des Romains, toujours auguste, était maître de Rome de fait, comme il l'est par le style de sa chancellerie, le pape ferait son grand aumônier, en attendant quelque autre loi irrévocable à toujours qui serait détruite par une autre.

Je suppose (ce qui peut très-bien arriver) qu'un empereur d'Allemagne n'ait qu'une fille, et qu'il soit un bon homme n'entendant rien à la guerre ; je suppose que si *Catherine II* ne détruit pas l'empire turc qu'elle a fort ébranlé dans l'an 1771 où j'écris ces rêveries, le Turc vienne attaquer mon bon prince chéri des neuf électeurs ; que sa fille se mette à la tête des troupes avec deux jeunes électeurs amoureux d'elle ; qu'elle batte les Ottomans, comme *Débora* battit le capitaine *Sifara* et ses trois cents mille soldats, et ses trois mille chars de guerre dans un petit champ pierreux aux pieds du mont Thabor ; que ma princesse chasse les musulmans jusque par-delà Andrinople ; que son père meure de joie ou autrement ; que les deux amans de ma princesse engagent leurs sept confrères à la couronner ; que tous les princes de l'empire et des villes y consentent ; que deviendra la loi fondamentale et éternelle qui porte que le saint empire romain ne peut tomber de lance en quenouille, que l'aigle à deux têtes ne file point, et qu'on ne peut sans culotte s'asseoir sur le trône impérial ? on se moquera de cette vieille loi, et ma princesse régnera très-glorieusement.

*Comment la loi salique s'est établie.*

ON ne peut contester la coutume passée en loi, qui veut que les filles ne puissent hériter la couronne de France tant qu'il reste un mâle du sang royal. Cette question est décidée depuis long-temps, le sceau de l'antiquité y est apposé. Si elle était descendue du ciel, elle ne ferait pas plus révérée de la nation française. Elle s'accommode mal avec la galanterie de cette nation ; mais c'est qu'elle était en vigueur avant que cette nation fût galante.

Le président *Hénault* répète dans sa Chronique ce qu'on avait dit au hasard avant lui, que *Clovis* rédigea la loi salique en 511, l'année même de sa mort. Je veux croire qu'il avait rédigé cette loi, et qu'il savait lire et écrire, comme je veux croire qu'il avait quinze ans lorsqu'il se mit à conquérir les Gaules ; mais je voudrais qu'on me montrât, à la bibliothèque de Saint-Germain-des-prés ou de Saint-Martin, ce cartulaire de la loi salique signé *Clovis*, ou *Clodvic*, ou *Hildovic* ; par là du moins on apprendrait son véritable nom que personne ne fait.

Nous avons deux éditions de cette loi salique, l'une par un nommé *Hérolde*, l'autre par *François Pithou*, et toutes deux sont différentes, ce qui n'est pas un bon signe. Quand le texte d'une loi est rapporté différemment



dans deux écrits , non-seulement il est clair que l'un des deux est faux , mais il est fort probable qu'ils le sont tous deux. Aucune coutume des Francs ne fut écrite dans nos premiers siècles ; il ferait bien étrange que la loi des Saliens l'eût été. Cette loi est en latin ; et il n'y a pas d'apparence que ni *Clovis* ni ses prédécesseurs parlaient latin dans leurs marais entre les Suabes et les Bataves.

On suppose que cette loi peut regarder les rois de France ; et tous les savans conviennent que les Sicambres , les Francs , les Saliens , n'avaient point de rois , ni même aucun chef héréditaire.

Le titre de la loi salique commence par ces mots : *In Christi nomine*. Elle a donc été faite hors des terres saliques , puisque le CHRIST n'était pas plus connu de ces barbares que du reste de la Germanie et de tous les pays du Nord.

On fait rédiger cette loi salique par quatre grands jurisconsultes francs ; ils s'appellent dans l'édition de *Hérolde* , *Visogast* , *Harogast* , *Salogast* et *Vindogast*. Dans l'édition de *Pithou* , ces noms sont un peu différens. Il se trouve malheureusement que ces noms sont les vieux noms déguisés de quelques cantons d'Allemagne.

Notre magot prend pour ce coup  
Le nom d'un port pour un nom d'homme.

En quelque temps que cette loi ait été rédigée en mauvais latin, on trouve dans l'article touchant les aleus, *que nulle portion de terre salique ne passe à la femme*. Il est clair que cette prétendue loi ne fut point suivie. Premièrement, on voit par les formules de *Marculphe* qu'un père pouvait laisser ses aleus à sa fille, en renonçant à *certaine loi salique, impie et abominable*.

Secondement, si on applique cette loi aux fiefs, il est clair que les rois d'Angleterre, qui n'étaient pas de la race normande, n'avaient eu tous leurs grands fiefs en France que par les filles.

Troisièmement, si on prétend qu'il est nécessaire qu'un fief soit entre les mains d'un homme, parce qu'il doit se battre pour son seigneur, cela prouve que la loi ne pouvait être entendue des droits au trône. Tous les seigneurs de fief se feraient battus tout aussi bien pour une reine que pour un roi. Une reine n'était point obligée d'endosser une cuirasse, de se garnir de cuissarts et de brasarts, et d'aller au trot à l'ennemi sur un grand cheval de charrette, comme ce fut long-temps la mode.

Il est donc clair qu'originellement la loi salique ne pouvait regarder en rien la couronne, ni comme aleu, ni comme fief dominant.

*Mézeray* dit que *l'imbécillité du sexe ne permet pas de régner*. *Mézeray* ne parle ni en homme d'esprit ni en homme poli. L'histoire le dément assez. La reine *Anne d'Angleterre* qui humilia *Louis XIV* ; l'impératrice reine de Hongrie qui résista au roi *Louis XV*, à *Frédéric le grand*, à l'électeur de Bavière et à tant d'autres princes ; *Elisabeth d'Angleterre* qui empêcha notre grand *Henri* de succomber ; l'impératrice de Russie dont nous avons déjà parlé, font assez voir que *Mézeray* n'est pas plus véridique qu'honnête. Il devait favoir que la reine *Blanche* avait trop régné en France sous le nom de son fils, et *Anne de Bretagne* sous *Louis XII*.

*Velly*, dernier écrivain de l'Histoire de France, devrait, par cette raison même, être le meilleur, puisqu'il avait tous les matériaux de ses devanciers ; mais il n'a pas toujours su profiter de ses avantages. Il s'empporte en invectives contre le sage et profond *Rapin de Thoyras* ; il veut lui prouver que jamais aucune princesse n'a succédé à la couronne tant qu'il y a eu des mâles capables de succéder. On le fait bien, et jamais *Thoyras* n'a dit le contraire.

Dans ce long âge de la barbarie, lorsqu'il ne s'agissait dans l'Europe que d'usurper et de soutenir ses usurpations, il faut avouer que les rois étaient fort souvent des chefs de bandits,

ou

ou des guerriers armés contre ces bandits ; il n'était pas possible de se soumettre à une femme ; quiconque avait un grand cheval de bataille ne voulait aller à la rapine et au meurtre que sous le drapeau d'un homme monté comme lui sur un grand cheval. Un bouclier ou un cuir de bœuf servait de trône. Les califes gouvernaient par l'Alcoran , les papes étaient censés gouverner par l'Évangile. Le Midi ne vit aucune femme régner jusqu'à *Jeanne de Naples* , qui ne dut sa couronne qu'à la tendresse des peuples pour le roi *Robert* son grand-père , et à leur haine pour *André* son mari. Cet *André* était à la vérité du sang royal ; mais né dans la Hongrie alors barbare , il révolta les Napolitains par ses mœurs grossières , par son ivrognerie et par sa crapule. Le bon roi *Robert* fut obligé de contredire l'usage immémorial , et de déclarer *Jeanne* seule reine par son testament approuvé de la nation.

On ne voit dans le Nord aucune femme régner de son chef jusqu'à *Marguerite de Valdemar* , qui gouverna quelques mois en son propre nom , vers l'an 1377.

L'Espagne n'eut aucune reine de son chef jusqu'à l'habile *Isabelle* , en 1461.

En Angleterre, la cruelle et superstitieuse *Marie* , fille de *Henri VIII* , est la première

qui hérita du trône, de même que la faible et coupable *Marie Stuart* en Ecoſſe, au ſeizième ſiècle.

Le vaſte pays de la Ruſſie n'eut jamais de ſouveraine juſqu'à la veuve de *Pierre le grand*.

Toute l'Europe, que diſ-je, toute la terre était gouvernée par des guerriers au temps où *Philippe de Valois* ſoutint ſon droit contre *Edouard III*. Ce droit d'un mâle qui ſuccédait à un mâle ſemblait la loi de toutes les nations. Vous êtes petit-fils de *Philippe le bel* par votre mère, diſait *Valois* à ſon compétiteur ; mais, comme je l'emporterais ſur la mère, je l'emporte à plus forte raiſon ſur le fils. Votre mère n'a pu vous transmettre un droit qu'elle n'avait pas.

Il fut donc reconnu en France que le prince du ſang le plus éloigné ferait l'héritier de la couronne, au préjudice de la fille du roi. C'eſt une loi ſur laquelle perſonne ne diſpute aujourd'hui. Les autres nations ont adjugé depuis le trône à des princeſſes. La France a conſervé l'ancien uſage. Le temps a donné à cet uſage la force de la loi la plus ſainte. En quel temps que la loi ſalique ait été ou faite, ou interprétée, il n'importe ; elle exiſte, elle eſt respectable, elle eſt utile ; et ſon utilité l'a rendue ſacrée.

*Examen si les filles dans tous les cas sont privées de toute hérédité par cette loi salique.*

J'AI déjà donné l'empire à une fille, malgré la bulle d'or. Je n'aurai pas de peine à gratifier une fille du royaume de France. Je suis plus en droit de disposer de cet État que le pape *Jules II*, qui en dépouilla *Louis XII*, et le transféra de son autorité privée à l'empereur *Maximilien*. Je suis plus autorisé à parler en faveur des filles de la maison de France que le pape *Grégoire XIII* et le cordelier *Sixte-Quint* ne l'étaient à exclure du trône nos princes du sang, sous prétexte, disaient ces bons prêtres, que *Henri IV* et les princes de *Condé* étaient *race bâtarde et détestable de Bourbon*; belles et saintes paroles, dont il faut se souvenir à jamais, pour être convaincu de ce qu'on doit aux évêques de Rome. Je puis donner ma voix dans les états généraux; et aucun pape n'y peut avoir de suffrage. Je donne donc ma voix sans difficulté, dans trois ou quatre cents ans, à une fille de France qui resterait seule descendante en droite ligne de *Hugues Capet*. Je la fais reine pourvu qu'elle soit bien élevée, qu'elle ait l'esprit juste, et qu'elle ne soit point bigote. J'interprète en sa faveur cette loi qui dit que *filles ne doit mie succéder*.

J'entends qu'elle n'héritera mie tant qu'il y aura mâle. Mais dès que mâles défontent, je prouve que le royaume est à elle, par nature qui l'ordonne, et pour le bien de la nation.

J'invite tous les bons français à montrer le même respect pour le sang de tant de rois. Je crois que c'est l'unique moyen de prévenir les factions qui démembreraient l'Etat. Je propose qu'elle règne de son chef et qu'on la marie à quelque bon prince, qui prendra le nom et les armes, et qui par lui-même pourra posséder quelque canton, lequel fera annexé à la France; ainsi qu'on a conjoint *Marie - Thérèse de Hongrie* et *François*, duc de Lorraine, le meilleur prince du monde.

Quel est le velche qui refusera de la reconnaître, à moins qu'on ne déterre quelque autre belle princesse issue de *Charlemagne*, dont la famille fut chassée par *Hugues Capet* malgré la loi salique; ou bien qu'on ne trouve quelque princesse plus belle encore, qui descende évidemment de *Clovis*, dont la famille fut précédemment chassée par son domestique *Pepin*, et toujours en dépit de la loi salique?

Je n'aurai certainement nul besoin d'intrigues pour faire sacrer ma princesse dans Reims, ou dans Chartres, ou dans la chapelle du louvre; car tout cela est égal; ou même pour ne la point faire sacrer du tout; car on

règne tout aussi bien non sacré que sacré. Les rois, les reines d'Espagne n'observent point cette cérémonie.

Parmi toutes les familles des secrétaires du roi, il ne se trouve personne qui dispute le trône à cette princesse capétienne. Les plus illustres maisons sont si jalouses l'une de l'autre, qu'elles aiment bien mieux obéir à la fille des rois qu'à un de leurs égaux.

Reconnue aisément de toute la France, elle reçoit l'hommage de tous ses sujets avec une grâce majestueuse qui la fait aimer autant que révéler; et tous les poètes font des vers en l'honneur de ma princesse. (\*)

## L O I S.

## SECTION PREMIÈRE.

**I**L est difficile qu'il y ait une seule nation qui vive sous de bonnes lois. Ce n'est pas seulement parce qu'elles sont l'ouvrage des hommes, car ils ont fait de très-bonnes choses; et ceux qui ont inventé et perfectionné les arts pouvaient imaginer un corps de jurisprudence tolérable; mais les lois ont été établies dans

(\*) Voyez le *Commentaire sur l'esprit des lois*, tome II de Politique et Législation.



presque tous les Etats par l'intérêt du législateur, par le besoin du moment, par l'ignorance, par la superstition. On les a faites à mesure, au hasard, irrégulièrement, comme on bâtissait les villes. Voyez à Paris le quartier des Halles, de Saint-Pierre-aux-bœufs, la rue Brise-miche, celle du Pet-au-diable, contrafter avec le Louvre et les Tuileries; voilà l'image de nos lois.

Londres n'est devenue digne d'être habitée que depuis qu'elle fut réduite en cendre. Les rues, depuis cette époque, furent élargies et alignées; Londres fut une ville pour avoir été brûlée. Voulez-vous avoir de bonnes lois? brûlez les vôtres et faites-en de nouvelles.

Les Romains furent trois cents années sans lois fixes. Ils furent obligés d'en aller demander aux Athéniens, qui leur en donnèrent de si mauvaises que bientôt elles furent presque toutes abrogées. Comment Athènes elle-même aurait-elle eu une bonne législation? on fut obligé d'abolir celle de *Dracon*; et celle de *Solon* périt bientôt.

Votre coutume de Paris est interprétée différemment par vingt-quatre commentaires; donc il est prouvé vingt quatre fois qu'elle est mal conçue. Elle contredit cent quarante autres coutumes, ayant toutes force de loi chez la même nation, et toutes se contredisant

entre elles. Il est donc dans une seule province de l'Europe, entre les Alpes et les Pyrénées, plus de quarante petits peuples qui s'appellent *compatriotes*, et qui sont réellement étrangers les uns pour les autres, comme le Tunquin l'est pour la Cochinchine.

Il en est de même dans toutes les provinces de l'Espagne. C'est bien pis dans la Germanie; personne n'y fait quels sont les droits du chef, ni des membres. L'habitant des bords de l'Elbe ne tient au cultivateur de la Suabe que parce qu'ils parlent à peu-près la même langue, laquelle est un peu rude.

La nation anglaise a plus d'uniformité; mais n'étant sortie de la barbarie et de la servitude que par intervalles et par secousses, et ayant dans sa liberté conservé plusieurs lois promulguées autrefois par de grands tyrans qui disputaient le trône, ou par de petits tyrans qui envahissaient des prélatures, il s'en est formé un corps assez robuste, sur lequel on aperçoit encore beaucoup de blessures couvertes d'emplâtres.

L'esprit de l'Europe a fait de plus grands progrès depuis cent ans que le monde entier n'en avait fait depuis *Brama*, *Fohi*, *Zoroastre* et le *Thaut* de l'Egypte. D'où vient que l'esprit de législation en a fait si peu?

Nous fûmes tous sauvages depuis le cinquième siècle. Telles sont les révolutions du

globe ; brigands qui pillaient , cultivateurs pillés , c'était-là ce qui composait le genre-humain du fond de la mer Baltique au détroit de Gibraltar ; et quand les Arabes parurent au Midi , la désolation du bouleversement fut universelle.

Dans notre coin d'Europe , le petit nombre étant composé de hardis ignorans , vainqueurs et armés de pied en cap , et le grand nombre d'ignorans esclaves déarmés , presque aucune sachant ni lire ni écrire , pas même *Charlemagne* , il arriva très-naturellement que l'Eglise romaine , avec sa plume et ses cérémonies , gouverna ceux qui passaient leur vie à cheval , la lance en arrêt et le morion en tête.

Les descendans des Sicambres , des Bourguignons , des Ostrogoths , Visigoths , Lombards , Hérules , &c. sentirent qu'ils avaient besoin de quelque chose qui ressemblât à des lois. Ils en cherchèrent où il y en avait. Les évêques de Rome en savaient faire en latin. Les Barbares les prirent avec d'autant plus de respect qu'ils ne les entendaient pas. Les décrétales des papes , les unes véritables , les autres effrontément supposées , devinrent le code des nouveaux regas , des leuds , des barons qui avaient partagé les terres. Ce furent des loups qui se laissèrent enchaîner par des renards. Ils gardèrent leur férocité , mais elle

fut subjuguée par la crédulité, et par la crainte que la crédulité produit. Peu à peu l'Europe, excepté la Grèce et ce qui appartenait encore à l'empire d'Orient, se vit sous l'empire de Rome; de sorte qu'on put dire une seconde fois :

*Romanos rerum dominos gentemque togalam.*

(\*) Presque toutes les conventions étant accompagnées d'un signe de croix et d'un serment qu'on se fait souvent sur des reliques, tout fut du ressort de l'Eglise. Rome, comme la métropole, fut juge suprême des procès de la Chersonèse cimbrique et de ceux de la Gascogne. Mille seigneurs féodaux joignant leurs usages au droit canon, il en résulta cette jurisprudence monstrueuse dont il reste encore tant de vestiges.

Lequel eût le mieux valu, de n'avoir point du tout de lois, ou d'en avoir de pareilles ?

Il a été avantageux à un empire plus vaste que l'empire romain d'être long-temps dans le chaos ; car, tout étant à faire, il était plus aisé de bâtir un édifice que d'en réparer un dont les ruines feraient respectées.

La *Thesmophore* du Nord assembla, en 1767, des députés de toutes les provinces, qui contenaient environ douze cents mille lieues

(\*) Voyez APPEL COMME D'ABUS.

carrées. Il y avait des païens, des mahométans d'*Ali*, des mahométans d'*Omar*, des chrétiens d'environ douze sectes différentes. On proposait chaque loi à ce nouveau synode; et si elle paraissait convenable à l'intérêt de toutes les provinces, elle recevait alors la sanction de la souveraine et de la nation.

La première loi qu'on porta fut la tolérance, afin que le prêtre grec n'oubliât jamais que le prêtre latin est homme; que le musulman supportât son frère le païen, et que le romain ne fût pas tenté de sacrifier son frère le presbytérien.

La souveraine écrivit de sa main dans ce grand conseil de législation: *Parmi tant de croyances diverses, la faute la plus nuisible serait l'intolérance.*

On convint unanimement qu'il n'y a qu'une puissance (\*), qu'il faut dire toujours puissance civile et discipline ecclésiastique, et que l'allégorie des deux glaives est le dogme de la discorde.

Elle commença par affranchir les serfs de son domaine particulier.

Elle affranchit tous ceux du domaine ecclésiastique; ainsi elle créa des hommes.

Les prélats et les moines furent payés du trésor public.

(\*) Voyez PUISSANCE.

Les peines furent proportionnées aux délits, et les peines furent utiles ; les coupables, pour la plupart, furent condamnés aux travaux publics, attendu que les morts ne servent à rien.

La torture fut abolie, parce que c'est punir avant de connaître, et qu'il est absurde de punir pour connaître ; parce que les Romains ne mettaient à la torture que les esclaves ; parce que la torture est le moyen de sauver le coupable et de perdre l'innocent.

On en était là quand *Moustopha III*, fils de *Mahmoud*, força l'impératrice d'interrompre son code pour le battre.

#### S E C T I O N I I.

J'AI tenté de découvrir quelque rayon de lumière dans les temps mythologiques de la Chine qui précèdent *Fohi*, et j'ai tenté en vain.

Mais en m'en tenant à *Fohi*, qui vivait environ trois mille ans avant l'ère nouvelle et vulgaire de notre Occident septentrional, je vois déjà des lois douces et sages établies par un roi bienfaisant. Les anciens livres des cinq Kings, consacrés par le respect de tant de siècles, nous parlent de ses institutions

d'agriculture , de l'économie pastorale , de l'économie domestique , de l'astronomie simple qui règle les saisons , de la musique qui , par des modulations différentes , appelle les hommes à leurs fonctions diverses. Ce *Fohi* vivait incontestablement il y a cinq mille ans. Jugez de quelle antiquité devait être un peuple immense qu'un empereur instruisait sur tout ce qui pouvait faire son bonheur. Je ne vois dans ces lois rien que de doux , d'utile et d'agréable.

On me montre ensuite le code d'un petit peuple qui arrive , deux mille ans après , d'un désert affreux sur les bords du Jourdain , dans un pays ferré et hérissé de montagnes. Ses lois sont parvenues jusqu'à nous : on nous les donne tous les jours comme le modèle de la sagesse. En voici quelques-unes ;

„ De ne jamais manger d'onocrotal , ni de  
 „ charadre , ni de griffon , ni d'ixion , ni  
 „ d'anguille , ni de lièvre , parce que le lièvre  
 „ rumine , et qu'il n'a pas le pied fendu.

„ De ne point coucher avec sa femme  
 „ quand elle a ses règles , sous peine d'être  
 „ mis à mort l'un et l'autre.

„ D'exterminer sans pitié tous les  
 „ pauvres habitans du pays de Canaan qui  
 „ ne les connaissaient pas ; d'égorger tout ,  
 „ de massacrer tout , hommes , femmes ,

» vieillards , enfans , animaux , pour la plus  
» grande gloire de DIEU.

» D'immoler au Seigneur tout ce qu'on  
» aura voué en anathème au Seigneur , et de  
» le tuer sans pouvoir le racheter.

» De brûler les veuves qui , n'ayant pu être  
» remariées à leurs beaux-frères , s'en feraient  
» consolées avec quelque autre juif sur le  
» grand chemin ou ailleurs , &c. &c. &c. » (a)

Un jésuite , autrefois missionnaire chez les Cannibales , dans le temps que le Canada appartenait encore au roi de France , me contait qu'un jour , comme il expliquait ces lois juives à ses néophytes , un petit français imprudent , qui assistait au catéchisme , s'avisa de s'écrier : *Mais voilà des lois de Cannibales.* Un des citoyens lui répondit : *Petit drôle , apprends que nous sommes d'honnêtes gens : nous n'avons jamais eu de pareilles lois. Et si nous n'étions pas gens de bien , nous te traiterions en citoyen de Canaan , pour t'apprendre à parler.*

Il appert , par la comparaison du premier

(a) C'est ce qui arriva à *Thamar* qui , étant voilée , coucha sur le grand chemin avec son beau-père *Juda* , dont elle fut méconnue. Elle devint grosse. *Juda* la condamna à être brûlée. L'arrêt était d'autant plus cruel que s'il eût été exécuté , notre Sauveur , qui descend en droite ligne de ce *Juda* et de cette *Thamar* , ne ferait pas né ; à moins que tous les événemens de l'univers n'eussent été mis dans un autre ordre.



code chinois et du code hébraïque , que les lois suivent assez les mœurs des gens qui les ont faites. Si les vautours et les pigeons avaient des lois , elles seraient sans doute différentes.

### S E C T I O N I I I .

**L**ES moutons vivent en société fort doucement , leur caractère passe pour très-débonnaire , parce que nous ne voyons pas la prodigieuse quantité d'animaux qu'ils dévorent. Il est à croire même qu'ils les mangent innocemment et sans le savoir , comme lorsque nous mangeons d'un fromage de Sassenage. La république des moutons est l'image fidelle de l'âge d'or.

Un poulailleur est visiblement l'Etat monarchique le plus parfait. Il n'y a point de roi comparable à un coq. S'il marche fièrement au milieu de son peuple , ce n'est point par vanité. Si l'ennemi approche , il ne donne point d'ordre à ses sujets d'aller se faire tuer pour lui en vertu de sa certaine science et pleine puissance ; il y va lui-même , range ses poules derrière lui , et combat jusqu'à la mort. S'il est vainqueur , c'est lui qui chante le *Te Deum*. Dans la vie civile , il n'y a rien de si

galant , de si honnête , de si défintéressé. Il a toutes les vertus. A-t-il dans son bec royal un grain de blé , un vermicelle , il le donne à la première de ses fujettes qui se présente. Enfin *Salomon* , dans son fêrail , n'approchait pas d'un coq de basse-cour.

S'il est vrai que les abeilles soient gouvernées par une reine à qui tous ses fujets font l'amour , c'est un gouvernement plus parfait encore.

Les fourmis passent pour une excellente démocratie. Elle est au-dessus de tous les autres Etats , puisque tout le monde y est égal , et que chaque particulier y travaille pour le bonheur de tous.

La république des castors est encore supérieure à celle des fourmis , du moins si nous en jugeons par leurs ouvrages de maçonnerie.

Les singes ressemblent plutôt à des bateleurs qu'à un peuple policé , et ils ne paraissent pas être réunis sous des lois fixes et fondamentales , comme les espèces précédentes.

Nous ressemblons plus aux singes qu'à aucun autre animal , par le don de l'imitation , par la légèreté de nos idées , et par notre inconstance qui ne nous a jamais permis d'avoir des lois uniformes et durables.

Quand la nature forma notre espèce , et nous donna quelques instincts , l'amour propre

pour notre conservation , la bienveillance pour la conservation des autres , l'amour qui est commun avec toutes les espèces , et le don inexplicable de combiner plus d'idées que tous les animaux ensemble : après nous avoir ainsi donné notre lot, elle nous dit : Faites comme vous pourrez.

Il n'y a aucun bon code dans aucun pays. La raison en est évidente , les lois ont été faites à mesure , selon les temps , les lieux , les besoins , &c.

Quand les besoins ont changé , les lois qui sont demeurées sont devenues ridicules. Ainsi la loi qui défendait de manger du porc et de boire du vin , était très-raisonnable en Arabie , où le porc et le vin sont pernicieux ; elle est absurde à Constantinople.

La loi qui donne tout le fief à l'aîné est fort bonne dans un temps d'anarchie et de pillage. Alors l'aîné est le capitaine du château que des brigands assailliront tôt ou tard , les cadets seront ses premiers officiers ; les laboureurs , ses soldats. Tout ce qui est à craindre , c'est que le cadet n'assassine ou n'empoisonne le seigneur féodal son aîné , pour devenir à son tour le maître de la mesure ; mais ces cas sont rares , parce que la nature a tellement combiné nos instincts et nos passions , que nous avons plus d'horreur d'assassiner notre

frère

frère aîné que nous n'avons envie d'avoir sa place. Or cette loi, convenable à des possesseurs de donjons du temps de *Chilpéric*, est détestable quand il s'agit de partager des rentes dans une ville.

A la honte des hommes, on fait que les lois du jeu sont les seules qui soient par-tout justes, claires, inviolables et exécutées. Pourquoi l'indien qui a donné les règles du jeu d'échecs, est-il obéi de bon gré dans toute la terre, et que les décrétales des papes, par exemple, sont aujourd'hui un objet d'horreur et de mépris? c'est que l'inventeur des échecs combina tout avec justesse pour la satisfaction des joueurs, et que les papes, dans leurs décrétales, n'eurent en vue que leur seul avantage. L'indien voulut exercer également l'esprit des hommes et leur donner du plaisir; les papes ont voulu abrutir l'esprit des hommes. Aussi le fond du jeu des échecs a subsisté le même depuis cinq mille ans: il est commun à tous les habitans de la terre; et les décrétales ne sont reconnues qu'à Spolette, à Orviette, à Lorette, où le plus mince jurisconsulte les déteste et les méprise en secret.

## S E C T I O N I V.

**D**U temps de *Vespasien* et de *Tite*, pendant que les Romains éventraient les Juifs, un israélite fort riche, qui ne voulait point être éventré, s'enfuit avec tout l'or qu'il avait gagné à son métier d'usurier, et emmena vers *Eziongaber* toute sa famille, qui consistait en sa vieille femme, un fils et une fille; il avait dans son train deux eunuques, dont l'un servait de cuisinier, l'autre était laboureur et vigneron. Un bon essénien, qui savait par cœur le Pentateuque, lui servait d'aumônier: tout cela s'embarqua dans le port d'*Eziongaber*, traversa la mer qu'on nomme Rouge, et qui ne l'est point, et entra dans le golfe Persique, pour aller chercher la terre d'*Ophir*, sans savoir où elle était. Vous croyez bien qu'il survint une horrible tempête, qui poussa la famille hébraïque vers les côtes des Indes; le vaisseau fit naufrage à une des îles Maldives, nommée aujourd'hui *Padrabranca*, laquelle était alors déserte.

Le vieux richard et la vieille se noyèrent; le fils, la fille, les deux eunuques et l'aumônier se sauvèrent; on tira comme on put quelques provisions du vaisseau, on bâtit de petites cabanes dans l'île, et on y vécut assez

commodément. Vous savez que l'île de Padra-branca est à cinq degrés de la ligne, et qu'on y trouve les plus gros cocos et les meilleurs ananas du monde; il était fort doux d'y vivre dans le temps qu'on égorgéait ailleurs le reste de la nation chérie; mais l'essénien pleurait en considérant que peut-être il ne restait plus qu'eux de juifs sur la terre, et que la semence d'*Abraham* allait finir.

Il ne tient qu'à vous de la ressusciter, dit le jeune juif, épousez ma sœur. Je le voudrais bien, dit l'aumônier, mais la loi s'y oppose. Je suis essénien, j'ai fait vœu de ne me jamais marier, la loi porte qu'on doit accomplir son vœu; la race juive finira si elle veut; mais certainement je n'épouserai point votre sœur, toute jolie qu'elle est.

Mes deux eunuques ne peuvent pas lui faire d'enfants, reprit le juif: je lui en ferai donc, s'il vous plaît; et ce sera vous qui bénirez le mariage.

J'aimerais mieux cent fois être éventré par les soldats romains, dit l'aumônier, que de servir à vous faire commettre un inceste: si c'était votre sœur de père, encore passe, la loi le permet; mais elle est votre sœur de mère, cela est abominable.

Je conçois bien, répondit le jeune homme, que ce serait un crime à Jérusalem, où je

trouverais d'autres filles ; mais dans l'île de Padrabranca , où je ne vois que des cocos , des ananas et des huîtres , je crois que la chose est très-permise. Le juif épousa donc sa sœur , et en eut une fille malgré les protestations de l'essénien ; ce fut l'unique fruit d'un mariage que l'un croyait très-légitime , et l'autre abominable.

Au bout de quatorze ans la mère mourut ; le père dit à l'aumônier : Vous êtes-vous enfin défait de vos anciens préjugés ? voulez-vous épouser ma fille ? Dieu m'en préserve ! dit l'essénien. Oh bien , je l'épouserai donc moi , dit le père , il en fera ce qui pourra ; mais je ne veux pas que la semence d'*Abraham* soit réduite à rien. L'essénien , épouvanté de cet horrible propos , ne voulut plus demeurer avec un homme qui manquait à la loi , et s'enfuit. Le nouveau marié avait beau lui crier : Demeurez , mon ami , j'observe la loi naturelle , je sers la patrie , n'abandonnez pas vos amis ; l'autre le laissait crier , ayant toujours la loi dans la tête , et s'enfuit à la nage dans l'île voisine.

C'était la grande île d'Attole , très-peuplée et très-civilisée ; dès qu'il aborda on le fit esclave. Il apprit à balbutier la langue d'Attole ; il se plaignit très-amèrement de la façon inhospitalière dont on l'avait reçu ; on lui dit

que c'était la loi, et que depuis que l'île avait été sur le point d'être surprise par les habitans de celle d'Ada, on avait sagement réglé que tous les étrangers qui aborderaient dans Attole, seraient mis en servitude. Ce ne peut être une loi, dit l'essénien, car elle n'est pas dans le Pentateuque ; on lui répondit qu'elle était dans le Digeste du pays, et il demeura esclave : il avait heureusement un très-bon maître fort riche, qui le traita bien, et auquel il s'attacha beaucoup.

Des assassins vinrent un jour pour tuer le maître et pour voler ses trésors : ils demandèrent aux esclaves s'il était à la maison, et s'il avait beaucoup d'argent ? Nous vous jurons, dirent les esclaves, qu'il n'a point d'argent, et qu'il n'est point à la maison ; mais l'essénien dit : La loi ne permet pas de mentir ; je vous jure qu'il est à la maison, et qu'il a beaucoup d'argent : ainsi le maître fut volé et tué. Les esclaves accusèrent l'essénien devant les juges, d'avoir trahi son patron ; l'essénien dit qu'il ne voulait mentir, et qu'il ne mentirait pour rien au monde ; et il fut pendu.

On me contait cette histoire et bien d'autres semblables dans le dernier voyage que je fis des Indes en France. Quand je fus arrivé, j'allai à Versailles pour quelques affaires ; je



vis passer une belle femme suivie de plusieurs belles femmes. Quelle est cette belle femme ? dis-je à mon avocat en parlement, qui était venu avec moi ; car j'avais un procès en parlement à Paris, pour mes habits qu'on m'avait faits aux Indes, et je voulais toujours avoir mon avocat à mes côtés. C'est la fille du roi, dit-il ; elle est charmante et bienfaisante : c'est bien dommage que, dans aucun cas, elle ne puisse jamais être reine de France. Quoi ! lui dis-je, si on avait le malheur de perdre tous ses parens et les princes du sang, ( ce qu'à Dieu ne plaise ! ) elle ne pourrait hériter du royaume de son père ? Non, dit l'avocat, la loi salique s'y oppose formellement. Et qui a fait cette loi salique ? dis-je à l'avocat. Je n'en fais rien, dit-il, mais on prétend que chez un ancien peuple nommé les Saliens, qui ne savaient ni lire ni écrire, il y avait une loi écrite qui disait qu'en terre salique fille n'héritait pas d'un alev, et cette loi a été adoptée en terre non salique. Et moi, lui dis-je, je la casse ; vous m'avez assuré que cette princesse est charmante et bienfaisante, donc elle aurait un droit incontestable à la couronne, si le malheur arrivait qu'il ne restât qu'elle du sang royal : ma mère a hérité de son père ; et je veux que cette princesse hérite du sien.

Le lendemain mon procès fut jugé en une chambre du parlement, et je perdis tout d'une voix; mon avocat me dit que je l'aurais gagné tout d'une voix en une autre chambre. Voilà qui est bien comique, lui dis-je; ainsi donc chaque chambre, chaque loi. Oui, dit-il, il y a vingt-cinq commentaires sur la coutume de Paris, c'est-à-dire on a prouvé vingt-cinq fois que la coutume de Paris est équivoque; et s'il y avait vingt-cinq chambres de juges, il y aurait vingt-cinq jurisprudences différentes. Nous avons, continua-t-il, à quinze lieues de Paris, une province nommée Normandie où vous auriez été tout autrement jugé qu'ici. Cela me donna envie de voir la Normandie. J'y allai avec un de mes frères: nous rencontrâmes à la première auberge un jeune homme qui se désespérait; je lui demandai quelle était sa disgrâce? Il me répondit que c'était d'avoir un frère aîné. Où est donc le grand malheur d'avoir un frère? lui dis-je; mon frère est mon aîné, et nous vivons très-bien ensemble. Hélas! Monsieur, me dit-il, la loi donne tout ici aux aînés, et ne laisse rien aux cadets. Vous avez raison, lui dis-je, d'être fâché; chez nous on partage également, et quelquefois les frères ne s'en aiment pas mieux.

Ces petites aventures me firent faire de

belles et profondes réflexions sur les lois , et je vis qu'il en est d'elles comme de nos vêtements ; il m'a fallu porter un doliman à Constantinople , et un justaucorps à Paris.

Si toutes les lois humaines sont de convention , disais-je , il n'y a qu'à bien faire ses marchés. Les bourgeois de Delhi et d'Agra disent qu'ils ont fait un très-mauvais marché avec *Tamerlan* : les bourgeois de Londres se félicitent d'avoir fait un très-bon marché avec le roi *Guillaume* d'Orange. Un citoyen de Londres me disait un jour : C'est la nécessité qui fait les lois , et la force les fait observer. Je lui demandai si la force ne faisait pas aussi quelquefois des lois , et si *Guillaume* le bâtard et le conquérant ne leur avait pas donné des ordres sans faire de marché avec eux ? Oui , dit-il , nous étions des bœufs alors , *Guillaume* nous mit un joug , et nous fit marcher à coups d'aiguillon ; nous avons depuis été changés en hommes , mais les cornes nous sont restées , et nous en frappons quiconque veut nous faire labourer pour lui , et non pas pour nous.

Plein de toutes ces réflexions , je me complaisais à penser qu'il y a une loi naturelle indépendante de toutes les conventions humaines : le fruit de mon travail doit être à moi ; je dois honorer mon père et ma mère ; je n'ai nul droit sur la vie de mon prochain ,

et

et mon prochain n'en a point sur la mienne, &c. Mais quand je songeai que, depuis *Cordolaomor* jusqu'à *Mentzel*, colonel des houffards, chacun tue loyalement et pille son prochain avec une patente dans sa poche, je fus très-affligé.

On me dit que parmi les voleurs il y avait des lois, et qu'il y en avait aussi à la guerre. Je demandai ce que c'était que ces lois de la guerre? C'est, me dit-on, de pendre un brave officier qui aura tenu dans un mauvais poste sans canon contre une armée royale; c'est de faire pendre un prisonnier, si on a pendu un des vôtres; c'est de mettre à feu et à sang les villages qui n'auront pas apporté toute leur subsistance au jour marqué, selon les ordres du gracieux souverain du voisinage. Bon, dis-je, voilà l'*Esprit des lois*.

Après avoir été bien instruit, je découvris qu'il y a de sages lois par lesquelles un berger est condamné à neuf ans de galères pour avoir donné un peu de sel étranger à ses moutons. Mon voisin a été ruiné par un procès pour deux chênes qui lui appartenaient, qu'il avait fait couper dans son bois, parce qu'il n'avait pu observer une formalité qu'il n'avait pu connaître, sa femme est morte dans la misère, et son fils traîne une vie plus malheureuse. J'avoue que ces lois sont justes, quoique leur exécution soit un peu dure; mais je fais

mauvais gré aux lois qui autorisent cent mille hommes à aller loyalement égorger cent mille voisins. Il m'a paru que la plupart des hommes ont reçu de la nature assez de sens commun pour faire des lois , mais que tout le monde n'a pas assez de justice pour faire de bonnes lois.

Assemblez d'un bout de la terre à l'autre les simples et tranquilles agriculteurs , ils conviendront tous aisément qu'il doit être permis de vendre à ses voisins l'excédent de son blé , et que la loi contraire est inhumaine et absurde ; que les monnaies représentatives des denrées ne doivent pas plus être altérées que les fruits de la terre ; qu'un père de famille doit être le maître chez soi ; que la religion doit rassembler les hommes pour les unir , et non pour en faire des fanatiques et des persécuteurs ; que ceux qui travaillent ne doivent pas se priver du fruit de leurs travaux pour en doter la superstition et l'oïveté : ils feront en une heure trente lois de cette espèce , toutes utiles au genre-humain.

Mais que *Tamerlan* arrive et subjugué l'Inde , alors vous ne verrez plus que des lois arbitraires. L'une accablera une province pour enrichir un publicain de *Tamerlan* ; l'autre fera un crime de lèse-majesté d'avoir mal parlé de la maîtresse du premier valet de chambre

d'un raïa ; une troisième ravira la moitié de la récolte de l'agriculteur , et lui contestera le reste ; il y aura enfin des lois par lesquelles un appariteur tartare viendra saisir vos enfans au berceau , fera du plus robuste un soldat , et du plus faible un eunuque , et laissera le père et la mère sans secours et sans consolation.

Or lequel vaut le mieux d'être le chien de *Tamerlan* ou son sujet ? Il est clair que la condition de son chien est fort supérieure.

## L O I S

### CIVILES ET ECCLESIASTIQUES.

**O**N a trouvé dans les papiers d'un jurisconsulte ces notes qui méritent peut-être un peu d'examen.

Que jamais aucune loi ecclésiastique n'ait de force que lorsqu'elle aura la sanction expresse du gouvernement. C'est par ce moyen qu'Athènes et Rome n'eurent jamais de querelles religieuses.

Ces querelles font le partage des nations barbares , ou devenues barbares.

Que le magistrat seul puisse permettre ou prohiber le travail , les jours de fête , parce .

qu'il n'appartient pas à des prêtres de défendre à des hommes de cultiver leurs champs.

Que tout ce qui concerne les mariages, dépende uniquement du magistrat, et que les prêtres s'en tiennent à l'auguste fonction de les bénir.

Que le prêt à intérêt soit purement un objet de la loi civile, parce qu'elle seule préside au commerce.

Que tous les ecclésiastiques soient soumis en tous les cas au gouvernement, parce qu'ils sont sujets de l'Etat.

Que jamais on n'ait le ridicule honteux de payer à un prêtre étranger la première année du revenu d'une terre que des citoyens ont donnée à un prêtre concitoyen.

Qu'aucun prêtre ne puisse jamais ôter à un citoyen la moindre prérogative, sous prétexte que ce citoyen est pécheur, parce que le prêtre pécheur doit prier pour les pécheurs et non les juger.

Que les magistrats, les laboureurs et les prêtres payent également les charges de l'Etat, parce que tous appartiennent également à l'Etat.

Qu'il n'y ait qu'un poids, une mesure, une coutume.

Que les supplices des criminels soient

utiles. Un homme pendu n'est bon à rien , et un homme condamné aux ouvrages publics sert encore la patrie , et est une leçon vivante.

Que toute loi soit claire , uniforme et précise : l'interpréter , c'est presque toujours la corrompre.

Que rien ne soit infame que le vice.

Que les impôts ne soient jamais que proportionnels.

Que la loi ne soit jamais en contradiction avec l'usage , car si l'usage est bon , la loi ne vaut rien. (a).

## LOIS CRIMINELLES.

IL n'y a point d'année où quelques juges de province ne condamnent à une mort affreuse quelque père de famille innocent , et cela tranquillement , gaiement même , comme on égorge un dindon dans sa basse-cour. On a vu quelquefois la même chose à Paris. (\*)

(a) Voyez le *Poëme de la loi naturelle*.

(\*) Voyez sur cette matière la *Méprise d'Arras* , troisième volume de *Politique et Législation* , page 300.



## LOIS. (ESPRIT DES LOIS)

**I**L eût été à désirer que de tous les livres faits sur les lois, par *Bodin*, *Hobbes*, *Grotius*, *Puffendorf*, *Montesquieu*, *Barbeirac*, *Burlamaqui*, il en eût résulté quelque loi utile, adoptée dans tous les tribunaux de l'Europe, soit sur les successions, soit sur les contrats, sur les finances, sur les délits, &c. Mais ni les citations de *Grotius*, ni celles de *Puffendorf*, ni celles de l'Esprit des lois, n'ont jamais produit une sentence du châtelet de Paris, ou de l'*old baili* de Londres. On s'appesantit avec *Grotius*, on passe quelques momens agréablement avec *Montesquieu*; et si on a un procès, on court chez son avocat.

On a dit que la lettre tuait et que l'esprit vivifiait; mais dans le livre de *Montesquieu* l'esprit égare, et la lettre n'apprend rien.

*Des citations fausses dans l'Esprit des lois, des conséquences fausses que l'auteur en tire, et de plusieurs erreurs qu'il est important de découvrir.*

**I**L fait dire à *Denis d'Halycarnasse* que, selon *Isocrate*, *Solon* ordonna qu'on choisirait les juges dans les quatre classes des Athéniens.

*Denis d'Halycarnasse n'en a pas dit un seul mot ; voici ses paroles : Isocrate , dans sa harangue , rapporte que Solon et Clistène n'avaient donné aucune puissance aux scélérats , mais aux gens de bien. Qu'importe d'ailleurs ce qu'Isocrate a pu dire dans une déclamation ?*

*A Gènes la banque de Saint-Georges est gouvernée par le peuple , ce qui lui donne une grande influence. Cette banque est gouvernée par six classes de nobles , appelées magistratures.*

*On fait que la mer , qui semble vouloir couvrir la terre , est arrêtée par les moindres herbes et par les moindres graviers.*

*On ne fait point cela ; on fait que la mer est arrêtée par les lois de la gravitation , qui ne font ni gravier ni herbe.*

*Les Anglais pour favoriser la liberté , ont ôté toutes les puissances intermédiaires qui formaient leur monarchie.*

*Au contraire , ils ont consacré la prérogative de la chambre haute , et conservé la plupart des anciennes juridictions qui forment des puissances intermédiaires.*

*L'établissement d'un visir est dans un Etat despotique une loi fondamentale.*

*Un critique judicieux a remarqué que c'est comme si on disait que l'office des maires du palais était une loi fondamentale. Constantin était plus que despotique , et n'eut point de*

grand-vifir. *Louis XIV* était un peu despotique, et n'eut point de premier ministre. Les papes font assez despotiques, et en ont rarement. Il n'y en a point dans la Chine, que l'auteur regarde comme un empire despotique. Il n'y en eut point chez le czar *Pierre I*, et personne ne fut plus despotique que lui. Le turc *Amurat II* n'avait point de grand-vifir. *Gengis-kan* n'en eut jamais.

*La vénalité des charges est bonne dans les Etats monarchiques ; parce qu'elle fait faire comme un métier de famille ce qu'on ne voudrait pas entreprendre pour la vertu.*

Est-ce *Montesquieu* qui a écrit ces lignes honteuses ? quoi ! parce que les folies de *François I* avaient dérangé ses finances, il fallait qu'il vendît à de jeunes ignorans le droit de décider de la fortune, de l'honneur et de la vie des hommes ! quoi ! cet opprobre devient bon dans la monarchie, et la place de magistrat devient un métier de famille ? si cette infamie était si bonne, elle aurait au moins été adoptée par quelque autre monarchie que la France. Il n'y a pas un seul Etat sur la terre qui ait osé se couvrir d'un tel opprobre. Ce monstre est né de la prodigalité d'un roi devenu indigent, et de la vanité de quelques bourgeois dont les pères avaient de l'argent. On a toujours attaqué cet infame

abus par des cris impuissans , parce qu'il eût fallu rembourser les offices qu'on avait vendus. Il eût mieux valu mille fois , dit un grand jurifconsulte , vendre le trésor de tous les couvens et l'argenterie de toutes les églises , que de vendre la justice. Lorsque *François I* prit la grille d'argent de Saint-Martin , il ne fit tort à personne ; *S<sup>t</sup> Martin* ne se plaignit point ; il se passe très-bien de sa grille : mais vendre la place de juge , et faire jurer à ce juge qu'il ne l'a pas achetée , c'est une bassesse sacrilége.

Plaignons *Montesquieu* d'avoir déshonoré son ouvrage par de tels paradoxes : mais pardonnons - lui. Son oncle avait acheté une charge de président en province , et il la lui laissa. On retrouve l'homme par-tout. Nul de nous n'est sans faiblesse.

*Pour les vertus , Aristote ne peut croire qu'il y en ait de propres aux esclaves.*

*Aristote dit en termes exprès : Il faut qu'ils aient les vertus nécessaires à leur état , la tempérance et la vigilance. De la Républiq. liv. I , chap. XIII.*

*Je trouve dans Strabon que , quand à Lacédémone une sœur épousait son frère , elle avait pour sa dot la moitié de la portion de son frère.*

*Strabon parle ici des Crétois , et non des Lacédémoniens.*

Il fait dire à Xénophon , que dans Athènes un homme riche serait au désespoir qu'on crût qu'il dépendît du magistrat.

Xénophon en cet endroit ne parle point d'Athènes. Voici ses paroles : Dans les autres villes , les puissans ne veulent pas qu'on les soupçonne de craindre les magistrats.

Les lois de Venise défendent aux nobles le commerce.

„ Les anciens fondateurs de notre république , et nos législateurs eurent grand soïn de nous exercer dans les voyages et le trafic de mer. La première noblesse avait coutume de naviger , soit pour exercer le commerce , soit pour s'instruire. „ (a)

Sagredo dit la même chose.

Les mœurs et non les lois font qu'aujourd'hui les nobles en Angleterre et à Venise ne s'adonnent presque point au commerce.

Voyez avec quelle industrie le gouvernement moscovite cherche à sortir du despotisme , &c.

Est-ce en abolissant le patriarcat et la milice entière des strélitz , en étant le maître absolu des troupes , des finances et de l'Eglise , dont les desservans ne sont payés que du trésor impérial ; et enfin en faisant des lois qui rendent cette puissance aussi sacrée que forte ? Il est triste que dans tant de citations et dans

(a) Voyez l'histoire de Venise par le noble Peruta.

tant d'axiomes , le contraire de ce que dit l'auteur soit presque toujours le vrai. Quelques lecteurs instruits s'en sont aperçus : les autres se sont laissé éblouir , et on dira pourquoi.

*Le luxe de ceux qui n'auront que le nécessaire sera égal à zéro. Celui qui aura le double du nécessaire , aura un luxe égal à un. Celui qui aura le double de ce dernier , aura un luxe égal à trois , &c.*

Il aura trois au-delà du nécessaire de l'autre , mais il ne s'enfuit pas qu'il ait trois de luxe ; car il peut avoir trois d'avarice ; il peut mettre ce trois dans le commerce ; il peut le faire valoir pour marier ses filles. Il ne faut pas soumettre de telles propositions à l'arithmétique : c'est une charlatanerie misérable.

*A Venise , les lois forcent les nobles à la modestie ; ils sont tellement accoutumés à l'épargne qu'il n'y a que les courtisanes qui puissent les forcer à donner de l'argent.*

Quoi ! l'esprit des lois à Venise ferait de ne dépenser qu'en filles ! Quand Athènes fut riche , il y eut beaucoup de courtisanes. Il en fut de même à Venise et à Rome , aux quatorze , quinze et seizième siècles. Elles y sont moins en crédit aujourd'hui , parce qu'il y a moins d'argent. Est-ce-là l'esprit des lois ?

*Les Suions , nation germanique , rendent honneur aux richesses , ce qui fait qu'ils vivent sous*

*le gouvernement d'un seul. Cela signifie bien que le luxe est singulièrement propre aux monarchies , et qu'il n'y faut point de lois somptuaires.*

Les Suions , selon *Tacite* , étaient des habitans d'une île de l'Océan au-delà de la Germanie. *Suinonum hinc civitates in ipso Oceano.* Guerriers valeureux et bien armés , ils ont encore des flottes : *præter viros armaque classibus valent.* Les riches y sont considérés : *est et opibus honos.* Ils n'ont qu'un chef : *eosque unus imperitat.*

Ces barbares que *Tacite* ne connaissait point , qui , dans leur petit pays , n'avaient qu'un seul chef , et qui préféraient le possesseur de cinquante vaches à celui qui n'en avait que douze , ont-ils le moindre rapport avec nos monarchies et nos lois somptuaires ?

*Les Samnites avaient une belle coutume , et qui devait produire d'admirables effets. Le jeune homme déclaré le meilleur prenait pour sa femme la fille qu'il voulait. Celui qui avait les suffrages après lui choisissait encore , et ainsi de suite.*

L'auteur a pris les Sunites , peuple de Scythie , pour les Samnites voisins de Rome. Il cite *Nicolas de Damas* , qui cite *Stobée* ; et on fait d'ailleurs que *Stobée* n'est pas un bon garant. Cette belle coutume d'ailleurs serait très-préjudiciable dans tout Etat policé : car si le garçon déclaré le meilleur avait trompé les

juges , si la fille ne voulait pas de lui , s'il n'avait pas de bien , s'il déplaisait au père et à la mère , que d'inconvéniens et que de suites funestes !

*Si on veut lire l'admirable ouvrage de Tacite sur les mœurs des Germains , on verra que c'est d'eux que les Anglais ont tiré l'idée de leur gouvernement politique. Ce beau système a été trouvé dans les bois.*

La chambre des pairs et celle des communes , la cour d'équité , trouvées dans les bois ! on ne l'aurait pas deviné. Sans doute les Anglais doivent aussi leurs escadres et leur commerce aux mœurs des Germains ; et les sermons de Tillotson à ces pieuses forcières germaniques qui sacrifiaient les prisonniers , et qui jugeaient du succès d'une campagne par la manière dont leur sang coulait. Il faut croire aussi qu'ils doivent leurs belles manufactures à la louable coutume des Germains qui aimaient mieux vivre de rapine que de travailler , comme le dit Tacite.

*Aristote met au rang des monarchies l'empire des Perses et Lacédémone. Mais qui ne voit que l'une était un Etat despotique , et l'autre une république ?*

Qui ne voit au contraire que Lacédémone eut un seul roi pendant quatre cents ans , ensuite deux rois jusqu'à l'extinction de la



race des *Héraclides*, ce qui fait une période d'environ mille années ? On fait bien que nul roi n'était despotique de droit, pas même en Perse : mais tout prince dissimulé, hardi, et qui a de l'argent, devient despotique en peu de temps en Perse et à Lacédémone ; et voilà pourquoi *Aristote* distingue des républiques tout État qui a des chefs perpétuels et héréditaires.

*Un ancien usage des Romains défendait de faire mourir les filles qui n'étaient pas nubiles.*

Il se trompe. *More tradito nefas virgines strangulari* ; défense d'étrangler les filles, nubiles ou non.

*Tibère trouva l'expédient de les faire violer par le bourreau.*

*Tibère* n'ordonna point au bourreau de violer la fille de *Séjan*. Et s'il est vrai que le bourreau de Rome ait commis cette infamie dans la prison, il n'est nullement prouvé que ce fût sur une lettre de cachet de *Tibère*. Quel besoin avait-il d'une telle horreur ?

*En Suisse on ne paye point de tributs, mais on en fait la raison particulière. Dans ces montagnes stériles, les vivres sont si chers et le pays si peuplé, qu'un suisse paye quatre fois plus à la nature qu'un turc ne paye au sultan.*

Tout cela est faux. Il n'y a aucun impôt en Suisse ; mais chacun paye les dixmes, les

cens , les lods et ventes qu'on payait aux ducs de *Zéringue* et aux moines. Les montagnes , excepté les glaciers , sont de fertiles pâturages ; elles sont la richesse du pays. La viande de boucherie est environ la moitié moins chère qu'à Paris. On ne fait ce que l'auteur entend quand il dit qu'un suisse paye quatre fois plus à la nature qu'un turc au sultan. Il peut boire quatre fois plus qu'un turc ; car il a le vin de la Côte et l'excellent vin de La-Vaux.

*Les peuples des pays chauds sont timides comme les vieillards , ceux des pays froids sont courageux comme les jeunes gens.*

Il faut bien se garder de laisser échapper de ces propositions générales. Jamais on n'a pu faire aller à la guerre un lapon , un samoïède ; et les Arabes conquirent en quatre - vingts ans plus de pays que n'en possédait l'empire romain. Les Espagnols en petit nombre battirent à la bataille de Mulberg les soldats du nord de l'Allemagne. Cet axiome de l'auteur est aussi faux que tous ceux du climat. (\*)

*Lopez de Gama avoue que le droit sur lequel les Espagnols ont fondé l'esclavage des Américains , est qu'ils trouvèrent près de Sainte-Marthe , des paniers où les habitans avaient mis quelques denrées , comme des cancre , des limaçons , des*

(\*) Voyez CLIMAT.

*fauterelles. Les vainqueurs en firent un crime aux vaincus, outre qu'ils fumaient du tabac, et qu'ils ne se faisaient pas la barbe à l'espagnole.*

Il n'y a rien dans *Lopez de Gama* qui donne la moindre idée de cette sottise. Il est trop ridicule d'inférer dans un ouvrage sérieux de pareils traits, qui ne seraient pas supportables même dans les Lettres persanes.

*C'est sur l'idée de la religion que les Espagnols fondèrent le droit de rendre tant de peuples esclaves, car ces brigands, qui voulaient absolument être brigands et chrétiens, étaient fort dévots.*

Ce n'est donc pas sur ce que les Américains ne se faisaient pas la barbe à l'espagnole, et qu'ils fumaient du tabac; ce n'est donc point parce qu'ils avaient quelques paniers de limaçons et de fauterelles.

Ces contradictions fréquentes coûtent trop peu à l'auteur.

*Louis XIII se fit une peine extrême de la loi qui rendait esclaves les nègres de ses colonies; mais quand on lui eut bien mis dans l'esprit que c'était la voie la plus sûre de les convertir, il y consentit.*

Où l'imagination de l'auteur a-t-elle pris cette anecdote? La première concession pour la traite des nègres est du 11 novembre 1673. *Louis XIII* était mort en 1643. Cela ressemble au refus de *François I* d'écouter *Christophe*

*Colomb*

Colomb, qui avait découvert les îles Antilles avant que François I naquît.

*Perry dit que les Moscovites se vendent très-aisément : j'en fais bien la raison, c'est que leur liberté ne vaut rien.*

Nous avons déjà remarqué, à l'article *Esclavage*, que Perry ne dit pas un mot de tout ce que l'auteur de l'Esprit des lois lui fait dire.

*C'est à Achem que tout le monde cherche à se vendre.*

Nous avons remarqué encore que rien n'est plus faux. Tous ces exemples pris au hasard chez les peuples d'Achem, de Bantam, de Ceylan, de Bornéo, des îles Moluques, des Philippines, tous copiés d'après des voyageurs très-mal instruits, et tous falsifiés, sans en excepter un seul, ne devaient pas assurément entrer dans un livre où l'on promet de nous développer les lois de l'Europe.

*Dans les Etats mahométans, on est non-seulement maître de la vie et des biens des femmes esclaves, mais encore de ce qu'on appelle leur vertu et leur honneur.*

Où a-t-il pris cette étrange assertion, qui est de la plus grande fausseté? Le sura, ou chapitre XXIV de l'Alcoran, intitulé *la Lumière*, dit expressément : *Traitez bien vos esclaves, et si vous voyez en eux quelque mérite, partagez avec eux les richesses que DIEU vous a données. Ne*

*forcez pas vos femmes esclaves à se prostituer à vous, &c.*

A Constantinople, on punit de mort le maître qui a tué son esclave, à moins qu'il ne soit prouvé que l'esclave a levé la main sur lui. Une femme esclave qui prouve que son maître l'a violée est déclarée libre avec des dédommagemens.

*A Patane, la lubricité des femmes est si grande que les hommes sont obligés de se faire certaines garnitures pour se mettre à l'abri de leurs entreprises.*

Peut-on rapporter sérieusement cette impertinente extravagance? Quel est l'homme qui ne pourrait se défendre des assauts d'une femme débauchée sans s'armer d'un cadenas? quelle pitié! et remarquez que le voyageur nommé *Sprinkel*, qui seul a fait ce conte absurde, dit en propres mots, que les maris à Patane sont extrêmement jaloux de leurs femmes, et qu'ils ne permettent pas à leurs meilleurs amis de les voir, elles ni leurs filles.

Quel esprit des lois, que de grands garçons qui cadenassent leurs haut-de-chausses, de peur que les femmes ne viennent y fouiller dans la rue!

*Les Carthaginois, au rapport de Diodore, trouvèrent tant d'argent dans les Pyrénées, qu'ils en forgèrent les ancres de leurs vaisseaux.*

L'auteur cite le sixième livre de *Diodore*, et

ce fixième livre n'existe pas. *Diodore* au cinquième parle des Phéniciens, et non pas des Carthaginois.

*On n'a jamais remarqué de jalousie aux Romains sur le commerce. Ce fut comme nation rivale, et non comme commerçante, qu'ils attaquèrent Carthage.*

Ce fut comme nation commerçante et guerrière, ainsi que le prouve le savant *Huet* dans son *Traité sur le commerce des anciens*. Il prouve que long-temps avant la première guerre punique les Romains s'étaient adonnés au commerce.

*On voit dans le traité qui finit la première guerre punique, que Carthage fit principalement attention à garder l'empire de la mer, et Rome celui de la terre.*

Ce traité est de l'an 510 de Rome. Il y est dit que les Carthaginois ne pourraient naviger vers aucune île près de l'Italie, et qu'ils évacueraient la Sicile. Ainsi les Romains eurent l'empire de la mer, pour lequel ils avaient combattu. Et *Montesquieu* a précisément pris le contre-pied d'une vérité historique la mieux constatée.

*Hannon, dans la négociation avec les Romains, déclara que les Carthaginois ne souffriraient pas que les Romains se lavassent les mains dans les mers de Sicile.*

L'auteur fait ici un anachronisme de vingt-deux ans. La négociation d'*Hannon* est de l'an 488 de Rome , et le traité de paix dont il est question , est de 510. (\*)

*Il ne fut pas permis aux Romains de naviger au-delà du beau promontoire. Il leur fut défendu de trafiquer en Sicile , en Sardaigne , en Afrique , excepté à Carthage.*

L'auteur fait ici un anachronisme de deux cents soixante et cinq ans. C'est d'après *Polybe* que l'auteur rapporte ce traité conclu l'an de Rome 245 , sous le consulat de *Junius Brutus* , immédiatement après l'expulsion des rois ; encore les conditions ne sont-elles pas fidèlement rapportées. *Carthaginè m verò et in cætera Africæ loca quæ cis promontorium erant ; item in Sardiniam atque Siciliam , ubi Carthaginienses imperabant , navigare mercimonii causâ licebat.* Il fut permis aux Romains de naviger pour leur commerce à Carthage , sur toutes les côtes de l'Afrique en-deçà du promontoire , de même que sur les côtes de la Sardaigne et de la Sicile , qui obéissaient aux Carthaginois.

Ce mot seul *mercimonii causâ* , pour raison de leur commerce , démontre que les Romains étaient occupés des intérêts du commerce dès la naissance de la république.

(\*) Voyez *Polybe*.

*N. B.* Tout ce que dit l'auteur sur le commerce ancien et moderne est extrêmement erroné.

Je passe un nombre prodigieux de fautes capitales sur cette matière, quelque importantes qu'elles soient, parce qu'un des plus célèbres négocians de l'Europe s'occupe à les relever dans un livre qui fera très-utile.

*La stérilité du terrain d'Athènes y établit le gouvernement populaire, et la fertilité de celui de Lacédémone le gouvernement aristocratique.*

Où a-t-il pris cette chimère? Nous tirons encore aujourd'hui d'Athènes esclaves, du coton, de la soie, du riz, du blé, de l'huile, des cuirs; et du pays de Lacédémone, rien. Athènes était vingt fois plus riche que Lacédémone. A l'égard de la bonté du sol, il faut y avoir été pour l'apprécier. Mais jamais on n'attribua la forme d'un gouvernement au plus ou moins de fertilité d'un terrain. Venise avait très-peu de blé quand les nobles gouvernèrent. Gènes n'a pas assurément un sol fertile, et c'est une aristocratie. Genève tient plus de l'Etat populaire, et n'a pas de son cru de quoi se nourrir quinze jours. La Suède pauvre a été long-temps sous le joug de la monarchie, tandis que la Pologne fertile fut une aristocratie. Je ne conçois pas comment on peut ainsi établir de prétendues règles, continuellement



démenties par l'expérience. Presque tout le livre , il faut l'avouer , est fondé sur des suppositions que la moindre attention détruirait.

*La féodalité est un événement arrivé une fois dans le monde , et qui n'arrivera peut-être jamais , &c.*

Nous trouvons la féodalité , les bénéfices militaires établis sous *Alexandre Sévère* , sous les rois lombards , sous *Charlemagne* , dans l'empire ottoman , en Perse , dans le Mogol , au Pégu ; et en dernier lieu *Catherine II* , impératrice de Russie , a donné en fief , pour quelque temps , la Moldavie que ses armes ont conquise.

*Chez les Germains il y avait des vassaux et non pas des fiefs. Les fiefs étaient des chevaux de bataille , des armes , des repas.*

Quelle idée ! il n'y a point de vassalité sans terre. Un officier à qui son général aura donné à souper , n'est pas pour cela son vassal.

*Du temps du roi Charles IX, il y avait vingt millions d'hommes en France.*

Il donne *Puffendorf* pour garant de cette assertion ; *Puffendorf* va jusqu'à vingt-neuf millions , et il avait copié cette exagération d'un de nos auteurs qui se trompait d'environ quatorze à quinze millions. La France ne comptait point alors au nombre de ses

provinces la Lorraine , l'Alsace , la Franche-Comté , la moitié de la Flandre , l'Artois , le Cambresis , le Rouffillon , le Béarn ; et aujourd'hui qu'elle possède tous ces pays , elle n'a pas vingt millions d'habitans , suivant le dénombrement des feux exactement fait en 1751. Cependant elle n'a jamais été si peuplée , et cela est prouvé par la quantité de terrains mis en valeur depuis *Charles IX.*

*En Europe les empires n'ont jamais pu subsister.*

Cependant l'empire romain s'y est maintenu cinq cents ans , et l'empire turc y domine depuis l'an 1453.

*La cause de la durée des grands empires en Asie , c'est qu'il n'y a que de grandes plaines.*

Il ne s'est pas souvenu des montagnes qui traversent la Natolie et la Syrie , du Caucaze , du Taurus , de l'Ararat , de l'Immaüs , du Saron , dont les branches couvrent l'Asie.

*En Espagne on a défendu les étoffes d'or et d'argent. Un pareil décret serait semblable à celui que feraient les Etats de Hollande , s'ils défendaient la consommation de la cannelle.*

On ne peut faire une comparaison plus fautive , ni dire une chose moins politique. Les Espagnols n'avaient point de manufactures ; ils auraient été obligés d'acheter ces étoffes de l'étranger. Les Hollandais , au contraire ,

font les seuls possesseurs de la cannelle. Ce qui était raisonnable en Espagne eût été absurde en Hollande.

Je n'entrerai point dans la discussion de l'ancien gouvernement des Francs, vainqueurs des Gaulois ; dans ce chaos de coutumes toutes bizarres, toutes contradictoires ; dans l'examen de cette barbarie, de cette anarchie qui a duré si long-temps, et sur lesquelles il y a autant de sentimens différens que nous en avons en théologie. On n'a perdu que trop de temps à descendre dans ces abymes de ruines ; et l'auteur de l'Esprit des lois a dû s'y égarer comme les autres.

Je viens à la grande querelle entre l'abbé *Dubos*, digne secrétaire de l'académie française, et le président de *Montesquieu*, digne membre de cette académie. Le membre se moque beaucoup du secrétaire, et le regarde comme un visionnaire ignorant. Il me paraît que l'abbé *Dubos* est très-savant et très-circonspect ; il me paraît surtout que *Montesquieu* lui fait dire ce qu'il n'a jamais dit, et cela selon sa coutume de citer au hasard et de citer faux.

Voici l'accusation portée par *Montesquieu* contre *Dubos* :

*M. l'abbé Dubos veut ôter toute espèce d'idée que les Francs soient entrés dans les Gaules en conquérans. Selon lui nos rois, appelés par les*  
peuples,

*peuples , n'ont fait que se mettre à la place et succéder aux droits des empereurs romains.*

Un homme plus instruit que moi a remarqué avant moi que jamais *Dubos* n'a prétendu que les Francs fussent partis du fond de leur pays pour venir se mettre en possession de l'empire des Gaules, par l'aveu des peuples, comme on va recueillir une succession. *Dubos* dit tout le contraire : il prouve que *Clovis* employa les armes, les négociations, les traités et même les concessions des empereurs romains, résidans à Constantinople, pour s'emparer d'un pays abandonné. Il ne le ravit point aux empereurs romains, mais aux barbares, qui sous *Odoacre* avaient détruit l'empire.

*Dubos* dit que dans quelque partie des Gaules voisines de la Bourgogne on désirait la domination des Francs : mais c'est précisément ce qui est attesté par *Grégoire de Tours* : *Cum jam terror Francorum resonaret in his partibus, et omnes eos amore desiderabili cuperent regnare, sanctus Aprunculus Lingonicæ civitatis episcopus apud Burgundiones cepit haberi suspectus; cumque odium de die in diem cresceret, justum est ut clam gladio feriretur.* Greg. Tur. hist. lib. II, cap. 23.

*Montesquieu* reproche à *Dubos* qu'il ne saurait montrer l'existence de la république armorique: cependant *Dubos* l'a prouvée incontestablement par plusieurs monumens, et surtout par

*Dictionn. philosoph. Tome VII. \* D d*

cette citation exacte de l'historien Zozime, liv. VI. *Totus tractus armorichus cæteraque Gallorum provinciæ Britannos imitatæ, confimili se modo liberârunt, ejectis magistratibus romanis, et sibi quâdam republicâ pro arbitrio constitutâ.*

Montesquieu regarde comme une grande erreur dans Dubos d'avoir dit que Clovis succéda à Childéric son père dans la dignité de maître de la milice romaine en Gaule : mais jamais Dubos n'a dit cela. Voici ses paroles : *Clovis parvint à la couronne des Francs à l'âge de seize ans, et cet âge ne l'empêcha point d'être revêtu, peu de temps après, des dignités militaires de l'empire romain que Childéric avait exercées, et qui étaient, selon l'apparence, des emplois dans la milice. Dubos se borne ici à une conjecture qui se trouve ensuite appuyée sur des preuves évidentes.*

En effet, les empereurs étaient accoutumés depuis long-temps à la triste nécessité d'opposer des barbares à d'autres barbares, pour tâcher de les exterminer les uns par les autres. Clovis même eut à la fin la dignité de consul : il respecta toujours l'empire romain, même en s'emparant d'une de ses provinces. Il ne fit point frapper de monnaie en son propre nom ; toutes celles que nous avons de Clovis, sont de Clovis II ; et les nouveaux rois francs ne s'attribuèrent cette marque de puillance

indépendante qu'après que *Justinien*, pour se les attacher à lui, et pour les employer contre les Ostrogoths d'Italie, leur eut fait une cession des Gaules en bonne forme.

*Montesquieu* condamne sévèrement l'abbé *Dubos* sur la fameuse lettre de *Rémi*, évêque de Reims, qui s'entendit toujours avec *Clovis* et qui le baptisa depuis. Voici cette lettre importante.

„ Nous apprenons de la renommée que  
 „ vous vous êtes chargé de l'administration  
 „ des affaires de la guerre, et je ne suis pas  
 „ surpris de vous voir être ce que vos pères  
 „ ont été. Il s'agit maintenant de répondre  
 „ aux vues de la Providence, qui récompense  
 „ votre modération, en vous élevant à une  
 „ dignité si éminente. C'est la fin qui cou-  
 „ ronne l'œuvre. Prenez donc pour vos  
 „ conseillers des personnes dont le choix fasse  
 „ honneur à votre discernement. Ne faites  
 „ point d'exactions dans votre bénéfice mili-  
 „ taire. Ne disputez point la préséance aux  
 „ évêques dont les diocèses se trouvent dans  
 „ votre département, et prenez leurs conseils  
 „ dans les occasions. Tant que vous vivrez en  
 „ bonne intelligence avec eux, vous trou-  
 „ verrez toute sorte de facilité dans l'exercice  
 „ de votre emploi, &c. „

On voit évidemment par cette lettre que

*Clovis*, jeune roi des Francs, était officier de l'empereur *Zénon*; qu'il était grand-maître de la milice impériale, charge qui répond à celle de notre colonel général; que *Rémi* voulait le ménager, se liguier avec lui, le conduire et s'en servir comme d'un protecteur contre les prêtres eusébiens de la Bourgogne, et que par conséquent *Montesquieu* a grand tort de se moquer tant de l'abbé *Dubos*, et de faire semblant de le mépriser. Mais enfin il vient un temps où la vérité s'éclaircit.

Après avoir vu qu'il y a des erreurs comme ailleurs dans l'*Esprit des lois*, après que tout le monde est convenu que ce livre manque de méthode, qu'il n'y a nul plan, nul ordre, et qu'après l'avoir lu on ne fait guère ce qu'on a lu, il faut rechercher quel est son mérite, et quelle est la cause de sa grande réputation.

C'est premièrement qu'il est écrit avec beaucoup d'esprit, et que tous les autres livres sur cette matière sont ennuyeux. C'est pourquoi nous avons déjà remarqué qu'une dame, qui avait autant d'esprit que *Montesquieu*, disait que son livre était *de l'esprit sur les lois*. On ne l'a jamais mieux défini.

Une raison beaucoup plus forte encore, c'est que ce livre plein de grandes vues attaque la tyrannie, la superstition et la maltôte, trois choses que les hommes détestent. L'auteur

console des esclaves en plaignant leurs fers ; et les esclaves le bénissent.

Ce qui lui a valu les applaudissemens de l'Europe , lui a valu aussi les invectives des fanatiques.

Un de ses plus acharnés et de ses plus absurdes ennemis , qui contribua le plus par ses fureurs à faire respecter le nom de *Montesquieu* dans l'Europe , fut le gazetier des convulsionnaires. Il le traita de *spinofiste* et de *déiste* , c'est-à-dire , il l'accusa de ne pas croire en DIEU , et de croire en DIEU.

Il lui reproche d'avoir estimé *Marc-Aurèle* , *Epictète* et les stoïciens , et de n'avoir jamais loué *Jansénius* , l'abbé de *Saint-Cyran* et le père *Quesnel*.

Il lui fait un crime irrémissible d'avoir dit que *Bayle* est un grand homme.

Il prétend que l'*Esprit des lois* est un de ces ouvrages monstrueux , dont la France n'est inondée que depuis la bulle *Unigenitus* qui a corrompu toutes les consciences.

Ce gremlin , qui de son grenier tirait au moins trois cents pour cent de sa gazette ecclésiastique , déclama comme un ignorant contre l'intérêt de l'argent au taux du roi. Il fut secondé par quelques cuistres de son espèce ; ils finirent par ressembler aux esclaves



qui font aux pieds de la statue de *Louis XIV*; ils sont écrasés , et ils se mordent les mains.

*Montesquieu* a presque toujours tort avec les savans , parce qu'il ne l'était pas : mais il a toujours raison contre les fanatiques et contre les promoteurs de l'esclavage. L'Europe lui en doit d'éternels remerciemens.

On nous demande pourquoi donc nous avons relevé tant de fautes dans son ouvrage. Nous répondons , c'est parce que nous aimons la vérité à laquelle nous devons les premiers égards. Nous ajoutons que les fanatiques ignorans , qui ont écrit contre lui avec tant d'amertume et d'insolence , n'ont connu aucune de ses véritables erreurs , et que nous révérons avec les honnêtes gens de l'Europe tous les passages après lesquels ces dogues du cimetière Saint-Médard ont aboyé.

## L U X E.

### SECTION PREMIERE.

**D**ANS un pays où tout le monde allait pieds nus , le premier qui se fit faire une paire de souliers avait il du luxe ? n'était-ce pas un homme très-sensé et très-industrieux ?

N'en est-il pas de même de celui qui eut la

première chemise ? Pour celui qui la fit blanchir et repasser , je le crois un génie plein de ressources et capable de gouverner un Etat.

Cependant ceux qui n'étaient pas accoutumés à porter des chemises blanches , le prirent pour un riche efféminé qui corrompait la nation.

Gardez-vous du luxe , disait *Caton* aux Romains ; vous avez subjugué la province du Phafe ; mais ne mangez jamais de faifans. Vous avez conquis le pays où croît le coton , couchez sur la dure. Vous avez volé à main armée l'or , l'argent et les pierreries de vingt nations , ne foyez jamais assez fots pour vous en servir. Manquez de tout après avoir tout pris. Il faut que les voleurs de grand chemin soient vertueux et libres.

*Lucullus* lui répondit : Mon ami , souhaite plutôt que *Crassus* , *Pompée* , *César* et moi nous dépensions tout en luxe. Il faut bien que les grands voleurs se battent pour le partage des dépouilles. Rome doit être asservie , mais elle le fera bien plutôt et bien plus sûrement par l'un de nous , si nous faisons valoir comme toi notre argent , que si nous le dépensions en superfluités et en plaisirs. Souhaite que *Pompée* et *César* s'appauvrissent assez pour n'avoir pas de quoi soudoyer des armées.

Il n'y a pas long-temps qu'un homme de

Norvège reprochait le luxe à un hollandais. Qu'est devenu, disait-il, cet heureux temps où un négociant, partant d'Amsterdam pour les grandes Indes, laissait un quartier de bœuf fumé dans sa cuisine, et le retrouvait à son retour ? où sont vos cuillers de bois et vos fourchettes de fer ? n'est-il pas honteux pour un sage hollandais de coucher dans un lit de damas ?

Va-t-en à Batavia, lui répondit l'homme d'Amsterdam ; gagne comme moi dix tonnes d'or, et vois si l'envie ne te prendra pas d'être bien vêtu, bien nourri et bien logé.

Depuis cette conversation on a écrit vingt volumes sur le luxe, et ces livres ne l'ont ni diminué, ni augmenté.

#### S E C T I O N I I

**O**N a déclamé contre le luxe depuis deux mille ans, en vers et en prose, et on l'a toujours aimé.

Que n'a-t-on pas dit des premiers Romains, quand ces brigands ravagèrent et pillèrent les moissons ; quand, pour augmenter leur pauvre village, ils détruisirent les pauvres villages des Volques et des Samnites ? c'étaient des hommes déintéressés et vertueux : ils n'avaient

pu encore voler ni or ni argent , ni pierreries , parce qu'il n'y en avait point dans les bourgs qu'ils saccochèrent. Leurs bois ni leurs marais ne produisaient ni perdrix , ni faisans , et on loue leur tempérance.

Quand de proche en proche ils eurent tout pillé , tout volé du fond du golfe Adriatique à l'Euphrate , et qu'ils eurent assez d'esprit pour jouir du fruit de leurs rapines ; quand ils cultivèrent les arts , qu'ils goûtèrent tous les plaisirs , et qu'ils les firent même goûter aux vaincus , ils cessèrent alors , dit-on , d'être sages et gens de bien.

Toutes ces déclamations se réduisent à prouver qu'un voleur ne doit jamais ni manger le dîner qu'il a pris , ni porter l'habit qu'il a dérobé , ni se parer de la bague qu'il a volée. Il fallait , dit-on , jeter tout cela dans la rivière , pour vivre en honnêtes gens ; dites plutôt qu'il ne fallait pas voler. Condamnez les brigands quand ils pillent : mais ne les traitez pas d'infensés quand ils jouissent (a). De bonne foi , lorsqu'un grand nombre de marins anglais se sont enrichis à la prise de

(a) Le pauvre d'esprit que nous avons déjà cité , ayant lu ce passage dans une mauvaise édition où il y avait un point après ce mot *bonne foi* , crut que l'auteur voulait dire que les voleurs jouissaient de bonne foi. Nous savons bien que ce pauvre d'esprit est méchant , mais de bonne foi il ne peut être dangereux.

Pondichéri et de la Havane', ont-ils eu tort d'avoir en suite du plaisir à Londres, pour prix de la peine qu'ils avaient eue au fond de l'Asie et de l'Amérique?

Les déclamateurs voudraient qu'on enfouît les richesses qu'on aurait amassées par le fort des armes, par l'agriculture, par le commerce et par l'industrie. Ils citent Lacédémone; que ne citent-ils aussi la république de Saint-Marin? Quel bien Sparte fit-elle à la Grèce? eut-elle jamais des *Démotènes*, des *Sophocles*, des *Apelles* et des *Phidias*? Le luxe d'Athènes a fait des grands hommes en tout genre? Sparte a eu quelques capitaines, et encore en moins grand nombre que les autres villes. Mais à la bonne heure qu'une aussi petite république que Lacédémone conserve sa pauvreté (1). On arrive à la mort aussi-bien en manquant de tout, qu'en jouissant de ce qui peut rendre la vie agréable. Le sauvage du Canada subsiste et atteint la vieillesse comme le citoyen

(1) Lacédémone n'évita le luxe qu'en conservant la communauté ou l'égalité des biens; mais elle ne conserva l'un ou l'autre qu'en faisant cultiver les terres par un peuple esclave. C'était la législation du couvent de Saint-Claude; à cela près que les moines ne se permettaient point d'affaffiner ni d'affommer leurs main-mortables. L'existence de l'égalité ou de la communauté des biens suppose celle d'un peuple esclave. Les Spartiates avaient de la vertu, comme les voleurs de grand chemin, comme les inquisiteurs, comme toutes les classes d'hommes que l'habitude a familiarisés avec une espèce de crimes, au point de les commettre sans remords.

d'Angleterre qui a cinquante mille guinées de revenu. Mais qui comparera jamais le pays des Iroquois à l'Angleterre?

Que la république de Raguse et le canton de Zug fassent des lois somptuaires, ils ont raison, il faut que le pauvre ne dépense point au-delà de ses forces; mais j'ai lu quelque part :

Sachez surtout que le luxe enrichit

Un grand Etat, s'il en perd un petit. ( 2 )

Si par le luxe vous entendez l'excès, on fait que l'excès est pernicieux en tout genre, dans l'abstinence comme dans la gourmandise, dans l'économie comme dans la libéralité. Je ne fais comment il est arrivé que dans mes villages où la terre est ingrate, les impôts lourds, la défense d'exporter le blé qu'on a semé intolérable, il n'y a guère pourtant de colon qui n'ait un bon habit de drap, et qui ne soit bien chauffé et bien nourri. Si ce colon laboure avec son bel habit, avec du linge blanc, les cheveux frisés et poudrés, voilà certainement le plus grand luxe, et le plus

( 2 ) Les lois somptuaires sont par leur nature une violation du droit de propriété. Si dans un petit Etat il n'y a point une grande inégalité de fortune, il n'y aura pas de luxe: si cette inégalité y existe, le luxe en est le remède. Ce sont les lois somptuaires de Genève qui lui ont fait perdre la liberté.

impertinent ; mais qu'un bourgeois de Paris ou de Londres paraisse au spectacle vêtu comme ce payfan, voilà la léfine la plus grossière et la plus ridicule.

*Est modus in rebus , sunt certi denique fines ,  
Quos ultra citraque nequit consistere rectum.*

Lorsqu'on inventa les ciseaux , qui ne sont certainement pas de l'antiquité la plus haute, que ne dit-on pas contre les premiers qui se rognèrent les ongles , et qui coupèrent une partie des cheveux qui leur tombaient sur le nez ? On les traita , sans doute , de petits-mâîtres et de prodigues , qui achetaient chèrement un instrument de la vanité , pour gêner l'ouvrage du Créateur. Quel péché énorme d'accourcir la corne que DIEU fait naître au bout de nos doigts ! C'était un outrage à la Divinité. Ce fut bien pis quand on inventa les chemises et les chaufsons. On fait avec quelle fureur les vieux conseillers qui n'en avaient jamais porté , crièrent contre les jeunes magistrats qui donnèrent dans ce luxe funeste. (3)

(3) Si l'on entend par luxe tout ce qui est au-delà du nécessaire , le luxe est une suite naturelle des progrès de l'espèce humaine ; et , pour raisonner conséquemment , tout ennemi du luxe doit croire avec *Rousseau* que l'état de bonheur et de vertu pour l'homme est celui , non de sauvage ,

## M.

## M A G I E.

LA magie est une science bien plus plausible que l'astrologie et que la doctrine des génies. Dès qu'on commença à penser qu'il y a dans l'homme un être tout-à-fait distinct de la machine, et que l'entendement subsiste après la mort, on donna à cet entendement un corps délié, subtil, aérien, ressemblant au corps dans lequel il était logé. Deux raisons toutes naturelles introduisirent cette opinion : la première, c'est que dans toutes les langues

mais d'orang-outang. On sent qu'il serait absurde de regarder comme un mal des commodités dont tous les hommes jouiraient : aussi ne donne-t-on en général le nom de luxe qu'aux superfluités, dont un petit nombre d'individus seulement peuvent jouir. Dans ce sens le luxe est une suite nécessaire de la propriété, sans laquelle aucune société ne peut subsister, et d'une grande inégalité entre les fortunes, qui est la conséquence, non du droit de propriété, mais des mauvaises lois. Ce sont donc les mauvaises lois qui font naître le luxe, et ce sont les bonnes lois qui peuvent le détruire. Les moralistes doivent adresser leurs sermons aux législateurs, et non aux particuliers ; parce qu'il est dans l'ordre des choses possibles qu'un homme vertueux et éclairé ait le pouvoir de faire des lois raisonnables, et qu'il n'est pas dans la nature humaine que tous les riches d'un pays renoncent par vertu à se procurer à prix d'argent des jouissances de plaisir ou de vanité.



l'ame s'appelait *esprit*, *souffle*, *vent*: cet esprit, ce souffle, ce vent, était donc quelque chose de fort mince et de fort délié. La seconde, c'est que si l'ame d'un homme n'avait pas retenu une forme semblable à celle qu'il possédait pendant sa vie, on n'aurait pas pu distinguer après la mort l'ame d'un homme d'avec celle d'un autre. Cette ame, cette ombre, qui subsistait séparée de son corps, pouvait très-bien se montrer dans l'occasion, revoir les lieux qu'elle avait habités, visiter ses parens, ses amis, leur parler, les instruire; il n'y avait dans tout cela aucune incompatibilité. Ce qui est peut paraître.

Les ames pouvaient très-bien enseigner à ceux qu'elles venaient voir, la manière de les évoquer: elles n'y manquaient pas; et le mot *Abraxa*, prononcé avec quelques cérémonies, faisait venir les ames auxquelles on voulait parler. Je suppose qu'un égyptien eût dit à un philosophe: *Je descends en ligne droite des magiciens de Pharaon, qui changèrent des baguettes en serpens, et les eaux du Nil en sang; un de mes ancêtres se maria avec la pythonisse d'Endor, qui évoqua l'ombre de Samuël, à la prière du roi Saül: elle communiqua ses secrets à son mari, qui lui fit part des siens: je possède cet héritage de père et de mère; ma généalogie est bien avérée; je commande aux ombres et aux élémens.*

Le philosophe n'aurait eu autre chose à faire qu'à lui demander sa protection : car si ce philosophe avait voulu nier et disputer, le magicien lui eût fermé la bouche en lui disant : *Vous ne pouvez nier les faits : mes ancêtres ont été incontestablement de grands magiciens, et vous n'en doutez pas ; vous n'avez nulle raison pour croire que je sois de pire condition qu'eux. surtout quand un homme d'honneur comme moi vous assure qu'il est sorcier.* Le philosophe aurait pu lui dire : Faites-moi le plaisir d'évoquer une ombre, de me faire parler à une ame, de changer cette eau en sang, cette baguette en serpent. Le magicien pouvait répondre : Je ne travaille pas pour les philosophes : j'ai fait voir des ombres à des dames très-respectables, à des gens simples qui ne disputent point : vous devez croire au moins qu'il est très-possible que j'aye ces secrets, puisque vous êtes forcé d'avouer que mes ancêtres les ont possédés : ce qui s'est fait autrefois se peut faire aujourd'hui, et vous devez croire à la magie, sans que je sois obligé d'exercer mon art devant vous.

Ces raisons sont si bonnes, que tous les peuples ont eu des forciers. Les plus grands forciers étaient payés par l'Etat pour voir clairement l'avenir dans le cœur et dans le foie d'un bœuf. Pourquoi donc a-t-on si

long-temps puni les autres de mort ? ils se faisaient des choses plus merveilleuses ; on devait donc les honorer beaucoup , on devait surtout craindre leur puissance. Rien n'est plus ridicule que de condamner un vrai magicien à être brûlé ; car on devait présumer qu'il pouvait éteindre le feu , et tordre le cou à ses juges. Tout ce qu'on pouvait faire , c'était de lui dire : Mon ami , nous ne vous brûlons pas comme un forcier véritable , mais comme un faux forcier , qui vous vantez d'un art admirable que vous ne possédez pas ; nous vous traitons comme un homme qui débite de la fausse monnaie : plus nous aimons la bonne , plus nous punissons ceux qui en donnent de fausse : nous savons très-bien qu'il y a eu autrefois de vénérables magiciens , mais nous sommes fondés à croire que vous ne l'êtes pas , puisque vous vous laissez brûler comme un sot.

Il est vrai que le magicien poussé à bout pourrait dire : Ma science ne s'étend pas jusqu'à éteindre un bûcher sans eau , et jusqu'à donner la mort à mes juges avec des paroles ; je peux seulement évoquer des âmes , lire dans l'avenir , changer certaines matières en d'autres : mon pouvoir est borné ; mais vous ne devez pas pour cela me brûler à petit feu ; c'est comme si vous faisiez pendre un médecin  
qui

qui aurait guéri de la fièvre, et qui ne pourrait vous guérir d'une paralysie ; mais les juges lui répliqueraient : Faites-nous donc voir quelque secret de votre art, ou consentez à être brûlé de bonne grâce. (\*)

## M A H O M E T A N S.

**J**E vous le dis encore, ignorans imbécilles, à qui d'autres ignorans ont fait accroire que la religion mahométane est voluptueuse et sensuelle, il n'en est rien, on vous a trompés sur ce point comme sur tant d'autres.

Chanoines, moines, curés même, si on vous imposait la loi de ne manger ni boire depuis quatre heures du matin jusqu'à dix du soir, pendant le mois de juillet, lorsque le carême arriverait dans ce temps ; si on vous défendait de jouer à aucun jeu de hasard, sous peine de damnation ; si le vin vous était interdit sous la même peine ; s'il vous fallait faire un pèlerinage dans des déserts brûlans ; s'il vous était enjoint de donner au moins deux et demi pour cent de votre revenu aux pauvres ; si, accoutumés à jouir de dix-huit femmes, on vous en retranchait tout d'un

(\*) Voyez POSSEDÉS.

coup quatorze ; en bonne foi , oferiez-vous appeler cette religion fenfuelle ?

Les chrétiens latins ont tant d'avantages fur les mufulmans , je ne dis pas en fait de guerre , mais en fait de doctrine ; les chrétiens grecs les ont tant battus en dernier lieu depuis 1769 jufqu'à 1773 , que ce n'est pas la peine de fe répandre en reproches injuftes fur l'iflamifme.

Tâchez de reprendre fur les mahométans tout ce qu'ils ont envahi ; mais il eft plus aifé de les calomnier.

Je hais tant la calomnie , que je ne veux pas même qu'on impute des fottifes aux Turcs , quoique je les détefte comme tyrans des femmes et ennemis des arts.

Je ne fais pourquoi l'hiftorien du bas empire prétend (a) que *Mahomet* parle dans fon *Koran* de fon voyage dans le ciel : *Mahomet* n'en dit pas un mot ; nous l'avons prouvé.

Il faut combattre fans cefle. Quand on a détruit une erreur , il fe trouve toujours quelqu'un qui la reffuscite. (\*)

(a) Douzième vol. page 209.

(\*) Voyez AROT et MAROT, et ALCORAN.

## M A I T R E .

## S E C T I O N P R E M I E R E .

QUE je suis malheureux d'être né ! disait *Ardaſſan Ougli*, jeune icoglan du grand padisha des Turcs. Encore ſi je ne dépendais que du grand padisha ; mais je ſuis ſoumis au chef de mon oda , au capigi bachi ; et quand je veux recevoir ma paye , il faut que je me proſterne devant un commis du teſterdar , qui m'en retranche la moitié. Je n'avais pas ſept ans que l'on me coupa malgré moi , en cérémonie , le bout de mon prépuce ; et j'en fus malade quinze jours. Le derviche qui nous fait la prière eſt mon maître ; un iman eſt encore plus mon maître ; le molla l'eſt encore plus que l'iman ; le cadi eſt un autre maître ; le cadilequier l'eſt davantage ; le mufti l'eſt beaucoup plus que tous ceux-là enſemble ; le kiaïa du grand-viſir peut d'un mot me faire jeter dans le canal ; et le grand-viſir enſin peut me faire ferrer le cou à ſon plaisir , et empailler la peau de ma tête , ſans que perſonne y prenne ſeulement garde.

Que de maîtres , grand Dieu ! quand j'aurais autant de corps et autant d'ames que j'ai de

devoirs à remplir, je n'y pourrais pas suffire. O *Allah* ! que ne m'as-tu fait chat-huant ; je vivrais libre dans mon trou, et je mangerais des fouris à mon aise fans maîtres et fans valets. C'est assurément la vraie destinée de l'homme ; il n'a des maîtres que depuis qu'il est perverti. Nul homme n'était fait pour servir continuellement un autre homme. Chacun aurait charitablement aidé son prochain, si les choses étaient dans l'ordre. Le clair-voyant aurait conduit l'aveugle, le dispos aurait servi de béquilles au cu-de-jatte. Ce monde aurait été le paradis de *Mahomet* ; et il est l'enfer qui se trouve précisément sous le pont-aigu.

Ainsi parlait *Ardassan Ougli*, après avoir reçu les étrivières de la part d'un de ses maîtres.

*Ardassan Ougli*, au bout de quelques années, devint bacha à trois queues. Il fit une fortune prodigieuse ; et il crut fermement que tous les hommes, excepté le grand-turc et le grand-vifir, étaient nés pour le servir, et toutes les femmes pour lui donner du plaisir selon ses volontés.

## S E C T I O N I I.

C O M M E N T un homme a-t-il pu devenir le maître d'un autre homme , et par quelle espèce de magie incompréhensible a-t-il pu devenir le maître de plusieurs autres hommes ? On a écrit sur ce phénomène un grand nombre de bons volumes ; mais je donne la préférence à une fable indienne , parce qu'elle est courte , et que les fables ont tout dit.

*Adimo* , le père de tous les Indiens , eut deux fils et deux filles de sa femme *Procriti*. L'aîné était un géant vigoureux , le cadet était un petit bossu , les deux filles étaient jolies. Dès que le géant sentit sa force , il coucha avec ses deux sœurs , et se fit servir par le petit bossu. De ses deux sœurs l'une fut sa cuisinière , l'autre sa jardinière. Quand le géant voulait dormir il commençait par enchaîner à un arbre son petit frère le bossu ; et lorsque celui-ci s'enfuyait , il le rattrapait en quatre enjambées , et lui donnait vingt coups de nerf de bœuf.

Le bossu devint soumis et le meilleur sujet du monde. Le géant satisfait de le voir remplir ses devoirs de sujet , lui permit de coucher avec une de ses sœurs dont il était dégoûté. Les enfans qui vinrent de ce mariage



ne furent pas tout-à-fait bossus ; mais ils eurent la taille assez contrefaite. Ils furent élevés dans la crainte de DIEU et du géant. Ils reçurent une excellente éducation ; on leur apprit que leur grand-oncle était géant de droit divin , qu'il pouvait faire de toute sa famille ce qui lui plaisait ; que s'il avait quelque jolie nièce , ou arrière-nièce , c'était pour lui seul sans difficulté , et que personne ne pouvait coucher avec elle que quand il n'en voudrait plus.

Le géant étant mort , son fils , qui n'était pas à beaucoup près si fort ni si grand que lui , crut cependant être géant comme son père de droit divin. Il prétendit faire travailler pour lui tous les hommes , et coucher avec toutes les filles. La famille se ligua contre lui ; il fut assommé , et on se mit en république.

Les Siamois , au contraire , prétendaient que la famille avait commencé par être républicaine , et que le géant n'était venu qu'après un grand nombre d'années et de dissensions ; mais tous les auteurs de Bénarès et de Siam conviennent que les hommes vécurent une infinité de siècles avant d'avoir l'esprit de faire des lois ; et ils le prouvent par une raison sans réplique , c'est qu'aujourd'hui même où tout le monde se pique d'avoir de l'esprit , on n'a pas trouvé encore le moyen de faire une vingtaine de lois passablement bonnes.

C'est encore , par exemple , une question insoluble dans l'Inde , si les républiques ont été établies avant ou après les monarchies , si la confusion a dû paraître aux hommes plus horrible que le despotisme. J'ignore ce qui est arrivé dans l'ordre des temps ; mais dans celui de la nature , il faut convenir que les hommes naissant tous égaux , la violence et l'habileté ont fait les premiers maîtres ; les lois ont fait les derniers.

### M A L A D I E. M E D E C I N E.

**J**E suppose qu'une belle princesse , qui n'aura jamais entendu parler d'anatomie , soit malade pour avoir trop mangé , trop dansé , trop veillé , trop fait tout ce que font plusieurs princesses ; je suppose que son médecin lui dise : Madame , pour que vous vous portiez bien il faut que votre cerveau et votre cervelet distribuent une moelle alongée , bien conditionnée , dans l'épine de votre dos jusqu'au bout du croupion de votre altesse , et que cette moelle alongée aille animer également quinze paires de nerfs à droite , et quinze paires à gauche. Il faut que votre cœur se contracte et se dilate avec une force toujours égale , et que tout votre sang , qu'il envoie à coups de

piſton dans vos artères , circule dans toutes ces artères et dans toutes les veines environ fix cents fois par jour.

Ce ſang , en circulant avec cette rapidité que n'a point le fleuve du Rhône , doit déposer ſur ſon paſſage de quoi former et abreuver continuellement la lympe , les urines , la bile , la liqueur ſpermatique de votre alteſſe , de quoi fournir à toutes les ſécrétions , de quoi arroſer inſenſiblement votre peau douce , blanche et fraîche , qui ſans cela ſerait d'un jaune grisâtre , sèche et ridée comme un vieux parchemin.

L A P R I N C E S S E .

Eh bien , Monſieur , le roi vous paye pour me faire tout cela ; ne manquez pas de mettre toutes choſes à leur place , et de me faire circuler mes liqueurs de façon que je ſois contente. Je vous avertis que je ne veux jamais ſouffrir.

L E M E D E C I N .

Madame , adreſſez vos ordres à l'auteur de la nature. Le ſeul pouvoir qui fait courir des milliers de planètes et de comètes autour des millions de ſoleils a dirigé la courſe de votre ſang.

L A P R I N C E S S E .

Quoi ! vous êtes médecin , et vous ne pouvez rien me donner ?

L E

## L E M E D E C I N.

Non, Madame, nous ne pouvons que vous ôter. On n'ajoute rien à la nature. Vos valets nettoient votre palais, mais l'architecte l'a bâti. Si votre altesse a mangé goulument, je puis déterger ses entrailles avec de la casse, de la manne et des follicules de féné; c'est un balai que j'y introduis, et je pousse vos matières. Si vous avez un cancer, je vous coupe un teton; mais je ne puis vous en rendre un autre. Avez-vous une pierre dans la vessie, je puis vous en délivrer au moyen d'un dilatoire; et je vous fais beaucoup moins de mal qu'aux hommes: je vous coupe un pied gangrené, et vous marchez sur l'autre. En un mot, nous autres médecins nous ressemblons parfaitement aux arracheurs de dents; ils vous délivrent d'une dent gâtée sans pouvoir vous en substituer une qui tienne, quelque charlatans qu'ils puissent être.

## L A P R I N C E S S E.

Vous me faites trembler. Je croyais que les médecins guérissaient tous les maux.

## L E M E D E C I N.

Nous guérifflons infailliblement tous ceux qui se guérifflent d'eux-mêmes. Il en est généralement, et à peu d'exceptions près, des maladies internes comme des plaies exté-

rieures. La nature seule vient à bout de celles qui ne font pas mortelles. Celles qui le font ne trouvent dans l'art aucune ressource.

L A P R I N C E S S E.

Quoi ! tous ces secrets pour purifier le sang, dont m'ont parlé mes dames de compagnie ! ce baume de vie du fleur *le Lièvre*, ces sachets du fleur *Arnoud*, toutes ces pilules vantées par leurs femmes de chambre ?.....

L E M E D E C I N.

Autant d'inventions pour gagner de l'argent et pour flatter les malades pendant que la nature agit seule.

L A P R I N C E S S E.

Mais il y a des spécifiques.

L E M E D E C I N.

Oui, Madame, comme il y a l'eau de Jouvence dans les romans.

L A P R I N C E S S E.

En quoi donc consiste la médecine ?

L E M E D E C I N.

Je vous l'ai déjà dit, à débarrasser, à nettoyer, à tenir propre la maison qu'on ne peut rebâtir.

L A P R I N C E S S E.

Cependant il y a des choses salutaires, d'autres nuisibles.

## L E M E D E C I N.

Vous avez deviné tout le secret. Mangez , et modérément , ce que vous savez par expérience vous convenir. Il n'y a de bon pour le corps que ce qu'on digère. Quelle médecine vous fera digérer ? l'exercice. Quelle réparera vos forces ? le sommeil. Quelle diminuera des maux incurables ? la patience. Qui peut changer une mauvaise constitution ? rien. Dans toutes les maladies violentes nous n'avons que la recette de *Molière*, *saignare*, *purgare*, et si l'on veut , *clisterium donare*. Il n'y en a pas une quatrième. Tout cela n'est autre chose , comme je vous l'ai dit , que nettoyer une maison à laquelle nous ne pouvons pas ajouter une cheville. Tout l'art consiste dans l'àpropos.

## L A P R I N C E S S E.

Vous ne fardez point votre marchandise. Vous êtes honnête homme. Si je suis reine , je veux vous faire mon premier médecin.

## L E M E D E C I N.

Que votre premier médecin soit la nature. C'est elle qui fait tout. Voyez tous ceux qui ont poussé leur carrière jusqu'à cent années , aucun n'était de la faculté. Le roi de France a déjà enterré une quarantaine de ses médecins ,

tant premiers médecins que médecins de quartier et consultants.

L A P R I N C E S S E.

Vraiment, j'espère bien vous enterrer aussi.

## M A R I A G E.

### S E C T I O N P R E M I E R E.

J'AI rencontré un raisonneur qui disait : Engagez vos sujets à se marier le plutôt qu'il sera possible ; qu'ils soient exempts d'impôt la première année , et que leur impôt soit réparti sur ceux qui au même âge seront dans le célibat.

Plus vous aurez d'hommes mariés , moins il y aura de crimes. Voyez les registres affreux de vos greffes criminels ; vous y trouvez cent garçons de pendus , ou de roués , contre un père de famille.

Le mariage rend l'homme plus vertueux et plus sage. Le père de famille ne veut pas rougir devant ses enfans. Il craint de leur laisser l'opprobre pour héritage.

Mariez vos soldats , ils ne déserteront plus. Liés à leur famille , ils le feront à leur patrie. Un soldat célibataire n'est souvent qu'un

vagabond , à qui il ferait égal de fervir le roi de Naples et le roi de Maroc.

Les guerriers romains étaient mariés ; ils combattaient pour leurs femmes et pour leurs enfans ; et ils firent esclaves les femmes et les enfans des autres nations.

Un grand politique italien , qui d'ailleurs était fort favant dans les langues orientales , chose très-rare chez nos politiques , me disait dans ma jeunesse : *Caro figlio* , souvenez-vous que les Juifs n'ont jamais eu qu'une bonne institution , celle d'avoir la virginité en horreur. Si ce petit peuple de courtiers superstitieux n'avait pas regardé le mariage comme la première loi de l'homme , s'il y avait eu chez lui des couvens de religieuses , il était perdu sans ressource.

## S E C T I O N I I.

**L**E mariage est un contrat du droit des gens , dont les catholiques romains ont fait un sacrement.

Mais le sacrement et le contrat sont deux choses bien différentes ; à l'un sont attachés les effets civils , à l'autre les grâces de l'Eglise.

Ainsi , lorsque le contrat se trouve conforme au droit des gens , il doit produire tous les



effets civils. Le défaut de sacrement ne doit opérer que la privation des grâces spirituelles.

Telle a été la jurisprudence de tous les siècles et de toutes les nations, excepté des Français. Tel a été même le sentiment des pères de l'Eglise les plus accrédités.

Parcourez les codes théodosien et justinien, vous n'y trouverez aucune loi qui ait proscrié les mariages des personnes d'une autre croyance, lors même qu'ils avaient été contractés avec des catholiques.

Il est vrai que *Constance*, ce fils de *Constantin*, aussi cruel que son père, défendit aux Juifs, sous peine de mort, de se marier avec des femmes chrétiennes (a), et que *Valentinien*, *Théodose*, *Arcade*, firent la même défense, sous les mêmes peines, aux femmes juives; mais ces lois n'étaient déjà plus observées sous l'empereur *Marcien*; et *Justinien* les rejeta de son code. Elles ne furent faites d'ailleurs que contre les Juifs, et jamais on ne pensa de les appliquer aux mariages des païens ou des hérétiques avec les sectateurs de la religion dominante.

Consultez *S<sup>t</sup> Augustin* (b), il vous dira que de son temps on ne regardait pas comme illicites les mariages des fidèles avec les

(a) Code théod. tit. de *Judais*, loi VI.

(b) *Lib. de fide et operib.*, cap. XIX, n. 35.

infidelles , parce que aucun texte de l'Évangile ne les avait condamnés. *Quæ matrimonia cum infidelibus , nostris temporibus , jam non putantur esse peccata ; quoniam in novo Testamento , nihil indè præceptum est , et ideò aut licere creditum est , aut velut dubium derelictum.*

*Augustin* dit de même que ces mariages opèrent souvent la conversion de l'époux infidèle. Il cite l'exemple de son propre père , qui embrassa la religion chrétienne parce que sa femme *Monique* professait le christianisme. *Clotilde* par la conversion de *Clovis* , et *Théodelinde* par celle d'*Agiluf* roi des Lombards , furent plus utiles à l'Eglise que si elles eussent épousé des princes orthodoxes.

Consultez la déclaration du pape *Benoît XIV* , du 4 novembre 1741 , vous y lirez ces propres mots : *Quod verò spectat ad ea conjugia quæ , absque formâ à Tridentino statutâ , contrahuntur à catholicis cum hæreticis , sive catholicus vir hæreticam feminam ducat , sive catholica femina hæretico viro nubat ; si hujusmodi matrimonium sit contractum aut in posterum contrahi contingat , Tridentini formâ non servatâ , declarat sanctitas sua , alio non concurrente impedimento , validum habendum esse , sciens conjux catholicus se istius matrimonii vinculo perpetuò ligatum.*

Par quel étonnant contraste les lois françaises font-elles sur cette matière plus sévères

que celles de l'Eglise? La première loi qui ait établi ce rigorisme en France, est l'édit de *Louis XIV* du mois de novembre 1680. Cet édit mérite d'être rapporté.

„ *Louis*, &c. Les canons des conciles ayant  
 „ condamné les mariages des catholiques  
 „ avec les hérétiques comme un scandale  
 „ public et une profanation du sacrement,  
 „ nous avons estimé d'autant plus nécessaire  
 „ de les empêcher à l'avenir, que nous avons  
 „ reconnu que la tolérance de ces mariages  
 „ expose les catholiques à une tentation  
 „ continuelle de sa perversion, &c. A ces  
 „ causes, &c. voulons et nous plaît qu'à  
 „ l'avenir nos sujets de la religion catholique,  
 „ apostolique et romaine, ne puissent, sous  
 „ quelque prétexte que ce soit, contracter  
 „ mariage avec ceux de la religion prétendue  
 „ réformée, déclarant tels mariages non vala-  
 „ blement contractés, et les enfans qui en  
 „ viendront illégitimes. „

Il est bien singulier que l'on se soit fondé sur les lois de l'Eglise pour annuler des mariages que l'Eglise n'annulla jamais. Vous voyez dans cet édit le sacrement confondu avec le contrat civil; c'est cette confusion qui a été la source des étranges lois de France sur le mariage.

*S<sup>t</sup> Augustin* approuvait les mariages des

orthodoxes avec les hérétiques, parce qu'il espérait que l'époux fidelle convertirait l'autre : et *Louis XIV* les condamne dans la crainte que l'hétérodoxe ne pervertisse le fidelle.

Il existe en Franche-Comté une loi plus cruelle ; c'est un édit de l'archiduc *Albert* et de son épouse *Ifabelle*, du 20 décembre 1599, qui fait défense aux catholiques de se marier à des hérétiques, à peine de confiscation de corps et de biens. (c)

Le même édit prononce la même peine contre ceux qui seront convaincus d'avoir mangé du mouton le vendredi ou le samedi. Quelles lois, et quels législateurs !

A quels maîtres, grand Dieu, livrez-vous l'univers !

### S E C T I O N I I I.

**S**I nos lois réprouvent les mariages des catholiques avec les personnes d'une religion différente, accordent-elles au moins les effets civils aux mariages des français protestans avec des français de la même secte ?

On compte aujourd'hui dans le royaume

(c) Anciennes ordonnances de la Franche-Comté, liv. V. tit. XVIII.

un million de protestans (*d*), et cependant la validité de leur mariage est encore un problème dans les tribunaux.

C'est encore ici un des cas où notre jurisprudence se trouve en contradiction avec les décisions de l'Eglise, et avec elle-même.

Dans la déclaration papale citée dans la précédente section, *Benoît XIV* décide que les mariages des protestans, contractés suivant leurs rites, ne sont pas moins valables que s'ils avaient été faits suivant les formes établies par le concile de Trente; et que l'époux qui devient catholique, ne peut rompre ce lien pour en former un autre avec une personne de sa nouvelle religion. (*e*)

*Barac Levi*, juif de naissance, et originaire d'Haguenau, s'y était marié avec *Mendel-Cerf*, de la même ville et de la même religion.

Ce juif vint à Paris en 1752, et se fit baptiser le 13 mai 1754. Il envoya sommer sa femme à Haguenau de venir le joindre à Paris. Dans une autre sommation il consentit que

(*d*) Cela est exagéré.

(*e*) *Quod attinet ad matrimonia ab hæreticis inter se celebrata, non observata formâ à Tridentino præscriptâ, quæque in posterum contrahentur, dummodò non aliud obstiterit canonicum impedimentum; sanctitas sua statuit pro validis habenda esse; adeòque si contingat utrumque conjugem ad catholicæ Ecclesiæ sinum se recipere, eodem quo antea conjugali vinculo ipsos omninò teneri, etiam si mutuus consensus coram parochò catholico non renovetur.*

cette femme, en venant le joindre, continuât de vivre dans sa secte juive.

A ces sommations *Mendel-Cerf* répondit qu'elle ne voulait point retourner avec lui, et qu'elle le requérait de lui envoyer, suivant les formes du judaïsme, un libelle de divorce, pour qu'elle pût se remarier à un autre juif.

Cette réponse ne contentait pas *Levi*; il n'envoya point de libelle de divorce, mais il fit assigner sa femme devant l'official de Strasbourg, qui, par une sentence du 7 septembre 1754, le déclara libre de se marier en face de l'Eglise avec une femme catholique.

Muni de cette sentence, le juif christianisé vient dans le diocèse de Soissons, et y contracte des promesses de mariage avec une fille de Villeneuve. Le curé refuse de publier les bans. *Levi* lui fait signifier les sommations qu'il avait faites à sa femme, et la sentence de l'official de Strasbourg, et un certificat du secrétaire de l'évêché de la même ville, qui attestait que dans tous les temps il avait été permis dans le diocèse aux juifs baptisés de se remarier à des catholiques, et que cet usage avait été constamment reconnu par le conseil souverain de Colmar.

Mais ces pièces ne parurent point suffisantes au curé de Villeneuve. *Levi* fut obligé de l'assigner devant l'official de Soissons.

Cet official ne pensa pas comme celui de Strasbourg , que le mariage de *Levi* avec *Mendel-Cerf* fût nul ou dissoluble. Par sa sentence du 5 février 1756 , il déclara le juif non-recevable. Celui-ci appela de cette sentence au parlement de Paris , où il n'eut pour contradicteur que le ministère public ; mais par arrêt du 2 janvier 1758 , la sentence fut confirmée ; et il fut défendu de nouveau à *Levi* de contracter aucun mariage pendant la vie de *Mendel-Cerf*.

Voilà donc un mariage contracté entre des français juifs suivant les rites juifs , déclaré valable par la première cour du royaume.

Mais quelques années après , la même question fut jugée différemment dans un autre parlement , au sujet d'un mariage contracté entre deux français protestans qui avaient été mariés en présence de leurs parens par un ministre de leur communion. L'époux protestant avait changé de religion comme l'époux juif ; et après avoir passé à un second mariage avec une catholique , le parlement de Grenoble confirma ce second mariage , et déclara nul le premier.

Si de la jurisprudence nous passons à la législation , nous la trouverons obscure sur cette matière importante comme sur tant d'autres.

Par un arrêt du conseil du 15 septembre 1685, il fut dit „ que les protestans (*f*) pour-  
raient se faire marier, pourvu toutefois  
que ce fût en présence du principal officier  
de justice, et que les publications qui  
devaient précéder ces mariages se feraient  
au siège royal le plus prochain du lieu de  
la demeure de chacun des protestans qui se  
voudraient marier, et seulement à l'au-  
dience. „

Cet arrêt ne fut point révoqué par l'édit qui, trois semaines après, supprima l'édit de Nantes.

Mais depuis la déclaration du 14 mai 1724, minutée par le cardinal de *Fleuri*, les juges n'ont plus voulu présider aux mariages des protestans, ni permettre dans leurs audiences la publication de leurs bans.

L'article XV de cette loi veut que les formes prescrites par les canons soient observées dans les mariages, tant des nouveaux convertis que de tous les autres sujets du roi.

On a cru que cette expression générale, *tous les autres sujets*, comprenait les protestans comme les catholiques, et sur cette interprétation on a annullé les mariages des protestans

(*f*) N'est-il pas bien plaissant qu'en France le conseil même ait donné aux protestans le nom de *religionnaires*, comme si eux seuls avaient eu de la religion, et que les autres n'eussent été que des papistes gouvernés par des arrêts et par des bulles.



qui n'avaient pas été revêtus des formes canoniques.

Cependant il semble que les mariages des protestans ayant été autorisés autrefois par une loi expresse , il faudrait aujourd'hui , pour les annuler , une loi expresse qui portât cette peine. D'ailleurs , le terme de *nouveaux convertis* , mentionné dans la déclaration , paraît indiquer que le terme qui suit n'est relatif qu'aux catholiques. Enfin , quand la loi civile est obscure ou équivoque , les juges ne doivent-ils pas juger suivant le droit naturel et le droit des gens ?

Ne résulte-t-il pas de ce qu'on vient de lire , que souvent les lois ont besoin d'être réformées , et les princes de consulter un conseil plus instruit , de n'avoir point de ministre prêtre , et de se défier beaucoup des courtisans en soutane qui ont le titre de leurs confesseurs ?

## M A R I E M A G D E L E N E.

**J'**AVOUE que je ne fais pas où l'auteur de l'Histoire critique de JESUS-CHRIST (a), a trouvé que sainte *Marie Magdelène* avait eu des

(a) Histoire critique de JESUS-CHRIST, ou Analyse raisonnée des Evangiles , page 130 , note 3.

*complaisances criminelles* pour le Sauveur du monde. Il dit, page 130, ligne 11 de la note, que c'est une prétention des Albigeois. Je n'ai jamais lu cet horrible blasphème, ni dans l'histoire des Albigeois, ni dans leurs professions de foi. Cela est dans le grand nombre des choses que j'ignore. Je fais que les Albigeois avaient le malheur funeste de ne pas être catholiques romains; mais il me semble que d'ailleurs ils avaient le plus profond respect pour la personne de JESUS.

Cet auteur de l'Histoire critique de JESUS-CHRIST renvoie à la Christiade, espèce de poème en prose, supposé qu'il y ait des poèmes en prose. J'ai donc été obligé de consulter l'endroit de cette Christiade où cette accusation est rapportée. C'est au chant ou livre IV, page 335, note 1; le poète de la Christiade ne cite personne. On peut, à la vérité, dans un poème épique, s'épargner les citations; mais il faut de grandes autorités en prose, quand il s'agit d'un fait aussi grave, et qui fait dresser les cheveux à la tête de tout chrétien.

Que les Albigeois aient avancé ou non une telle impiété, il en résulte seulement que l'auteur de la Christiade se joue dans son chant IV<sup>e</sup> sur le bord du crime. Il imite un peu le fameux sermon de *Ménot*. Il introduit

sur la scène *Marie Magdelène* sœur de *Marthe* et du *Lazare*, brillante de tous les charmes de la jeunesse et de la beauté, brûlante de tous les désirs, et plongée dans toutes les voluptés. C'est, selon lui, une dame de la cour; ses richesses égalent sa naissance, son frère *Lazare* était comte de Béthanié, et elle marquise de Magdalet. *Marthe* eut un grand apanage, mais il ne nous dit pas où étaient ses terres. *Elle avait*, dit le christiadier, *cent domestiques et une foule d'amans; elle eût attenté à la liberté de tout l'univers. Richesses, dignités, grandeurs ambitieuses, vous ne fûtes jamais si chères à Magdelène que la séduisante erreur qui lui fit donner le surnom de pécheresse. Telle était la beauté dominante dans la capitale, quand le jeune et divin héros y arriva des extrémités de la Galilée (b). Ses autres passions calmées cèdent à l'ambition de soumettre le héros dont on lui a parlé.*

Alors le christiadier imite *Virgile*. La marquise de Magdalet conjure sa sœur l'apanagée de faire réussir ses desseins coquets auprès de son jeune héros, comme *Didon* employa sa sœur *Anne* auprès du pieux *Enée*.

Elle va entendre le sermon de JESUS dans le temple, quoiqu'il n'y prêchât jamais (c).

(b) Il n'y avait pas bien loin.

(c) Page 10, tome III.

*Son cœur vole au-devant du héros qu'elle adore , elle n'attend qu'un regard favorable pour en triompher , et faire de ce maître des cœurs un captif soumis.*

Enfin elle va le trouver chez *Simon* le lépreux , homme fort riche , qui lui donnait un grand souper , quoique jamais les femmes n'entraissent ainsi dans les festins , et surtout chez les pharisiens. Elle lui répand un grand pot de parfums sur les jambes , les essuie avec ses beaux cheveux blonds , et les baise.

Je n'examine pas si la peinture que fait l'auteur des saints transports de *Magdelène* , n'est pas plus mondaine que dévote ; si les baisers donnés sont exprimés avec assez de retenue ; si ces beaux cheveux blonds , dont elle essuie les jambes de son héros , ne ressemblent pas un peu trop à *Trimalcion* , qui à dîner s'essuyait les mains aux cheveux d'un jeune et bel esclave. Il faut qu'il ait pressenti lui-même qu'on pourrait trouver ses peintures trop lascives. Il va au-devant de la critique , en rapportant quelques morceaux d'un sermon de *Maffillon* sur la *Magdelène*. En voici un passage :

„ *Magdelène* avait sacrifié sa réputation au monde (*d*) ; sa pudeur et sa naissance la défendirent d'abord contre les premiers

(*d*) *Christiade* , tome II , page 321 , note 1.

*Dictionn. philosoph.* Tome VII. \* G g

„ mouvemens de sa passion : et il est à croire  
 „ qu'aux premiers traits qui la frappèrent ,  
 „ elle opposa la barrière de sa pudeur et  
 „ de sa fierté : mais lorsqu'elle eut prêté  
 „ l'oreille au serpent , et consulté sa propre  
 „ sagesse , son cœur fut ouvert à tous les traits  
 „ de la passion. *Magdelène* aimait le monde ,  
 „ et dès-lors il n'est rien qu'elle ne sacrifie à  
 „ cet amour ; ni cette fierté qui vient de la  
 „ naissance , ni cette pudeur qui fait l'orne-  
 „ ment du sexe ne sont épargnées dans ce  
 „ sacrifice ; rien ne peut la retenir , ni les rail-  
 „ leries des mondains , ni les infidélités de  
 „ ses amans insensés à qui elle veut plaire ,  
 „ mais de qui elle ne peut se faire estimer ,  
 „ car il n'y a que la vertu qui soit estimable ;  
 „ rien ne peut lui faire honte ; et , comme  
 „ cette femme prostituée de l'Apocalypse ,  
 „ elle portait sur son front le nom de *mystère* ,  
 „ c'est-à-dire , qu'elle avait le voile , et qu'on  
 „ ne la connaissait plus qu'au caractère de sa  
 „ folle passion. „

J'ai cherché ce passage dans les sermons  
 de *Massillon* ; il n'est certainement pas dans  
 l'édition que j'ai. J'ose même dire plus, il  
 n'est pas de son style.

Le christiadier aurait dû nous informer où  
 il a pêché cette rapsodie de *Massillon* , comme  
 il aurait dû nous apprendre où il a lu que les

Albigeois osoient imputer à JÉSUS une intelligence indigne de lui avec *Magdelène*.

Au reste, il n'est plus question de la marquise dans le reste de l'ouvrage. L'auteur nous épargne son voyage à Marseille avec le *Lazare*, et le reste de ses aventures.

Qui a pu induire un homme savant et quelquefois éloquent, tel que le paraît l'auteur de la *Christiade*, à composer ce prétendu poëme? c'est l'exemple de *Milton*; il nous le dit lui-même dans sa préface; mais on fait combien les exemples sont trompeurs. *Milton* qui d'ailleurs n'a point hasardé ce faible monstre d'un poëme en prose; *Milton* qui a répandu de très-beaux vers blancs dans son *Paradis perdu*, parmi la foule de vers durs et obscurs dont il est plein, ne pouvait plaire qu'à des vighs fanatiques, comme a dit l'abbé *Grécourt*:

En chantant l'univers perdu pour une pomme,  
Et DIEU pour le damner créant le premier homme.

Il a pu réjouir des presbytériens en faisant coucher le Péché avec la Mort, en tirant dans le ciel du canon de vingt-quatre, en faisant combattre le sec et l'humide, le froid et le chaud, en coupant en deux des anges qui se rentraient sur le champ, en bâtissant un pont

fur le chaos , en représentant le *Messiah* qui prend dans une armoire du ciel un grand compas pour circonferire la terre , &c. &c. &c. *Virgile* et *Horace* auraient peut-être trouvé ces idées un peu étranges. Mais si elles ont réussi en Angleterre , à l'aide de quelques vers très-heureux , le christiadier s'est trompé quand il a espéré du succès de son roman , sans le soutenir par de beaux vers , qui en vérité sont très-difficiles à faire.

Mais , dit l'auteur , un *Jérôme Vida* , évêque d'Albe , a fait jadis une très-importante *Christiade* en vers latins , dans laquelle il a transcrit beaucoup de vers de *Virgile*. Eh bien , mon ami , pourquoi as-tu fait la tienne en prose française ? que n'imitais-tu *Virgile* aussi ?

Mais feu M. d'*Escorbiac* touloufain a fait aussi une *Christiade*. Ah ! malheureux , pourquoi t'es-tu fait le fingede feu M. d'*Escorbiac* ?

Mais *Milton* a fait aussi son roman du nouveau Testament , son *Paradis reconquis* , en vers blancs , qui ressemblent souvent à la plus mauvaise prose. Va , va , laisse *Milton* mettre toujours aux prises *Sathan* avec JESUS. C'est à lui qu'il appartient de faire conduire en grands vers , dans la Galilée , un troupeau de deux mille cochons par une légion de diables , c'est-à-dire par six mille sept cents diables qui s'emparent de ces cochons ( à trois diables et

sept vingtièmes par cochon ) et qui les noient dans un lac. C'est à *Milton* qu'il sied bien de faire proposer à DIEU par le diable de faire ensemble un bon souper (e). Le diable, dans *Milton*, peut à son aise couvrir la table d'ortolans, de perdrix, de soles, d'esturgeons, et faire servir à boire par *Hébé* et par *Ganimède* à JESUS-CHRIST. Le diable peut emporter DIEU sur une petite montagne, du haut de laquelle il lui montre le capitole, les îles Moluques et la ville des Indes où naquit la belle *Angélique* qui fit tourner la tête à *Roland*; après quoi le diable offre à DIEU de lui donner tout cela, pourvu que DIEU veuille l'adorer. Mais *Milton* a eu beau faire, on s'est moqué de lui; on s'est moqué du pauvre frère *Berruyer* le jésuite; on se moque de toi, prends la chose en patience.

## M A R T Y R S.

## SECTION PREMIERE.

**M**ARTYR, témoin; *martyrion*, témoignage. La société chrétienne naissante donna d'abord le nom de *martyrs* à ceux qui annonçaient nos

(e) Allons donc, fils de DIEU, mets-toi à table, et mange.

*What doubt'st thou, son of God? set down and eat.*

*Paradise regain'd, book II.*



nouvelles vérités devant les hommes, qui rendaient témoignage à JESUS, qui confessaient JESUS, comme on donna le nom de *saints* aux presbytes, aux surveillans de la société et aux femmes leurs bienfaitrices, c'est pourquoi S<sup>t</sup> Jérôme appelle souvent dans ses lettres son affiliée *Paule*, sainte *Paule*. Et tous les premiers évêques s'appelaient *saints*.

Le nom de *martyrs* dans la suite ne fut plus donné qu'aux chrétiens morts ou tourmentés dans les supplices; et les petites chapelles qu'on leur érigea depuis reçurent le nom de *martyrion*.

C'est une grande question pourquoi l'empire romain autorisa toujours dans son sein la secte juive, même après les deux horribles guerres de *Titus* et d'*Adrien*; pourquoi il toléra le culte isiaque à plusieurs reprises, et pourquoi il persécuta souvent le christianisme. Il est évident que les Juifs, qui payaient chèrement leurs synagogues, dénonçaient les chrétiens leurs ennemis mortels, et soulevaient les peuples contre eux. Il est encore évident que les Juifs, occupés du métier de courtiers, et de l'usure, ne prêchaient point contre l'ancienne religion de l'empire, et que les chrétiens, tous engagés dans la controverse, prêchaient contre le culte public, voulaient l'anéantir, brûlaient souvent les temples,

brifaient les statues confacrées , comme firent S<sup>t</sup> *Théodore* dans *Amafée* , et S<sup>t</sup> *Polyeucte* dans *Mitylène*.

Les chrétiens orthodoxes , étant sûrs que leur religion était la feule véritable , n'en toléraient aucune autre. Alors on ne les toléra guère. On en fupplicia quelques-uns qui moururent pour la foi , et ce furent les martyrs.

Ce nom eft fi respectable qu'on ne doit pas le prodiguer ; il n'eft pas permis de prendre le nom et les armes d'une maifon dont on n'eft pas. On a établi des peines très-graves contre ceux qui ofent fe décorer de la croix de *Malte* ou de *Saint-Louis* , fans être chevaliers de ces ordres.

Le favant *Dodwell* , l'habile *Middleton* , le judicieux *Blondel* , l'exact *Tillemont* , le fcrutateur *Launoy* , et beaucoup d'autres , tous zélés pour la gloire des vrais martyrs , ont rayé de leur catalogue une multitude d'inconnus à qui l'on prodiguait ce grand nom. Nous avons obfervé que ces favans avaient pour eux l'aveu formel d'*Origène* qui , dans fa *Réfutation de Celfe* , avoue qu'il y a eu peu de martyrs , et encore de loin à loin , et qu'il eft facile de les compter.

Cependant le *Bénédictin Ruinart* , qui s'intitule dom *Ruinart* , quoiqu'il ne foit pas efpagnol , a combattu tant de favans perfonnages.

Il nous a donné avec candeur beaucoup d'histoires de martyrs qui ont paru fort suspectes aux critiques. Plusieurs bons esprits ont douté de quelques anecdotes concernant les légendes rapportées par dom *Ruinart*, depuis la première jusqu'à la dernière.

1<sup>o</sup>. *Sainte Symphorose et ses sept enfans.*

LES scrupules commencent par sainte *Symphorose* et ses sept enfans martyrisés avec elle, ce qui paraît d'abord trop imité des sept Machabées. On ne fait pas d'où vient cette légende, et c'est déjà un grand sujet de doute.

On y rapporte que l'empereur *Adrien* voulut interroger lui-même l'inconnue *Symphorose*, pour savoir si elle n'était pas chrétienne. Les empereurs se donnaient rarement cette peine. Cela serait encore plus extraordinaire que si *Louis XIV* avait fait subir un interrogatoire à un huguenot. Vous remarquerez encore qu'*Adrien* fut le plus grand protecteur des chrétiens, loin d'être leur persécuteur.

Il eut donc une très-longue conversation avec *Symphorose*; et se mettant en colère, il lui dit : *Je te sacrifierai aux dieux*, comme si les empereurs romains sacrifiaient des femmes dans leurs dévotions. Ensuite il la fit jeter dans l'Anio, ce qui n'était pas un sacrifice ordinaire.

ordinaire. Puis il fit fendre un de ses fils par le milieu du front jusqu'au pubis , un second par les deux côtés , on roua un troisième , un quatrième ne fut que percé dans l'estomac , un cinquième droit au cœur , un sixième à la gorge , le septième mourut d'un paquet d'aiguilles enfoncées dans la poitrine. L'empereur *Adrien* aimait la variété. Il commanda qu'on les ensevelît auprès du temple d'*Hercule* , quoiqu'on n'enterrât personne dans Rome , encore moins près des temples , et que c'eût été une horrible profanation. Le pontife du temple , ajoute le légendaire romain , nomma le lieu de leur sépulture *les sept Biotanates*.

S'il était rare qu'on érigeât un monument dans Rome à des gens ainsi traités , il n'était pas moins rare qu'un grand-prêtre se chargât de l'inscription , et même que ce prêtre romain leur fît une építaphe grecque. Mais ce qui est encore plus rare , c'est qu'on prétende que ce mot *biotanates* signifie les sept suppliciés. *Biotanates* est un mot forgé qu'on ne trouve dans aucun auteur , et ce ne peut être que par un jeu de mots qu'on lui donne cette signification , en abusant du mot *thenon*. Il n'y a guère de fable plus mal construite. Les légendaires ont su mentir , mais ils n'ont jamais su mentir avec art.

Le favant *la Crose* , bibliothécaire du roi de  
*Dictionn. philosoph. Tome VII. \* H h*

Prusse *Frédéric le grand*, difait : Je ne fais pas fi *Ruinart* est fincère , mais j'ai peur qu'il ne foit imbécille.

2°. *Sainte Félicité, et encore fept enfans.*

C'EST de *Surius* qu'est tirée cette légende. Ce *Surius* est un peu décrié pour fes abfurdités. C'est un moine du feizième fiècle, qui raconte les martyres du fecond, comme s'il avait été présent.

Il prétend que ce méchant homme, ce tyran *Marc-Aurèle Antonin Pie* ordonna au préfet de Rome de faire le procès à *sainte Félicité*, de la faire mourir elle et fes fept enfans, parce qu'il courait un bruit qu'elle était chrétienne.

Le préfet tint fon tribunal au champ de Mars, lequel pourtant ne fervait alors qu'à la revue des troupes; et la première chofe que fit le préfet, ce fut de lui faire donner un foufflet en pleine afsemblée.

Les longs difcours du magiftrat et des accusés font dignes de l'hiftorien. Il finit par faire mourir les fept frères dans des fupplices différens, comme les enfans de S<sup>te</sup> *Symphorofe*. Ce n'est qu'un double emploi. Mais pour S<sup>te</sup> *Félicité* il la laiffe là et n'en dit pas un mot.

3°. *Saint Polycarpe.*

*EUSEBE* raconte que *S<sup>t</sup> Polycarpe* ayant connu en songe qu'il ferait brûlé dans trois jours, en avertit ses amis. Le légendaire ajoute que le lieutenant de police de Smyrne, nommé *Hérodé*, le fit prendre par ses archers, qu'il fut livré aux bêtes dans l'amphithéâtre, que le ciel s'entr'ouvrit, et qu'une voix céleste lui cria : *Bon courage, Polycarpe* ; que l'heure de lâcher les lions sur l'amphithéâtre étant passée, on alla prendre dans toutes les maisons du bois pour le brûler ; que le saint s'adressa au dieu des *archanges* (quoique le mot d'archange ne fût point encore connu), qu'alors les flammes s'arrangèrent autour de lui en arc de triomphe sans le toucher, que son corps avait l'odeur d'un pain cuit ; mais qu'ayant résisté au feu, il ne put se défendre d'un coup de sabre ; que son sang éteignit le bûcher ; et qu'il en sortit une colombe qui s'envola droit au ciel. On ne fait pas précisément dans quelle planète.

4°. *De saint Ptolomée.*

Nous suivons l'ordre de dom *Ruinart* ; mais nous ne voulons point révoquer en

doute le martyre de S' *Ptolomé* qui est tiré de l'apologétique de S' *Justin*.

Nous pourrions former quelques difficultés sur la femme accusée par son mari d'être chrétienne, et qui le prévint en lui donnant le libelle de divorce. Nous pourrions demander pourquoi, dans cette histoire, il n'est plus question de cette femme ? Nous pourrions faire voir qu'il n'était pas permis aux femmes, du temps de *Marc - Aurèle*, de demander à répudier leurs maris, que cette permission ne leur fut donnée que sous l'empereur *Julien*, et que l'histoire tant répétée de cette chrétienne qui répudia son mari (tandis qu'aucune païenne n'avait osé en venir là), pourrait bien n'être qu'une fable ; mais nous ne voulons point élever de disputes épineuses. Pour peu qu'il y ait de vraisemblance dans la compilation de dom *Ruinart*, nous respectons trop le sujet qu'il traite pour faire des objections.

Nous n'en ferons point sur la lettre des Eglises de Vienne et de Lyon ; quoiqu'il y ait encore bien des obscurités ; mais on nous pardonnera de défendre la mémoire du grand *Marc - Aurèle* outragée dans la *Vie de saint Symphorien* de la ville d'Autun, qui était probablement parent de S<sup>te</sup> *Symphorose*.

5°. *De saint Symphorien d'Autun.*

LA légende , dont on ignore l'auteur , commence ainsi : „ L'empereur *Marc-Aurèle* venait „ d'exciter une effroyable tempête contre „ l'Eglise , et ses édits foudroyans attaquaient „ de tous côtés la religion de JESUS-CHRIST , „ lorsque S<sup>t</sup> *Symphorien* vivait dans Autun „ dans tout l'éclat que peuvent donner une „ haute naissance et une rare vertu. Il était „ d'une famille chrétienne , et l'une des plus „ considérables de la ville , &c. „

Jamais *Marc-Aurèle* ne donna d'édit sanglant contre les chrétiens. C'est une calomnie très-condamnable. *Tillemont* lui-même avoue que ce fut le meilleur prince qu'aient jamais eu les Romains , que son règne fut un siècle d'or , et qu'il vérifia ce qu'il disait souvent d'après Platon , que les peuples ne seraient heureux que quand les rois seraient philosophes.

De tous les empereurs ce fut celui qui promulgua les meilleures lois ; il protégea tous les sages et ne persécuta aucun chrétien , dont il avait un grand nombre à son service.

Le légendaire raconte que S<sup>t</sup> *Symphorien* ayant refusé d'adorer *Cybèle* , le juge de la ville demanda : *Qui est cet homme-là ?* Or il est impossible que le juge d'Autun n'eût pas connu l'homme le plus considérable d'Autun.



On le fait déclarer , par la sentence , coupable de lèse-majesté *divine et humaine*. Jamais les Romains n'ont employé cette formule , et cela seul ôterait toute créance au prétendu martyr d'Autun.

Pour mieux repousser la calomnie contre la mémoire sacrée de *Marc-Aurèle* , mettons sous les yeux le discours de *Méliton* , évêque de Sarde , à ce meilleur des empereurs , rapporté mot à mot par *Eusèbe*.

» (a) La suite continuelle des heureux suc-  
 » cès qui sont arrivés à l'empire , sans que sa  
 » félicité ait été troublée par aucune disgrâce ,  
 » depuis que notre religion qui était née avec  
 » lui s'est augmentée dans son sein , est une  
 » preuve évidente qu'elle contribue notable-  
 » ment à sa grandeur et à sa gloire. Il n'y a eu  
 » entre les empereurs que *Néron* et *Domitien* ,  
 » qui , étant trompés par certains imposteurs ,  
 » ont répandu contre nous des calomnies  
 » qui ont trouvé , selon la coutume , quelque  
 » créance parmi le peuple. Mais vos très-pieux  
 » prédécesseurs ont corrigé l'ignorance de  
 » ce peuple , et ont réprimé par des édits  
 » publics la hardiesse de ceux qui entrepren-  
 » draient de nous faire aucun mauvais traite-  
 » ment. *Adrien* , votre aïeul , a écrit en notre  
 » faveur à *Fundanus* gouverneur d'Asie , et à

(a) *Eusèbe* , page 187 , traduction de *Coufin* in-4°.

„ plusieurs autres. L'empereur votre père ,  
 „ dans le temps que vous partagiez avec lui  
 „ les soins du gouvernement , a écrit aux  
 „ habitans de Larisse , de Theffalonique ,  
 „ d'Athènes , et enfin à tous les peuples de  
 „ la Grèce , pour réprimer les séditions et les  
 „ tumultes qui avaient été excités contre  
 „ nous. „

Ce passage d'un évêque très-pieux , très-sage et très-véridique , suffit pour confondre à jamais tous les menfonges des légendaires , qu'on peut regarder comme la bibliothèque bleue du christianisme.

6° *D'une autre sainte Félicité , et sainte  
 Perpétue.*

S'IL était question de contredire la légende de *Félicité* et de *Perpétue* , il ne serait pas difficile de faire voir combien elle est suspecte. On ne connaît ces martyres de Carthage que par un écrit sans date de l'église de Saltzbourg. Or il y a loin de cette partie de la Bavière à la Goulette. On ne nous dit pas sous quel empereur cette *Félicité* et cette *Perpétue* reçurent la couronne du dernier supplice. Les visions prodigieuses dont cette histoire est remplie ne décèlent pas un historien bien sage. Une échelle toute d'or , bordée de lances

et d'épées , un dragon au haut de l'échelle , un grand jardin auprès du dragon , des brebis dont un vieillard tirait le lait , un réservoir plein d'eau , un flacon d'eau dont on buvait fans que l'eau diminuât : sainte *Perpétue* se battant toute nue contre un vilain égyptien , de beaux jeunes gens tout nus qui prenaient son parti ; elle-même enfin devenue homme et athlète très-vigoureux ; ce font là , ce me semble , des imaginations qui ne devraient pas entrer dans un ouvrage respectable.

Il y a encore une réflexion très-importante à faire ; c'est que le style de tous ces récits de martyres arrivés dans des temps si différens , est par-tout semblable , par-tout également puéril et ampoulé. Vous retrouvez les mêmes tours , les mêmes phrases dans l'histoire d'un martyr sous *Domitien* , et d'un autre sous *Galérius*. Ce font les mêmes épithètes , les mêmes exagérations. Pour peu qu'on se connaisse en style , on voit qu'une même main les a tous rédigés.

Je ne prétends point ici faire un livre contre dom *Ruinart* ; et en respectant toujours , en admirant , en invoquant les vrais martyrs avec la sainte Eglise , je me bornerai à faire sentir , par un ou deux exemples frappans , combien il est dangereux de mêler ce qui n'est que ridicule avec ce qu'on doit vénérer.

7°. *De S<sup>t</sup> Théodote de la ville d'Ancire , et des sept vierges , écrit par Nilus témoin oculaire , tiré de Bollandus.*

PLUSIEURS critiques , aussi éminens en sagesse qu'en vraie piété , nous ont déjà fait connaître que la légende de S<sup>t</sup> Théodote le cabaretier est une profanation et une espèce d'impiété qui aurait dû être supprimée. Voici l'histoire de *Théodote*. Nous emploierons souvent les propres paroles des *Actes sincères* recueillis par dom *Ruinart*.

*Son métier de cabaretier lui fournissait les moyens d'exercer ses fonctions épiscopales. Cabaret illustre , consacré à la piété et non à la débauche.... Tantôt Théodote était médecin , tantôt il fournissait de bons morceaux aux fidèles. On vit un cabaret être aux chrétiens ce que l'arche de Noé fut à ceux que DIEU voulut sauver du déluge. (b)*

Ce cabaretier *Théodote* se promenant près du fleuve Halis avec ses convives vers un bourg voisin de la ville d'Ancire , un gazon frais et mollet leur présentait un lit délicieux ; une source qui sortait à quelques pas de là au pied d'un rocher , et qui par une route couronnée de

(a) Ce qui est en lettres italiques est mot à mot dans les *Actes sincères* , tout le reste y est entièrement conforme. On l'a seulement abrégé pour éviter l'ennui du style déclamatoire de ces actes.

*fleurs venait se rendre auprès d'eux pour les désaltérer , leur offrait une eau claire et pure. Des arbres fruitiers mêlés d'arbres sauvages leur fournissaient de l'ombre et des fruits , et une bande de savans rossignols , que des cigales relevaient de temps en temps , y formaient un charmant concert , &c.*

Le curé du lieu , nommé *Fronton* , étant arrivé , et le cabaretier ayant bu avec lui sur l'herbe , dont le vert naissant était relevé par les nuances diverses du divers coloris des fleurs , dit au curé : *Ah , père , quel plaisir il y aurait à bâtir ici une chapelle !* Oui , dit *Fronton* , mais il faut commencer par avoir des reliques. Allez , allez , reprit *S<sup>t</sup> Théodote* , vous en aurez bientôt , sur ma parole , et voici mon anneau que je vous donne pour gage , bâtissez vite la chapelle.

Le cabaretier avait le don de prophétie , et savait bien ce qu'il disait. Il s'en va à la ville d'*Ancire* , tandis que le curé *Fronton* se met à bâtir. Il y trouve la persécution la plus horrible , qui durait depuis très-long-temps. Sept vierges chrétiennes , dont la plus jeune avait soixante et dix ans , venaient d'être condamnées , selon l'usage , à perdre leur pucelage par le ministère de tous les jeunes gens de la ville. La jeunesse d'*Ancire* , qui avait probablement des affaires plus pressantes , ne s'empressa pas d'exécuter la sentence. Il ne s'en

trouva qu'un qui obéit à la justice. Il s'adressa à S<sup>te</sup> *Thécuse*, et la mena dans un cabinet avec une valeur étonnante. *Thécuse* se jeta à ses genoux, et lui dit : Pour Dieu, mon fils, un peu de vergogne; voyez ces yeux éteints, cette chair demi-morte, ces rides pleines de crasse, que soixante et dix ans ont creusées sur mon front, ce visage couleur de terre. . . . quittez des pensées si indignes d'un jeune homme comme vous, JESUS-CHRIST vous en conjure par ma bouche. Il vous le demande comme une grâce, et si vous la lui accordez vous pouvez attendre tout de sa reconnaissance. Ce discours de la vieille et son visage firent rentrer tout-à-coup l'exécuteur en lui-même. Les sept vierges ne furent point déflorées.

Le gouverneur irrité chercha un autre supplice; il les fit initier sur le champ aux mystères de *Diane* et de *Minerve*. Il est vrai qu'on avait institué de grandes fêtes en l'honneur de ces divinités; mais on ne connaît point dans l'antiquité les mystères de *Minerve* et de *Diane*. S<sup>t</sup> *Nil*, intime ami du cabaretier *Théodote*, auteur de cette histoire merveilleuse, n'était pas au fait.

On mit, selon lui, les sept belles demoiselles toutes nues sur le char qui portait la grande *Diane* et la sage *Minerve* au bord d'un lac voisin. Le thucydide S<sup>t</sup> *Nil* paraît encore

ici fort mal informé. Les prêtresses étaient toujours couvertes d'un voile ; et jamais les magistrats romains n'ont fait servir la déesse de la chasteté et celle de la sagesse par des filles qui montraissent aux peuples leur devant et leur derrière.

S<sup>t</sup> Nil ajoute que le char était précédé par deux chœurs de ménades qui portaient le thyrsé en main. S<sup>t</sup> Nil a pris ici les prêtresses de *Minerve* pour celles de *Bacchus*. Il n'était pas versé dans la liturgie d'Ancire.

Le cabaretier en entrant dans la ville vit ce funeste spectacle, le gouverneur, les ménades, la charrette, *Minerve*, *Diane* et les sept pucelles. Il court se mettre en oraison dans une hutte avec un neveu de S<sup>te</sup> *Thécuse*. Il prie le ciel que ces sept dames soient plutôt mortes que nues. Sa prière est exaucée ; il apprend que les sept filles au lieu d'être déflorées ont été jetées dans le lac, une pierre au cou, par ordre du gouverneur. Leur virginité est en sûreté. *A cette nouvelle le saint se relevant de terre, et se tenant sur les genoux, tourna ses yeux vers le ciel ; et parmi les divers mouvemens d'amour, de joie et de reconnaissance qu'il ressentait, il dit : Je vous rends grâces, Seigneur, de ce que vous n'avez pas rejeté la prière de votre serviteur.*

*Il s'endormit, et pendant son sommeil, sainte*

*Thécuse*, la plus jeune des noyées, lui apparut. Eh quoi ! mon fils *Théodote*, lui dit-elle, vous dormez sans penser à nous ; avez-vous oublié sitôt les soins que j'ai pris de votre jeunesse ? Ne souffrez pas, mon cher *Théodote*, que nos corps soient mangés des poissons. Allez au lac, mais gardez-vous d'un traître.

Ce traître était le propre neveu de sainte *Thécuse*.

J'omets ici une foule d'aventures miraculeuses qui arrivèrent au cabaretier pour venir à la plus importante. Un cavalier céleste, armé de toutes pièces, précédé d'un flambeau céleste, descend du haut de l'empyrée, conduit au lac le cabaretier au milieu des tempêtes, écarte tous les soldats qui gardaient le rivage, et donne le temps à *Théodote* de repêcher les sept vieilles et de les enterrer.

Le neveu de *Thécuse* alla malheureusement tout dire. On saisit *Théodote*, on essaya en vain pendant trois jours tous les supplices pour le faire mourir. On ne put en venir à bout qu'en lui tranchant la tête ; opération à laquelle les saints ne résistent jamais.

Il restait de l'enterrer. Son ami le curé *Fronton*, à qui *Théodote*, en qualité de cabaretier, avait donné deux outres remplies de bon vin, enivra les gardes et emporta le corps. Alors *Théodote* apparut en corps et en ame



au curé. Eh bien , mon ami , lui dit-il , ne t'avais-je pas bien dit que tu aurais des reliques pour ta chapelle ?

C'est-là ce que rapporte S<sup>t</sup> *Nil* , témoin oculaire , qui ne pouvait être ni trompé ni trompeur ; c'est-là ce que transcrit dom *Ruinart* comme un acte sincère. Or tout homme sensé , tout chrétien sage lui demandera si on s'y ferait pris autrement pour déshonorer la religion la plus sainte , la plus auguste de la terre , et pour la tourner en ridicule.

Je ne parlerai point des onze mille vierges , je ne discuterai point la fable de la légion thébaine , composée , dit l'auteur , de six mille six cents hommes tous chrétiens venant d'Orient par le mont Saint-Bernard , martyrisée l'an 286 , dans le temps de la paix de l'Eglise la plus profonde , et dans une gorge de montagnes où il est impossible de mettre trois cents hommes de front ; fable écrite plus de cent cinquante ans après l'événement ; fable dans laquelle il est parlé d'un roi de Bourgogne qui n'existait pas ; fable enfin reconnue pour absurde par tous les savans qui n'ont pas perdu la raison.

Je m'en tiendrai au prétendu martyr de S<sup>t</sup> *Romain*.

8°. *Du martyre de St Romain.*

St Romain voyageait vers Antioche ; il apprend que le juge *Asclépiade* fe fait mourir les chrétiens. Il va le trouver, et le défie de le faire mourir. *Asclépiade* le livre aux bourreaux : ils ne peuvent en venir à bout. On prend enfin le parti de le brûler. On apporte des fagots. Des juifs qui passaient se moquent de lui ; ils lui disent que DIEU tira de la fournaise *Sidrach*, *Misach* et *Abed-Nego* ; mais que JESUS-CHRIST laisse brûler ses serviteurs, aussitôt il pleut et le bûcher s'éteint.

L'empereur, qui cependant était alors à Rome, et non dans Antioche, dit que le ciel se déclare pour saint Romain, et qu'il ne veut rien avoir à démêler avec le Dieu du ciel. Voilà, continue le légendaire (c), notre *Ananias* délivré du feu aussi-bien que celui des Juifs. Mais *Asclépiade*, homme sans honneur, fit tant par ses basses flatteries, qu'il obtint qu'on couperait la langue à saint Romain. Un médecin qui se trouva là coupe la langue au jeune homme, et l'emporte chez lui proprement enveloppée dans un morceau de soie.

L'anatomie nous apprend, et l'expérience le confirme, qu'un homme ne peut vivre sans langue.

(c.) Le légendaire ne fait ce qu'il dit avec son *Ananias*.

*Romain fut conduit en prison. On nous a lu plusieurs fois que le Saint-Esprit descendit en langue de feu ; mais saint Romain qui balbutiait comme Moïse , tandis qu'il n'avait qu'une langue de chair , commença à parler distinctement dès qu'il n'en eut plus.*

*On alla conter le miracle à Asclépiade comme il était avec l'empereur. Ce prince soupçonna le médecin de l'avoir trompé ; le juge menaça le médecin de le faire mourir. Seigneur , lui dit-il , j'ai encore chez moi la langue que j'ai coupée à cet homme ; ordonnez qu'on m'en donne un qui ne soit pas comme celui-ci sous une protection particulière de DIEU , permettez que je lui coupe la langue jusqu'à l'endroit où celle-ci a été coupée ; s'il n'en meurt pas , je consens qu'on me fasse mourir moi-même. Là-dessus on fait venir un homme condamné à mort ; et le médecin ayant pris la mesure sur la langue de Romain , coupe à la même distance celle du criminel : mais à peine avait-il retiré son rasoir que le criminel tombe mort. Ainsi le miracle fut avéré , à la gloire de DIEU et à la consolation des fidèles.*

*Voilà ce que dom Ruinart raconte sérieusement ; prions DIEU pour le bon sens de dom Ruinart.*

## S E C T I O N I I.

COMMENT se peut-il que dans le siècle éclairé où nous sommes , on trouve encore des écrivains savans et utiles qui suivent pourtant le torrent des vieilles erreurs , et qui gâtent des vérités par des fables reçues ? ils comptent encore l'ère des martyrs de la première année de l'empire de *Dioclétien* , qui était alors bien éloigné de martyriser personne. Ils oublient que sa femme *Prisca* était chrétienne , que les principaux officiers de sa maison étaient chrétiens , qu'il les protégea constamment pendant dix-huit années ; qu'ils bâtirent dans Nicomédie une église plus somptueuse que son palais , et qu'ils n'auraient jamais été persécutés s'ils n'avaient outragé le César *Galérius*.

Est-il possible qu'on ose redire encore que *Dioclétien mourut de rage , de désespoir et de misère* , lui qu'on vit quitter la vie en philosophe comme il avait quitté l'empire ; lui qui , sollicité de reprendre la puissance suprême , aima mieux cultiver ses beaux jardins de Salone que de régner encore sur l'univers alors connu ?

O compilateurs , ne cesserez-vous point de compiler ! vous avez utilement employé vos

trois doigts , employez plus utilement votre raifon.

Quoi ! vous me répétez que *S<sup>t</sup> Pierre* régna fur les fidelles à Rome pendant vingt-cinq ans , et que *Néron* le fit mourir la dernière année de fon empire lui et *S<sup>t</sup> Paul* , pour venger la mort de *Simon* le magicien à qui ils avaient cassé les jambes par leurs prières !

C'est infulter le christianisme que de rapporter ces fables , quoiqu'avec une très-bonne intention.

Les pauvres gens qui redifent encore ces sottises , font des copistes qui remettent en *in-octavo* ou en *in-douze* d'anciens *in-folio* que les honnêtes gens ne lifent plus , et qui n'ont jamais ouvert un livre de saine critique. Ils reffassent les vieilles histoires de l'Eglise ; ils ne connaissent ni *Middleton* , ni *Dodwell* , ni *Bruker* , ni *Dumoulin* , ni *Fabricius* , ni *Grabès* , ni même *Dupin* , ni aucun de ceux qui ont porté depuis peu la lumière dans les ténèbres.

### S E C T I O N I I I .

**O**N nous berne de martyres à faire pouffer de rire. On nous peint les *Titus* , les *Trajan* , les *Marc-Aurèle* , ces modèles de vertu , comme des monstres de cruauté. *Fleury* , abbé

du Loc-Dieu , a déshonoré son Histoire ecclésiastique par des contes qu'une vieille femme de bon sens ne ferait pas à des petits enfans.

Peut-on répéter sérieusement que les Romains condamnèrent sept vierges de soixante et dix ans chacune à passer par les mains de tous les jeunes gens de la ville d'Ancire , eux qui punissaient de mort les vestales pour la moindre galanterie ?

C'est apparemment pour faire plaisir aux cabaretiers qu'on a imaginé qu'un cabaretier chrétien , nommé *Théodote* , pria DIEU de faire mourir ces sept vierges plutôt que de les exposer à perdre le plus vieux des pucelages. DIEU exauça le cabaretier pudibond , et le proconsul fit noyer dans un lac les sept demoiselles. Dès qu'elles furent noyées , elles vinrent se plaindre à *Théodote* du tour qu'il leur avait joué , et le supplièrent instamment d'empêcher qu'elles ne fussent mangées des poissons. *Théodote* prend avec lui trois buveurs de sa taverne , marche au lac avec eux , précédé d'un flambeau céleste et d'un cavalier céleste , repêche les sept vieilles , les enterre , et finit par être décapité.

*Dioclétien* rencontre un petit garçon nommé *S<sup>t</sup> Romain* qui était bègue ; il veut le faire brûler parce qu'il était chrétien ; trois juifs se trouvent là et se mettent à rire de ce que

JESUS CHRIST laisse brûler un petit garçon qui lui appartient ; ils crient que leur religion vaut mieux que la chrétienne, puisque DIEU a délivré *Sidrach*, *Mifach* et *Abed-Nego* de la fournaise ardente. Aussitôt les flammes qui entouraient le jeune *Romain*, sans lui faire mal, se séparent, et vont brûler les trois juifs.

L'empereur tout étonné dit qu'il ne veut rien avoir à démêler avec DIEU ; mais un juge de village moins scrupuleux condamne le petit bègue à avoir la langue coupée. Le premier médecin de l'empereur est assez honnête pour faire l'opération lui-même ; dès qu'il a coupé la langue au petit *Romain*, cet enfant se met à jafer avec une volubilité qui ravit toute l'assemblée en admiration.

On trouve cent contes de cette espèce dans les martyrologes. On a cru rendre les anciens Romains odieux, et on s'est rendu ridicule. Voulez-vous de bonnes barbaries bien avérées, de bons massacres bien constatés, des ruisseaux de sang qui aient coulé en effet, des pères, des mères, des maris, des femmes, des enfans à la mamelle réellement égorgés et entassés les uns sur les autres ? Monstres persécuteurs, ne cherchez ces vérités que dans vos annales : vous les trouverez dans les croisades contre les Albigeois, dans les massacres

de Mérindole et de Cabrière , dans l'épouvantable journée de la Saint-Barthelemi , dans les massacres de l'Irlande , dans les vallées des Vaudois. Il vous sied bien , barbares que vous êtes , d'imputer au meilleur des empereurs des cruautés extravagantes , vous qui avez inondé l'Europe de sang , et qui l'avez couverte de corps expirans pour prouver que le même corps peut être en mille endroits à la fois , et que le pape peut vendre des indulgences ! Cessez de calomnier les Romains vos législateurs , et demandez pardon à DIEU des abominations de vos pères.

Ce n'est pas le supplice , dites-vous , qui fait le martyr , c'est la cause. Eh bien , je vous accorde que vos victimes ne doivent point être appelées du nom de martyr , qui signifie témoin ; mais quel nom donnerons-nous à vos bourreaux ? les *Phalaris* et les *Bufiris* ont été les plus doux des hommes en comparaison de vous : votre inquisition , qui subsiste encore , ne fait-elle pas frémir la raison , la nature , la religion ? Grand Dieu ! si on allait mettre en cendre ce tribunal infernal , déplairait-on à vos regards vengeurs ? (\*)

(\*) Voyez le paragraphe XXIII des *Conseils raisonnables à M. Bergier*, Philosophie, tome II.



## M A S S A C R E S.

**I**L est peut-être aussi difficile qu'inutile de savoir si *mazzacrium*, mot de la basse latinité, a fait massacre, ou si massacre a fait *mazzacrium*.

Un massacre signifie un nombre d'hommes tués. *Il y eut hier un grand massacre près de Varsovie, près de Cracovie.* On ne dit point, *il s'est fait le massacre d'un homme*; et cependant on dit, *un homme a été massacré*; en ce cas on entend qu'il a été tué de plusieurs coups avec barbarie.

La poésie se fert du mot *massacré* pour tué, assassiné.

Que par ses propres mains son père massacré.

C I N N A.

Un anglais a fait un relevé de tous les massacres perpétrés pour cause de religion depuis les premiers siècles de notre ère vulgaire. (\*)

J'ai été fortement tenté d'écrire contre cet auteur anglais; mais son mémoire ne m'ayant point paru enflé, je me suis retenu. Au reste, j'espère qu'on n'aura plus de pareils calculs à faire. Mais à qui en aura-t-on l'obligation?

(\*) Voyez l'ouvrage intitulé *Dieu et les hommes. Philosophie*, tome II.

## M A T I E R E.

## S E C T I O N P R E M I E R E.

*Dialogue poli entre un énergumène et un philosophe.*

L' E N E R G U M E N E.

OUI, ennemi de DIEU et des hommes, qui crois que DIEU est tout-puissant, et qu'il est le maître d'ajouter le don de la pensée à tout être qu'il daignera choisir, je vais te dénoncer à monseigneur l'inquisiteur, je te ferai brûler; prends garde à toi, je t'avertis pour la dernière fois.

L E P H I L O S O P H E.

Sont-ce-là vos argumens? est-ce ainsi que vous enseignez les hommes? J'admire votre douceur.

L' E N E R G U M E N E.

Allons, je veux bien m'apaiser un moment en attendant les fagots. Réponds-moi, qu'est-ce que l'esprit?

L E P H I L O S O P H E.

Je n'en fais rien.

L' E N E R G U M E N E.

Qu'est-ce que la matière ?

L E P H I L O S O P H E.

Je n'en fais pas grand'chose. Je la crois étendue, solide, résistante, gravitante, divisible, mobile; DIEU peut lui avoir donné mille autres qualités que j'ignore.

L' E N E R G U M E N E.

Mille autres qualités, traître? je vois où tu veux venir: tu vas me dire que DIEU peut animer la matière, qu'il a donné l'instinct aux animaux, qu'il est le maître de tout.

L E P H I L O S O P H E.

Mais il se pourrait bien faire qu'en effet il eût accordé à cette matière bien des propriétés que vous ne sauriez comprendre.

L' E N E R G U M E N E.

Que je ne saurais comprendre, scélérat !

L E P H I L O S O P H E.

Oui, sa puissance va plus loin que votre entendement.

L' E N E R G U M E N E.

Sa puissance, sa puissance! vrai discours d'athée.

L E P H I L O S O P H E.

J'ai pourtant pour moi le témoignage de plusieurs saints pères.

L' E N E R G U M E N E.

## L' E N E R G U M E N E.

Va , va , ni DIEU , ni eux , ne nous empêcheront de te faire brûler vif ; c'est un supplice dont on punit les parricides et les philosophes qui ne sont pas de notre avis.

## L E P H I L O S O P H E.

Est-ce le diable , ou toi qui a inventé cette manière d'argumenter ?

## L' E N E R G U M E N E.

Vilain possédé , tu oses me mettre de niveau avec le diable !

( Ici l'énergumène donne un grand soufflet au philosophe qui le lui rend avec usure. )

## L E P H I L O S O P H E.

A moi les philosophes.

## L' E N E R G U M E N E.

A moi la sainte Hermandad.

( Ici une demi-douzaine de philosophes arrivent d'un côté , et on voit accourir de l'autre cent dominicains avec cent familiers de l'inquisition et cent alguazils. La partie n'est pas tenable. )

## S E C T I O N I I.

**L**ES sages à qui on demande ce que c'est que l'ame , répondent qu'ils n'en savent rien. Si on leur demande ce que c'est que la matière , ils font la même réponse. Il est vrai que des

*Dictionn. philosoph.* Tome VII. \* K k

professeurs , et surtout des écoliers , savent parfaitement tout cela ; et quand ils ont répété que la matière est étendue et divisible , ils croient avoir tout dit ; mais quand ils sont priés de dire ce que c'est que cette chose étendue , ils se trouvent embarrassés. Cela est composé de parties , disent-ils ; et ces parties de quoi sont-elles composées ? les élémens de ces parties sont-ils divisibles ? Alors ou ils sont muets , ou ils parlent beaucoup , ce qui est également suspect. Cet être presque inconnu , qu'on nomme matière , est-il éternel ? toute l'antiquité l'a cru. A-t-il par lui-même la force active ? plusieurs philosophes l'ont pensé. Ceux qui le nient sont-ils en droit de le nier ? Vous ne concevez pas que la matière puisse avoir rien par elle-même. Mais comment pouvez-vous assurer qu'elle n'a pas par elle-même les propriétés qui lui sont nécessaires ? Vous ignorez quelle est sa nature , et vous lui refusez des modes qui sont pourtant dans sa nature ; car enfin , dès qu'elle est , il faut bien qu'elle soit d'une certaine façon , qu'elle soit figurée ; et dès qu'elle est nécessairement figurée , est-il impossible qu'il n'y ait d'autres modes attachés à sa configuration ? La matière existe , vous ne la connaissez que par vos sensations. Hélas ! de quoi servent toutes les subtilités de l'esprit depuis qu'on

raisonne ? La géométrie nous a appris bien des vérités , la métaphysique bien peu. Nous pesons la matière , nous la mesurons , nous la décomposons ; et au-delà de ces opérations grossières , si nous voulons faire un pas , nous trouvons dans nous l'impuissance , et devant nous un abyme.

Pardonnez de grâce à l'univers entier qui s'est trompé en croyant la matière existante par elle-même. Pouvait-il faire autrement ? comment imaginer que ce qui est sans succession n'a pas toujours été ? S'il n'était pas nécessaire que la matière existât , pourquoi existerait-elle ? Et s'il fallait qu'elle fût , pourquoi n'aurait-elle pas été toujours ? Nul axiome n'a jamais été plus universellement reçu que celui-ci : *Rien ne se fait de rien*. En effet le contraire est incompréhensible. Le chaos a chez tous les peuples précédé l'arrangement qu'une main divine a fait du monde entier. L'éternité de la matière n'a nui chez aucun peuple au culte de la Divinité. La religion ne fut jamais effarouchée qu'un Dieu éternel fût reconnu comme le maître d'une matière éternelle. Nous sommes assez heureux pour savoir aujourd'hui par la foi , que DIEU tira la matière du néant ; mais aucune nation n'avait été instruite de ce dogme ; les Juifs même l'ignorèrent. Le premier verset de la Genèse dit

que les Dieux *Eloïm*, non pas *Eloï*, firent le ciel et la terre; il ne dit pas que le ciel et la terre furent créés de rien.

*Philon*, qui est venu dans le seul temps où les Juifs aient eu quelque érudition, dit dans son chapitre de la création : „ DIEU étant bon „ par sa nature n'a point porté envie à la substance, à la matière, qui par elle-même „ n'avait rien de bon, qui n'a de sa nature „ qu'inertie, confusion, désordre. Il daigna la rendre bonne de mauvaise qu'elle „ était. „

L'idée du chaos débrouillé par un Dieu se trouve dans toutes les anciennes théogonies. *Hésiode* répétait ce que pensait l'Orient, quand il disait dans sa théogonie : „ Le chaos est ce „ qui a existé le premier. „ *Ovide* était l'interprète de tout l'empire romain, quand il disait :

*Sic ubi dispositam quisquis fuit ille deorum  
Congeriem secuit.*

La matière était donc regardée entre les mains de DIEU comme l'argile sous la roue du potier, s'il est permis de se servir de ces faibles images pour en exprimer la divine puissance.

La matière étant éternelle devait avoir des

propriétés éternelles , comme la configuration , la force d'inertie , le mouvement et la divisibilité. Mais cette divisibilité n'est que la fuite du mouvement ; car sans mouvement rien ne se divise , ne se sépare , ni ne s'arrange. On regardait donc le mouvement comme essentiel à la matière. Le chaos avait été un mouvement confus , et l'arrangement de l'univers un mouvement régulier , imprimé à tous les corps par le maître du monde. Mais comment la matière aurait-elle le mouvement par elle-même ? comme elle a , selon tous les anciens , l'étendue et l'impenétrabilité.

Mais on ne la peut concevoir sans étendue , et on peut la concevoir sans mouvement. A cela on répondait : Il est impossible que la matière ne soit pas perméable ; or étant perméable , il faut bien que quelque chose passe continuellement dans ses pores ; à quoi bon des passages si rien n'y passe ?

De réplique en réplique on ne finirait jamais ; le système de la matière éternelle a de très-grandes difficultés comme tous les systèmes. Celui de la matière formée de rien n'est pas moins incompréhensible. Il faut l'admettre , et ne pas se flatter d'en rendre raison ; la philosophie ne rend point raison de tout. Que de choses incompréhensibles n'est-on pas obligé d'admettre même en géométrie !



Conçoit-on deux lignes qui s'approcheront toujours, et qui ne se rencontreront jamais ?

Les géomètres à la vérité nous diront : Les propriétés des asymptotes vous font démontrées ; vous ne pouvez vous empêcher de les admettre ; mais la création ne l'est pas ? pourquoi l'admettez-vous ? Quelle difficulté trouvez-vous à croire, comme toute l'antiquité, la matière éternelle ? D'un autre côté le théologien vous pressera et vous dira : Si vous croyez la matière éternelle, vous reconnaissez donc deux principes, DIEU et la matière, vous tombez dans l'erreur de *Zoroastre*, de *Manès*.

On ne répondra rien aux géomètres, parce que ces gens-là ne connaissent que leurs lignes, leurs surfaces et leurs solides ; mais on pourra dire au théologien ; En quoi suis-je manichéen ? Voilà des pierres qu'un architecte n'a point faites ; il en a élevé un bâtiment immense ; je n'admets point deux architectes ; les pierres brutes ont obéi au pouvoir et au génie.

Heureusement quelque système qu'on embrasse, aucun ne nuit à la morale ; car qu'importe que la matière soit faite ou arrangée ? DIEU est également notre maître absolu. Nous devons être également vertueux sur un chaos débrouillé, ou sur un chaos créé de rien ; presque aucune de ces questions métaphysiques n'influe sur la conduite de la vie : il

en est des disputes comme des vains discours qu'on tient à table ; chacun oublie après dîner ce qu'il a dit, et va où son intérêt et son goût l'appellent.

## M E C H A N T.

**O**N nous crie que la nature humaine est essentiellement perverse, que l'homme est né enfant du diable et méchant. Rien n'est plus mal avisé ; car, mon ami, toi qui me prêches que tout le monde est né pervers, tu m'avertis donc que tu es né tel, qu'il faut que je me défie de toi comme d'un renard ou d'un crocodile. Oh point ! me dis-tu, je suis régénéré ; je ne suis ni hérétique ni infidelle, on peut se fier à moi. Mais le reste du genre-humain qui est ou hérétique, ou ce que tu appelles infidelle, ne sera donc qu'un assemblage de monstres ; et toutes les fois que tu parleras à un luthérien, ou à un turc, tu dois être sûr qu'ils te voleront et qu'ils t'affaîneront, car ils sont enfans du diable ; ils sont nés méchants ; l'un n'est point régénéré, et l'autre est dégénéré. Il serait bien plus raisonnable, bien plus beau de dire aux hommes : *Vous êtes tous nés bons, voyez combien il serait affreux de corrompre la pureté de votre être.* Il eût fallu en

user avec le genre-humain comme on en use avec tous les hommes en particulier. Un chanoine mène-t-il une vie scandaleuse? on lui dit : Est-il possible que vous déshonoriez la dignité de chanoine? On fait souvenir un homme de robe qu'il a l'honneur d'être conseiller du roi, et qu'il doit l'exemple. On dit à un soldat pour l'encourager : Songe que tu es du régiment de Champagne. On devrait dire à chaque individu : Souviens-toi de ta dignité d'homme.

Et en effet , malgré qu'on en ait , on en revient toujours là : car , que veut dire ce mot si fréquemment employé chez toutes les nations , *rentrez en vous-même?* si vous étiez né enfant du diable , si votre origine était criminelle , si votre sang était formé d'une liqueur infernale , ce mot , *rentrez en vous-même* , signifierait , consultez , suivez votre nature diabolique , soyez imposteur , voleur , assassin , c'est la loi de votre père.

L'homme n'est point né méchant , il le devient , comme il devient malade. Des médecins se présentent et lui disent : vous êtes né malade ; il est bien sûr que ces médecins , quelque chose qu'ils disent et qu'ils fassent , ne le guériront pas si sa maladie est inhérente à sa nature ; et ces raisonneurs sont très-malades eux-mêmes.

Assemblez tous les enfans de l'univers, vous ne verrez en eux que l'innocence, la douceur et la crainte; s'ils étaient nés méchans, malfefans, cruels, ils en montreraient quelque signe, comme les petits serpens cherchent à mordre, et les petits tigres à déchirer. Mais la nature n'ayant pas donné à l'homme plus d'armes offensives qu'aux pigeons et aux lapins, elle ne leur a pu donner un instinct qui les porte à détruire.

L'homme n'est donc pas né mauvais: pourquoi plusieurs sont-ils donc infectés de cette peste de la méchanceté? c'est que ceux qui sont à leur tête étant pris de la maladie, la communiquent au reste des hommes, comme une femme attaquée du mal que *Christophe Colomb* rapporta d'Amérique, répand ce venin d'un bout de l'Europe à l'autre. Le premier ambitieux a corrompu la terre.

Vous m'allez dire que ce premier monstre a déployé le germe d'orgueil, de rapine, de fraude, de cruauté qui est dans tous les hommes. J'avoue qu'en général la plupart de nos frères peuvent acquérir ces qualités: mais tout le monde a-t-il la fièvre putride, la pierre et la gravelle, parce que tout le monde y est exposé.

Il y a des nations entières qui ne sont point méchantes; les Philadelphiens, les Banians,

n'ont jamais tué personne. Les Chinois, les peuples du Tunquin, de Lao, de Siam, du Japon même, depuis plus de cent ans, ne connaissent point la guerre. A peine voit-on en dix ans un de ces grands crimes qui étonnent la nature humaine, dans les villes de Rome, de Venise, de Paris, de Londres, d'Amsterdam, villes où pourtant la cupidité, mère de tous les crimes, est extrême.

Si les hommes étaient essentiellement méchans, s'ils naissaient tous soumis à un être aussi malfaisant que malheureux, qui pour se venger de son supplice leur inspirerait toutes ses fureurs, on verrait, tous les matins, les maris assassinés par leurs femmes, et les pères par leurs enfans, comme on voit à l'aube du jour des poules étranglées par une fouine qui est venue fucer leur sang.

S'il y a un milliard d'hommes sur la terre, c'est beaucoup; cela donne environ cinq cents millions de femmes qui cousent, qui filent, qui nourrissent leurs petits, qui tiennent la maison ou la cabane propre, et qui médisent un peu de leurs voisines. Je ne vois pas quel grand mal ces pauvres innocentes font sur la terre. Sur ce nombre d'habitans du globe, il y a deux cents millions d'enfans au moins, qui certainement ne tuent ni ne pillent, et environ autant de vieillards ou de malades

qui n'en ont pas le pouvoir. Restera tout au plus cent millions de jeunes gens robustes et capables du crime. De ces cent millions il y en a quatre-vingt-dix continuellement occupés à forcer la terre par un travail prodigieux à leur fournir la nourriture et le vêtement ; ceux-là n'ont guère le temps de mal faire.

Dans les dix millions restans seront compris les gens oisifs et de bonne compagnie , qui veulent jouir doucement , les hommes à talens occupés de leurs professions , les magistrats , les prêtres , visiblement intéressés à mener une vie pure , au moins en apparence. Il ne restera donc de vrais méchans que quelques politiques , soit séculiers , soit réguliers , qui veulent toujours troubler le monde , et quelques milliers de vagabonds qui louent leurs services à ces politiques. Or il n'y a jamais à la fois un million de ces bêtes féroces employé ; et dans ce nombre je compte les voleurs de grands chemins. Vous avez donc , tout au plus sur la terre , dans les temps les plus orageux , un homme sur mille , qu'on peut appeler méchant , encore ne l'est-il pas toujours.

Il y a donc infiniment moins de mal sur la terre qu'on ne dit et qu'on ne croit. Il y en a encore trop , sans doute ; on voit des malheurs et des crimes horribles : mais le

plaisir de se plaindre et d'exagérer est si grand, qu'à la moindre égratignure vous criez que la terre regorge de sang. Avez-vous été trompé? tous les hommes sont des parjures. Un esprit mélancolique qui a souffert une injustice voit l'univers couvert de damnés, comme un jeune voluptueux soupant avec sa dame, au sortir de l'opéra, n'imagine pas qu'il y ait des infortunés.

### M E D E C I N S.

**I**L est vrai que régime vaut mieux que médecine. Il est vrai que très-long-temps sur cent médecins il y a eu quatre-vingt-dix-huit charlatans. Il est vrai que *Molière* a eu raison de se moquer d'eux. Il est vrai que rien n'est plus ridicule que de voir ce nombre infini de femmelettes et d'hommes non moins femmes qu'elles, quand ils ont trop mangé, trop bu, trop joui, trop veillé, appeler auprès d'eux pour un mal de tête un médecin, l'invoquer comme un dieu, lui demander le miracle de faire subsister ensemble l'intempérance et la santé, et donner un écu à ce dieu qui rit de leur faiblesse.

Il n'est pas moins vrai qu'un bon médecin

nous peut sauver la vie (a) en cent occasions , et nous rendre l'usage de nos membres. Un homme tombe en apoplexie , ce ne fera ni un capitaine d'infanterie , ni un conseiller de la cour des aides qui le guérira. Des cataractes se forment dans mes yeux , ma voisine ne me les lèvera pas. Je ne distingue point ici le médecin du chirurgien , ces deux professions ont été long-temps inséparables.

Des hommes qui s'occuperaient de rendre la santé à d'autres hommes par les seuls principes d'humanité et de bienfaisance , seraient fort au-dessus de tous les grands de la terre ; ils tiendraient de la Divinité. Conserver et réparer est presque aussi beau que faire.

Le peuple romain se passa plus de cinq cents ans de médecins. Ce peuple alors n'était occupé qu'à tuer , et ne faisait nul cas de l'art de conserver la vie. Comment donc en usait-on à Rome quand on avait la fièvre putride , une

(a) Ce n'est pas que nos jours ne soient comptés. Il est bien sûr que tout arrive par une nécessité invincible , sans quoi tout irait au hasard , ce qui est absurde. Nul homme ne peut augmenter ni le nombre de ses cheveux , ni le nombre de ses jours ; ni un médecin , ni un ange , ne peuvent ajouter une minute aux minutes que l'ordre éternel des choses nous destine irrévocablement ; mais celui qui est destiné à être frappé dans un certain temps d'une apoplexie , est destiné aussi à trouver un médecin sage , qui le saigne , qui le purge , et qui le fait vivre jusqu'au moment fatal. La destinée nous donne la vérole et le mercure , la fièvre et le quinquina.



fistule à l'anus , un bubonocèle , une fluxion de poitrine ? On mourait.

Le petit nombre de médecins grecs qui s'introduisit à Rome , n'était composé que d'esclaves. Un médecin devint enfin chez les grands seigneurs romains un objet de luxe comme un cuisinier. Tout homme riche eut chez lui des parfumeurs , des baigneurs , des gitons et des médecins. Le célèbre *Musa* , médecin d'*Auguste* , était esclave ; il fut affranchi et fait chevalier romain ; et alors les médecins devinrent des personnages considérables.

Quand le christianisme fut si bien établi , et que nous fîmes assez heureux pour avoir des moines , il leur fut expressément défendu par plusieurs conciles d'exercer la médecine. C'était précisément le contraire qu'il eût fallu faire , si on avait voulu être utile au genre-humain.

Quel bien pour les hommes d'obliger ces moines d'étudier la médecine , et de guérir nos maux pour l'amour de DIEU ? n'ayant rien à gagner que le ciel , ils n'eussent jamais été charlatans. Ils se feraient éclairés mutuellement sur nos maladies et sur les remèdes. C'était la plus belle des vocations , et ce fut la seule qu'on n'eut point. On objectera qu'ils eussent pu empoisonner les impies ; mais cela même eût été avantageux à l'Eglise. *Luther*

n'eût peut-être jamais enlevé la moitié de l'Europe catholique à notre saint père le pape : car à la première fièvre continue qu'aurait eue l'augustin *Luther*, un dominicain aurait pu lui donner des pilules. Vous me direz qu'il ne les aurait pas prises ; mais enfin , avec un peu d'adresse , on aurait pu les lui faire prendre. Continuons.

Il se trouva enfin vers l'an 1517 un citoyen nommé *Jean*, animé d'un zèle charitable ; ce n'est pas *Jean Calvin* que je veux dire , c'est *Jean* surnommé *de Dieu*, qui institua les frères de la charité. Ce sont avec les religieux de la rédemption des captifs les seuls moines utiles. Aussi ils ne sont pas comptés parmi les ordres. Les dominicains, franciscains, bernardins, prémontrés, bénédictins, ne reconnaissent pas les frères de la charité. On ne parle pas seulement d'eux dans la continuation de l'Histoire ecclésiastique de *Fleury*. Pourquoi ? c'est qu'ils ont fait des cures, et qu'ils n'ont point fait de miracles. Ils ont servi, et ils n'ont point cabalé. Ils ont guéri de pauvres femmes, et ils ne les ont ni dirigées, ni séduites. Enfin, leur institut étant la charité, il était juste qu'ils fussent méprisés par les autres moines.

La médecine ayant donc été une profession mercenaire dans le monde, comme l'est en quelques endroits celle de rendre la justice,

elle a été sujette à d'étranges abus. Mais est-il rien de plus estimable au monde qu'un médecin qui, ayant dans sa jeunesse étudié la nature, connu les ressorts du corps humain, les maux qui le tourmentent, les remèdes qui peuvent le soulager, exerce son art en s'en défiant, soigne également les pauvres et les riches, ne reçoit d'honoraires qu'à regret, et emploie ces honoraires à secourir l'indigent? Un tel homme n'est-il pas un peu supérieur au général des capucins, quelque respectable que soit ce général? (\*)

## M E S S E.

**L**A messe dans le langage ordinaire est la plus grande et la plus auguste des cérémonies de l'Eglise. On lui donne des surnoms différens, selon les rites usités dans les diverses contrées où elle est célébrée, tels que la messe mosarabe ou gothique, la messe grecque, la messe latine. *Durandus* et *Eckius* appellent sèche la messe où il ne se fait point de consécration, comme celle qu'on fait dire en particulier aux aspirans à la prêtrise; et le cardinal *Bona* (a) rapporte, sur la foi de *Guillaume de Nangis*, que *S<sup>t</sup> Louis*, dans son voyage d'outremer,

(\*) Voyez MALADIE.

(a) Liv. I, chap. XV sur la liturgie.

la fe fait dire ainfi pour ne pas rifquer que l'agitation du vaiſſeau fût répandre le vin confacré. Il cite auffi *Génébrard* qui dit avoir affifté , à Turin en 1587 , à une pareille meſſe célébrée dans une église , mais après dîner et fort tard , pour les funérailles d'une perſonne noble.

*Pierre* le chantre parle auffi de la meſſe à deux , à trois , et même à quatre faces , dans laquelle le prêtre célébrait la meſſe du jour ou de la fête juſqu'à l'offertoire , puis il en recommençait une ſeconde , une troiſième , et quelquefois une quatrième , juſqu'au même endroit ; enfuite il difait autant de ſecrètes qu'il avait commencé de meſſes , mais pour toutes il ne récitait qu'une fois le canon , et à la fin il ajoutait autant de collectes qu'il avait réuni de meſſes. (b)

Ce ne fut que vers la fin du quatrième fiècle que le mot de meſſe commença à ſignifier la célébration de l'euchariftie. Le ſavant *Beatus Rhenanus* , dans ſes notes ſur *Tertullien* (c) , obſerve que S<sup>t</sup> *Ambroïſe* confacra cette expreſſion du peuple priſe de ce qu'on mettait dehors les catéchumènes après la lecture de l'évangile.

(b) *Bingham* , origin. eccléf. tome VI , liv. XV , chap. IV , art. V.

(c) Liv. IV , contre *Marcion*.

On trouve dans les Constitutions apostoliques (*d*) une liturgie sous le nom de saint *Jacques*, par laquelle il paraît qu'au lieu d'invoquer les saints au canon de la messe, la primitive Eglise priait pour eux. Nous vous offrons encore, Seigneur, disait le célébrant, ce pain et ce calice pour tous les saints qui vous ont été agréables depuis le commencement des siècles, pour les patriarches, les prophètes, les justes, les apôtres, les martyrs, les confesseurs, les évêques, les prêtres, les diacres, les sous-diacres, les lecteurs, les chantres, les vierges, les veuves, les laïques, et tous ceux dont les noms vous sont connus. Mais *S<sup>t</sup> Cyrille* de Jérusalem, qui vivait dans le quatrième siècle, y substitue cette explication : Après cela, dit-il (*e*), nous faisons commémoration de ceux qui sont morts avant nous, et premièrement des patriarches, des apôtres, des martyrs, afin que DIEU reçoive nos prières par leur intercession. Cela prouve, comme nous le dirons à l'article *Reliques*, que le culte des saints commençait alors à s'introduire dans l'Eglise.

*Noël Alexandre* (*f*) cite des actes de *S<sup>t</sup> André*, où l'on fait dire à cet apôtre : J'immole tous les jours sur l'autel du seul vrai Dieu, non les

(*d*) L. VIII, ch. XII.

(*f*) Siècle 1, page 109.

(*e*) Cinquième catéchèse.

chairs des taureaux , ni le fang des boucs , mais l'agneau immaculé , qui demeure toujours entier et vivant après qu'il est facrifié , et que tout le peuple fidelle en a mangé la chair : mais ce favant dominicain avoue que cette pièce n'est connue que depuis le huitième fiècle. Le premier qui l'ait citée est *Etherius* évêque d'Osma en Espagne , qui écrivit contre *Elipand* en 788.

*Abdias* ( *g* ) rapporte que *S<sup>t</sup> Jean* , averti par le Seigneur de la fin de sa course , se prépara à la mort et recommanda son église à DIEU. Puis ayant pris du pain qu'il se fit apporter , il leva les yeux au ciel , le bénit , le rompit , et le distribua à tous ceux qui étaient présens , en leur disant : Que mon partage soit le vôtre , et que le vôtre soit le mien. Cette manière de célébrer l'eucharistie , qui veut dire action de grâces , est plus conforme à l'institution de cette cérémonie.

En effet *S<sup>t</sup> Luc* ( *h* ) nous apprend que JESUS après avoir distribué du pain et du vin à ses apôtres qui soupaient avec lui , leur dit : Faites ceci en mémoire de moi. *S<sup>t</sup> Matthieu* ( *i* ) et *S<sup>t</sup> Marc* ( *k* ) disent de plus que JESUS chanta

( *g* ) Hist. apostol. liv. V , artiel. XXII et XXIII.

( *h* ) Chap. XXII. v. 19.

( *i* ) Chap. XXVI , v. 30.

( *k* ) Chap. XIV , v. 26.

une hymne. S<sup>t</sup> *Jean* qui ne parle dans son évangile ni de la distribution du pain et du vin, ni de l'hymne, s'étend fort au long sur ce dernier article dans ses actes, dont voici le texte cité par le second concile de Nicée : (1)

Avant que le Seigneur fût pris par les Juifs, dit cet apôtre bien-aimé de J E S U S, il nous rassembla tous, et nous dit : Chantons une hymne à l'honneur du père, après quoi nous exécuterons le dessein que nous avons formé. Il nous ordonna donc de faire un cercle, et de nous tenir tous par la main ; puis s'étant mis au milieu du cercle, il nous dit : Amen, suivez-moi. Alors il commença le cantique, et dit : Gloire vous soit donnée, ô père ! Nous répondîmes tous : Amen. J E S U S continuant à dire : Gloire au verbe, &c. gloire à l'esprit, &c. gloire à la grâce ; les apôtres répondaient toujours : Amen.

Après quelques autres doxologies, J E S U S dit : Je veux être sauvé, et je veux sauver : Amen. Je veux être délié, et je veux délier : Amen. Je veux être blessé, et je veux blesser : Amen. Je veux naître, et je veux engendrer : Amen. Je veux manger, et je veux être consumé : Amen. Je veux être écouté, et je veux écouter : Amen. Je veux être compris de l'esprit, étant tout esprit, tout intelligence :

(1) Col. 358.

Amen. Je veux être lavé, et je veux laver : Amen. La grâce mène la danse, je veux jouer de la flûte, dansez tous : Amen. Je veux chanter des airs lugubres, lamentez-vous tous : Amen.

S<sup>t</sup> *Augustin*, qui commente une partie de cette hymne dans son épître (m) à *Cérétius*, rapporte de plus ce qui suit : Je veux parer, et être paré. Je suis une lampe pour ceux qui me voient, et qui me connaissent. Je suis la porte pour tous ceux qui veulent y frapper. Vous qui voyez ce que je fais, gardez-vous bien d'en parler.

Cette danse de JESUS et des apôtres est visiblement imitée de celle des thérapeutes d'Égypte, lesquels après le souper dansaient dans leurs assemblées, d'abord partagés en deux chœurs, puis réunis les hommes et les femmes ensemble, après avoir, comme en la fête de *Bacchus*, avalé force vin céleste, comme dit *Philon*. (n)

On fait d'ailleurs que, suivant la tradition des Juifs, après leur sortie d'Égypte et le passage de la mer Rouge, d'où la solennité de pâque prit son nom (o), *Moïse* et sa sœur rassemblèrent deux chœurs de musique, l'un

(m) Epît. 237.

(n) Traité de la vie contemplative.

(o) Exode, chap. XV; et *Philon*, Vie de *Moïse*, liv. I.



composé d'hommes , l'autre de femmes , qui chantèrent en dansant un cantique d'actions de grâces. Ces instrumens rassemblés sur le champ , ces chœurs arrangés avec tant de promptitude , la facilité avec laquelle les chants et la danse furent exécutés , supposent une habitude de ces deux exercices fort antérieure au moment de l'exécution.

Cet usage se perpétua dans la fuite chez les Juifs (*p*). Les filles de Silo dansaient , selon la coutume , à la fête solennelle du Seigneur quand les jeunes gens de la tribu de Benjamin , à qui on les avait refusées pour épouses , les enlevèrent par le conseil des vieillards d'Israël. Encore aujourd'hui dans la Palestine les femmes assemblées auprès des tombeaux de leurs proches , dansent d'une manière lugubre , et poussent des cris lamentables. (*q*)

On fait aussi que les premiers chrétiens faisaient entre eux des agapes ou repas de charité en mémoire de la dernière cène que JESUS célébra avec ses apôtres ; les païens en prirent même occasion de leur faire les reproches les plus odieux : alors , pour en bannir toute ombre de licence , les pasteurs défendirent que le baiser de paix , par où finissait cette cérémonie , se donnât entre les

(*p*) Les Juges , chap. XXI , v. 21.

(*q*) Voyage de *le Brun*.

personnes de sexe différent (r). Mais divers autres abus dont se plaignait déjà S<sup>t</sup> Paul (s), et que le concile de Gangres, l'an 324, entreprit en vain de réformer, firent enfin abolir les agapes l'an 397, par le troisième concile de Carthage dont le canon quarante-unième ordonna de célébrer les saints mystères à jeun.

On ne doutera point que la danse n'accompagnât ces festins, si l'on fait attention que, suivant *Scaliger*, les évêques ne furent nommés *præfules* dans l'Eglise latine, à *præfiliendo*, que parce qu'ils commençaient la danse. Le pieux *Héliot*, dans son histoire des ordres monastiques, dit aussi que pendant les persécutions qui troublaient la paix des premiers chrétiens il se forma des congrégations d'hommes et de femmes, qui, à l'exemple des thérapeutes, se retirèrent dans les déserts; là ils se rassemblaient dans les hameaux les dimanches et les fêtes, et ils y dansaient pieusement en chantant les prières de l'Eglise.

En Portugal, en Espagne, dans le Rouffillon, l'on exécute encore aujourd'hui des danses solennelles en l'honneur des mystères du christianisme. Toutes les veilles des fêtes de la

(r) *Thomassin*, discip. de l'Eglise, part. III, ch. XLVII, n. 1.

(s) Corinth. chap. XI.

Vierge , les jeunes filles s'assembloient devant la porte des églises qui lui sont dédiées , et passoient la nuit à danser en rond , et à chanter des hymnes et des cantiques en son honneur. Le cardinal *Ximenès* rétablit de son temps dans la cathédrale de Tolède l'ancien usage des messes mosarabes , pendant lesquelles on danse dans le chœur et dans la nef avec autant d'ordre que de dévotion. En France même on voyoit encore vers le milieu du dernier siècle les prêtres et tout le peuple de Limoges danser en rond dans la collégiale en chantant : *Sant Marcian , prega per nous , et nous epingaren per bous* ; c'est-à-dire , *S<sup>t</sup> Martial* , priez pour nous , et nous danserons pour vous.

Enfin le jésuite *Menestrier* , dans la préface de son *Traité des ballets* , publié en 1682 , dit qu'il avoit vu encore les chanoines de quelques églises , qui le jour de pâques prenaient par la main les enfans de chœur , et dansaient dans le chœur en chantant des hymnes de réjouissance. Ce que nous avons dit à l'article *Kalendes* des danses extravagantes de la fête des fous , nous découvre une partie des abus qui ont fait retrancher la danse des cérémonies de la messe , lesquelles plus elles ont de gravité , plus elles sont propres à en imposer aux simples.

## M E S S I E.

## A V E R T I S S E M E N T.

*CET article est de M. Polier de Bottens d'une ancienne famille de France, établie depuis deux cents ans en Suisse. Il est premier pasteur de Lausanne. Sa science est égale à sa piété. Il composa cet article pour le grand Dictionnaire encyclopédique, dans lequel il fut inséré. On en supprima seulement quelques endroits, dont les examinateurs crurent que des catholiques moins savans et moins pieux que l'auteur pourraient abuser. Il fut reçu avec l'applaudissement de tous les sages.*

*On l'imprima en même temps dans un autre petit dictionnaire, et on l'attribua en France à un homme qu'on n'était pas fâché d'inquiéter. On supposa que l'article était impie, parce qu'on le supposait d'un laïque; et on se déchaîna contre l'ouvrage et contre l'auteur prétendu. L'homme accusé se contenta de rire de cette méprise. Il voyait avec compassion sous ses yeux cet exemple des erreurs et des injustices que les hommes commettent tous les jours dans leurs jugemens; car il avait le manuscrit du sage et savant prêtre, écrit tout entier de sa main. Il le possède encore. Il sera montré à qui voudra l'examiner. On y verra*

*Dictionn. philosoph. Tome VII. \* M m*

*jusqu'aux ratures faites alors par ce laïque même, pour prévenir les interprétations malignes.*

*Nous réimprimons donc aujourd'hui cet article dans toute l'intégrité de l'original. Nous en avons retranché pour ne pas répéter ce que nous avons imprimé ailleurs ; mais nous n'avons pas ajouté un seul mot.*

*Le bon de toute cette affaire, c'est qu'un confrère de l'auteur respectable écrit les choses du monde les plus ridicules contre cet article de son confrère, croyant écrire contre un ennemi commun. Cela ressemble à des combats de nuit, dans lesquels on se bat contre ses camarades.*

*Il est arrivé mille fois que des controversistes ont condamné des passages de Saint-Augustin, de Saint-Jérôme, ne sachant pas qu'ils fussent de ces pères. Ils anathématiseraient une partie du nouveau Testament s'ils n'avaient pas ouï dire de qui est ce livre. C'est ainsi qu'on juge trop souvent.*

**M**ESSIE, *Messias*, ce terme vient de l'hébreu ; il est synonyme au mot grec *Christ*. L'un et l'autre sont des termes consacrés dans la religion, et qui ne se donnent plus aujourd'hui qu'à l'oïnt par excellence, ce souverain libérateur que l'ancien peuple juif attendait, après la venue duquel il soupire encore, et que les chrétiens trouvent dans la personne de JESUS fils de *Marie*, qu'ils regardent comme

l'oïnt du Seigneur , le messie promis à l'humanité : les Grecs emploient aussi le mot d'*Elcimmeros* , qui signifie la même chose que *Christos*.

Nous voyons dans l'ancien Testament que le mot de *Messie* , loin d'être particulier au libérateur après la venue duquel le peuple d'Israël soupirait , ne l'était pas seulement aux vrais et fidèles serviteurs de DIEU , mais que ce nom fut souvent donné aux rois et aux princes idolâtres , qui étaient dans la main de l'Eternel les ministres de ses vengeances , ou des instrumens pour l'exécution des conseils de sa sagesse. C'est ainsi que l'auteur de l'Ecclésiastique dit d'*Elisée* (a) , *qui ungis reges ad pœnitentiam* , ou comme l'ont rendu les Septante , *ad vindictam. Vous oignez les rois pour exercer la vengeance du Seigneur*. C'est pourquoi il envoya un prophète pour oindre *Jéhu* roi d'Israël. Il annonça l'onction sacrée à *Hazaël* roi de Damas et de Syrie (b) , ces deux princes étant les *Messies* du Très-haut pour venger les crimes et les abominations de la maison d'*Achab*.

Mais au XLV<sup>e</sup> d'*Isaïe* , v. 1 , le nom de *Messie* est expressément donné à *Cyrus*. *Ainsi a dit l'Eternel à Cyrus son oint , son messie , duquel*

( a ) Ecclésiast. chap. XLVIII , v. 8.

( b ) IV , des Rois , chap. VIII , v. 12 , 13 et 14.

*j'ai pris la main droite afin que je terrasse les nations devant lui, &c.*

Ezéchiél, au XXVIII<sup>e</sup> de ses Révélations, v. 14, donne le nom de *Messie* au roi de Tyr, qu'il appelle aussi *chérubin*, et parle de lui et de sa gloire dans des termes pleins d'une emphase dont on sent mieux les beautés qu'on ne peut en saisir le sens. „ Fils de „ l'homme, dit l'Eternel au prophète, pro- „ nonce à haute voix une complainte sur le „ roi de Tyr, et lui dis : Ainsi a dit le Sei- „ gneur, l'Eternel, tu étais le sceau de la „ ressemblance de DIEU, plein de sagesse, et „ parfait en beautés; tu as été le jardin d'Eden „ du Seigneur (ou suivant d'autres versions), „ tu étais toutes les délices du Seigneur; ta „ couverture était de pierres précieuses de „ toutes sortes, de sardoine, de topaze, de „ jaspe, de chrysolite, d'onyx, de beril, de „ saphir, d'escarboucle, d'émeraude et d'or. „ Ce que faisaient faire tes tambours et tes „ flûtes a été chez toi; ils ont été tout prêts „ au jour que tu fus créé; tu as été un ché- „ rubin, un messie pour servir de protection, „ je t'avais établi; tu as été dans la sainte „ montagne de DIEU; tu as marché entre les „ pierres flamboyantes, tu as été parfait en „ tes voies, dès le jour que tu fus créé, „ jusqu'à ce que la perversité a été trouvée en „ toi. „

Au reste , le nom de *Messiah* ; en grec *Christ* , se donnait aux rois , aux prophètes et aux grands-prêtres des Hébreux. Nous lisons dans le I<sup>er</sup> liv. des Rois , chap. XII , verset 5 : *Le Seigneur et son Messie sont témoins , c'est-à-dire , le Seigneur et le roi qu'il a établi.* Et ailleurs : *Ne touchez point mes oints , et ne faites aucun mal à mes prophètes.* David , animé de l'esprit de DIEU , donne dans plus d'un endroit à Saül son beau-père qui le persécutait , et qu'il n'avait pas sujet d'aimer ; il donne , dis-je , à ce roi réprouvé , et de dessus lequel l'esprit de l'Eternel s'était retiré , le nom et la qualité d'oint , de messie du Seigneur. DIEU me garde , dit-il fréquemment , *de porter ma main sur l'oint du Seigneur , sur le messie de DIEU !*

Si le beau nom de messie , d'oint de l'Eternel , a été donné à des rois idolâtres , à des princes cruels et tyrans , il a été très-employé dans nos anciens oracles pour désigner véritablement l'oint du Seigneur , ce Messie par excellence , objet du désir et de l'attente de tous les fidèles d'Israël. Ainsi *Anne* mère de *Samuel* conclut son cantique par ces paroles remarquables , et qui ne peuvent s'appliquer à aucun roi (c) , puisqu'on fait que pour lors les Hébreux n'en avaient point. *Le Seigneur jugera les extrémités de la terre , il donnera*

(c) I. Rois , chap. II . v. 10.



*l'empire à son roi, il relèvera la corne de son Christ, de son Messie.* On trouve ce même mot dans les oracles suivans : Psaume II, verset 2. Psaume XLIV, verset 8. Jérémie, lament. IV, verset 20. Daniel IX, verset 16. Habacuc III, verset 13.

Que si l'on rapproche tous ces divers oracles, et en général tous ceux qu'on applique pour l'ordinaire au Messie, il en résulte des contrastes en quelque sorte inconciliables; et qui justifient jusqu'à un certain point l'obstination du peuple à qui ces oracles furent donnés.

Comment en effet concevoir, avant que l'événement l'eût si bien justifié dans la personne de JESUS fils de Marie, comment concevoir, dis-je, une intelligence en quelque sorte divine et humaine tout ensemble, un être grand et abaissé, qui triomphe du diable, et que cet esprit infernal, ce prince des puissances de l'air, tente, emporte et fait voyager malgré lui, maître et serviteur, roi et sujet, sacrificateur et victime tout ensemble, mortel et vainqueur de la mort, riche et pauvre, conquérant glorieux dont le règne éternel n'aura point de fin, qui doit soumettre toute la nature par ses prodiges, et cependant qui sera un homme de douleur, privé des commodités, souvent même de l'absolument

nécessaire dans cette vie dont il se dit le roi , et qu'il vient comblé de gloire et d'honneurs , terminant une vie innocente , malheureuse , sans cesse contredite et traversée , par un supplice également honteux et cruel , trouvant même dans cette humiliation , cet abaissement extraordinaire , la source d'une élévation unique qui le conduit au plus haut point de gloire , de puissance et de félicité , c'est-à-dire au rang de la première des créatures ?

Tous les chrétiens s'accordent à trouver ces caractères , en apparence si incompatibles , dans la personne de JESUS de Nazareth qu'ils appellent le *Christ* ; ses sectateurs lui donnaient ce titre par excellence , non qu'il eût été oint d'une manière sensible et matérielle , comme l'ont été anciennement quelques rois , quelques prophètes et quelques sacrificateurs , mais parce que l'esprit divin l'avait désigné pour ces grands offices , et qu'il avait reçu l'onction spirituelle nécessaire pour cela.

( A ) Nous en étions là sur un article aussi important , lorsqu'un prédicateur hollandais , plus célèbre par cette découverte que par les médiocres productions d'un génie d'ailleurs faible et peu instruit , nous a fait voir que

( A ) On supprima dans les dictionnaires ( depuis A jusqu'à B ) tout ce paragraphe concernant le prédicateur hollandais , parce qu'on le crut hors d'œuvre.

notre Seigneur JESUS était le Christ, le Messie de DIEU, ayant été oint dans les trois plus grandes époques de sa vie, pour être notre roi, notre prophète et notre sacrificateur.

Lors de son baptême, la voix du souverain maître de la nature le déclare son fils, son unique, son bien-aimé, et par-là même son représentant.

Sur le Thabor, transfiguré, associé à *Moïse* et à *Elie*, cette même voix surnaturelle l'annonce à l'humanité comme le fils de celui qui aime et envoie les prophètes, et qui doit être écouté par préférence.

Dans Gethsemani, un ange descend du ciel pour le soutenir dans les angoisses extrêmes où le réduit l'approche de son supplice; il le fortifie contre les frayeurs cruelles d'une mort qu'il ne peut éviter, et le met en état d'être un sacrificateur d'autant plus excellent qu'il est lui-même la victime innocente et pure qu'il va offrir.

Le judicieux prédicateur hollandais, disciple de l'illustre *Cocceïus*, trouve l'huile sacramentale de ces diverses onctions célestes, dans les signes visibles que la puissance de DIEU fit paraître sur son oint, dans son baptême *l'ombre de la colombe*, qui représentait le Saint-Esprit qui descendit sur lui; au Thabor *la nue miraculeuse* qui le couvrit; en Gethsemani, *la sueur*

*de grumeaux de sang dont tout son corps fut couvert.*

Après cela, il faut pouffer l'incrédulité à son comble pour ne pas reconnaître à ces traits l'oïnt du Seigneur par excellence, le Messie promis; et l'on ne pourrait sans doute assez déplorer l'aveuglement inconcevable du peuple juif, s'il ne fût entré dans le plan de l'infinie sagesse de DIEU, et n'eût été, dans ses vues toutes miséricordieuses, essentiel à l'accomplissement de son œuvre, et au salut de l'humanité. B)

Mais aussi il faut convenir que dans l'état d'oppression sous lequel gémissait le peuple juif, et après toutes les glorieuses promesses que l'Eternel lui avait faites si souvent, il devait soupirer après la venue d'un Messie, l'envifager comme l'époque de son heureuse délivrance; et qu'ainsi il est en quelque sorte excusable de n'avoir pas voulu reconnaître ce libérateur dans la personne du Seigneur JESUS, d'autant plus qu'il est de l'homme de tenir plus au corps qu'à l'esprit, et d'être plus sensible aux besoins présents, que flatté des avantages à venir, et toujours incertains par-là même.

Au reste, on doit croire qu'*Abraham*, et après lui un assez petit nombre de patriarches et de prophètes, ont pu se faire une idée de la nature du règne spirituel du Messie; mais

ces idées durent rester dans le petit cercle des inspirés; et il n'est pas étonnant qu'inconnues à la multitude, ces notions se soient altérées au point que lorsque le Sauveur parut dans la Judée, le peuple et ses docteurs, ses princes même, attendaient un monarque, un conquérant, qui par la rapidité de ses conquêtes devait s'assujettir tout le monde; et comment concilier ces idées flatteuses avec l'état abject, en apparence misérable, de JESUS-CHRIST? Aussi, scandalisés de l'entendre s'annoncer comme le Messie, ils le persécutèrent, le rejetèrent, et le firent mourir par le dernier supplice. Depuis ce temps-là, ne voyant rien qui achemine à l'accomplissement de leurs oracles, et ne voulant point y renoncer, ils se livrent à toutes sortes d'idées plus chimériques les unes que les autres.

Ainsi, lorsqu'ils ont vu les triomphes de la religion chrétienne, qu'ils ont senti qu'on pouvait expliquer spirituellement, et appliquer à JESUS-CHRIST la plupart de leurs anciens oracles, ils se sont avisés, contre le sentiment de leurs pères, de nier que les passages que nous leur alléguons dussent s'entendre du Messie, tordant ainsi nos saintes écritures à leur propre perte.

Quelques-uns soutiennent que leurs oracles ont été mal entendus; qu'en vain on soupire

après la venue du Messie, puisqu'il est déjà venu en la personne d'*Ezéchias*. C'était le sentiment du fameux *Hillel*. D'autres, plus relâchés, ou cédant avec politique aux temps et aux circonstances, prétendent que la croyance de la venue d'un Messie n'est point un article fondamental de foi, et qu'en niant ce dogme on ne pervertit point la loi, on ne lui donne qu'une légère atteinte. C'est ainsi que le juif *Albo* disait au pape, que nier la venue du Messie, c'était seulement couper une branche de l'arbre sans toucher à la racine.

Le fameux rabbin *Salomon Jarchi* ou *Raschi*, qui vivait au commencement du douzième siècle, dit, dans ses Talmudiques, que les anciens Hébreux ont cru que le Messie était né le jour de la dernière destruction de Jérusalem par les armées romaines; c'est, comme on dit, appeler le médecin après la mort.

Le rabbin *Kimchi*, qui vivait aussi au douzième siècle, annonçait que le Messie, dont il croyait la venue très-prochaine, chasserait de la Judée les chrétiens qui la possédaient pour lors; il est vrai que les chrétiens perdirent la Terre-Sainte; mais ce fut *Saladin* qui les vainquit: pour peu que ce conquérant eût protégé les Juifs, et se fût déclaré pour eux, il est vraisemblable que dans leur enthousiasme ils en auraient fait leur Messie.

Les auteurs sacrés, et notre Seigneur JESUS lui-même, comparent souvent le règne du Messie et l'éternelle béatitude à des jours de noces, à des festins; mais les talmudistes ont étrangement abusé de ces paraboles: selon eux, le Messie donnera à son peuple rassemblé dans la terre de Canaan, un repas dont le vin fera celui qu'*Adam* lui-même fit dans le paradis terrestre, et qui se conserve dans de vastes celliers, creusés par les anges au centre de la terre.

On servira pour entrée le fameux poisson appelé le grand *Léviathan*, qui avale tout d'un coup un poisson moins grand que lui, lequel ne laisse pas d'avoir trois cents lieues de long; toute la masse des eaux est portée sur *Léviathan*. DIEU, au commencement, en créa un mâle, et un autre femelle; mais, de peur qu'ils ne renversassent la terre, et qu'ils ne remplissent l'univers de leurs semblables, DIEU tua la femelle, et la fit pour le festin du Messie.

Les rabbins ajoutent qu'on tuera pour ce repas le taureau *Béhémot*, qui est si gros qu'il mange chaque jour le foin de mille montagnes: la femelle de ce taureau fut tuée au commencement du monde, afin qu'une espèce si prodigieuse ne se multipliât pas, ce qui n'aurait pu que nuire aux autres créatures; mais ils assurent que l'Eternel ne la fit point, parce

que la vache salée n'est pas si bonne que la léviathane. Les Juifs ajoutent encore si bien foi à toutes ces rêveries rabbiniques, que souvent ils jurent sur leur part du bœuf *Béhémoth*, comme quelques chrétiens impies jurent sur leur part du paradis.

Après des idées si grossières sur la venue du Messie et sur son règne, faut-il s'étonner si les Juifs tant anciens que modernes, et plusieurs même des premiers chrétiens, malheureusement imbus de toutes ces rêveries, n'ont pu s'élever à l'idée de la nature divine de l'oint du Seigneur, et n'ont pas attribué la qualité de Dieu au Messie? Voyez comme les Juifs s'expriment là-dessus dans l'ouvrage intitulé *Judæi Lusitani quæstiones ad Christianos* (d).  
 „ Reconnaître, disent-ils, un homme Dieu,  
 „ c'est s'abuser soi-même, c'est se forger un  
 „ monstre, un centaure, le bizarre composé  
 „ de deux natures qui ne sauraient s'allier. „  
 Ils ajoutent que les prophètes n'enseignent point que le Messie soit homme-Dieu, qu'ils distinguent expressément entre DIEU et *David*, qu'ils déclarent le premier maître, et le second serviteur, &c....

Lorsque le Sauveur parut, les prophéties, quoique claires, furent malheureusement obscurcies par les préjugés fucés avec le lait.

(d) *Quæst.* I, II, IV, XXIII, &c.



JESUS-CHRIST lui-même, ou par ménagement, ou pour ne pas révolter les esprits, paraît extrêmement réservé sur l'article de sa divinité ; *il voulait*, dit Saint-Chrysofote, *accoutumer insensiblement ses auditeurs à croire un mystère si fort élevé au-dessus de la raison*. S'il prend l'autorité d'un Dieu en pardonnant les péchés, cette action soulève tous ceux qui en sont les témoins ; ses miracles les plus évidens ne peuvent convaincre de sa divinité ceux même en faveur desquels il les opère. Lorsque devant le tribunal du souverain sacrificateur il avoue, avec un modeste détour, qu'il est le fils de DIEU, le grand-prêtre déchire sa robe, et crie au blasphème. Avant l'envoi du Saint-Esprit, les apôtres ne soupçonnent pas même la divinité de leur cher maître ; il les interroge sur ce que le peuple pense de lui ; ils répondent que les uns le prennent pour *Elie*, les autres pour *Jérémie*, ou pour quelque'autre prophète. *S<sup>t</sup> Pierre* a besoin d'une révélation particulière pour connaître que JESUS est le Christ, le fils du DIEU vivant.

Les Juifs, révoltés contre la divinité de JESUS-CHRIST, ont eu recours à toutes sortes de voies pour détruire ce grand mystère ; ils détournent le sens de leurs propres oracles ; ou ne les appliquent pas au Messie ; ils prétendent que le nom de Dieu, *Eloï*, n'est pas

particulier à la Divinité, et qu'il se donne même par les auteurs sacrés aux juges, aux magistrats, en général à ceux qui sont élevés en autorité; ils citent en effet un très-grand nombre de passages des saintes écritures, qui justifient cette observation, mais qui ne donnent aucune atteinte aux termes exprès des anciens oracles qui regardent le Messie.

Enfin ils prétendent que si le Sauveur, et après lui les évangélistes, les apôtres et les premiers chrétiens, appellent JESUS le fils de DIEU, ce terme auguste ne signifiait, dans les temps évangéliques, autre chose que l'opposé de fils de *Bétial*, c'est-à-dire, homme de bien, serviteur de DIEU, par opposition à un méchant, un homme qui ne craint point DIEU.

Si les Juifs ont contesté à JESUS-CHRIST la qualité de Messie et sa divinité, ils n'ont rien négligé aussi pour le rendre méprisable, pour jeter sur sa naissance, sa vie et sa mort, tout le ridicule et tout l'opprobre qu'a pu imaginer leur criminel acharnement.

De tous les ouvrages qu'a produits l'aveuglement des Juifs, il n'en est point de plus odieux et de plus extravagant que le livre ancien intitulé *Sepher Toldos Jeshu*, tiré de la poussière par M. *Wagenheil* dans le second tome de son ouvrage intitulé *Tela ignea*, &c.

C'est dans ce *Sepher Toldos Jeshu* qu'on lit

une histoire monstrueuse de la vie de notre Sauveur, forgée avec toute la passion et la mauvaise foi possibles. Ainsi, par exemple, ils ont osé écrire qu'un nommé *Panther* ou *Pandera*, habitant de Bethléem, était devenu amoureux d'une jeune femme mariée à *Jokanam*. Il eut de ce commerce impur un fils qui fut nommé *Jesua* ou *Jesu*. Le père de cet enfant fut obligé de s'enfuir, et se retira à Babylone. Quant au jeune *Jesu*, on l'envoya aux écoles; mais, ajoute l'auteur, il eut l'insolence de lever la tête, et de se découvrir devant les sacrificateurs, au lieu de paraître devant eux la tête baissée, et le visage couvert, comme c'était la coutume; hardiesse qui fut vivement tancée; ce qui donna lieu d'examiner sa naissance, qui fut trouvée impure, et l'exposa bientôt à l'ignominie.

Ce détestable livre *Sepher Toldos Jeschu* était connu dès le second siècle; *Celse* le cite avec confiance, et *Origène* le réfute au chapitre neuvième.

Il y a un autre livre intitulé aussi *Toldos Jeschu*, publié l'an 1705 par M. *Huldric*, qui s'écarte de plus près l'évangile de l'enfance, mais qui commet à tout moment les anachronismes les plus grossiers; il fait naître et mourir JESUS-CHRIST sous le règne d'*Hérode le grand*; il veut que ce soit à ce prince qu'aient été

faites

faites les plaintes sur l'adultère de *Panther* et de *Marie* mère de JESUS.

L'auteur qui prend le nom de *Jonathan*, qui se dit contemporain de JESUS-CHRIST et demeurant à Jérusalem, avance qu'*Hérode* consulta sur le fait de JESUS-CHRIST les sénateurs d'une ville dans la terre de Césarée : nous ne suivrons pas un auteur aussi absurde dans toutes ses contradictions.

Cependant c'est à la faveur de toutes ces calomnies que les Juifs s'entretiennent dans leur haine implacable contre les chrétiens et contre l'Évangile ; ils n'ont rien négligé pour altérer la chronologie du vieux Testament, et pour répandre des doutes et des difficultés sur le temps de la venue de notre Sauveur.

*Ahmed-ben-Cassum-la-Andacoufy*, maure de Grenade, qui vivait sur la fin du seizième siècle, cite un ancien manuscrit arabe qui fut trouvé avec seize lames de plomb, gravées en caractères arabes, dans une grotte près de Grenade. Don *Pedro y Quinones* archevêque de Grenade en a rendu lui-même témoignage ; ces lames de plomb, qu'on appelle de Grenade, ont été depuis portées à Rome, où après un examen de plusieurs années, elles ont enfin été condamnées comme apocryphes sous le pontificat d'*Alexandre VII* ; elles ne

*Dictionn. philosoph.* Tome VII. \* N n

renferment que des histoires fabuleuses touchant la vie de *Marie* et de son fils.

Le nom de Messie , accompagné de l'épithète de faux , se donne encore à ces imposteurs qui dans divers temps ont cherché à abuser la nation juive. Il y eut de ces faux messies avant même la venue du véritable oint de DIEU. Le sage *Gamaliel* parle (e) d'un nommé *Theudas* , dont l'histoire se lit dans les antiquités judaïques de *Josèphe* , liv. XX , chap. II. Il se vantait de passer le Jourdain à pied sec ; il attira beaucoup de gens à sa suite : mais les Romains étant tombés sur sa petite troupe la dissipèrent , coupèrent la tête au malheureux chef , et l'exposèrent dans Jérusalem.

*Gamaliel* parle aussi de *Judas* le galiléen , qui est sans doute le même dont *Josèphe* fait mention dans le douzième chapitre du second livre de la guerre des Juifs. Il dit que ce faux prophète avait ramassé près de trente mille hommes ; mais l'hyperbole est le caractère de l'historien juif.

Dès les temps apostoliques , l'on vit *Simon* surnommé le magicien (f) , qui avait su séduire les habitans de Samarie , au point qu'ils le considéraient comme *la vertu de Dieu*.

(e) *Act. apost.* cap. V. vers. 34 , 35 , 36.

(f) *Act. apost.* cap. VIII , vers. 9 , 10.

Dans le siècle suivant, l'an 178 et 179 de l'ère chrétienne, sous l'empire d'*Adrien*, parut le faux messie *Barchochébas*, à la tête d'une armée. L'empereur envoya contre lui *Julius Severus*, qui après plusieurs rencontres enferma les révoltés dans la ville de Bither; elle soutint un siège opiniâtre et fut emportée: *Barchochébas* y fut pris et mis à mort. *Adrien* crut ne pouvoir mieux prévenir les continuelles révoltes des Juifs, qu'en leur défendant par un édit d'aller à Jérusalem; il établit même des gardes aux portes de cette ville, pour en défendre l'entrée aux restes du peuple d'Israël.

On lit dans *Socrate*, historien ecclésiastique (g), que l'an 434, il parut dans l'île de Candie un faux messie qui s'appelait *Moïse*. Il se disait l'ancien libérateur des Hébreux, ressuscité pour les délivrer encore.

Un siècle après, en 530, il y eut dans la Palestine un faux messie nommé *Julien*; il s'annonçait comme un grand conquérant qui, à la tête de sa nation, détruirait par les armes tout le peuple chrétien; séduits par ses promesses, les Juifs armés massacrèrent plusieurs chrétiens. L'empereur *Justinien* envoya des troupes contre lui; on livra bataille au faux

(g) *Socr. Hist eccl. Liv. II, chap. XXXVIII.*

christ ; il fut pris et condamné au dernier supplice.

Au commencement du huitième siècle, *Serenus*, juif espagnol, se porta pour messie, prêcha, eut des disciples, et mourut comme eux dans la misère.

Il s'éleva plusieurs faux messies dans le douzième siècle. Il en parut un en France sous *Louis le jeune* ; il fut pendu lui et ses adhérens, sans qu'on ait jamais su les noms ni du maître ni des disciples.

Le treizième siècle fut fertile en faux messies, on en compte sept ou huit qui parurent en Arabie, en Perse, dans l'Espagne, en Moravie : l'un d'eux, qui se nommait *David el Ré*, passe pour avoir été un très-grand magicien ; il séduisit les Juifs, et se vit à la tête d'un parti considérable ; mais ce messie fut assassiné.

*Jacques Zieglerne* de Moravie, qui vivait au milieu du seizième siècle, annonçait la prochaine manifestation du messie, né, à ce qu'il assurait, depuis quatorze ans ; il l'avait vu, disait-il, à Strasbourg, et il gardait avec soin une épée et un sceptre pour les lui mettre en main dès qu'il serait en âge d'enseigner.

L'an 1624, un autre *Zieglerne* confirma la prédiction du premier.

L'an 1666, *Sabatei-Sévi*, né dans Alep, se

dit le messie prédit par les *Zieglernes*. Il débuta par prêcher sur les grands chemins et au milieu des campagnes ; les Turcs se moquaient de lui pendant que ses disciples l'admiraient. Il paraît qu'il ne mit pas d'abord dans ses intérêts le gros de la nation juive , puisque les chefs de la synagogue de Smyrne portèrent contre lui une sentence de mort ; mais il en fut quitte pour la peur et le bannissement.

Il contracta trois mariages , et l'on prétend qu'il n'en consumma point , disant que cela était au-dessous de lui. Il s'associa un nommé *Nathan-Lévi* : celui-ci fit le personnage du prophète *Elie* , qui devait précéder le messie. Ils se rendirent à Jérusalem , et *Nathan* y annonça *Sabatei-Sévi* comme le libérateur des nations. La populace juive se déclara pour eux ; mais ceux qui avaient quelque chose à perdre les anathématisèrent.

*Sévi* pour fuir l'orage se retira à Constantinople , et de là à Smyrne ; *Nathan-Lévi* lui envoya quatre ambassadeurs , qui le reconnurent et le saluèrent publiquement en qualité de messie ; cette ambassade en imposa au peuple et même à quelques docteurs , qui déclarèrent *Sabatei-Sévi* messie et roi des Hébreux. Mais la synagogue de Smyrne condamna son roi à être empalé.

*Sabatei* se mit sous la protection du cadi



de Smyrne , et eut bientôt pour lui tout le peuple juif ; il fit dresser deux trônes , un pour lui et l'autre pour son épouse favorite ; il prit le nom de roi des rois , et donna à *Joseph Sévi* son frère , celui de roi de Juda. Il promit aux Juifs la conquête de l'empire ottoman assurée. Il poussa même l'insolence jusqu'à faire ôter de la liturgie juive le nom de l'empereur , et à y faire substituer le sien.

On le fit mettre en prison aux Dardanelles ; les Juifs publièrent qu'on n'épargnait sa vie que parce que les Turcs savaient bien qu'il était immortel. Le gouverneur des Dardanelles s'enrichit des présens que les Juifs lui prodiguèrent pour visiter leur roi , leur messie prisonnier , qui dans les fers conservait toute sa dignité , et se faisait baiser les pieds.

Cependant le sultan , qui tenait sa cour à Andrinople , voulut faire finir cette comédie ; il fit venir *Sévi* , et lui dit que s'il était messie il devait être invulnérable ; *Sévi* en convint. Le grand-seigneur le fit placer pour but aux flèches de ses icoglans ; le messie avoua qu'il n'était point invulnérable , et protesta que DIEU ne l'envoyait que pour rendre témoignage à la sainte religion musulmane. Fustigé par les ministres de la loi , il se fit mahométan , et il vécut et mourut également méprisé des Juifs et des Musulmans ; ce qui a si fort

décrédité la profession de faux messie , que Sévi est le dernier qui ait paru. (\*)

## M E T A M O R P H O S E ,

### M E T E M P S Y C O S E .

N'EST-IL pas bien naturel que toutes les métamorphoses dont la terre est couverte aient fait imaginer dans l'Orient , où on a imaginé tout , que nos ames passaient d'un corps à un autre ; un point presque imperceptible devient un ver , ce ver devient papillon ; un gland se transforme en chêne , un œuf en oiseau ; l'eau devient nuage et tonnerre ; le bois se change en feu et en cendre ; tout paraît enfin métamorphosé dans la nature. On attribua bientôt aux ames , qu'on regardait comme des figures légères , ce qu'on voyait sensiblement dans des corps plus grossiers. L'idée de la métempsychose est peut-être le plus ancien dogme de l'univers connu , et il règne encore dans une grande partie de l'Inde et de la Chine.

Il est encore très - naturel que toutes les métamorphoses dont nous sommes les témoins

(\*) Voyez l'*Essai sur les mœurs et l'esprit des nations* , tome VI, pages 173-179 , où l'histoire de Sévi est plus détaillée.

## 432 METAMORPHOSE , METEMPSYCOSE.

aient produit ces anciennes fables qu'*Ovide* a recueillies dans son admirable ouvrage. Les Juifs même ont eu aussi leurs métamorphoses. Si *Niobé* fut changée en marbre , *Edith* , femme de *Loth* , fut changée en statue de sel. Si *Eurydice* resta dans les enfers pour avoir regardé derrière elle , c'est aussi pour la même indiscretion que cette femme de *Loth* fut privée de la nature humaine. Le bourg qu'habitaient *Baucis* et *Philémon* en Phrygie est changé en un lac ; la même chose arrive à Sodome. Les filles d'*Anius* changeaient l'eau en huile ; nous avons dans l'Écriture une métamorphose à peu-près semblable , mais plus vraie et plus sacrée. *Cadmus* fut changé en serpent ; la verge d'*Aaron* devint serpent aussi.

Les dieux se changeaient très-souvent en hommes ; les Juifs n'ont jamais vu les anges que sous la forme humaine : les anges mangèrent chez *Abraham*. *Paul* , dans son épître aux Corinthiens , dit que l'ange de *Satan* lui a donné des soufflets : *Angelos Sathana me colaphisei*.

## METAPHYSIQUE.

## M E T A P H Y S I Q U E .

*T R A N S naturam* , au - delà de la nature. Mais ce qui est au-delà de la nature est-il quelque chose ? Par nature on entend donc matière , et métaphysique est ce qui n'est pas matière.

Par exemple , votre raisonnement qui n'est ni long , ni large , ni haut , ni solide , ni pointu.

Votre ame à vous inconnue qui produit votre raisonnement.

Les esprits dont on a toujours parlé , auxquels on a donné long - temps un corps si délié , qu'il n'était plus corps , et auxquels on a ôté enfin toute ombre de corps , sans favoir ce qui leur restait.

La manière dont ces esprits sentent sans avoir l'embarras des cinq sens , celle dont ils pensent sans tête , celle dont ils se communiquent leurs pensées sans paroles et sans signes.

Enfin , DIEU que nous connaissons par ses ouvrages , mais que notre orgueil veut définir ; DIEU dont nous sentons le pouvoir immense ; DIEU entre lequel et nous est l'abyme de l'infini , et dont nous osons sonder la nature.

*Dictionn. philosoph. Tome VII. \* O o*

Ce font-là les objets de la métaphysique.

On pourrait encore y joindre les principes même des mathématiques , des points sans étendue , des lignes sans largeur , des surfaces sans profondeur , des unités divisibles à l'infini , &c.

*Bayle* lui-même croyait que ces objets étaient des êtres de raison ; mais ce ne font en effet que les choses matérielles considérées dans leurs masses , dans leurs superficies , dans leurs simples longueurs ou largeurs , dans les extrémités de ces simples longueurs ou largeurs. Toutes les mesures sont justes et démontrées , et la métaphysique n'a rien à voir dans la géométrie.

C'est pourquoi on peut être métaphysicien sans être géomètre. La métaphysique est plus amusante ; c'est souvent le roman de l'esprit. En géométrie , au contraire , il faut calculer , mesurer. C'est une gêne continuelle , et plusieurs esprits ont mieux aimé rêver doucement que se fatiguer.

## M I R A C L E S.

## S E C T I O N P R E M I E R E.

**U**N miracle, selon l'énergie du mot, est une chose admirable ; en ce cas tout est miracle. L'ordre prodigieux de la nature, la rotation de cent millions de globes autour d'un million de soleils, l'activité de la lumière, la vie des animaux, sont des miracles perpétuels.

Selon les idées reçues, nous appelons miracle la violation de ces lois divines et éternelles. Qu'il y ait une éclipse de soleil pendant la pleine lune, qu'un mort fasse à pied deux lieues de chemin en portant sa tête entre ses bras, nous appelons cela un miracle.

Plusieurs physiciens soutiennent qu'en ce sens il n'y a point de miracles, et voici leurs argumens :

Un miracle est la violation des lois mathématiques, divines, immuables, éternelles. Par ce seul exposé, un miracle est une contradiction dans les termes : une loi ne peut être à la fois immuable et violée. Mais une loi, leur dit-on, étant établie par DIEU même, ne peut-elle être suspendue par son auteur ? Ils ont la hardiesse de répondre que non, et

qu'il est impossible que l'Être infiniment sage ait fait des lois pour les violer. Il ne pouvait, disent-ils, déranger sa machine que pour la faire mieux aller : or il est clair qu'étant DIEU, il a fait cette immense machine aussi bonne qu'il l'a pu ; s'il a vu qu'il y aurait quelque imperfection résultante de la nature de la matière, il y a pourvu dès le commencement, ainsi il n'y changera jamais rien.

De plus, DIEU ne peut rien faire sans raison : or quelle raison le porterait à défigurer pour quelque temps son propre ouvrage ?

C'est en faveur des hommes, leur dit-on. C'est donc au moins en faveur de tous les hommes, répondent-ils ; car il est impossible de concevoir que la nature divine travaille pour quelques hommes en particulier, et non pas pour tout le genre-humain ; encore même le genre-humain est bien peu de chose : il est beaucoup moindre qu'une petite fourmillière en comparaison de tous les êtres qui remplissent l'immensité. Or n'est-ce pas la plus absurde des folies d'imaginer que l'Être infini intervertisse en faveur de trois ou quatre centaines de fourmis, sur ce petit amas de fange, le jeu éternel de ces ressorts immenses qui font mouvoir tout l'univers ?

Mais supposons que DIEU ait voulu distinguer un petit nombre d'hommes par des

faveurs particulières , faudra-t-il qu'il change ce qu'il a établi pour tous les temps et pour tous les lieux ? Il n'a certes aucun besoin de ce changement , de cette inconstance , pour favoriser ses créatures ; ses faveurs sont dans ses lois mêmes. Il a tout prévu , tout arrangé pour elles ; toutes obéissent irrévocablement à la force qu'il a imprimée pour jamais dans la nature.

Pourquoi DIEU ferait-il un miracle ? Pour venir à bout d'un certain dessein sur quelques êtres vivans ! Il dirait donc : Je n'ai pu parvenir par la fabrique de l'univers , par mes décrets divins , par mes lois éternelles , à remplir un certain dessein ; je vais changer mes éternelles idées , mes lois immuables , pour tâcher d'exécuter ce que je n'ai pu faire par elles. Ce ferait un aveu de sa faiblesse , et non de sa puissance ; ce ferait , ce semble , dans lui la plus inconcevable contradiction. Ainsi donc , oser supposer à DIEU des miracles , c'est réellement l'insulter , ( si des hommes peuvent insulter DIEU. ) C'est lui dire : Vous êtes un être faible et inconséquent. Il est donc absurde de croire des miracles , c'est déshonorer en quelque sorte la Divinité.

On presse ces philosophes ; on leur dit : Vous avez beau exalter l'immutabilité de l'Être suprême , l'éternité de ses lois , la



régularité de ses mondes infinis ; notre petit tas de boue a été tout couvert de miracles ; les histoires sont aussi remplies de prodiges que d'événemens naturels. Les filles du grand-prêtre *Anius* changeaient tout ce qu'elles voulaient en blé , en vin ou en huile ; *Athalide* fille de *Mercuré* ressuscita plusieurs fois ; *Esculape* ressuscita *Hippolyte* ; *Hercule* arracha *Alceste* à la mort ; *Hérès* revint au monde après avoir passé quinze jours dans les enfers. *Romulus* et *Rémus* naquirent d'un dieu et d'une vestale ; le palladium tomba du ciel dans la ville de Troye ; la chevelure de *Bérénice* devint un assemblage d'étoiles ; la cabane de *Baucis* et de *Philémon* fut changée en un superbe temple ; la tête d'*Orphée* rendait des oracles après sa mort ; les murailles de Thèbes se construisirent d'elles-mêmes au son de la flûte , en présence des Grecs ; les guérisons faites dans le temple d'*Esculape* étaient innombrables , et nous avons encore des monumens chargés du nom des témoins oculaires des miracles d'*Esculape*.

Nommez - moi un peuple chez lequel il ne se soit pas opéré des prodiges incroyables , surtout dans des temps où l'on savait à peine lire et écrire.

Les philosophes ne répondent à ces objections qu'en riant et en levant les épaules ; mais les philosophes chrétiens disent : Nous

croyons aux miracles opérés dans notre sainte religion ; nous les croyons par la foi , et non par notre raison que nous nous gardons bien d'écouter ; car lorsque la foi parle , on fait assez que la raison ne doit pas dire un seul mot : nous avons une croyance ferme et entière dans les miracles de JESUS-CHRIST et des apôtres ; mais permettez-nous de douter un peu de plusieurs autres ; souffrez , par exemple , que nous suspendions notre jugement sur ce que rapporte un homme simple auquel on a donné le nom de grand. Il assure qu'un petit moine était si fort accoutumé de faire des miracles , que le prieur lui défendit enfin d'exercer son talent. Le petit moine obéit ; mais ayant vu un pauvre couvreur qui tombait du haut d'un toit , il balança entre le désir de lui sauver la vie , et la sainte obédience. Il ordonna seulement au couvreur de rester en l'air jusqu'à nouvel ordre , et courut vite conter à son prieur l'état des choses. Le prieur lui donna l'absolution du péché qu'il avait commis en commençant un miracle sans permission , et lui permit de l'achever , pourvu qu'il s'en tint là , et qu'il n'y revînt plus. On accorde aux philosophes qu'il faut un peu se défier de cette histoire.

Mais comment oseriez-vous nier , leur dit-on , que S<sup>t</sup> Gervais et S<sup>t</sup> Protais aient apparu

en songe à S<sup>t</sup> *Ambroise* , qu'ils lui aient enseigné l'endroit où étaient leurs reliques ? que S<sup>t</sup> *Ambroise* les ait déterrées , et qu'elles aient guéri un aveugle ? S<sup>t</sup> *Augustin* était alors à Milan ; c'est lui qui rapporte ce miracle , *immenso populo teste* , dit-il dans sa Cité de DIEU , livre XXII. Voilà un miracle des mieux constatés. Les philosophes disent qu'ils n'en croient rien , que *Gervais* et *Protais* n'apparaissent à personne , qu'il importe fort peu au genre - humain qu'on sache où sont les restes de leurs carcasses , qu'ils n'ont pas plus de foi à cet aveugle qu'à celui de *Vespasien* ; que c'est un miracle inutile ; que DIEU ne fait rien d'inutile ; et ils se tiennent fermes dans leurs principes. Mon respect pour saint *Gervais* et S<sup>t</sup> *Protais* ne me permet pas d'être de l'avis de ces philosophes ; je rends compte seulement de leur incrédulité. Ils font grand cas du passage de *Lucien* qui se trouve dans la mort de *Peregrinus*. „ Quand un joueur de „ gobelets adroit se fait chrétien , il est sûr „ de faire fortune. „ Mais comme *Lucien* est un auteur profane , il ne doit avoir aucune autorité parmi nous.

Ces philosophes ne peuvent se résoudre à croire les miracles opérés dans le second siècle. Des témoins oculaires ont beau écrire que l'évêque de Smyrne S<sup>t</sup> *Polycarpe* ayant été

condamné à être brûlé , et étant jeté dans les flammes , ils entendirent une voix du ciel qui criait : Courage , *Polycarpe* , fois fort , montre-toi homme ; qu'alors les flammes du bûcher s'écartèrent de son corps , et formèrent un pavillon de feu au-dessus de sa tête ; et que du milieu du bûcher il sortit une colombe ; enfin on fut obligé de trancher la tête de *Polycarpe*. A quoi bon ce miracle ? disent les incrédules ; pourquoi les flammes ont-elles perdu leur nature , et pourquoi la hache de l'exécuteur n'a-t-elle pas perdu la sienne ? D'où vient que tant de martyrs font sortis sains et saufs de l'huile bouillante , et n'ont pu résister au tranchant du glaive ? On répond que c'est la volonté de DIEU. Mais les philosophes voudraient avoir vu tout cela de leurs yeux avant de le croire.

Ceux qui fortifient leurs raisonnemens par la science vous diront que les pères de l'Eglise ont avoué souvent eux-mêmes qu'il ne se faisait plus de miracles de leur temps. S<sup>t</sup> *Chrysostome* dit expressément : „ Les dons extraordinaires „ de l'esprit étaient donnés même aux indignes , parce qu'alors l'Eglise avait besoin de „ miracles ; mais aujourd'hui ils ne font pas „ même donnés aux dignes, parce que l'Eglise „ n'en a plus besoin. „ Ensuite il avoue qu'il n'y a plus personne qui ressuscite les morts , ni même qui guérissent les malades.

S<sup>t</sup> *Augustin* lui-même , malgré le miracle de *Gervais* et de *Protais* , dit dans sa Cité de DIEU :  
 „ Pourquoi ces miracles qui se faisaient autre-  
 „ fois ne se font-ils plus aujourd’hui ? „ Et  
 il en donne la même raison. *Cur , inquiunt ,*  
*nunc illa miracula quæ prædicatis facta esse non*  
*fiunt ? Possent quidem dicere necessaria prius fuisse ,*  
*quàm crederet mundus , ad hoc ut crederet mundus.*

On objecte aux philosophes que S<sup>t</sup> *Augustin* , malgré cet aveu , parle pourtant d’un vieux savetier d’Hippone qui , ayant perdu son habit , alla prier à la chapelle *des vingt martyrs* , qu’en retournant il trouva un poisson dans le corps duquel il y avait un anneau d’or , et que le cuisinier qui fit cuire le poisson dit au savetier : Voilà ce que les vingt martyrs vous donnent.

A cela les philosophes répondent qu’il n’y a rien dans cette histoire qui contredise les lois de la nature , que la physique n’est point du tout blessée qu’un poisson ait avalé un anneau d’or , et qu’un cuisinier ait donné cet anneau à un savetier , qu’il n’y a là aucun miracle.

Si on fait souvenir ces philosophes que , selon S<sup>t</sup> *Jérôme* , dans sa Vie de l’hermite *Paul* , cet hermite eut plusieurs conversations avec des satyres et avec des faunes ; qu’un corbeau lui apporta tous les jours pendant trente ans

la moitié d'un pain pour son dîner , et un pain tout entier le jour que S<sup>t</sup> *Antoine* vint le voir , ils pourront répondre encore que tout cela n'est pas absolument contre la physique , que des satyres et des faunes peuvent avoir existé , et qu'en tout cas , si ce conte est une puérilité , cela n'a rien de commun avec les vrais miracles du Sauveur et de ses apôtres. Plusieurs bons chrétiens ont combattu l'histoire de S<sup>t</sup> *Siméon Stylite* , écrite par *Théodoret* ; beaucoup de miracles qui passent pour authentiques dans l'Eglise grecque ont été révoqués en doute par plusieurs latins , de même que des miracles latins ont été suspects à l'Eglise grecque ; les protestans font venus ensuite , qui ont fort maltraité les miracles de l'une et l'autre Eglise.

Un savant jésuite (\*), qui a prêché longtemps dans les Indes , se plaint de ce que ni ses confrères ni lui n'ont jamais pu faire de miracle. *Xavier* se lamente , dans plusieurs de ses lettres , de n'avoir point le don des langues ; il dit qu'il n'est chez les Japonais que comme une statue muette : cependant les jésuites ont écrit qu'il avait ressuscité huit morts , c'est beaucoup ; mais il faut aussi considérer qu'il les ressuscitait à six mille lieues d'ici. Il s'est trouvé depuis des gens qui ont

(\*) *Ospiniam* , page 230.

prétendu que l'abolissement des jésuites en France est un beaucoup plus grand miracle que ceux de *Xavier* et d'*Ignace*.

Quoi qu'il en soit, tous les chrétiens conviennent que les miracles de JÉSUS-CHRIST et des apôtres sont d'une vérité incontestable ; mais qu'on peut douter à toute force de quelques miracles faits dans nos derniers temps , et qui n'ont pas eu une authenticité certaine.

On fouhaiterait , par exemple , pour qu'un miracle fût bien constaté , qu'il fût fait en présence de l'académie des sciences de Paris , ou de la société royale de Londres , et de la faculté de médecine , assistées d'un détachement du régiment des gardes , pour contenir la foule du peuple qui pourrait par son indifférence empêcher l'opération du miracle.

On demandait un jour à un philosophe ce qu'il dirait s'il voyait le soleil s'arrêter, c'est-à-dire , si le mouvement de la terre autour de cet astre cessait ; si tous les morts ressuscitaient , et si toutes les montagnes allaient se jeter de compagnie dans la mer , le tout pour prouver quelque vérité importante , comme , par exemple , la grâce versatile ? Ce que je dirais , répondit le philosophe , je me ferais manichéen ; je dirais qu'il y a un principe qui défait ce que l'autre a fait.

## S E C T I O N I I.

**D**ÉFINISSEZ les termes , vous dis-je , ou jamais nous ne nous entendrons. *Miraculum* , *res miranda* , *prodigium* , *portentum* , *monstrum*. Miracle , chose admirable ; *prodigium* , qui annonce chose étonnante ; *portentum* , porteur de nouveauté ; *monstrum* , chose à montrer par rareté.

Voilà les premières idées qu'on eut d'abord des miracles.

Comme on raffine sur tout , on raffina sur cette définition ; on appela *miracle* ce qui est impossible à la nature. Mais on ne songea pas que c'était dire que tout miracle est réellement impossible. Car qu'est-ce que la nature ? vous entendez par ce mot l'ordre éternel des choses. Un miracle serait donc impossible dans cet ordre. En ce sens DIEU ne pourrait faire de miracle.

Si vous entendez par miracle un effet dont vous ne pouvez voir la cause , en ce sens tout est miracle. L'attraction et la direction de l'aimant sont des miracles continuels. Un limaçon auquel il revient une tête est un miracle. La naissance de chaque animal , la production de chaque végétal sont des miracles de tous les jours.



Mais nous sommes si accoutumés à ces prodiges , qu'ils ont perdu leur nom d'*admirables* , de *miraculeux*. Le canon n'étonne plus les Indiens.

Nous nous sommes donc fait une autre idée de miracle. C'est, selon l'opinion vulgaire, ce qui n'était jamais arrivé et ce qui n'arrivera jamais. Voilà l'idée qu'on se forme de la mâchoire d'âne de *Samson*, des discours de l'ânesse de *Balaam*, de ceux d'un serpent avec *Eve*, des quatre chevaux qui enlevèrent *Elie*, du poisson qui garda *Jonas* soixante et douze heures dans son ventre, des dix plaies d'Egypte, des murs de Jéricho, du soleil et de la lune arrêtés à midi, &c. &c. &c. &c.

Pour croire un miracle, ce n'est pas assez de l'avoir vu; car on peut se tromper. On appelle un sot, *témoin de miracles*: et non-seulement bien des gens pensent avoir vu ce qu'ils n'ont pas vu, et avoir entendu ce qu'on ne leur a point dit; non-seulement ils sont témoins de miracles, mais ils sont sujets de miracles. Ils ont été tantôt malades, tantôt guéris par un pouvoir surnaturel. Ils ont été changés en loups; ils ont traversé les airs sur un manche à balai; ils ont été incubes et succubes.

Il faut que le miracle ait été bien vu par un grand nombre de gens très-sensés, se portant bien, et n'ayant nul intérêt à la chose. Il faut

furtout qu'il ait été solennellement attesté par eux ; car si on a besoin de formalités authentiques pour les actes les plus simples , comme l'achat d'une maison , un contrat de mariage , un testament , quelles formalités ne faudra-t-il pas pour constater des choses naturellement impossibles , et dont le destin de la terre doit dépendre ?

Quand un miracle authentique est fait , il ne prouve encore rien ; car l'Écriture vous dit en vingt endroits que des imposteurs peuvent faire des miracles , et que si un homme , après en avoir fait , annonce un autre dieu que le dieu des Juifs , il faut le lapider.

On exige donc que la doctrine soit appuyée par les miracles , et les miracles par la doctrine.

Ce n'est point encore assez. Comme un fripon peut prêcher une très-bonne morale pour mieux séduire , et qu'il est reconnu que des fripons , comme les forciers de *Pharaon* , peuvent faire des miracles , il faut que ces miracles soient annoncés par des prophéties.

Pour être sûr de la vérité de ces prophéties , il faut les avoir entendu annoncer clairement , et les avoir vu s'accomplir réellement (\*). Il faut posséder parfaitement la langue dans laquelle elles sont conservées.

(\*) Voyez PROPHEÉTIE.

Il ne suffit pas même que vous soyez témoin de leur accomplissement miraculeux : car vous pouvez être trompé par de fausses apparences. Il est nécessaire que le miracle et la prophétie soient juridiquement constatés par les premiers de la nation ; et encore se trouvera-t-il des douteurs. Car il se peut que la nation soit intéressée à supposer une prophétie et un miracle ; et dès que l'intérêt s'en mêle , ne comptez sur rien. Si un miracle prédit n'est pas aussi public , aussi avéré qu'une éclipse annoncée dans l'almanach , soyez sûr que ce miracle n'est qu'un tour de gibecière , ou un conte de vieille.

## S E C T I O N . I I I .

UN gouvernement théocratique ne peut être fondé que sur des miracles ; tout doit y être divin. Le grand souverain ne parle aux hommes que par des prodiges ; ce sont-là ses ministres et ses lettres-patentes. Ses ordres sont intimés par l'Océan qui couvre toute la terre pour noyer les nations , ou qui ouvre le fond de son abyme pour leur donner passage.

Aussi vous voyez que dans l'Histoire juive tout est miracle depuis la création d'*Adam* et la formation d'*Eve* , pétrie d'une côte d'*Adam* , jusqu'au melch ou roitelet *Saül*.

Au

Au temps de ce *Saül* la théocratie partage encore le pouvoir avec la royauté. Il y a encore par conséquent des miracles de temps en temps ; mais ce n'est plus cette fuite éclatante de prodiges qui étonnent continuellement la nature. On ne renouvelle point les dix plaies d'Égypte ; le soleil et la lune ne s'arrêtent point en plein midi pour donner le temps à un capitaine d'exterminer quelques fuyards déjà écrasés par une pluie de pierres tombées des nues. Un *Samson* n'extermine plus mille philistins avec une mâchoire d'âne. Les ânesses ne parlent plus , les murailles ne tombent plus au son du cornet ; les villes ne sont plus abymées dans un lac par le feu du ciel ; la race humaine n'est plus détruite par le déluge. Mais le doigt de DIEU se manifeste encore ; l'ombre de *Saül* apparaît à une magicienne. DIEU lui-même promet à *David* qu'il défera les Philistins à Baal-pharaim.

DIEU assemble son armée céleste du temps d'*Achab* , et demande aux esprits (a) : *Qui est-ce qui trompera Achab , et qui le fera aller à la guerre contre Ramoth en Galgala ? et un esprit s'avança devant le Seigneur , et dit : Ce sera moi qui le tromperai.* Mais ce ne fut que le prophète *Michée* qui fut témoin de cette conversation , encore reçut-il un soufflet d'un autre prophète

(a) Rois , liv. III , chap. XXII.

nommé *Sédékias* , pour avoir annoncé ce prodige.

Des miracles qui s'opèrent aux yeux de toute la nation, et qui changent les lois de la nature entière , on n'en voit guère jusqu'au temps d'*Elie* , à qui le Seigneur envoya un char de feu et des chevaux de feu qui enlevèrent *Elie* des bords du Jourdain au ciel, sans qu'on sache en quel endroit du ciel.

Depuis le commencement des temps historiques , c'est - à - dire , depuis les conquêtes d'*Alexandre* , vous ne voyez plus de miracles chez les Juifs.

Quand *Pompée* vient s'emparer de Jérusalem, quand *Crassus* pille le temple, quand *Pompée* fait passer le roi juif *Alexandre* par la main du bourreau, quand *Antoine* donne la Judée à l'arabe *Hérode* , quand *Titus* prend d'assaut Jérusalem, quand elle est rasée par *Adrien* , il ne se fait aucun miracle. Il en est ainsi chez tous les peuples de la terre. On commence par la théocratie, on finit par les choses purement humaines. Plus les sociétés perfectionnent les connaissances , moins il y a de prodiges.

Nous savons bien que la théocratie des Juifs était la seule véritable, et que celles des autres peuples étaient fausses; mais il arriva la même chose chez eux que chez les Juifs.

En Egypte , du temps de *Vulcain* et de celui d'*Isis* et d'*Osiris* , tout était hors des lois de la nature ; tout y rentra sous les *Ptolomées*.

Dans les siècles de *Phos* , de *Chryfos* et d'*Epheste* , les dieux et les mortels conversaient très-familièrement en Chaldée. Un dieu avertit le roi *Xiffutre* qu'il y aura un déluge en Arménie , et qu'il faut qu'il bâtisse vite un vaisseau de cinq stades de longueur et de deux de largeur. Ces choses n'arrivent pas aux *Darius* et aux *Alexandre*.

Le poisson *Oannès* sortait autrefois tous les jours de l'Euphrate pour aller prêcher sur le rivage ; il n'y a plus aujourd'hui de poisson qui prêche. Il est bien vrai que *S' Antoine* de Padoue les a prêchés , mais c'est un fait qui arrive si rarement , qu'il ne tire pas à conséquence.

*Numa* avait de longues conversations avec la nymphe *Egérie* ; on ne voit pas que *César* en eût avec *Vénus* , quoiqu'il descendît d'elle en droite ligne. Le monde va toujours , dit-on , se raffinant un peu.

Mais après s'être tiré d'un borbier pour quelque temps , il retombe dans un autre ; à des siècles de politesse succèdent des siècles de barbarie. Cette barbarie est ensuite chassée ; puis elle reparait : c'est l'alternative continue du jour et de la nuit.

## S E C T I O N I V.

*De ceux qui ont eu la témérité impie de nier absolument la réalité des miracles de JESUS-CHRIST.*

P A R M I les modernes, *Thomas Woolston* docteur de Cambridge fut le premier, ce me semble, qui osa n'admettre dans les évangiles qu'un sens typique, allégorique, entièrement spirituel, et qui foutint effrontément qu'aucun des miracles de JESUS n'avait été réellement opéré. Il écrivit sans méthode, sans art, d'un style confus et grossier, mais non pas sans vigueur. Ses six discours contre les miracles de JESUS-CHRIST se vendaient publiquement à Londres dans sa propre maison. Il en fit en deux ans, depuis 1737 jusqu'à 1739, trois éditions de vingt mille exemplaires chacune : et il est difficile aujourd'hui d'en trouver chez les libraires.

Jamais chrétien n'attaqua plus hardiment le christianisme. Peu d'écrivains respectèrent moins le public, et aucun prêtre ne se déclara plus ouvertement l'ennemi des prêtres. Il osait même autoriser cette haine de celle de JESUS-CHRIST envers les pharisiens et les

scribes ; et il difait qu'il n'en ferait pas comme lui la victime , parce qu'il était venu dans un temps plus éclairé.

Il voulut , à la vérité , justifier sa hardiesse en se sauvant par le sens mystique ; mais il emploie des expressions si méprisantes et si injurieuses , que toute oreille chrétienne en est offensée.

Si on l'en croit ( *b* ) , le diable envoyé par JESUS-CHRIST dans le corps de deux mille cochons est un vol fait au propriétaire de ces animaux. Si on en difait autant de *Mahomet* on le prendrait pour un méchant forcier *a vizard*, un esclave juré du diable , *a sworn slave to the devil*. Et si le maître des cochons , et les marchands qui vendaient dans la première enceinte du temple des bêtes pour les sacrifices ( *c* ) , et que JESUS chassa à coups de fouet , vinrent demander justice quand il fut arrêté , il est évident qu'il dut être condamné , puisqu'il n'y a point de jurés en Angleterre qui ne l'eussent déclaré coupable.

Il dit la bonne aventure à la Samaritaine comme un franc bohémien ( *d* ) ; cela seul suffisait pour le faire chasser , comme *Tibère* en usait alors avec les devins. Je m'étonne , dit-il , que les Bohémiens d'aujourd'hui ,

( *b* ) Tome I , page 38.

( *d* ) Page 52.

( *c* ) Page 39.



les *Gipsy*, ne se disent pas les vrais disciples de JESUS, puisqu'ils font le même métier. Mais je suis fort aise qu'il n'ait pas extorqué de l'argent de la Samaritaine, comme font nos prêtres modernes, qui se font largement payer pour leurs divinations. (e)

Je suis les numéros des pages. L'auteur passe de là à l'entrée de JESUS-CHRIST dans Jérusalem. On ne fait, dit-il (f), s'il était monté sur un âne, ou sur une ânesse, ou sur un ânon, ou sur tous les trois à la fois.

Il compare JESUS tenté par le diable à S<sup>t</sup> *Dunstan* qui prit le diable par le nez (g), et il donne à S<sup>t</sup> *Dunstan* la préférence.

A l'article du miracle du figuier séché pour n'avoir pas porté des figues hors de la saison; c'était (h), dit-il, un vagabond, un gueux, tel qu'un frère quêteur, *a wanderer, a mendicant like, a friar*, et qui, avant de se faire prédicateur de grand chemin, n'avait été qu'un misérable garçon charpentier, *no better than a journeyman carpenter*. Il est surprenant que la cour de Rome n'ait pas parmi ses reliques quelque ouvrage de sa façon, un escabeau, un casse-noisette. En un mot, il est difficile de pousser plus loin le blasphème.

(e) Page 55.

(g) Page 66.

(f) Page 65.

(h) Troisième discours, p. 8.

Il s'égaie sur la piscine probatique de Bet-faïda, dont un ange venait troubler l'eau tous les ans. Il demande comment il se peut que ni *Flavien Jofephe*, ni *Philon* n'aient point parlé de cet ange, pourquoi *S<sup>t</sup> Jean* est le seul qui raconte ce miracle annuel, par quel autre miracle aucun romain ne vit jamais cet ange (i), et n'en entendit jamais parler.

L'eau changée en vin aux noces de Cana excite, selon lui, le rire et le mépris de tous les hommes qui ne sont pas abrutis par la superstition.

Quoi (k)! s'écrie-t-il, *Jean* dit expressément que les convives étaient déjà ivres, *methus tofi*; et DIEU descendu sur la terre opère son premier miracle pour les faire boire encore!

DIEU fait homme commence sa mission par assister à une noce de village! Il n'est pas certain que JESUS et sa mère fussent ivres comme le reste de la compagnie (l). *Whether Jesus and his mother them selves were all out as were others of the company, it is not certain.* Quoique la familiarité de la dame avec un soldat fasse présumer qu'elle aimait la bouteille, il paraît cependant que son fils était en pointe de vin, puisqu'il lui répondit avec tant d'aigreur et d'insolence (m), *Waspishly and Snappishly*;

(i) Tome I, p. 60.

(l) Page 32.

(k) Quatrième discours, p. 31. (m) Page 34.

femme, qu'ai-je affaire à toi ? Il paraît par ces paroles que *Marie* n'était point vierge, et que *JESUS* n'était point son fils ; autrement, *JESUS* n'eût point ainsi insulté son père et sa mère, et violé un des plus sacrés commandemens de la loi. Cependant il fait ce que sa mère lui demande, il remplit dix-huit cruches d'eau, et en fait du punch. Ce sont les propres paroles de *Thomas Woolston*. Elles faisaient d'indignation toute ame chrétienne.

C'est à regret, c'est en tremblant que je rapporte ces passages ; mais il y a eu soixante mille exemplaires de ce livre, portant tous le nom de l'auteur, et tous vendus publiquement chez lui. On ne peut pas dire que je le calomnie.

C'est aux morts ressuscités par *JESUS-CHRIST* qu'il en veut principalement. Il affirme qu'un mort ressuscité eût été l'objet de l'attention et de l'étonnement de l'univers ; que toute la magistrature juive, que surtout *Pilate* en auraient fait les procès-verbaux les plus authentiques ; que *Tibère* ordonnait à tous les proconsuls, préteurs, présidens des provinces de l'informer exactement de tout ; qu'on aurait interrogé *Lazare* qui avait été mort quatre jours entiers, qu'on aurait voulu savoir ce qu'était devenue son ame pendant ce temps-là.

Avec

Avec quelle curiosité avide *Tibère* et tout le sénat de Rome ne l'eussent-ils pas interrogé; et non-seulement lui, mais la fille de *Jair* et le fils de *Naim*? Trois morts rendus à la vie auraient été trois témoignages de la divinité de JESUS, qui auraient rendu en un moment le monde entier chrétien. Mais, au contraire, tout l'univers ignore pendant plus de deux siècles ces preuves éclatantes. Ce n'est qu'au bout de cent ans que quelques hommes obscurs se montrent les uns aux autres dans le plus grand secret les écrits qui contiennent ces miracles. Quatre-vingt-neuf empereurs, en comptant ceux à qui on ne donna que le nom de *tyrans*, n'entendent jamais parler de ces résurrections qui devaient tenir toute la nature dans la surprise. Ni l'historien juif *Flavien Josèphe*, ni le savant *Philon*, ni aucun historien grec ou romain ne fait mention de ces prodiges. Enfin, *Woolston* a l'impudence de dire que l'histoire du *Lazare* est si pleine d'absurdités, que *S<sup>t</sup> Jean* radotait quand il l'écrivit. *Is so brim-full of absurdities that saint-John, when he wrote, it had liv'd beyond his senses.* Page 38, tome II.

Supposons, dit *Woolston* (n), que DIEU envoyât aujourd'hui un ambassadeur à Londres pour convertir le clergé mercenaire, et que

(n) Tome II, page 47.

cet ambassadeur ressuscitât des morts , que diraient nos prêtres ?

Il blasphème l'incarnation , la résurrection , l'ascension de JESUS-CHRIST , suivant les mêmes principes (o). Il appelle ces miracles , l'imposture la plus effrontée et la plus manifeste qu'on ait jamais produite dans le monde. *The most manifest, and the most bare-faced imposture that ever was put upon the world.*

Ce qu'il y a peut-être de plus étrange encore , c'est que chacun de ses discours est dédié à un évêque. Ce ne sont pas assurément des dédicaces à la française. Il n'y a ni compliment ni flatterie. Il leur reproche leur orgueil , leur avarice , leur ambition , leurs cabales ; il rit de les voir soumis aux lois de l'Etat comme les autres citoyens.

A la fin , ces évêques lassés d'être outragés par un simple membre de l'université de Cambridge , implorèrent contre lui les lois auxquelles ils sont assujettis. Ils lui intentèrent procès au banc du roi par-devant le lord justice Raimon en 1739. *Woolston* fut mis en prison , et condamné à une amende et à donner caution pour cent cinquante livres sterling. Ses amis fournirent la caution , et il ne mourut point en prison , comme il est dit dans quelques-uns

(o) Tome II , discours VI , page 27.

de nos dictionnaires faits au hafard. Il mourut chez lui à Londres après avoir prononcé ces paroles : *This is a pass that every man must come to.* C'est un pas que tout homme doit faire. Quelque temps avant sa mort, une dévote le rencontrant dans la rue, lui cracha au visage ; il s'essuya, et la salua. Ses mœurs étaient simples et douces : il s'était trop entêté du sens mystique, et avait blasphémé le sens littéral ; mais il est à croire qu'il se repentit à la mort, et que DIEU lui a fait miséricorde.

En ce même temps parut en France le testament de *Jean Meslier* curé de But et d'Étrepigni en Champagne, duquel nous avons déjà parlé à l'article *Contradiction*.

C'était une chose bien étonnante et bien triste, que deux prêtres écrivissent en même temps contre la religion chrétienne. Le curé *Meslier* est encore plus emporté que *Woolston* ; il ose traiter le transport de notre Sauveur par le diable sur la montagne, la noce de Cana, les pains et les poissons, de contes absurdes, injurieux à la Divinité, qui furent ignorés pendant trois cents ans de tout l'empire romain, et qui enfin passèrent de la canaille jusqu'au palais des empereurs, quand la politique les obligea d'adopter les folies du peuple pour le mieux subjuguier. Les déclamations du prêtre anglais n'approchent pas de celles du

champenois. *Woolston* a quelquefois des ménagemens ; *Mestier* n'en a point ; c'est un homme si profondément ulcéré des crimes dont il a été témoin , qu'il en rend la religion chrétienne responsable , en oubliant qu'elle les condamne. Point de miracle qui ne soit pour lui un objet de mépris et d'horreur ; point de prophétie qu'il ne compare à celles de *Nostradamus*. Il va même jusqu'à comparer JESUS-CHRIST à don *Quichotte* et *S<sup>t</sup> Pierre* à *Sancho-Pança* : et ce qui est plus déplorable , c'est qu'il écrivait ces blasphèmes contre JESUS-CHRIST entre les bras de la mort , dans un temps où les plus diffimulés n'osent mentir , et où les plus intrépides tremblent. Trop pénétré de quelques injustices de ses supérieurs , trop frappé des grandes difficultés qu'il trouvait dans l'Écriture , il se déchaîna contre elle plus que les *Acofta* et tous les Juifs , plus que les fameux *Porphyre* , les *Celse* , les *Iamblique* , les *Julien* , les *Libanius* , les *Maxime* , les *Simmaque* et tous les partisans de la raison humaine n'ont jamais éclaté contre nos incompréhensibilités divines. On a imprimé plusieurs abrégés de son livre : mais heureusement ceux qui ont en main l'autorité , les ont supprimés autant qu'ils l'ont pu.

Un curé de Bonne-Nouvelle près de Paris écrivit encore sur le même sujet ; de sorte qu'en même temps l'abbé *Beckeran* et les autres

convulsionnaires faisaient des miracles , et trois prêtres écrivaient contre les miracles véritables.

Le livre le plus fort contre les miracles et contre les prophéties est celui de milord *Bolingbroke* (p) ; mais par bonheur , il est si volumineux , si dénué de méthode , son style est si verbeux , ses phrases si longues , qu'il faut une extrême patience pour le lire.

Ils s'est trouvé des esprits qui , étant enchantés des miracles de *Moïse* et de *Josué* , n'ont pas eu pour ceux de JESUS-CHRIST la vénération qu'on leur doit ; leur imagination élevée par le grand spectacle de la mer qui ouvrait ses abymes et qui suspendait ses flots pour laisser passer la horde hébraïque , par les dix plaies d'Egypte , par les astres qui s'arrêtaient dans leur course sur Gabaon et sur Aïalon , &c. ne pouvait plus se rabaisser à de petits miracles comme de l'eau changée en vin , un figuier séché , des cochons noyés dans un lac.

*Wagenfeil* disait avec impiété que c'était entendre une chanson de village au sortir d'un grand concert.

Le Talmud prétend qu'il y a eu beaucoup de chrétiens qui , comparant les miracles de l'ancien Testament à ceux du nouveau , ont embrassé le judaïsme : ils croyaient qu'il n'est

(p) En six volumes.



pas possible que le maître de la nature eût fait tant de prodiges pour une religion qu'il voulait anéantir. Quoi ! disaient-ils , il y aura eu pendant des siècles une suite de miracles épouvantables en faveur d'une religion véritable qui deviendra fausse ! quoi ! DIEU même aura écrit que cette religion ne périra jamais , et qu'il faut lapider ceux qui voudront la détruire ! et cependant il enverra son propre fils , qui est lui-même , pour anéantir ce qu'il a édifié pendant tant de siècles !

Il y a bien plus ; ce fils , continuent-ils , ce Dieu éternel , s'étant fait juif , est attaché à la religion juive pendant toute sa vie ; il en fait toutes les fonctions , il fréquente le temple juif , il n'annonce rien de contraire à la loi juive , tous ses disciples sont juifs , tous observent les cérémonies juives. Ce n'est certainement pas lui , disent-ils , qui a établi la religion chrétienne ; ce sont des juifs diffidens qui se sont joints à des platoniciens. Il n'y a pas un dogme du christianisme qui ait été prêché par JESUS-CHRIST.

C'est ainsi que raisonnent ces hommes téméraires qui , ayant à la fois l'esprit faux et audacieux , osent juger les œuvres de DIEU , et n'admettent les miracles de l'ancien Testament que pour rejeter tous ceux du nouveau.

De ce nombre fut cet infortuné prêtre de

Pont-à-Mousson en Lorraine , nommé *Nicolas Antoine* ; on ne lui connaît point d'autre nom. Ayant reçu ce qu'on appelle les *quatre mineurs* en Lorraine , le prédicant *Ferri* en passant à Pont-à-Mousson lui donna de grands scrupules , et lui persuada que les quatre mineurs étaient le signe de la bête. *Antoine* , désespéré de porter le signe de la bête , le fit effacer par *Ferri* , embrassa la religion protestante , et fut ministre à Genève , vers l'an 1630.

Plein de la lecture des rabbins , il crut que , si les protestans avaient raison contre les papistes , les Juifs avaient bien plus raison contre toutes les sectes chrétiennes. Du village de Divonne , où il était pasteur , il alla se faire recevoir juif à Venise , avec un petit apprenti en théologie qu'il avait persuadé , et qui après l'abandonna , n'ayant point de vocation pour le martyre.

D'abord le ministre *Nicolas Antoine* s'abstint de prononcer le nom de JESUS-CHRIST dans ses sermons et dans ses prières : mais bientôt échauffé et enhardi par l'exemple des saints juifs qui professaient hardiment le judaïsme devant les princes de Tyr et de Babylone , il s'en alla pieds nus à Genève confesser devant les juges et devant les commis des halles , qu'il n'y a qu'une seule religion sur la terre , parce qu'il n'y a qu'un Dieu ; que cette

religion est la juive , qu'il faut absolument se faire circoncire ; que c'est un crime horrible de manger du lard et du boudin. Il exhorta pathétiquement tous les genevois qui s'attroupèrent , à cesser d'être enfans de *Belial* , à être bons juifs , afin de mériter le royaume des cieux. On le prit , on le lia.

Le petit conseil de Genève , qui ne faisait rien , alors sans consulter le conseil des prédicans , leur demanda leur avis. Les plus sensés de ces prêtres opinèrent à faire saigner *Nicolas Antoine* à la veine céphalique , à le baigner et le nourrir de bons potages , après quoi on l'accoutumerait insensiblement à prononcer le nom de JESUS-CHRIST , ou du moins à l'entendre prononcer sans grincer des dents , comme il lui arrivait toujours. Ils ajoutèrent que les lois souffraient les juifs , qu'il y en avait huit mille à Rome , que beaucoup de marchands sont de vrais juifs ; et que , puisque Rome admettait huit mille enfans de la synagogue , Genève pouvait bien en tolérer un. A ce mot de *tolérance* , les autres pasteurs , en plus grand nombre , grinçant des dents beaucoup plus qu'*Antoine* au nom de JESUS-CHRIST , et charmés d'ailleurs de trouver une occasion de pouvoir faire brûler un homme , ce qui arrivait très-rarement , furent absolument pour la brûlure. Ils décidèrent que rien ne servirait

mieux à raffermir le véritable christianisme ; que les Espagnols n'avaient acquis tant de réputation dans le monde que parce qu'ils faisaient brûler des juifs tous les ans ; et qu'après tout , si l'ancien Testament devait l'emporter sur le nouveau , DIEU ne manquerait pas de venir éteindre lui-même la flamme du bûcher , comme il fit dans Babylone pour *Sidrach* , *Misach* et *Abed-nego* ; qu'alors on reviendrait à l'ancien Testament ; mais qu'en attendant il fallait absolument brûler *Nicolas Antoine*. Partant , ils conclurent à ôter le méchant ; ce sont leurs propres paroles.

Le syndic *Sarasin* et le syndic *Godefroi* , qui étaient de bonnes têtes , trouvèrent le raisonnement du fanhédrin genevois admirable ; et comme les plus forts , ils condamnèrent *Nicolas Antoine* le plus faible , à mourir de la mort de *Calanus* et du conseiller *Dubourg*. Cela fut exécuté le 20 avril 1632 dans une très-belle place champêtre appelée *Plain-palais* , en présence de vingt mille hommes qui bénéficiaient la nouvelle loi et le grand sens du syndic *Sarasin* et du syndic *Godefroi*.

Le Dieu d'*Abraham* , d'*Isaac* et de *Jacob* ne renouvela point le miracle de la fournaise de Babylone en faveur d'*Antoine*.

*Abauzit* , homme très-véridique , rapporte dans ses notes qu'il mourut avec la plus

grande constance , et qu'il persista sur le bûcher dans ses sentimens. Il ne s'emporta point contre ses juges lorsqu'on le lia au poteau ; il ne montra ni orgueil ni bassesse , il ne pleura point , il ne soupira point , il se résigna. Jamais martyr ne consumma son sacrifice avec une foi plus vive ; jamais philosophe n'envifagea une mort horrible avec plus de fermeté. Cela prouve évidemment que sa folie n'était autre chose qu'une forte persuasion. Prions le Dieu de l'ancien et du nouveau Testament de lui faire miséricorde.

J'en dis autant pour le jésuite *Malagrida*, qui était encore plus fou que *Nicolas Antoine*, pour l'ex-jésuite *Patouillet* et pour l'ex-jésuite *Paulian*, si jamais on les brûle.

Des écrivains en grand nombre , qui ont eu le malheur d'être plus philosophes que chrétiens , ont été assez hardis pour nier les miracles de notre Seigneur : mais après les quatre prêtres dont nous avons parlé , il ne faut plus citer personne. Plaignons ces quatre infortunés , aveuglés par leurs lumières trompeuses , et animés par leur mélancolie qui les précipita dans un abyme si funeste. (\*)

(\*) Voyez l'ouvrage intitulé *Questions sur les miracles*, volume de Facéties.

## M I S S I O N S.

**C**E n'est pas du zèle de nos missionnaires et de la vérité de notre religion qu'il s'agit ; on les connaît assez dans notre Europe chrétienne, et on les respecte assez.

Je ne veux parler que des lettres curieuses et édifiantes des révérends pères jésuites qui ne sont pas aussi respectables. A peine sont-ils arrivés dans l'Inde , qu'ils y prêchent , qu'ils y convertissent des milliers d'indiens , et qu'ils font des milliers de miracles. Dieu me préserve de les contredire : on fait combien il est facile à un biscaien , à un bergamasque , à un normand d'apprendre la langue indienne en peu de jours , et de prêcher en indien.

A l'égard des miracles , rien n'est plus aisé que d'en faire à six mille lieues de nous , puisqu'on en a tant fait à Paris dans la paroisse Saint-Médard. La grâce suffisante des molinistes a pu sans doute opérer sur les bords du Gange , aussi-bien que la grâce efficace des jansénistes au bord de la rivière des Gobelins. Mais nous avons déjà tant parlé de miracles que nous n'en dirons plus rien.

Un révérend père jésuite arriva l'an passé à Delhi à la cour du grand-mogol : ce n'était

pas un jésuite mathématicien et homme d'esprit , venu pour corriger le calendrier et pour faire fortune ; c'était un de ces pauvres jésuites de bonne foi , un de ces soldats que leur général envoie , et qui obéissent sans raisonner.

M. *Audrais* mon commissionnaire lui demanda ce qu'il venait faire à Delhi ; il répondit qu'il avait ordre du révérend père *Ricci* de délivrer le grand-mogol des griffes du diable , et de convertir toute sa cour. J'ai déjà , dit-il , baptisé plus de vingt enfans dans la rue , sans qu'ils en fussent rien , en leur jetant quelques gouttes d'eau sur la tête. Ce sont autant d'anges , pourvu qu'ils aient le bonheur de mourir incessamment. J'ai guéri une pauvre vieille femme de la migraine en faisant le signe de la croix derrière elle. J'espère en peu de temps convertir les mahométans de la cour et les gentous du peuple. Vous verrez dans Delhi , dans Agra et dans Bénarès autant de bons catholiques adorateurs de la vierge *Marie* , que d'idolâtres adorateurs du démon.

M. A U D R A I S.

Vous croyez donc , mon révérend père , que les peuples de ces contrées immenses adorent des idoles et le diable ?

L E J E S U I T E.

Sans doute , puisqu'ils ne font pas de ma religion.

M. A U D R A I S.

Fort bien. Mais quand il y aura dans l'Inde autant de catholiques que d'idolâtres , ne craignez-vous point qu'ils ne se battent , que le sang ne coule long-temps , que tout le pays ne soit faccagé ? cela est déjà arrivé par-tout où vous avez mis le pied.

L E J E S U I T E.

Vous m'y faites penser ; rien ne ferait plus salutaire. Les catholiques égorgés iraient en paradis ( dans le jardin ) et les gentous dans l'enfer éternel, créé pour eux de toute éternité, selon la grande miséricorde de DIEU , et pour sa grande gloire , car DIEU est excessivement glorieux.

M. A U D R A I S.

Mais si on vous dénonçait , et si on vous donnait les écrivains ?

L E J E S U I T E.

Ce ferait encore pour sa gloire ; mais je vous conjure de me garder le secret , et de m'épargner le bonheur du martyr.



## M O I S E.

## S E C T I O N P R E M I E R E.

**L**A philosophie dont on a quelquefois passé les bornes, les recherches de l'antiquité, l'esprit de discussion et de critique, ont été poussés si loin, qu'enfin plusieurs savans ont douté s'il y avait jamais eu un *Moïse*, et si cet homme n'était pas un être fantastique, tels que l'ont été probablement *Perfée*, *Bacchus*, *Atlas*, *Penthésilée*, *Vesta*, *Rhée Sylvia*, *Isis*, *Sommona-Codom*, *Fo*, *Mercure Trismégiste*, *Odin*, *Merlin*, *Francus*, *Robert le diable*, et tant d'autres héros de romans, dont on a écrit la vie et les prouesses.

Il n'est pas vraisemblable, disent les incrédules, qu'il ait existé un homme dont toute la vie est un prodige continuel.

Il n'est pas vraisemblable qu'il eût fait tant de miracles épouvantables en Egypte, en Arabie et en Syrie, sans qu'ils eussent retenti dans toute la terre.

Il n'est pas vraisemblable qu'aucun écrivain égyptien ou grec n'eût transmis ces miracles à la postérité. Il n'en est cependant fait mention que par les seuls Juifs : et dans quelque

temps que cette histoire ait été écrite par eux, elle n'a été connue d'aucune nation que vers le second siècle. Le premier auteur qui cite expressément les livres de *Moïse*, est *Longin*, ministre de la reine *Zénobie*, du temps de l'empereur *Aurélien*. (a)

Il est à remarquer que l'auteur du *Mercur* *Trismégiste*, qui certainement était égyptien, ne dit pas un seul mot de ce *Moïse*.

Si un seul auteur ancien avait rapporté un seul de ces miracles, *Eusèbe* aurait sans doute triomphé de ce témoignage, soit dans son histoire, soit dans sa *Préparation évangélique*.

Il reconnaît à la vérité des auteurs qui ont cité son nom, mais aucun qui ait cité ses prodiges. Avant lui les juifs *Josèphe* et *Philon*, qui ont tant célébré leur nation, ont recherché tous les écrivains chez lesquels le nom de *Moïse* se trouvait; mais il n'y en a pas un seul qui fasse la moindre mention des actions merveilleuses qu'on lui attribue.

Dans ce silence général du monde entier, voici comme les incrédules raisonnent avec une témérité qui se réfute d'elle-même :

Les Juifs sont les seuls qui aient eu le Pentateuque qu'ils attribuent à *Moïse*. Il est dit dans leurs livres même, que ce Pentateuque ne fut connu que sous leur roi *Josias*, trente-six

(a) *Longin*, Traité du sublime.

ans avant la première destruction de Jérusalem et de la captivité ; on n'en trouva qu'un seul exemplaire chez le pontife *Helcias* ( *b* ), qui le déterra au fond d'un coffre-fort en comptant de l'argent. Le pontife l'envoya au roi par son scribe *Saphan*.

Cela pourrait , disent-ils , obscurcir l'authenticité du Pentateuque.

En effet , eût-il été possible que si le Pentateuque eût été connu de tous les Juifs , *Salomon* , le sage *Salomon* inspiré de DIEU même , en lui bâtissant un temple par son ordre , eût orné ce temple de tant de figures contre la loi expresse de *Moïse* ?

Tous les prophètes juifs qui avaient prophétisé au nom du Seigneur depuis *Moïse* jusqu'à ce roi *Jofias* , ne se feraient-ils pas appuyés dans leurs prédications de toutes les lois de *Moïse* ? n'auraient-ils pas cité mille fois ses propres paroles ? ne les auraient-ils pas commentées ? aucun d'eux cependant n'en cite deux lignes ; aucun ne rappelle le texte de *Moïse* ; ils lui sont même contraires en plusieurs endroits.

Selon ces incrédules , les livres attribués à *Moïse* n'ont été écrits que parmi les Babylo-niens pendant la captivité , ou immédiatement après par *Esdra*s. On ne voit en effet que des

( *b* ) IV. Rois , chap. XII , et Paralipom. II , ch. XXXIV.

terminaisons

terminaifons perſanes et chaldéennes dans les écrits juifs ; *Babel* , porte de dieu ; *Phégor-beel* ou *Beel-phégor* , dieu du précipice ; *Zebuth-beel* ou *Beel-Zebuth* , dieu des infectes ; *Bethel* , maifon de dieu ; *Daniel* , jugement de dieu ; *Gabriel* , homme de dieu ; *Jahel* , affligé de dieu ; *Jaiel* , la vie de dieu ; *Israël* , voyant dieu ; *Oziel* , force de dieu ; *Raphaël* , ſecours de dieu ; *Uriel* , le feu de dieu.

Ainſi tout eſt étranger chez la nation juive , étrangère elle-même en Paleſtine ; circoncifion , cérémonies , ſacrifices , arche , chérubins , bouc *Hazazel* ; baptême de juſtice , baptême ſimple , épreuves , divination , explication des ſonges , enchantement des ſerpens , rien ne venait de ce peuple ; rien ne fut inventé par lui.

Le célèbre milord *Bolingbroke* ne croit point du tout que *Moïſe* ait exiſté : il croit voir dans le Pentateuque une foule de contradictions et de fautes de chronologie et de géographie qui épouvantent ; des noms de pluſieurs villes qui n'étaient pas encore bâties , des préceptes donnés aux rois , dans un temps où non ſeulement les Juifs n'avaient point de rois , mais où il n'était pas probable qu'ils en euſſent jamais ; puisqu'ils vivaient dans des déferts ſous des tentes , à la manière des Arabes Bédouins.

Ce qui lui paraît ſurtout de la contradiction

*Dictionn. philoſoph.* Tome VII. \* R r

la plus palpable, c'est le don de quarante-huit villes avec leurs faubourgs fait aux lévites, dans un pays où il n'y avait pas un seul village: c'est principalement sur ces quarante-huit villes qu'il relance *Abbadie*, et qu'il a même la dureté de le traiter avec l'horreur et le mépris d'un seigneur de la chambre haute et d'un ministre d'Etat pour un petit prêtre étranger qui veut faire le raisonneur.

Je prendrai la liberté de représenter au vicomte de *Bolingbroke*, et à tous ceux qui pensent comme lui, que non-seulement la nation juive a toujours cru à l'existence de *Moïse* et à celle de ses livres, mais que JESUS-CHRIST même lui a rendu témoignage. Les quatre évangélistes, les Actes des apôtres la reconnaissent; S<sup>t</sup> *Matthieu* dit expressément que *Moïse* et *Elie* apparurent à JESUS-CHRIST sur la montagne, pendant la nuit de la transfiguration, et S<sup>t</sup> *Luc* en dit autant.

JESUS-CHRIST déclare dans S<sup>t</sup> *Matthieu* qu'il n'est point venu pour abolir cette loi, mais pour l'accomplir. On renvoie souvent dans le nouveau Testament à la loi de *Moïse* et aux prophètes; l'Eglise entière a toujours cru le Pentateuque écrit par *Moïse*; et de plus, de cinq cents sociétés différentes qui se sont établies depuis si long-temps dans le christianisme, aucune n'a jamais douté de l'existence

de ce grand prophète : il faut donc soumettre notre raison , comme tant d'hommes ont soumis la leur.

Je fais fort bien que je ne gagnerai rien sur l'esprit du vicomte ni de ses semblables. Ils sont trop persuadés que les livres juifs ne furent écrits que très-tard , qu'ils ne furent écrits que pendant la captivité des deux tribus qui restaient. Mais nous aurons la consolation d'avoir l'Eglise pour nous.

Si vous voulez vous instruire et vous amuser de l'antiquité , lisez la vie de *Moïse* à l'article *Apocryphe*.

## S E C T I O N I I.

**E**N vain plusieurs savans ont cru que le Pentateuque ne peut avoir été écrit par *Moïse* (c). Ils disent que par l'Ecriture même il

(c) Est-il bien vrai qu'il y ait eu un *Moïse* ? Si un homme qui commandait à la nature entière eût existé chez les Egyptiens , de si prodigieux événemens n'auraient-ils pas fait la partie principale de l'histoire d'Egypte ? *Sanconiathon* , *Manethon* , *Megasthène* , *Hérodote* , n'en auraient-ils point parlé ? *Josèphe* l'historien a recueilli tous les témoignages possibles en faveur des Juifs ; il n'ose dire qu'aucun des auteurs qu'il cite , ait dit un seul mot des miracles de *Moïse*. Quoi ! le Nil aura été changé en sang ; un ange aura égorgé tous les premiers-nés dans l'Egypte ; la mer se sera ouverte ; ses eaux auront été suspendues à droite et à gauche , et nul auteur n'en aura parlé , et les nations auront oublié ces prodiges ! et il n'y aura qu'un petit peuple d'esclaves barbares qui nous aura conté ces histoires , des milliers d'années après l'événement !

est avéré que le premier exemplaire connu fut trouvé du temps du roi *Josias*, et que cet unique exemplaire fut apporté au roi par le secrétaire *Saphan*. Or entre *Moïse* et cette aventure du secrétaire *Saphan*, il y a mille cent soixante-sept années par le comput hébraïque. Car DIEU apparut à *Moïse* dans le buisson ardent l'an du monde 2213, et le secrétaire *Saphan* publia le livre de la loi l'an du monde 3380. Ce livre trouvé sous *Josias* fut inconnu jusqu'au retour de la captivité de Babylone; et il est dit que ce fut *Esdras*, inspiré de DIEU, qui mit en lumière toutes les saintes écritures.

Mais que ce soit *Esdras* ou un autre qui ait rédigé ce livre, cela est absolument indifférent, dès que le livre est inspiré. Il n'est point dit

Quel est donc ce *Moïse*, inconnu à la terre entière jusqu'au temps où un *Ptolémée* eut, dit-on, la curiosité de faire traduire en grec les écrits des Juifs? il y avait un grand nombre de siècles que les fables orientales attribuaient à *Bacchus* tout ce que les Juifs ont dit de *Moïse*. *Bacchus* avait passé la mer Rouge à pied sec, *Bacchus* avait changé les eaux en sang, *Bacchus* avait journellement opéré des miracles avec sa verge; tous ces faits étaient chantés dans les orgies de *Bacchus*, avant qu'on eût le moindre commerce avec les Juifs, avant qu'on sût seulement si ce pauvre peuple avait des livres. N'est-il pas de la plus extrême vraisemblance que ce peuple si nouveau, si long-temps errant, si tard connu, établi si tard en Palestine, prit avec la langue phénicienne les fables phéniciennes, sur lesquelles il enchérit encore, ainsi que font tous les imitateurs grossiers? Un peuple si pauvre, si ignorant, si étranger dans tous les arts, pouvait-il faire autre chose que de copier ses voisins? Ne fait-on pas que jusqu'au nom d'*Adonaï*, d'*Eloï* ou *Eloa*, qui signifia Dieu chez la nation juive, tout était phénicien?

dans le Pentateuque que *Moïse* en soit l'auteur ; il serait donc permis de l'attribuer à un autre homme , à qui l'Esprit divin l'aura dicté , si l'Eglise n'avait pas d'ailleurs décidé que le livre est de *Moïse*.

Quelques contradicteurs ajoutent qu'aucun prophète n'a cité les livres du Pentateuque , qu'il n'en est question ni dans les psaumes , ni dans les livres attribués à *Salomon* , ni dans *Jérémie* , ni dans *Isaïe* , ni enfin dans aucun livre canonique des Juifs. Les mots qui répondent à ceux de *Genèse* , *Exode* , *Nombres* , *Lévitique* , *Deutéronome* , ne se trouvent dans aucun autre écrit reconnu par eux pour authentique.

D'autres plus hardis ont fait les questions suivantes :

1°. En quelle langue *Moïse* aurait-il écrit dans un désert sauvage ? Ce ne pouvait être qu'en égyptien ; car par ce livre même on voit que *Moïse* et tout son peuple étaient nés en Egypte. Il est probable qu'ils ne parlaient pas d'autre langue. Les Egyptiens ne se servaient pas encore du papyrus ; on gravait des hiéroglyphes sur le marbre ou sur le bois. Il est même dit que les tables des commandemens furent gravées sur des pierres polies , ce qui demandait des efforts et un temps prodigieux.

2°. Est-il vraisemblable que dans un désert où le peuple juif n'avait ni cordonnier ni



tailleur, et où le Dieu de l'univers était obligé de faire un miracle continuel pour conserver les vieux habits et les vieux fouliers des Juifs, il se soit trouvé des hommes assez habiles pour graver les cinq livres du Pentateuque sur le marbre ou sur le bois? On dira qu'on trouva bien des ouvriers qui firent un veau d'or en une nuit, et qui réduisirent ensuite l'or en poudre, opération impossible à la chimie ordinaire, non encore inventée; qui construisirent le tabernacle, qui l'ornèrent de trente-quatre colonnes d'airain avec des chapiteaux d'argent; qui ourdirent et qui brodèrent des voiles de lin, d'hyacinthe, de pourpre et d'écarlate; mais cela même fortifie l'opinion des contradicteurs. Ils répondent qu'il n'est pas possible que dans un désert où l'on manquait de tout, on ait fait des ouvrages si recherchés; qu'il aurait fallu commencer par faire des fouliers et des tuniques; que ceux qui manquent du nécessaire ne donnent point dans le luxe; et que c'est une contradiction évidente de dire qu'il y ait eu des fondeurs, des graveurs, des brodeurs, quand on n'avait ni habits ni pain.

3°. Si *Moïse* avait écrit le premier chapitre de la Genèse, aurait-il été défendu à tous les jeunes gens de lire ce premier chapitre? aurait-on porté si peu de respect au législateur?

Si c'était *Moïse* qui eût dit que DIEU punit l'iniquité des pères jusqu'à la quatrième génération, *Ezéchiël* aurait-il osé dire le contraire ?

4°. Si *Moïse* avait écrit le Lévitique, aurait-il pu se contredire dans le Deutéronome ? Le Lévitique défend d'épouser la femme de son frère, le Deutéronome l'ordonne.

5°. *Moïse* aurait-il parlé dans son livre de villes qui n'existaient pas de son temps ? Aurait-il dit que des villes qui étaient pour lui à l'orient du Jourdain, étaient à l'occident ?

6°. Aurait-il assigné quarante-huit villes aux lévites dans un pays où il n'y a jamais eu dix villes, et dans un désert où il a toujours erré sans avoir une maison ?

7°. Aurait-il prescrit des règles pour les rois juifs, tandis que non-seulement il n'y avait point de rois chez ce peuple, mais qu'ils étaient en horreur, et qu'il n'était pas probable qu'il y en eût jamais ? Quoi ! *Moïse* aurait donné des préceptes pour la conduite des rois, qui ne vinrent qu'environ cinq cents années après lui, et il n'aurait rien dit pour les juges et les pontifes qui lui succédèrent ? Cette réflexion ne conduit-elle pas à croire que le Pentateuque a été composé du temps des rois, et que les cérémonies instituées par *Moïse* n'avaient été qu'une tradition ?

8°. Se pourrait-il faire qu'il eût dit aux Juifs : Je vous ai fait sortir au nombre de six cents mille combattans de la terre d'Egypte, sous la protection de votre Dieu ? Les Juifs ne lui auraient-ils pas répondu ? Il faut que vous ayez été bien timide pour ne nous pas mener contre le pharaon d'Egypte ; il ne pouvait pas nous opposer une armée de deux cents mille hommes. Jamais l'Egypte n'a eu tant de soldats sur pied ; nous l'aurions vaincu sans peine, nous serions les maîtres de son pays. Quoi ! le dieu qui vous parle a égorgé pour nous faire plaisir tous les premiers-nés d'Egypte, et s'il y a dans ce pays-là trois cents mille familles, cela fait trois cents mille hommes morts en une nuit pour nous venger ; et vous n'avez pas secondé votre dieu ? et vous ne nous avez pas donné ce pays fertile que rien ne pouvait défendre ? vous nous avez fait sortir de l'Egypte en larrons et en lâches, pour nous faire périr dans des déserts, entre les précipices et les montagnes ? Vous pouviez nous conduire au moins par le droit chemin dans cette terre de Canaan, sur laquelle nous n'avons nul droit, que vous nous avez promise, et dans laquelle nous n'avons pu encore entrer.

Il était naturel que de la terre de Gessen nous marchassions vers Tyr et Sidon, le long  
de

de la Méditerranée; mais vous nous faites passer l'isthme de Suez presque tout entier; vous nous faites rentrer en Egypte, remonter jusque par-delà Memphis, et nous nous trouvons à Béal-Sephon, au bord de la mer Rouge, tournant le dos à la terre de Canaan, ayant marché quatre-vingts lieues dans cette Egypte que nous voulions éviter, et enfin près de périr entre la mer et l'armée de *Pharaon!*

Si vous aviez voulu nous livrer à nos ennemis, auriez-vous pris une autre route et d'autres mesures? DIEU nous a sauvés par un miracle, dites-vous; la mer s'est ouverte pour nous laisser passer; mais après une telle faveur fallait-il nous faire mourir de faim et de fatigue dans les déserts horribles d'Ethan, de Cadès-Barné, de Mara, d'Elim, d'Oreb et de Sinai? Tous nos pères ont péri dans ces solitudes affreuses, et vous nous venez dire au bout de quarante ans que DIEU a eu un soin particulier de nos pères!

Voilà ce que ces juifs murmurateurs, ces enfans injustes de juifs vagabonds, morts dans les déserts, auraient pu dire à *Moïse*, s'il leur avait lu l'Exode et la Genèse. Et que n'auraient-ils pas dû dire et faire à l'article du veau d'or? Quoi! vous osez nous conter que votre frère fit un veau pour nos pères, quand vous

étiez avec DIEU sur la montagne ; vous qui tantôt nous dites que vous avez parlé avec DIEU face à face , et tantôt que vous n'avez pu le voir que par derrière ! Mais enfin , vous étiez avec ce Dieu , et votre frère jette en fonte un veau d'or en un seul jour , et nous le donne pour l'adorer ; et au lieu de punir votre indigne frère , vous le faites notre pontife , et vous ordonnez à vos lévites d'égorger vingt-trois mille hommes de votre peuple ; nos pères l'auraient-ils souffert , se seraient-ils laissé affommer comme des victimes par des prêtres sanguinaires ? Vous nous dites que , non content de cette boucherie incroyable , vous avez fait encore massacrer vingt-quatre mille de vos pauvres fuivans , parce que l'un d'eux avait couché avec une madianite ; tandis que vous-même avez épousé une madianite ; et vous ajoutez que vous êtes le plus doux de tous les hommes. Encore quelques actions de cette douceur , et il ne serait plus resté personne.

Non , si vous aviez été capable d'une telle cruauté , si vous aviez pu l'exercer , vous seriez le plus barbare de tous les hommes , et tous les supplices ne suffiraient pas pour expier un si étrange crime.

Ce sont-là , à peu-près , les objections que font les savans à ceux qui pensent que *Moïse*

est l'auteur du Pentateuque. Mais on leur répond que les voies de DIEU ne sont pas celles des hommes ; que DIEU a éprouvé , conduit et abandonné son peuple par une sagesse qui nous est inconnue ; que les Juifs eux-mêmes , depuis plus de deux mille ans , ont cru que *Moïse* est l'auteur de ces livres ; que l'Eglise , qui a succédé à la synagogue , et qui est infaillible comme elle , a décidé ce point de controverse , et que les savans doivent se taire quand l'Eglise parle.

## S E C T I O N I I I. (1)

**O**N ne peut douter qu'il n'y ait eu un *Moïse* législateur du peuple juif. On examinera ici son histoire suivant les seules règles de la critique , le divin n'est pas soumis à l'examen. Il faut donc se borner au probable ; les hommes ne peuvent juger qu'en hommes. Il est d'abord très-naturel et très-probable qu'une nation arabe ait habité sur les confins de l'Egypte , du côté de l'Arabie déserte , qu'elle ait été tributaire ou esclave des rois égyptiens , et qu'ensuite elle ait cherché à s'établir ailleurs ;

(1) Cette troisième section est tirée du manuscrit dont nous avons parlé dans l'avertissement. Nous avons cru devoir conserver cet article , quoiqu'il se trouve en partie dans les précédens.

mais ce que la raison seule ne saurait admettre, c'est que cette nation, composée de soixante et dix personnes tout au plus, du temps de *Joseph*, se fût accrue en deux cents-quinze ans, depuis *Joseph* jusqu'à *Moïse*, au nombre de six cents mille combattans, selon le livre de l'Exode; car six cents mille hommes en état de porter les armes supposent une multitude d'environ deux millions, en comptant les vieillards, les femmes et les enfans. Il n'est certainement pas dans le cours de la nature qu'une colonie de soixante et dix personnes, tant mâles que femelles, ait pu produire en deux siècles deux millions d'habitans. Les calculs faits sur cette progression par des hommes très-peu versés dans les choses de ce monde, sont démentis par l'expérience de toutes les nations et de tous les temps. On ne fait pas, comme on a dit, des enfans d'un trait de plume. Songe-t-on bien qu'à ce compte, une peuplade de dix mille personnes en deux cents ans produirait beaucoup plus d'habitans que le globe de la terre n'en peut nourrir?

Il n'est pas plus probable que ces six cents mille combattans, favorisés par le maître de la nature, qui se fait pour eux tant de prodiges, se fussent bornés à errer dans des déserts où ils moururent, au lieu de chercher à s'emparer de la fertile Egypte.

Ces premières règles d'une critique humaine et raisonnable établies , il faut convenir qu'il est très - vraisemblable que *Moïse* ait conduit hors des confins de l'Égypte une petite peuplade. Il y avait chez les Égyptiens une ancienne tradition, rapportée par *Plutarque* dans son *Traité d'Isis et d'Osiris*, que *Typhon* père de *Jérossalaïm* et de *Juddecus* s'était enfui d'Égypte sur un âne. Il est clair par ce passage que les ancêtres des Juifs habitans de Jérusalem passaient pour avoir été des fugitifs de l'Égypte. Une tradition non moins ancienne et plus répandue , est que les Juifs avaient été chassés d'Égypte , soit comme une troupe de brigands indisciplinable , soit comme une peuplade infectée de la lèpre. Cette double accusation tirait sa vraisemblance de la terre même de Gessen qu'ils avaient habitée , terre voisine des Arabes vagabonds , et où la maladie de la lèpre particulière aux Arabes devait être commune. Il paraît par l'Écriture même , que ce peuple était sorti d'Égypte malgré lui. Le dix - septième chapitre du Deutéronome défend aux rois de songer à ramener les Juifs en Égypte.

La conformité de plusieurs coutumes égyptiennes et juives fortifient encore l'opinion que ce peuple était une colonie égyptienne ; et ce qui lui donne un nouveau degré de



probabilité, c'est la fête de la pâque, c'est-à-dire, de la fuite ou du passage, instituée en mémoire de leur évasion. Cette fête seule ne ferait pas une preuve, car il y a eu chez tous les peuples des solennités établies pour célébrer des événemens fabuleux et incroyables, telles étaient la plupart des fêtes des Grecs et des Romains; mais une fuite d'un pays dans un autre n'a rien que de très-commun, et se concilie la croyance. La preuve tirée de cette fête de la pâque reçoit encore une force nouvelle par celle des tabernacles en mémoire du temps où les Juifs habitaient les déserts au sortir de l'Egypte. Ces vraisemblances réunies avec tant d'autres prouvent qu'en effet une colonie partie d'Egypte s'établit enfin pour quelque temps dans la Palestine.

Presque tout le reste est d'un genre si merveilleux que la sagacité humaine n'y a plus de prise. Tout ce qu'on peut faire, c'est de rechercher en quel temps l'histoire de cette fuite, c'est-à-dire, le livre de l'Exode a pu être écrit, et de démêler les opinions qui régnaient alors, opinions dont la preuve est dans ce livre même comparé avec les anciens usages des nations.

A l'égard des livres attribués à *Moïse*, les règles les plus communes de la critique ne permettent pas de croire qu'il en soit l'auteur.

1°. Il n'y a pas d'apparence qu'il eût appelé les endroits dont il parle , de noms qui ne leur furent imposés que long-temps après. Il est fait mention dans ce livre des villes de Jaïr, et tout le monde convient qu'elles ne furent ainsi nommées que long-temps après la mort de *Moïse* ; il y est parlé du pays de *Dan*, et la tribu de *Dan* n'avait pas encore donné son nom à ce pays dont elle n'était pas la maîtresse.

2°. Comment *Moïse* aurait-il cité le livre des guerres du Seigneur , quand ces guerres et ce livre perdu lui sont postérieurs ?

3°. Comment *Moïse* aurait-il parlé de la défaite prétendue d'un géant nommé *Og*, roi de Bazan , vaincu dans le désert , la dernière année de son gouvernement ; et comment aurait-il ajouté qu'on voit encore son lit de fer de neuf coudées dans Rabath ? Cette ville de Rabath était la capitale des Ammonites ; les Hébreux n'avaient point encore pénétré dans ce pays ; n'est-il pas apparent qu'un tel passage est d'un écrivain postérieur que son inadvertance trahit ? Il veut apporter en témoignage de la victoire remportée sur un géant , le lit qu'on disait être encore à Rabath , et il oublie qu'il fait parler *Moïse*.

4°. Comment *Moïse* aurait-il appelé villes au-delà du Jourdain les villes qui , à son égard , étaient en-deçà ? N'est-il point palpable

que le livre qu'on lui attribue fut écrit longtemps après que les Israélites eurent passé cette petite rivière du Jourdain , qu'ils ne passèrent jamais sous sa conduite ?

5°. Est-il bien vraisemblable que *Moïse* ait dit à son peuple que dans la dernière année de son gouvernement , il a pris dans le petit canton d'Argob , pays stérile et affreux de l'Arabie pétrée , soixante grandes villes entourées de hautes murailles fortifiées , sans compter un nombre infini de villes ouvertes ? N'est-il pas de la plus grande probabilité que ces exagérations furent écrites dans la fuite par un homme qui voulait flatter une nation grossière ?

6°. Il est encore moins vraisemblable que *Moïse* ait rapporté les miracles dont cette histoire est remplie.

On peut bien persuader à un peuple heureux et victorieux que DIEU a combattu pour lui ; mais il n'est pas dans la nature humaine qu'un peuple croye avoir vu cent miracles en sa faveur , quand tous ces prodiges n'aboutissent qu'à le faire périr dans un désert. Examinons quelques miracles rapportés dans l'Exode.

7°. Il paraît contradictoire et injurieux à l'essence divine que DIEU s'étant formé un peuple pour être le seul dépositaire de ses

lois , et pour dominer sur toutes les nations , il envoie un homme de ce peuple demander au roi son oppresseur la permission d'aller sacrifier à son dieu dans le désert , afin que ce peuple puisse s'enfuir sous le prétexte de ce sacrifice ? Nos idées communes ne peuvent qu'attacher une idée de bassesse et de fourberie à ce manège , loin d'y reconnaître la majesté et la puissance de l'Être suprême.

Quand nous lisons , immédiatement après , que *Moïse* change devant le roi sa baguette en serpent , et toutes les eaux du royaume en sang , qu'il fait naître des grenouilles qui couvrent la terre , qu'il change en poux toute la poussière , qu'il remplit les airs d'insectes ailés venimeux , qu'il frappe tous les hommes et tous les animaux du pays d'affreux ulcères , qu'il appelle la grêle , les tempêtes et le tonnerre pour ruiner toute la contrée , qu'il la couvre de sauterelles , qu'il la plonge dans des ténèbres palpables pendant trois jours , qu'enfin un ange exterminateur frappe de mort tous les premiers-nés des hommes et des animaux d'Égypte , à commencer par le fils du roi ; quand nous voyons ensuite ce peuple marchant à travers les flots de la mer Rouge suspendus en montagnes d'eau à droite et à gauche , et retombant ensuite sur l'armée de *Pharaon* qu'ils engloutissent ; lors , dis - je ,

qu'on lit tous ces miracles , la première idée qui vient dans l'esprit c'est de dire: Ce peuple pour qui DIEU a fait des choses si étonnantes va sans doute être le maître de l'univers ; mais non , le fruit de tant de merveilles est de souffrir la disette et la faim dans des sables arides ; et , de prodige en prodige , tout meurt avant d'avoir vu le petit coin de terre où leurs descendans s'établissent ensuite pour quelques années. Il est pardonnable sans doute de ne pas croire cette foule de merveilles dont la moindre révolte la raison.

Cette raison abandonnée à elle-même ne peut se persuader que *Moïse* ait écrit des choses si étranges. Comment peut-on faire accroire à une génération tant de miracles inutilement faits pour elle , et tous ceux qu'on dit opérés dans le désert ? Quel personnage fait-on jouer à la Divinité , de l'employer à conserver les habits et les souliers de ce peuple pendant quarante ans , après avoir armé en leur faveur toute la nature !

Il est donc très-naturel de penser que toute cette histoire prodigieuse fut écrite long-temps après *Moïse* , comme les romans de *Charlemagne* furent forgés trois siècles après lui , et comme les origines de toutes les nations ont été écrites dans des temps où ces origines perdues de vue laissaient à l'imagination la liberté

d'inventer. Plus un peuple est grossier et malheureux, plus il cherche à relever son ancienne histoire, et quel peuple a été plus long-temps misérable et barbare que le peuple juif ?

Il n'est pas à croire que lorsqu'ils n'avaient pas de quoi se faire des souliers dans leurs déserts, sous la domination de *Moïse*, on fût chez eux fort curieux d'écrire. On doit présumer que les malheureux nés dans ces déserts ne reçurent pas une éducation bien brillante, et que la nation ne commença à lire et à écrire que lorsqu'elle eut quelque commerce avec les Phéniciens. C'est probablement dans les commencemens de la monarchie que les Juifs qui se sentirent quelque génie mirent par écrit le Pentateuque, et ajustèrent comme ils purent leurs traditions. Aurait-on fait recommander par *Moïse* aux rois de lire et d'écrire même sa loi, dans le temps qu'il n'y avait pas encore de rois ? n'est-il pas probable que le dix-septième chapitre du Deutéronome est fait pour modérer le pouvoir de la royauté, et qu'il fut écrit par les prêtres du temps de *Saül* ?

C'est vraisemblablement à cette époque qu'il faut placer la rédaction du Pentateuque. Les fréquens esclavages que ce peuple avait subis, ne semblent pas propres à établir la littérature dans une nation, et à rendre les

livres fort communs , et plus ces livres furent rares dans les commencemens , plus les auteurs s'enhardirent à les remplir de prodiges.

Le Pentateuque attribué à *Moïse* est très-ancien , sans doute , s'il est rédigé du temps de *Saül* et de *Samuel* ; c'est environ vers le temps de la guerre de Troie , et c'est un des plus curieux monumens de la manière de penser des hommes de ce temps-là. On voit que toutes les nations connues étaient amoureuses des prodiges à proportion de leur ignorance. Tout se faisait alors par le ministère céleste , en Egypte , en Phrygie , en Grèce , en Asie.

Les auteurs du Pentateuque donnent à entendre que chaque nation a ses dieux , et que ces dieux ont , à peu de chose près , un égal pouvoir.

Si *Moïse* change au nom de son dieu la verge en serpent , les prêtres de *Pharaon* en font autant : s'il change toutes les eaux de l'Egypte en sang , jusqu'à celle qui était dans les vases , les prêtres font sur le champ le même prodige sans qu'on puisse concevoir sur quelles eaux ces prêtres opéraient cette métamorphose , à moins qu'ils n'eussent créé de nouvelles eaux exprès. L'écrivain juif aime encore mieux être réduit nécessairement à cette absurdité , que de laisser douter que les dieux d'Egypte n'eussent pas le pouvoir de

changer l'eau en sang aussi-bien que le Dieu de *Jacob*.

Mais quand celui-ci vient à remplir de poux toute la terre d'Égypte, à changer en poux toute la poussière, alors paraît sa supériorité tout entière, les mages ne peuvent l'imiter; et on fait parler ainsi le dieu des Juifs: *Pharaon saura que rien n'est semblable à moi*. Ces paroles qu'on met dans sa bouche marquent un être qui se croit seulement plus puissant que ses rivaux: il a été égalé dans la métamorphose d'une verge en serpent, et dans celle des eaux en sang, mais il gagne la partie sur l'article des poux et sur les suivans.

Cette idée de la puissance surnaturelle des prêtres de tous les pays est marquée dans plusieurs endroits de l'Écriture. Quand *Balaam*, prêtre du petit Etat d'un roitelet nommé *Balac*, au milieu des déserts, est prêt de maudire les Juifs, leur dieu apparaît à ce prêtre pour l'en empêcher. Il semble que la malédiction de *Balaam* fût très à craindre. Ce n'est pas même assez pour contenir ce prêtre que DIEU lui ait parlé, il envoie devant lui un ange avec une épée, et lui fait encore parler par son ânesse. Toutes ces précautions prouvent certainement l'opinion où l'on était que la malédiction d'un prêtre, quel qu'il fût, entraînait des effets funestes.



Cette idée d'un dieu supérieur seulement aux autres dieux, quoiqu'il eût fait le ciel et la terre, était tellement enracinée dans toutes les têtes, que *Salomon*, dans sa dernière prière, s'écrie : *O mon Dieu, il n'y a aucun dieu semblable à toi, sur la terre, ni dans le ciel.* C'est cette opinion qui rendait les Juifs si crédules sur tous les sortilèges, sur tous les enchantemens des autres nations. C'est ce qui donna lieu à l'histoire de la pythonisse d'Endor, qui eut le pouvoir d'évoquer l'ombre de *Samuel*. Chaque peuple eut ses prodiges et ses oracles, et il ne vint même dans l'esprit d'aucune nation de douter des miracles et des prophéties des autres. On se contentait de leur opposer de pareilles armes, il semblait que les prêtres, en niant les prodiges des nations voisines, eussent craint de décréditer les leurs. Cette espèce de théologie prévalut long-temps dans toute la terre.

Ce n'est pas ici le lieu d'entrer dans le détail de tout ce qui est écrit sur *Moïse*. On parle de ses lois en plus d'un endroit de cet ouvrage. On se bornera ici à remarquer combien on est étonné de voir un législateur inspiré de DIEU, un prophète qui fait parler DIEU même, et qui ne propose point aux hommes une vie à venir. Il n'y a pas un seul mot dans le Lévitique qui puisse faire soupçonner

l'immortalité de l'ame. On répond à cette accablante difficulté que DIEU se proportionnait à la grossièreté des Juifs. Quelle misérable réponse ! c'était à DIEU à élever les Juifs jusqu'aux connaissances nécessaires , ce n'était pas à lui à se rabaisser jusqu'à eux. Si l'ame est immortelle , s'il est des récompenses et des peines dans une autre vie , il est nécessaire que les hommes en soient instruits. Si DIEU parle , il faut qu'il les informe de ce dogme fondamental. Quel législateur et quel dieu que celui qui ne propose à son peuple que du vin , de l'huile et du lait ! quel dieu qui encourage toujours ses croyans comme un chef de brigands encourage sa troupe , par l'espérance de la rapine ! Il est bien pardonnable , encore une fois , à la raison humaine de ne voir dans une telle histoire que la grossièreté barbare des premiers temps d'un peuple sauvage. L'homme , quoi qu'il fasse , ne peut raisonner autrement : mais si DIEU en effet est l'auteur du Pentateuque , il faut se soumettre sans raisonner.

## M O N D E.

*Du meilleur des mondes possibles.*

**E**N courant de tous côtés pour m'instruire , je rencontrai un jour des disciples de *Platon*. Venez avec nous , me dit l'un d'eux ; vous êtes dans le meilleur des mondes ; nous avons bien surpassé notre maître. Il n'y avait de son temps que cinq mondes possibles , parce qu'il n'y a que cinq corps réguliers ; mais actuellement qu'il y a une infinité d'univers possibles , **DIEU** a choisi le meilleur ; venez , et vous vous en trouverez bien. Je lui répondis humblement : Les mondes que **DIEU** pouvait créer étaient ou meilleurs , ou parfaitement égaux , ou pires ; il ne pouvait prendre le pire ; ceux qui étaient égaux , supposé qu'il y en eût , ne valaient pas la préférence ; ils étaient entièrement les mêmes : on n'a pu choisir entre eux ; prendre l'un , c'est prendre l'autre. Il était donc impossible qu'il ne prît pas le meilleur. Mais comment les autres étaient-ils possibles , quand il était impossible qu'ils existassent ?

Il me fit de très-belles distinctions , assurant toujours , sans s'entendre , que ce monde-ci est le meilleur de tous les mondes réellement impossibles. Mais me sentant alors tourmenté

de

de la pierre , et souffrant des douleurs insupportables , les citoyens du meilleur des mondes me conduisirent à l'hôpital voisin. Chemin faisant , deux de ces bienheureux habitans furent enlevés par des créatures leurs semblables : on les chargea de fers , l'un pour quelques dettes , l'autre sur un simple soupçon. Je ne fais pas si je fus conduit dans le meilleur des hôpitaux possibles , mais je fus entassé avec deux ou trois mille misérables qui souffraient comme moi. Il y avait là plusieurs défenseurs de la patrie qui m'apprirent qu'ils avaient été trépanés et disséqués vivans , qu'on leur avait coupé des bras , des jambes , et que plusieurs milliers de leurs généreux compatriotes avaient été massacrés dans l'une des trente batailles données dans la dernière guerre , qui est environ la cent millième guerre depuis que nous connaissons des guerres. On voyait aussi dans cette maison environ mille personnes des deux sexes qui ressemblaient à des spectres hideux , et qu'on frottait d'un certain métal , parce qu'ils avaient suivi la loi de la nature , et parce que la nature avait , je ne fais comment , pris la précaution d'empoisonner en eux la source de la vie. Je remerciai mes deux conducteurs.

Quand on m'eut plongé un fer bien tranchant dans la vessie , et qu'on eut tiré quelques

pierres de cette carrière; quand je fus guéri et qu'il ne me resta plus que quelques incommodités douloureuses pour le reste de mes jours, je fis mes représentations à mes guides; je pris la liberté de leur dire qu'il y avait du bon dans ce monde, puisqu'on m'avait tiré quatre cailloux du sein de mes entrailles déchirées, mais que j'aurais encore mieux aimé que les vessies eussent été des lanternes, que non pas qu'elles fussent des carrières. Je leur parlai des calamités et des crimes innombrables qui couvrent cet excellent monde. Le plus intrépide d'entre eux, qui était un allemand, mon compatriote, m'apprit que tout cela n'est qu'une bagatelle.

Ce fut, dit-il, une grande faveur du ciel envers le genre-humain, que *Tarquin* violât *Lucrece*, et que *Lucrece* se poignardât, parce qu'on chassa les tyrans, et que le viol, le fuicide et la guerre établirent une république qui fit le bonheur des peuples conquis. J'eus peine à convenir de ce bonheur. Je ne conçus pas d'abord quelle était la félicité des Gaulois et des Espagnols, dont on dit que *César* fit périr trois millions. Les dévastations et les rapines me parurent aussi quelque chose de défagréable. Mais le défenseur de l'optimisme n'en démordit point; il me disait toujours comme le geolier de don *Carlos* : *Paix, paix,*

*c'est pour votre bien.* Enfin , étant pouffé à bout , il me dit qu'il ne fallait pas prendre garde à ce globule de la terre , où tout va de travers ; mais que dans l'étoile de Sirius , dans Orion , dans l'œil du Taureau et ailleurs , tout est parfait. Allons-y donc , lui dis-je.

Un petit théologien me tira alors par le bras ; il me confia que ces gens-là étaient des rêveurs , qu'il n'était point du tout nécessaire qu'il y eût du mal sur la terre , qu'elle avait été formée exprès pour qu'il n'y eût jamais que du bien ; et pour vous le prouver , fachez que les choses se passèrent ainsi autrefois pendant dix ou douze jours. Hélas ! lui répondis-je , c'est bien dommage , mon révérend père , que cela n'ait pas continué.

## M O N S T R E S.

**I**L est plus difficile qu'on ne pense de définir les monstres. Donnerons-nous ce nom à un animal énorme , à un poisson , à un serpent de quinze pieds de long ? mais il y en a de vingt , de trente pieds , auprès desquels les premiers feraient peu de chose.

Il y a les monstres par défaut. Mais si les quatre petits doigts des pieds et des mains manquent à un homme bien fait , et d'une

figure gracieuse , fera-t-il un monstre ? Les dents lui sont plus nécessaires. J'ai vu un homme né sans aucune dent ; il était d'ailleurs très-agréable. La privation des organes de la génération , bien plus nécessaires encore , ne constituent point un animal monstrueux.

Il y a les monstres par excès ; mais ceux qui ont six doigts , le croupion allongé en forme de petite queue , trois testicules , deux orifices à la verge , ne sont pas réputés monstres.

La troisième espèce est de ceux qui auraient des membres d'autres animaux , comme un lion avec des ailes d'autruche , un serpent avec des ailes d'aigle , tel que le griffon et l'ixion des Juifs. Mais toutes les chauve-souris sont pourvues d'ailes ; les poissons volans en ont , et ne sont point des monstres.

Réserçons donc ce nom pour les animaux dont les difformités nous font horreur.

Le premier nègre pourtant , fut un monstre pour les femmes blanches , et la première de nos beautés fut un monstre aux yeux des Nègres.

Si *Polyphème* et les cyclopes avaient existé , les gens qui portaient des yeux aux deux côtés de la racine du nez , auraient été déclarés monstres dans l'île de Lipari et dans le voisinage de l'Etna.

J'ai vu une femme à la foire qui avait quatre

mamelles et une queue de vache à la poitrine. Elle était monstre sans difficulté , quand elle laissait voir sa gorge , et femme de mise quand elle la cachait.

Les centaures , les minotaures auraient été des monstres , mais de beaux monstres. Surtout un corps de cheval bien proportionné , qui aurait servi de base à la partie supérieure d'un homme , aurait été un chef-d'œuvre sur la terre ; ainsi que nous nous figurons comme des chefs-d'œuvre du ciel , ces esprits que nous appelons *anges* , et que nous peignons , que nous sculptons dans nos églises , tantôt ornés de deux ailes , tantôt de quatre , et même de six.

Nous avons déjà demandé avec le sage *Locke* quelle est la borne entre la figure humaine et l'animale , quel est le point de monstruosité auquel il faut se fixer pour ne pas baptiser un enfant , pour ne le pas compter de notre espèce , pour ne lui pas accorder une âme. Nous avons vu que cette borne est aussi difficile à poser qu'il est difficile de savoir ce que c'est qu'une âme , car il n'y a que les théologiens qui le sachent.

Pourquoi les satyres que vit *S<sup>t</sup> Jérôme* , nés de filles et de singes , auraient-ils été réputés monstres ? ne se feraient-ils pas crus , au contraire , mieux partagés que nous ? n'auraient-ils



pas eu plus de force et plus d'agilité ? ne feraient-ils pas moqués de notre espèce , à qui la cruelle nature a refusé des vêtemens et des queues ? un mulet né de deux espèces différentes , un jumart fils d'un taureau et d'une jument , un tarin né , dit-on , d'un ferin et d'une linotte , ne sont point des monstres.

Mais comment les mulets , les jumarts , les tarins , &c. qui sont engendrés , n'engendrent-ils point ? et comment les féministes , les ovistes , les animalculistes expliquent-ils la formation de ces métis ?

Je vous répondrai qu'ils ne l'expliquent point du tout. Les féministes n'ont jamais connu la façon dont la semence d'un âne ne communique à son mulet que ses oreilles et un peu de son derrière. Les ovistes ne font comprendre , ni ne comprennent par quel art une jument peut avoir dans son œuf autre chose qu'un cheval. Et les animalculistes ne voient point comment un petit embryon d'âne vient mettre ses oreilles dans une matrice de cavale.

Celui qui , dans sa *Vénus physique* , prétendit que tous les animaux et tous les monstres se formaient par attraction , réussit encore moins que les autres à rendre raison de ces phénomènes si communs et si surprenans.

Hélas ! mes amis , nul de vous ne fait comment il fait des enfans ; vous ignorez les secrets de la nature dans l'homme , et vous voulez les deviner dans le mulet !

A toute force vous pourrez dire d'un monstre par défaut : Toute la semence nécessaire n'est pas parvenue à sa place , ou bien le petit ver spermatique a perdu quelque chose de sa substance , ou bien l'œuf s'est froissé. Vous pourrez , sur un monstre par excès , imaginer que quelques parties superflues du sperme ont surabondé , que de deux vers spermatiques réunis , l'un n'a pu animer qu'un membre de l'animal , et que ce membre est resté de surrogation ; que deux œufs se sont mêlés , et qu'un de ces œufs n'a produit qu'un membre , lequel s'est joint au corps de l'autre.

Mais que direz-vous de tant de monstruosités par addition de parties animales étrangères ? comment expliquerez-vous une écrevisse sur le cou d'une fille ? une queue de rat sur une cuisse , et surtout les quatre pis de vache avec la queue , qu'on a vus à la foire Saint-Germain ? vous serez réduits à supposer que la mère de cette femme était de la famille de *Pasiphaé*.

Allons , courage , disons ensemble : *Que fais-je ?*

## M O N T A G N E.

**C'**EST une fable bien ancienne , bien universelle que celle de la montagne qui , ayant effrayé tout le pays par ses clameurs en travail d'enfant , fut sifflée de tous les assistans , quand elle ne mit au monde qu'une souris. Le parterre n'était pas philosophe. Les siffleurs devaient admirer. Il était aussi beau à la montagne d'accoucher d'une souris , qu'à la souris d'accoucher d'une montagne. Un rocher qui produit un rat , est quelque chose de très-prodigieux ; et jamais la terre n'a vu rien qui approche d'un tel miracle. Tous les globes de l'univers ensemble ne pourraient pas faire naître une mouche. Là où le vulgaire rit , le philosophe admire ; et il rit où le vulgaire ouvre de grands yeux stupides d'étonnement.

## M O R A L E.

**B**AVARDS prédicateurs , extravagans controvertistes , tâchez de vous souvenir que votre maître n'a jamais annoncé que le sacrement était le signe visible d'une chose invisible ; il n'a jamais admis quatre vertus cardinales et trois théologiques ; il n'a jamais  
examiné

examiné si sa mère était venue au monde maculée ou immaculée ; il n'a jamais dit que les petits enfans qui mouraient sans baptême feraient damnés. Cessez de lui faire dire des choses auxquelles il ne pensa point. Il a dit , selon la vérité aussi ancienne que le monde : Aimez DIEU et votre prochain ; tenez-vous-en là , misérables ergoteurs , prêchez la morale et rien de plus. Mais observez-la cette morale ; que les tribunaux ne retentissent plus de vos procès ; n'arrachez plus par la griffe d'un procureur un peu de farine à la bouche de la veuve et de l'orphelin. Ne disputez plus un petit bénéfice avec la même fureur qu'on disputa la papauté dans le grand schisme d'Occident. Moines , ne mettez plus ( autant qu'il est en vous ) l'univers à contribution ; et alors nous pourrons vous croire.

Je viens de lire ces mots dans une déclamation en quatorze volumes , intitulée , *Histoire du bas empire*.

*Les chrétiens avaient une morale ; mais les païens n'en avaient point.*

Ah ! M. le Beau , auteur de ces quatorze volumes , où avez-vous pris cette sottise ? eh ! qu'est-ce donc que la morale de Socrate , de Zaleucus , de Charondas , de Cicéron , d'Epictète , de Marc-Antonin ?

Il n'y a qu'une morale , M. le Beau , comme  
*Dictionn. philosoph. Tome VII. \* V v*

il n'y a qu'une géométrie. Mais , me dira-t-on, la plus grande partie des hommes ignore la géométrie. Oui ; mais dès qu'on s'y applique un peu , tout le monde est d'accord. Les agriculteurs , les manœuvres , les artistes n'ont point fait de cours de morale ; ils n'ont lu ni *de Finibus* de *Cicéron*, ni les *Ethiques* d'*Aristote* : mais sitôt qu'ils réfléchissent , ils sont , sans le favoir , les disciples de *Cicéron* ; le teinturier indien , le berger tartare et le matelot d'Angleterre connaissent le juste et l'injuste. *Confucius* n'a point inventé un système de morale , comme on bâtit un système de physique. Il l'a trouvé dans le cœur de tous les hommes.

Cette morale était dans le cœur du préteur *Festus* quand les Juifs le pressèrent de faire mourir *Paul* qui avait amené des étrangers dans leur temple. *Sachez* , leur dit-il , *que jamais les Romains ne condamnent personne sans l'entendre.*

Si les Juifs manquaient de morale ou manquaient à la morale , les Romains la connaissaient et lui rendaient gloire.

La morale n'est point dans la superstition , elle n'est point dans les cérémonies , elle n'a rien de commun avec les dogmes. On ne peut trop répéter que tous les dogmes sont différens , et que la morale est la même chez

tous les hommes qui font usage de leur raison. La morale vient donc de DIEU comme la lumière. Nos superstitions ne font que ténèbres. Lecteur , réfléchissez : étendez cette vérité ; tirez vos conséquences.

## M O U V E M E N T.

UN philosophe des environs du mont Krapac , me disait que le mouvement est essentiel à la matière.

Tout se meut , disait-il ; le soleil tourne continuellement sur lui-même , les planètes en font autant , chaque planète a plusieurs mouvemens différens , et dans chaque planète tout transpire , tout est criblé , tout est criblé ; le plus dur métal est percé d'une infinité de pores , par lesquels s'échappe continuellement un torrent de vapeurs qui circulent dans l'espace. L'univers n'est que mouvement ; donc le mouvement est essentiel à la matière.

Monfieur , lui dis-je , ne pourrait-on pas vous répondre : ce bloc de marbre , ce canon , cette maison , cette montagne ne remuent pas ; donc le mouvement n'est pas essentiel.

Ils remuent , répondit-il ; ils vont dans l'espace avec la terre , par leur mouvement

commun , et ils remuent si bien , ( quoiqu'in-  
sensiblement ) par leur mouvement propre ,  
qu'au bout de quelques siècles , il ne restera  
rien de leurs masses , dont chaque instant  
détache continuellement des particules.

Mais , Monsieur , je puis concevoir la  
matière en repos ; donc le mouvement n'est  
pas de son essence.

Vraiment , je me soucie bien que vous  
conceviez ou que vous ne conceviez pas la  
matière en repos. Je vous dis qu'elle ne peut  
y être.

Cela est hardi ; et le chaos , s'il vous plaît ?

Ah , ah ! le chaos ! si nous voulions parler  
du chaos , je vous dirais que tout y était  
nécessairement en mouvement , et que le *souffle*  
*de Dieu y était porté sur les eaux* ; que l'élément  
de l'eau étant reconnu existant , les autres  
éléments existaient aussi ; que par conséquent  
le feu existait , qu'il n'y a point de feu sans  
mouvement , que le mouvement est essentiel  
au feu. Vous n'auriez pas beau jeu avec le  
chaos.

Hélas ! qui peut avoir beau jeu avec tous  
ces sujets de dispute ? mais vous qui en savez  
tant , dites-moi pourquoi un corps en pousse  
un autre ? parce que la matière est impéné-  
trable ? parce que deux corps ne peuvent être  
ensemble dans le même lieu ? parce qu'en

tout genre le plus faible est chassé par le plus fort ?

Votre dernière raison est plus plaisante que philosophique. Personne n'a pu deviner la cause de la communication du mouvement.

Cela n'empêche pas qu'il ne soit essentiel à la matière. Personne n'a pu encore deviner la cause du sentiment dans les animaux ; cependant, ce sentiment leur est si essentiel, que si vous supprimez l'idée de sentiment, vous anéantissez l'idée d'animal.

Eh bien, je vous accorde pour un moment que le mouvement soit essentiel à la matière ( pour un moment au moins, car je ne veux pas me brouiller avec les théologiens ). Dites-nous donc comment une boule en fait mouvoir une autre ?

Vous êtes trop curieux, vous voulez que je vous dise ce qu'aucun philosophe n'a pu nous apprendre.

Il est plaisant que nous connaissions les lois du mouvement, et que nous ignorions le principe de toute communication de mouvement.

Il en est ainsi de tout; nous savons les lois du raisonnement, et nous ne savons pas ce qui raisonne en nous. Les canaux dans lesquels notre sang et nos liqueurs coulent nous sont très-connus, et nous ignorons ce qui forme



notre sang et nos liqueurs. Nous sommes en vie, et nous ne savons pas ce qui nous donne la vie.

Apprenez-moi du moins si le mouvement étant essentiel, il n'y a pas toujours égale quantité de mouvement dans le monde.

C'est une ancienne chimère d'*Epicure* renouvelée par *Descartes*. Je ne vois pas que cette égalité de mouvement dans le monde soit plus nécessaire qu'une égalité de triangles. Il est essentiel qu'un triangle ait trois angles et trois côtés; mais il n'est pas essentiel qu'il y ait toujours un nombre égal de triangles sur ce globe.

Mais n'y a-t-il pas toujours égalité de forces, comme le disent d'autres philosophes? (1)

C'est la même chimère. Il faudrait qu'en ce cas il y eût toujours un nombre égal d'hommes, d'animaux, d'êtres mobiles; ce qui est absurde.

A propos, qu'est-ce que la force d'un corps

(1) Il y a toujours égalité de forces vives, mais avec deux conditions. La première, que si une force variable dépendante du temps ou du lieu du corps influe sur son mouvement, ce n'est plus la somme des forces qui reste constante, mais la somme des forces vives; plus une certaine quantité variable qui dépend de cette force. La seconde, que cette égalité des forces vives cesse d'avoir lieu toutes les fois qu'on est obligé de supposer un changement qui ne se fasse pas d'une manière insensible. Ainsi ce principe peut être vrai comme un principe mathématique d'une vérité de définition, mais non comme principe métaphysique.

en mouvement ? c'est le produit de la masse par la vitesse dans un temps donné. La masse d'un corps est quatre , la vitesse est quatre , la force de son coup sera seize. Un autre corps est deux , la vitesse deux , la force est quatre ; c'est le principe de toutes les mécaniques.

*Leibnitz* annonça emphatiquement que ce principe était défectueux. Il prétendit qu'il fallait mesurer cette force , ce produit , par la masse multipliée par le carré de la vitesse. Ce n'était qu'une chicane , une équivoque indigne d'un philosophe , fondée sur l'abus de la découverte du grand *Galilée* , que les espaces parcourus dans le mouvement uniformément accéléré étaient comme les carrés des temps et des vitesses.

*Leibnitz* ne considérait pas le temps qu'il fallait considérer. Aucun mathématicien anglais n'adopta ce système de *Leibnitz*. Il fut reçu quelque temps en France par un petit nombre de géomètres. Il infecta quelques livres et même les Institutions physiques d'une personne illustre. *Maupertuis* traite fort mal *Mairan*, dans un livret intitulé A B C , comme s'il avait voulu enseigner l'*a b c* à celui qui suivait l'ancien et véritable calcul. *Mairan* avait raison ; il tenait pour l'ancienne mesure de la masse multipliée par la vitesse. On revint enfin à lui ; le scandale mathématique disparut ,

et on renvoya dans les espaces imaginaires le charlatanisme du carré de la vitesse , avec les monades , qui font le miroir concentrique de l'univers , et avec l'harmonie préétablie.

N.

N A T U R E.

*Dialogue entre le philosophe et la nature.*

L E P H I L O S O P H E.

**Q**UI es-tu , Nature ? je vis dans toi , il y a cinquante ans que je te cherche , et je n'ai pu te trouver encore.

L A N A T U R E.

Les anciens Egyptiens , qui vivaient , dit-on , des douze cents ans , me firent le même reproche. Ils m'appelaient *Isis* ; ils me mirent un grand voile sur la tête , et ils dirent que personne ne pouvait le lever.

L E P H I L O S O P H E.

C'est ce qui fait que je m'adresse à toi. J'ai bien pu mesurer quelques-uns de tes globes , connaître leurs routes , assigner les lois du mouvement ; mais je n'ai pu savoir qui tu es.

Es-tu toujours agissante ? es-tu toujours passive ? tes élémens se sont-ils arrangés d'eux-mêmes, comme l'eau se place sur le sable, l'huile sur l'eau, l'air sur l'huile ? as-tu un esprit qui dirige toutes tes opérations, comme les conciles sont inspirés dès qu'ils sont assemblés, quoique leurs membres soient quelquefois des ignorans ? de grâce, dis-moi le mot de ton énigme.

## L A N A T U R E.

Je suis le grand tout. Je n'en fais pas davantage. Je ne suis pas mathématicienne ; et tout est arrangé chez moi selon les lois mathématiques. Devine si tu peux comment tout cela s'est fait.

## L E P H I L O S O P H E.

Certainement, puisque ton grand tout ne fait pas les mathématiques, et que tes lois sont de la plus profonde géométrie, il faut qu'il y ait un éternel géomètre qui te dirige, une intelligence suprême qui préside à tes opérations.

## L A N A T U R E.

Tu as raison ; je suis eau, terre, feu, atmosphère, métal, minéral, pierre, végétal, animal. Je sens bien qu'il y a dans moi une intelligence ; tu en as une, tu ne la vois pas. Je ne vois pas non plus la mienne ; je sens

cette puissance invisible ; je ne puis la connaître : pourquoi voudrais-tu , toi qui n'es qu'une petite partie de moi-même , favoir ce que je ne fais pas ?

L E P H I L O S O P H E.

Nous sommes curieux. Je voudrais favoir comment étant si brute dans tes montagnes , dans tes déserts , dans tes mers , tu parais pourtant si industrieuse dans tes animaux , dans tes végétaux.

L A N A T U R E.

Mon pauvre enfant , veux-tu que je te dise la vérité ? c'est qu'on m'a donné un nom qui ne me convient pas ; on m'appelle *nature* , et je suis tout art.

L E P H I L O S O P H E.

Ce mot dérange toutes mes idées. Quoi ! la nature ne ferait que l'art ?

L A N A T U R E.

Oui , sans doute. Ne fais-tu pas qu'il y a un art infini dans ces mers , dans ces montagnes que tu trouves si brutes ? ne fais-tu pas que toutes ces eaux gravitent vers le centre de la terre , et ne s'élèvent que par des lois immuables ; que ces montagnes qui couronnent la terre sont les immenses réservoirs des neiges éternelles qui produisent sans cesse ces fontaines , ces lacs , ces fleuves , sans lesquels

mon genre animal et mon genre végétal péri-  
raient ? Et quant à ce qu'on appelle mes  
règnes animal , végétal , minéral , tu n'en  
vois ici que trois , apprends que j'en ai des  
millions. Mais si tu considères seulement la  
formation d'un infecte , d'un épi de blé , de  
l'or et du cuivre , tout te paraîtra merveilles  
de l'art.

## L E P H I L O S O P H E.

Il est vrai. Plus j'y songe , plus je vois que  
tu n'es que l'art de je ne fais quel grand être  
bien puissant et bien industrieux , qui se cache  
et qui te fait paraître. Tous les raisonneurs  
depuis *Thalès* et probablement long - temps  
avant lui , ont joué à colin-maillard avec toi ;  
ils ont dit : Je te tiens , et ils ne tenaient rien.  
Nous ressemblons tous à *Ixion* ; il croyait  
embrasser *Junon* , et il ne jouissait que d'une  
nuée.

## L A N A T U R E.

Puisque je suis tout ce qui est , comment  
un être tel que toi , une si petite partie de  
moi-même pourrait-elle me saisir ? contentez-  
vous , atomes mes enfans , de voir quelques  
atomes qui vous environnent , de boire quel-  
ques gouttes de mon lait , de végéter quelques  
momens sur mon sein , et de mourir sans avoir  
connu votre mère et votre nourrice.

L E P H I L O S O P H E .

Ma chère mère , dis-moi un peu pourquoi tu existes , pourquoi il y a quelque chose ?

L A N A T U R E .

Je te répondrai ce que je répons depuis tant de siècles à tous ceux qui m'interrogent sur les premiers principes ; *je n'en fais rien.*

L E P H I L O S O P H E .

Le néant vaudrait-il mieux que cette multitude d'existences faites pour être continuellement dissoutes , cette foule d'animaux nés et reproduits pour en dévorer d'autres et pour être dévorés , cette foule d'êtres sensibles formés pour tant de sensations douloureuses ; cette autre foule d'intelligences qui si rarement entendent raison , à quoi bon tout cela , Nature ?

L A N A T U R E .

Oh ! va interroger celui qui m'a faite.

N E C E S S A I R E .

O S M I N .

**N**E dites-vous pas que tout est nécessaire ?

S E L I M .

Si tout n'était pas nécessaire , il s'enfuivrait que DIEU aurait fait des choses inutiles.

O S M I N.

C'est-à-dire qu'il était nécessaire à la nature divine qu'elle fît tout ce qu'elle a fait ?

S E L I M.

Je le crois , ou du moins je le soupçonne. Il y a des gens qui pensent autrement ; je ne les entends point ; peut-être ont-ils raison. Je crains la dispute sur cette matière.

O S M I N.

C'est aussi d'un autre nécessaire que je veux vous parler.

S E L I M.

Quoi donc ? de ce qui est nécessaire à un honnête homme pour vivre ? du malheur où l'on est réduit quand on manque du nécessaire ?

O S M I N.

Non , car ce qui est nécessaire à l'un ne l'est pas toujours à l'autre ; il est nécessaire à un indien d'avoir du riz , à un anglais d'avoir de la viande , il faut une fourrure à un russe , et une étoffe de gaze à un africain ; tel homme croit que douze chevaux de carrosse lui sont nécessaires , tel autre se borne à une paire de souliers , tel autre marche gaiement pieds nus : je veux vous parler de ce qui est nécessaire à tous les hommes.



S E L I M .

Il me semble que DIEU a donné tout ce qu'il fallait à cette espèce ; des yeux pour voir , des pieds pour marcher , une bouche pour manger , un œsophage pour avaler , un estomac pour digérer , une cervelle pour raisonner , des organes pour produire leurs semblables.

O S M I N .

Comment donc arrive-t-il que des hommes naissent privés d'une partie de ces choses nécessaires ?

S E L I M .

C'est que les lois générales de la nature ont amené des accidens qui ont fait naître des monstres ; mais en général l'homme est pourvu de tout ce qu'il lui faut pour vivre en société.

O S M I N .

Y a-t-il des notions communes à tous les hommes qui servent à les faire vivre en société ?

S E L I M .

Oui , j'ai voyagé avec *Paul Lucas* , et partout où j'ai passé j'ai vu qu'on respectait son père et sa mère , qu'on se croyait obligé de tenir sa promesse , qu'on avait de la pitié pour les innocens opprimés , qu'on détestait la persécution , qu'on regardait la liberté de penser comme un droit de la nature , et les ennemis

de cette liberté comme les ennemis du genre-humain ; ceux qui pensent différemment m'ont paru des créatures mal organisées , des monstres comme ceux qui sont nés sans yeux et sans mains.

O S M I N .

Ces choses nécessaires le sont-elles en tout temps et en tous lieux ?

S E L I M .

Oui , sans cela elles ne seraient pas nécessaires à l'espèce humaine.

O S M I N .

Ainsi une créance qui est nouvelle n'était pas nécessaire à cette espèce. Les hommes pouvaient très-bien vivre en société et remplir leurs devoirs envers DIEU avant de croire que *Mahomet* avait eu de fréquens entretiens avec l'ange *Gabriel*.

S E L I M .

Rien n'est plus évident , il serait ridicule de penser qu'on n'eût pu remplir ses devoirs d'homme avant que *Mahomet* fût venu au monde ; il n'était point du tout nécessaire à l'espèce humaine de croire à l'Alcoran : le monde allait avant *Mahomet* tout comme il va aujourd'hui. Si le mahométisme avait été nécessaire au monde il aurait existé en tous lieux ; DIEU , qui nous a donné à tous deux

yeux pour voir son soleil, nous aurait donné à tous une intelligence pour voir la vérité de la religion musulmane. Cette secte n'est donc que comme les lois positives qui changent selon les temps et selon les lieux, comme les modes, comme les opinions des physiciens qui se succèdent les unes aux autres.

La secte musulmane ne pouvait donc être essentiellement nécessaire à l'homme.

O S M I N .

Mais puisqu'elle existe, DIEU l'a permise?

S E L I M .

Oui, comme il permet que le monde soit rempli de sottises, d'erreurs et de calamités. Ce n'est pas à dire que les hommes soient tous essentiellement faits pour être fots et malheureux; il permet que quelques hommes soient mangés par les serpens; mais on ne peut pas dire: DIEU a fait l'homme pour être mangé par des serpens.

O S M I N .

Qu'entendez-vous, en disant DIEU permet? rien peut-il arriver sans ses ordres? permettre, vouloir et faire, n'est-ce pas pour lui la même chose?

S E L I M .

Il permet le crime, mais il ne le fait pas.

O S M I N .

O S M I N .

Faire un crime , c'est agir contre la justice divine, c'est défobéir à DIEU. Or, DIEU ne peut défobéir à lui-même , il ne peut commettre de crime ; mais il a fait l'homme de façon que l'homme en commet beaucoup , d'où vient cela ?

S E L I M .

Il y a des gens qui le savent , mais ce n'est pas moi ; tout ce que je fais bien , c'est que l'Alcoran est ridicule , quoique de temps en temps il y ait d'assez bonnes choses. Certainement l'Alcoran n'était point nécessaire à l'homme ; je m'en tiens là ; je vois clairement ce qui est faux , et je connais très-peu ce qui est vrai.

O S M I N .

Je croyais que vous m'instruiriez , et vous ne m'apprenez rien.

S E L I M .

N'est-ce pas beaucoup de connaître les gens qui vous trompent , et les erreurs grossières et dangereuses qu'ils vous débitent ?

O S M I N .

J'aurais à me plaindre d'un médecin qui me ferait une exposition des plantes nuisibles , et qui ne m'en montrerait pas une salutaire.

*Dictionn. philosoph.* Tome VII. \* X x

S E L I M.

Je ne suis point médecin , et vous n'êtes point malade ; mais il me semble que je vous donnerais une fort bonne recette , si je vous disais : Défiez-vous de toutes les inventions des charlatans ; adorez DIEU ; foyez honnête homme , et croyez que deux et deux font quatre.

*Fin du septième volume.*

# T A B L E

## D E S A R T I C L E S

CONTENUS DANS CE VOLUME.

<b>I</b> GNORANCE. SECTION PREMIERE.	Page 3
<i>Première ignorance.</i>	ibid.
<i>Seconde ignorance.</i>	6
<i>Troisième ignorance.</i>	ibid.
<i>Quatrième ignorance.</i>	7
<i>Cinquième ignorance.</i>	ibid.
<i>Sixième ignorance.</i>	11
SECTION II.	14
<i>Les ignorances.</i>	ibid.
<b>I</b> MAGINATION. SECTION I.	19
SECTION II.	33
<b>I</b> MPIE.	39
<b>I</b> M POT. SECTION I.	41
SECTION II.	45
SECTION III.	47
SECTION IV.	49
<b>I</b> M P U I S S A N C E.	51
<b>I</b> N A L I E N A T I O N , I N A L I E N A B L E.	62
<b>I</b> N C E S T E.	63

INCUBES.	66
INFINI.	70
<i>De l'infini en nombre.</i>	73
<i>La matière est-elle divisible à l'infini ?</i>	ibid.
<i>De l'univers infini.</i>	74
<i>De l'infini en géométrie.</i>	ibid.
<i>De l'infini en puissance, en action, en sagesse, en bonté, &amp;c.</i>	75
INFLUENCE.	79
<i>Influence des passions des mères sur leur fœtus.</i>	83
INITIATION. <i>Anciens mystères.</i>	85
INNOCENS. ( MASSACRE DES )	96
INOCULATION, ou <i>insertion de la petite vérole.</i>	101
INONDATION.	109
INQUISITION. SECTION I.	112
SECTION II.	131
INSTINCT.	137
INTERET.	139
INTOLERANCE.	145
KALENDES.	147
LANGUES. SECTION I.	152
<i>Des mots les plus communs et les plus naturels en toute langue.</i>	153
<i>D'un système sur les langues.</i>	154

**T A B L E.** **525**

<i>Génie des langues.</i>	161
SECTION II.	168
<i>Harmonie des langues.</i>	170
SECTION III.	174
<b>LARMES.</b>	187
<b>LEPRE ET VEROLE.</b>	190
<b>LETTRES , GENS DE LETTRES , OU LETTRES.</b>	195
<b>LIBELLE.</b>	198
<b>LIBERTÉ.</b>	201
<b>LIBERTÉ DE PENSER.</b>	207
<b>LIBERTÉ DE CONSCIENCE.</b>	213
<b>LIBERTÉ D'IMPRIMER.</b>	217
<b>LIEUX COMMUNS EN LITTERATURE.</b>	222
<b>LIVRES. SECTION I.</b>	225
SECTION II.	230
SECTION III.	235
<b>LOCKE. SECTION I.</b>	240
SECTION II.	245
<b>LOI NATURELLE. Dialogue.</b>	252
<b>LOI SALIQUE.</b>	256
<i>Des lois fondamentales.</i>	258
<i>Comment la loi salique s'est établie.</i>	261
<i>Examen si les filles dans tous les cas sont privées de toute hérédité par cette loi salique.</i>	267



LOIS. SECTION I.	269
SECTION II.	275
SECTION III.	278
SECTION IV.	282
LOIS CIVILES ET ECCLESIASTIQUES.	291
LOIS CRIMINELLES.	293
LOIS. (ESPRIT DES)	294
<i>Des citations fausses dans l'Esprit des lois , des conséquences fausses que l'auteur en tire , et de plusieurs erreurs qu'il est important de découvrir.</i>	ibid.
LUXE. SECTION I.	318
SECTION II.	320
MAGIE.	325
MAHOMETANS.	329
MAITRE. SECTION I.	331
SECTION II.	333
MALADIE. MEDECINE.	335
MARIAGE. SECTION I.	340
SECTION II.	341
SECTION III.	345
MARIE MAGDELENE.	350
MARTYRS. SECTION I.	357
1°. <i>Sainte Symphorose , et ses sept enfans.</i>	360
2°. <i>Sainte Félicité , et encore sept enfans.</i>	362

T A B L E. 527

3°. <i>Saint Polycarpe.</i>	363
4°. <i>De saint Ptolomée.</i>	ibid.
5°. <i>De saint Symphorien d'Autun.</i>	365
6°. <i>D'une autre sainte Félicité , et sainte Perpétue.</i>	367
7°. <i>De saint Théodote de la ville d'Ancire , et des sept vierges , écrit par Nilus témoin ocu- laire , tiré de Bollandus.</i>	369
8°. <i>Du martyre de saint Romain.</i>	375
SECTION II.	377
SECTION III.	378
MASSACRES.	382
MATIERE. SECTION I. <i>Dialogue poli entre un énergumène et un philosophe.</i>	383
SECTION II.	385
MECHANT.	391
MEDECINS.	396
MESSE.	400
MESSIE. <i>Avertissement.</i>	409
METAMORPHOSE , METEMPSYCOSE.	431
METAPHYSIQUE.	433
MIRACLES. SECTION I.	435
SECTION II.	445
SECTION III.	448
SECTION IV. <i>De ceux qui ont eu la témérité</i>	

<i>impie de nier absolument la réalité des miracles de JESUS-CHRIST.</i>	452
MISSIONS.	467
MOISE. SECTION I.	470
SECTION II.	475
SECTION III.	483
MONDE. <i>Du meilleur des mondes possibles.</i>	496
MONSTRES.	499
MONTAGNE.	504
MORALE.	ibid.
MOUVEMENT.	507
NATURE. <i>Dialogue entre le philosophe et la nature.</i>	512
NECESSAIRE.	516

Fin de la table du septième volume.

